

swisscom

Rapport de gestion 2021



prêts pour demain

# Compte rendu d'activité



Les trois publications suivantes: le rapport de gestion, le rapport de développement durable et 2021 en bref, font partie du compte rendu d'activité 2021 de Swisscom. Elles sont disponibles en ligne: [swisscom.ch/rapport2021](https://www.swisscom.ch/rapport2021)

## Concept «Prêts pour demain»

Dans le cadre de son concept «Prêts pour demain», Swisscom s'engage à se préparer et à préparer ses clients à l'avenir numérique, ainsi qu'à exploiter les opportunités qui en découlent. Les photos du rapport de gestion illustrent comment les services de Swisscom facilitent le quotidien des PME et renforcent leur compétitivité.

La page de titre du rapport de gestion et de 2021 en bref montre Kathrin Kölbl, conseillère aux PME chez Swisscom, en compagnie de Fabian Mauerhofer, directeur de l'hôtel-restaurant Ziegelhüsi, à Deisswil, qui a recours aux services de Swisscom.

Les autres photos sont pour la plupart issues des différentes campagnes menées par Swisscom au cours de l'exercice 2021.

# Table des matières

---

<b>Introduction</b>	1–11
<b>Rapport annuel</b>	12–67
<b>Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération</b>	68–109
<b>Comptes annuels consolidés</b>	110–181
<b>Informations complémentaires</b>	182–190

---

# L'année 2021 de Swisscom

Chiffre d'affaires

mrd CHF

**11,2**

▲ 0,7%

EBITDA

mrd CHF

**4,5**

▲ 2,2%

Investissements

mrd CHF

**2,3**

▲ 2,6%

Bénéfice net

mrd CHF

**1,8**

▲ 20,0%

Endettement net/  
EBITDA après location

**1,4**

▲ 0,1

Quote-part de  
capitaux propres  
%

**43,6**

▲ 4,5 PP

Collaborateurs  
à temps plein

**18 905**

▼ 0,8%

Dividende par action

CHF

**22**



Action Swisscom  
Rendement global  
%

**12,9**

▲ 15,9 PP

# Ambitieuse pour le climat

Objectif zéro émissions nettes  
pour Swisscom d'ici

# 2025



## Excellente

Swisscom remporte  
le test connect sur les  
boutiques des opérateurs  
avec le meilleur résultat  
jamais atteint.

## Meilleure application

«My Swisscom» jugée meilleure  
application client de Suisse  
et des pays germanophones.

## Championne du monde

Parmi **4400**  
candidats: Swisscom remporte  
le Global IoT Award de Microsoft.

## Sur la bonne voie

En 2021, Fastweb  
a encore plus de chiffre  
d'affaires, de clients  
et de bénéficiaires en Italie.



## La plus rapide

Swisscom a le  
raccordement  
en fibre optique  
10 Gbit/s  
le plus rapide.

## La meilleure



Swisscom remporte encore tous  
les tests des réseaux de commu-  
nication mobile en Suisse.  
Au test connect, elle obtient  
même la meilleure note jamais  
attribuée en Suisse, à savoir  
«remarquable».

# Chiffres clés

En mio. CHF ou comme indiqué		2021	2020	Variation
<b>Chiffre d'affaires et résultats<sup>1</sup></b>				
Chiffre d'affaires net		11 183	11 100	0,7%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		4 478	4 382	2,2%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	%	40,0	39,5	
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)		4 177	4 082	2,3%
Résultat d'exploitation (EBIT)		2 066	1 947	6,1%
Bénéfice net		1 833	1 528	20,0%
Bénéfice par action	CHF	35,37	29,54	19,7%
<b>Etat de la situation financière et flux de trésorerie<sup>1</sup></b>				
Capitaux propres		10 813	9 491	13,9%
Quote-part de capitaux propres	%	43,6	39,1	
Operating free cash flow proxy		1 891	1 853	2,1%
Investissements		2 286	2 229	2,6%
Endettement net		5 689	6 218	-8,5%
<b>Données opérationnelles</b>				
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	En milliers	1 424	1 523	-6,5%
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	2 037	2 043	-0,3%
Raccordements TV en Suisse	En milliers	1 592	1 588	0,3%
Raccordements réseau mobile en Suisse	En milliers	6 177	6 224	-0,8%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) en Suisse	En milliers	11 230	11 378	-1,3%
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	596	555	7,4%
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	2 750	2 747	0,1%
Raccordements réseau mobile en Italie	En milliers	2 472	1 961	26,1%
<b>Action Swisscom</b>				
Nombre d'actions émises	En milliers	51 802	51 802	-
Capitalisation boursière		26 657	24 715	7,9%
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	514,60	477,10	7,9%
Cours de l'action haut	CHF	562,40	577,80	
Cours de l'action bas	CHF	456,30	446,70	
Dividende par action	CHF	22,00 <sup>2</sup>	22,00	-
<b>Collaborateurs</b>				
Effectif en équivalents plein temps	Nombre	18 905	19 062	-0,8%
Effectif moyen en équivalents plein temps	Nombre	19 099	19 095	0,0%

1 Swisscom utilise divers indicateurs de performance alternatifs. Les définitions ainsi que le rapprochement avec les valeurs conformes aux IFRS sont présentés au chapitre Marche des affaires.

2 Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

# Tour d'horizon des activités

## Swisscom Suisse

### Residential Customers

La division opérationnelle Residential Customers fournit des services de réseau mobile et fixe en Suisse comme la téléphonie fixe, le haut débit, la TV et la communication mobile.

### Business Customers

Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les grandes entreprises et les clients PME en Suisse. L'offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.

### Wholesale

Le segment Wholesale met à disposition d'opérateurs de télécommunications tiers l'utilisation des réseaux fixe et mobile de Swisscom.

### Infrastructure & Support Functions

La division Infrastructure & Support Functions planifie, assure l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau et de l'infrastructure IT en Suisse.

## Fastweb

Fastweb fournit des services haut débit et des services de communication mobile pour les clients privés, les clients commerciaux et les clients Wholesale en Italie. La gamme comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de communication mobile. Fastweb propose par ailleurs aux clients commerciaux des solutions TIC complètes.

## Autres secteurs opérationnels

Par ses participations dans le domaine de la construction et de la maintenance de réseaux (cablex) et des services de radiodiffusion (Swisscom Broadcast), Swisscom complète son activité de base dans des champs d'activité connexes. Le secteur Digital Business se concentre sur des domaines de croissance dans les services Internet et les modèles commerciaux numériques, et inclut, en outre, les activités liées aux annuaires en ligne et aux annuaires téléphoniques (localsearch).

Chiffre d'affaires

**8,2 mrd CHF**

EBITDA

**3,5 mrd CHF**

Chiffre d'affaires

**2,4 mrd EUR**

EBITDA

**0,8 mrd EUR**

Chiffre d'affaires

**1,0 mrd CHF**

EBITDA

**0,2 mrd CHF**

# Résultat financier solide – prêts pour demain



De la gauche: Michael Rechsteiner, Président du Conseil d'administration de Swisscom SA, et Urs Schaeppi, CEO Swisscom SA.

## Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

L'avenir a besoin de numérisation. Offrir un avenir numérique à nos clientes et clients en Suisse et en Italie, voilà notre ambition. Quelque 19 000 collaborateurs de Swisscom et de Fastweb s'engagent à cet effet depuis des années. Grâce à près de CHF 2,3 mrd d'investissements dans le développement du réseau chaque année, nous créons les conditions requises pour une numérisation réussie. Pour et avec notre clientèle, nous développons des produits et services innovants. Ces derniers nous permettent de garantir à nos clientes et clients qu'ils seront eux aussi prêts pour demain. Nous tirons également profit des possibilités offertes par la numérisation pour mener des changements sur le plan écologique; ainsi, d'ici 2025, nous entendons rendre l'ensemble de la chaîne de création de valeur neutre en carbone dans toute la Suisse. Leader technologique et du marché, nous faisons preuve d'une curiosité qui nous permet d'anticiper les développements futurs: ainsi, nous collaborons étroitement avec les hautes écoles, investissons dans des start-up innovantes et organisons chaque année le StartUp Challenge, consacré à la cybersécurité en 2021.

### Des finances solides, le prérequis pour un succès durable

Nos marchés sont toujours saturés, avec en outre une forte pression sur les prix et de nombreuses promotions. Dans ce contexte, Swisscom s'est affirmée avec succès en 2021: avec un chiffre d'affaires net de CHF 11 183 mio. (+0,7%) et un résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) de CHF 4 478 mio. (+2,2%), le résultat est supérieur à celui de l'exercice précédent. Nous avons atteint ce bon résultat grâce à nos réseaux, de nouveau les mieux notés pendant l'exercice sous revue, à notre service à la clientèle plusieurs fois récompensé et à des produits et services novateurs. Parallèlement à ces belles performances sur le marché, nous avons considérablement amélioré notre efficacité en interne en poursuivant l'automatisation des processus, en renforçant nos canaux en ligne et en simplifiant notre informatique et nos réseaux. Grâce à ces mesures, Swisscom a réduit sa base de coûts de près de CHF 120 mio. en 2021, et donc augmenté encore sa compétitivité.



## **Augmentation de la clientèle, du chiffre d'affaires et de l'EBITDA pour Fastweb**

Fastweb a de nouveau apporté une contribution importante au succès de Swisscom en 2021. Avec une part de marché d'environ 16% chez les clients privés, de 34% chez les entreprises et de 46% dans l'administration publique, Fastweb se classe actuellement en deuxième position sur le quatrième marché européen du haut débit. La filiale italienne a vu sa clientèle croître dans tous les secteurs, avec une hausse de 0,1% pour les clients haut débit et de 26,1% dans la communication mobile. Son chiffre d'affaires a par conséquent augmenté de 3,8%, à EUR 2 392 mio., et son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a même progressé de 5,4%, à EUR 826 mio. Une belle performance!

## **Beaucoup investi, beaucoup gagné**

Fin 2021, Swisscom a atteint l'objectif de développement qu'elle s'était fixé il y a six ans, à savoir de mettre à disposition d'environ 90% des logements et commerces dans toute la Suisse un haut débit minimum de 80 Mbit/s. À cette fin, en Suisse, Swisscom a investi chaque année environ CHF 1,6 mrd dans l'extension et l'entretien de ses infrastructures informatiques et du réseau. Et cette extension planifiée de l'infrastructure du réseau se poursuit avec sa stratégie de réseau 2025: Swisscom entend doubler d'ici 2025 la couverture du réseau de fibre optique (FTTH) pour les logements et commerces, ce qui permettra de raccorder 50% à 60% de ces derniers à des débits allant jusqu'à 10 Gbit/s.

En 2021, Swisscom est une nouvelle fois sortie vainqueur de tous les tests des réseaux de communication mobile: le test de réseaux annuel du magazine spécialisé connect lui a même décerné la meilleure note jamais attribuée en Suisse. Aujourd'hui, toute la population suisse est couverte par la 4G. Une version de base de la 5G (technologie 5G sur antennes 4G) est désormais disponible pour 99% de la population. Les avantages complets de la 5G (technologie 5G sur antennes 5G) ne sont jusqu'ici disponibles que dans 888 communes. Pour créer de nouvelles capacités pour cette technologie 5G moderne, Swisscom a mis hors service la deuxième génération 2G/GSM devenue obsolète en 2021.

## **Le meilleur réseau – mais une extension difficile**

Le réseau à fibre optique et de communication mobile suisse compte parmi les plus performants en comparaison internationale. Toutefois, le durcissement de la réglementation nous inquiète, dans la mesure où il risque de freiner l'extension urgente et nécessaire du réseau. Aux valeurs limites des installations dix fois plus exigeantes en Suisse viendront s'ajouter l'évaluation extrêmement stricte des antennes 5G adaptatives et des obstacles administratifs élevés pour des adaptations opérationnelles ou technologiques mineures. Si le trafic de données augmente d'environ 20% par an, mais que l'extension des capacités ne progresse que de 5%, la communication mobile prendra un retard évitable.

Dans son jugement du 30 septembre 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé les mesures préventives prises par la COMCO, en vertu desquelles Swisscom ne peut plus poursuivre l'extension de l'architecture réseau selon la norme internationalement reconnue FTTH Point to Multi-Point (P2MP). Swisscom est en discussion avec la COMCO afin de trouver le plus rapidement possible une solution dans l'intérêt de ses clientes et clients. De même, notre entreprise s'engage, dans le cadre d'un dialogue étroit avec les autorités et les milieux politiques, pour que le développement de son infrastructure en fibre optique et de communication mobile n'enchérisse pas, ni ne soit retardé. Car seules les infrastructures les plus performantes permettront à la Suisse de profiter des opportunités de l'avenir numérique.

## **Objectif zéro émissions nettes d'ici 2025 – un petit pas pour le climat, une étape ambitieuse pour Swisscom**

Après avoir été nommée l'opérateur de télécommunications le plus durable au monde en 2020, Swisscom franchit la prochaine étape et abaisse ses émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse sur toute la chaîne de création de valeur, pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2025. Pour devenir totalement neutre en carbone en quatre ans, Swisscom entend réduire au total à 235 000 tonnes les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement, ce qui correspond à une trajectoire de réduction bien en deçà de 1,5 degré. Pour cela, le groupe mise notamment sur la propulsion électrique dans sa flotte de 2 400 véhicules. En 2021, Swisscom a mis en service les 80 premiers véhicules électriques et entend électrifier toute la flotte d'ici à 2030.

En outre, nous encourageons les changements sur le plan écologique en décernant les Swisscom IoT Climate Award ou par des investissements directs dans des start-up. Par exemple, nous avons investi dans ecoRobotix, dont le robot de désherbage fonctionnant à l'énergie solaire et la 5G réduit les émissions de CO<sub>2</sub> et l'utilisation d'herbicides de 90%.

### Prêts pour les clients privés

En Suisse, le marché des clients privés est saturé et fait l'objet d'une vive concurrence à forte dominante promotionnelle. Pourtant, Swisscom a continuellement développé son offre combinée inOne, très attrayante. Le réseau domestique permettant de commander la lumière, la musique ou des dispositifs d'alarme a lui aussi fortement progressé.

Prête pour une nouvelle expérience télévisuelle, en 2021, Swisscom a mis en service «blue Play», une médiathèque complète comprenant des séries, des films et des émissions pour enfants. Elle a aussi introduit une innovation technique pour les amateurs de sport: en Replay, les moments clés – buts, cartons rouges ou jaunes – sont mis en évidence pour que les scènes les plus passionnantes puissent toujours être visionnées par les spectateurs. Dès 2022, l'engagement de Swisscom pour la musique suisse sera mis en lumière en direct, 365 jours par an, sur blue TV.

La qualité des services, en ligne ou dans nos magasins, est tout aussi importante que celle de nos produits. Le magazine spécialisé connect a attribué la meilleure note décernée à toutes les applications de service des opérateurs de télécommunications européens à l'app «My Swisscom». La qualité de service du personnel dans nos Shops a aussi obtenu le score maximal jamais atteint en Suisse: «nous sommes prêts»!

Nous accompagnons la Suisse dans son périple vers l'avenir numérique, en organisant des formations aux médias pour les particuliers, les enseignants, les élèves et les parents. En 2021, 72 000 personnes au total ont profité d'une telle formation. Swisscom s'engage aussi contre l'incitation à la haine et le cyberharcèlement, avec la campagne «#mutethehate».



**Premier opérateur de télécommunications à obtenir une certification environnementale, Swisscom était déjà pionnière mondiale de la lutte contre l'environnement il y a 20 ans. Avec son objectif de zéro émissions nettes, elle entend désormais pérenniser son rôle de précurseur jusqu'à 2025. >>**

### L'informatique, un rôle vital pour les entreprises

De plus en plus, l'infrastructure informatique joue un rôle vital pour les entreprises. Sa fiabilité est cruciale. Sans grande surprise, le marché des services informatiques s'est redressé au cours de l'année écoulée. Surtout les PME qui ont pour la première fois véritablement pris conscience de l'importance de la numérisation pendant la pandémie, ont du retard à rattraper. En 2021, Swisscom a donc lancé un système de caisse numérique, avec lequel les responsables des PME peuvent piloter depuis leur tablette tous les processus essentiels: commandes, gestion des stocks et facturation, sans connaissances particulières en informatique.

Pour que les PME puissent offrir leurs services en toute sécurité, Swisscom propose des évaluations de la sécurité informatique, des solutions de cloud avec les normes de sécurité les plus strictes et des eLearnings pour leurs collaboratrices et collaborateurs.

Le projet mené en partenariat par Swisscom et Rhomberg Sersa, une PME active dans la construction de voies ferrées, représentait en 2021 un bel exemple de ce que permet la numérisation. L'association de l'Internet des objets, du cloud et de la 5G a non seulement permis à Rhomberg Sersa de renforcer sa compétitivité et la sécurité des collaborateurs sur le chantier, mais aussi de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Il n'est donc guère surprenant que ce projet novateur ait été sélectionné parmi 4 400 candidats, puis ait remporté le Global IoT Award de Microsoft.



« En 2021, Swisscom peut une nouvelle fois se targuer de proposer le meilleur réseau de communication mobile et le meilleur service dans ses Shops à l'échelle de toute la Suisse. Les résultats de ces tests indépendants sont véritablement réjouissants! »

#### Rendement de l'action et perspectives

L'action Swisscom a augmenté de 7,9% pour s'établir à CHF 514.60 en 2021. Pour 2022, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net de CHF 11,1 à 11,2 mrd, un EBITDA de près de CHF 4,4 mrd et des investissements d'environ CHF 2,3 mrd, dont quelque CHF 1,7 mrd en Suisse. Si les objectifs sont atteints, Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale 2023 le versement d'un dividende inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2022.

#### Un grand merci!

«Être prêts pour demain» est une chance et un défi pour nous tous. Nos collaboratrices et collaborateurs prouvent tous les jours qu'ils sont prêts pour demain et qu'ils veulent accompagner nos clientes et clients dans cet avenir numérique. Nous les en remercions vivement.

Quant à vous, chers actionnaires, nous vous remercions pour votre confiance et votre fidélité. Nous espérons que vous êtes également prêts à vous joindre à nous sur la voie de lendemains prospères.

Meilleures salutations



Michael Rechsteiner  
Président du Conseil d'administration  
Swisscom SA



Urs Schaeppi  
CEO Swisscom SA



**«Prêts pour le quotidien  
numérique dans  
votre entreprise»**

Davantage de temps pour vos clientes et clients grâce à notre système de caisse moderne sur votre écran tactile.



# «Prêts pour une sécurité des données optimale»

Une sécurité informatique améliorée pour votre entreprise et vos clientes et clients, grâce à nos contrôles de sécurité, nos solutions cloud ou nos eLearnings.

# Rapport annuel

<b>Stratégie et environnement</b>	Objectifs et réalisation des objectifs 2021	14
	Conditions-cadres et environnement de marché	15
	Objectifs du groupe Swisscom	21
	Stratégie pour la Suisse	22
	Stratégie Italie	24
	Développement durable	24
<b>Infrastructure</b>	Infrastructure en Suisse	27
	Infrastructure en Italie	31
<b>Collaborateurs</b>	Collaborateurs en Suisse	34
	Collaborateurs en Italie	37
<b>Marques, produits et services</b>	Marques de Swisscom	38
	Produits et services en Suisse	39
	Produits et services en Italie	41
	Satisfaction de la clientèle	42
<b>Innovation et développement</b>	L'innovation, un moteur essentiel de la réussite de l'entreprise	43
	Orientation thématique de l'innovation	44
<b>Marché des affaires</b>	Indicateurs de performance alternatifs	48
	Résumé	50
	Développement des secteurs	51
	Amortissements et résultats non opérationnels	55
	Impôt sur le résultat	56
	Flux de trésorerie	57
	Investissements	58
	Patrimoine	59
	Perspectives financières	61
	Gestion de l'entreprise axée sur la valeur	62
	Compte de création de valeur	63
<b>Marché des capitaux</b>	Action Swisscom	64
	Politique de distribution	65
	Notation de crédit et financement	65
<b>Risques</b>	Situation en matière de risques	66
	Facteurs de risque	66

# Stratégie et environnement

Swisscom est le plus important opérateur de télécommunications de Suisse. Grâce à sa filiale Fastweb, elle possède également un autre opérateur de services de télécommunication en Italie. Swisscom s'est définie cinq objectifs au niveau du groupe afin de rester performante sur le long terme dans un environnement dynamique. En Suisse, Swisscom poursuit l'objectif de consolider sa domination du marché. Swisscom constitue l'épine dorsale numérique de la Suisse et se distingue par la meilleure expérience client. En Italie, la filiale Fastweb mise sur la poursuite de l'extension du réseau à très haut débit et sur les offres convergentes. Une très grande stabilité financière, des offres innovantes et des réseaux résilients ainsi qu'un développement durable sont les autres principaux objectifs du groupe.

## Objectifs et réalisation des objectifs 2021

		Objectifs 2021	Réalisation des objectifs 2021
<b>Objectifs financiers</b>			
Chiffre d'affaires net		Chiffres d'affaires net 2021 d'environ CHF 11,1 mrd	CHF 11 183 mio.
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		EBITDA 2021 d'environ CHF 4,3 mrd	CHF 4 478 mio.
Investissements		Investissements 2021 d'environ CHF 2,3 mrd	CHF 2 286 mio.
Operational Excellence	Baisse de la base de coûts des activités suisses 2021	CHF 100 mio.	CHF 119 mio.

Swisscom s'est fixé divers objectifs qui prennent en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux. Le présent rapport annuel contient les objectifs et la réalisation des objectifs pour l'exercice 2021 d'un

point de vue financier. Ceux pour la matière de développement durable sont décrits dans le rapport distinct sur le développement durable.

© Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)



## Conditions-cadres et environnement de marché

Swisscom opère dans un environnement très dynamique. Des tendances de fond, telles que l'évolution démographique, l'attention particulière portée aux questions de santé ou l'importance grandissante du développement durable, marquent et modifient de manière substantielle la société et l'économie suisses, et ont donc un impact à long terme sur les activités de Swisscom. Par ailleurs, le développement des réseaux à très haut débit, la généralisation du cloud computing ainsi que les progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle sont autant de tendances qui, à court ou moyen terme, influencent elles aussi les activités de Swisscom. La numérisation est amplifiée par la pandémie mondiale de Covid-19 et s'imisce de plus en plus dans tous les aspects de la vie. De même, le

### Environnement économique

Les trois facteurs macroéconomiques que sont la conjoncture (en Suisse et en Italie), les taux d'intérêt et les taux de change (EUR et USD) peuvent avoir une

comportement des clients a évolué de manière durable comme en témoignent notamment l'utilisation accrue des canaux en ligne pour faire ses achats et contacter autrui, ou la généralisation du paiement sans contact. L'importance de réseaux performants s'est encore renforcée avec la pandémie. Les attentes en matière de stabilité et de disponibilité de l'infrastructure du réseau vont aller croissantes.

La numérisation donne naissance à de nouveaux modèles d'affaires qui évoluent à une vitesse fulgurante. L'activité principale de Swisscom est soumise à une concurrence d'éviction acharnée avec une forte pression sur les prix. Le marché global des services en lien avec la connectivité continue à se tasser en Suisse et en Italie. Les entreprises Internet mondiales exploitent leurs économies d'échelle et s'implantent sur les marchés locaux des TIC en ciblant la clientèle privée et commerciale.

influence considérable sur la situation de Swisscom en matière de patrimoine, de finances et de performances et, par conséquent, sur le rapport financier.

	Unité	2017	2018	2019	2020	2021
Changement PIB Suisse	en %	1,0	2,8	0,9	(2,5)	3,5 <sup>1</sup>
Changement PIB Italie	en %	1,5	0,1	0,2	(9,6)	6,3 <sup>2</sup>
Rendements d'obligations de la Confédération (10 ans)	en %	(0,07)	(0,24)	(0,46)	(0,53)	(0,13)
Taux de change CHF/EUR	en CHF	1,17	1,13	1,09	1,08	1,03
Taux de change CHF/USD	en CHF	0,98	0,99	0,97	0,88	0,91

1 Préviation SECO

2 Préviation Istat

### Conjoncture

En 2021, le développement conjoncturel a de nouveau été marqué par les mesures prises pour endiguer la pandémie. Après avoir fortement reculé au début de la pandémie en 2020, l'économie s'est redressée au cours de l'exercice sous revue. Ainsi, le PIB en Suisse a augmenté de 3,5% en 2021 par rapport à l'année précédente. Les segments de clientèle de Swisscom sont diversement touchés par le développement conjoncturel. Dans le segment de la clientèle privée, la part du chiffre d'affaires générée par des produits assortis d'une taxe mensuelle fixe est élevée, de sorte qu'à court terme, la répercussion des variations conjoncturelles du chiffre d'affaires reste faible. En revanche, un ralentissement économique peut renforcer la tendance en faveur des forfaits moins chers. Dans le segment de la clientèle commerciale, les activités de projet font apparaître une évolution plus cyclique. Les restrictions de voyage liées à la pandémie ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires et des coûts dans le segment de l'itinérance. Par ailleurs, la pandémie a gravement entravé la marche des affaires dans le secteur du cinéma.

### Taux d'intérêt

Le niveau des taux d'intérêt exerce une influence sur le montant des coûts de financement et sur le calcul des provisions à long terme et des engagements de prévoyance dans les états financiers du groupe. Par ailleurs, les taux d'intérêt représentent une donnée clé pour la vérification du maintien de la valeur du goodwill et d'autres éléments des états financiers. Les rendements des obligations d'État à dix ans demeurent à un niveau historiquement bas. En 2021, Swisscom a contracté un emprunt obligataire d'un montant global de CHF 100 mio. Fin 2021, les charges d'intérêts moyennes sur les dettes financières (hors engagements de leasing) s'élevaient à 0,9%. 88% de ces passifs financiers sont assortis d'un taux fixe. La durée moyenne des emprunts est de 6,2 ans. Cette structure de financement offre une protection non négligeable contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

## Monnaies

Les répercussions directes des fluctuations de change sur la performance et la situation financière de Swisscom sont minimales. Des risques de transaction pour le cash-flow opérationnel existent notamment lors de l'achat de terminaux et d'installations techniques ainsi que de l'acquisition de prestations d'exploitants de réseau à l'étranger (p. ex. pour l'itinérance). Dans les activités de base en Suisse, les paiements en devises étrangères sont supérieurs aux recettes dans les devises en question. La principale exposition au risque de change concerne l'USD. Les reflux nets d'argent en devises étrangères sont en partie couverts par des contrats à terme sur devises et les comptes consolidés utilisent la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom se finance essentiellement en francs suisses et, dans une moindre mesure, en euros. Dans les comptes consolidés, il existe par ailleurs un risque de conversion de monnaies étrangères sur les actifs nets des filiales étrangères, notamment de Fastweb en Italie. Fin 2021, les actifs nets de Fastweb s'élevaient à EUR 3,4 mrd. Les postes du bilan des filiales étrangères sont convertis en francs suisses au cours effectif à la date de clôture. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées sans incidence sur le résultat dans les capitaux propres. Une partie des dettes financières en EUR est affectée comme couverture de change (hedging) des actifs nets de Fastweb.

## Environnement juridique

### Cadre juridique pour Swisscom

Swisscom est une société anonyme de droit public soumise au droit suisse. Pour le gouvernement d'entreprise, outre le droit des sociétés anonymes, c'est en première ligne la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) qui est déterminante. En tant que société cotée en bourse, Swisscom respecte également le droit du marché des capitaux ainsi que l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Les conditions-cadres juridiques qui régissent les activités commerciales de Swisscom découlent en premier lieu de la loi sur les télécommunications (LTC) et de la loi sur les cartels.

### Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération)

Conformément à la LET, la Confédération détient la majorité du capital et des voix de Swisscom. Si la Confédération voulait renoncer à sa position majoritaire, il faudrait procéder à une modification de la loi, modification qui serait soumise à un référendum facultatif. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire principal. La période actuelle comprend les années 2018 à 2021. Ces objectifs portent sur la stratégie, les finances et la politique du personnel, mais

aussi sur les directives en matière de coopérations et de participations. Par ailleurs, le Conseil fédéral attend de Swisscom qu'elle suive une stratégie d'entreprise durable et éthique dans la mesure de ses possibilités. En novembre 2021, le Conseil fédéral a adopté les objectifs pour la période de 2022 à 2025.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2018-2021](http://www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021)

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2022-2025](http://www.swisscom.ch/objectifs_2022-2025)

### Loi sur les télécommunications (LTC)

La loi sur les télécommunications et les ordonnances afférentes règlent en premier lieu l'accès au réseau, le service universel et l'utilisation des fréquences de radiocommunication. Les nouvelles dispositions relatives à la neutralité des réseaux et au roaming qui résultent des révisions législatives et réglementaires sont entrées en vigueur en 2021. Les réglementations prévues par les autorités en vue du renforcement des réseaux de communication mobile sont encore en cours d'élaboration. Ces dispositions ont pour objectif de garantir que la population et l'économie peuvent continuer à utiliser des services de télécommunication importants (appels d'urgence, services de données, téléphonie, programmes de radio et de télévision) en cas de pénurie d'électricité.

☉ Voir sous [www.admin.ch](http://www.admin.ch)

### Accès au réseau

Le législateur a confirmé sa volonté de continuer à limiter la réglementation de l'accès au réseau aux raccordements à base de cuivre (pas d'accès au réseau technologiquement neutre). Il en ressort que Swisscom n'est tenue d'assurer aux autres opérateurs qu'un accès physique aux lignes de cuivre à des prix alignés sur les coûts. L'accès aux lignes basées sur la fibre optique fait l'objet d'accords commerciaux, comme auparavant.

### Service universel

La Commission fédérale de la communication (ComCom) a accordé à Swisscom la concession de service universel pour la période de 2018 à 2022. Le service universel doit garantir une fourniture sûre des services de télécommunication à toutes les catégories de la population et dans tout le pays à un prix abordable. Le Conseil fédéral définit périodiquement l'étendue de la prestation et les directives en matière de qualité et de prix. Swisscom remplit son mandat et propose la téléphonie sur le réseau fixe (IP) ainsi que l'Internet à haut débit en règle générale avec une vitesse de communication d'au moins 10 Mbit/s en réception et 1 Mbit/s en émission. En décembre 2021, le Conseil fédéral a ouvert une consultation sur la révision de l'Ordonnance sur les services de télécommunication (OST) en proposant d'inclure dans la concession relative au service universel, à partir de 2024, un service Internet supplémentaire avec une vitesse de téléchargement d'au moins 80 Mbit/s. La

révision de l'ordonnance prévoit le principe de subsidiarité. Si le marché fournit déjà une alternative, par exemple avec la téléphonie mobile ou la technologie des satellites, aucune offre de service universel n'est prévue.

### Rayonnement non ionisant

L'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) règle les immissions et donc la puissance d'émission des antennes de communication mobile. Les valeurs limites suisses (valeur limite de l'installation) sont dix fois plus strictes que les valeurs limites recommandées par l'OMS ou en vigueur dans les pays voisins. Pour faire face à l'augmentation du volume de données sur le réseau et garantir la fiabilité des connexions mobiles, des antennes supplémentaires sont nécessaires. Celles-ci se heurtent à l'opposition de la population. En avril 2020, le Conseil fédéral a refusé d'adapter les valeurs limites et d'autoriser ainsi davantage de capacité sur les installations existantes.

### Loi sur les cartels (LCart)

En raison notamment de la position de Swisscom sur le marché, le droit de la concurrence (loi sur les cartels) revêt une grande importance pour un certain nombre de ses produits et services. Il prévoit la possibilité d'infliger des sanctions directes pour tout comportement illicite adopté par une entreprise occupant une position dominante sur le marché. À compter de 2022, les entreprises dont dépendent d'autres entreprises seront également soumises à la loi sur les cartels (pouvoir de marché relatif). L'autorité suisse compétente en matière de concurrence, notamment la Commission de la concurrence (Comco), estime que Swisscom occupe une position dominante dans divers segments de marché. Trois procédures sont actuellement en cours, dans le cadre desquelles la Comco, considérant que Swisscom abuse de sa position dominante, lui a infligé ou pourrait lui infliger des sanctions financières directes. Les procédures concernent le déploiement du réseau à fibre optique, la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, le raccordement à haut débit de sites postaux et le raccordement à haut débit de clients commerciaux. L'avancement des procédures et les possibles répercussions financières sont décrits en détail dans les notes aux comptes consolidés du groupe (note 3.5).

### Loi sur le droit d'auteur (LDA)

La loi sur le droit d'auteur protège les droits des auteurs tout en permettant une utilisation équitable des œuvres protégées. Ces dernières ne doivent être utilisées qu'avec l'accord du détenteur des droits et contre une indemnisation. L'utilisation privée et la copie d'une œuvre à des fins privées font exception. Les droits d'auteur négociés collectivement fixent l'indemnité versée pour certaines modalités d'utilisation protégées par le droit d'auteur

(utilisation collective). Ces droits s'appliquent notamment à la diffusion des programmes ainsi qu'à l'offre et à l'utilisation des programmes de télévision en différé (Replay TV).

### Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

La loi fédérale sur la radio et la télévision régit la diffusion, le conditionnement technique, la transmission et la réception des programmes de radio et de télévision. Avec blue TV, Swisscom est directement concernée par la réglementation visant la transmission et la diffusion de contenus médias. Pour elle, ce sont les privilèges dont bénéficient certaines chaînes (les dispositions «must-carry») qui posent problème.

### Loi sur la protection des données (LPD)

La loi fédérale suisse sur la protection des données réglemente le traitement des données à caractère personnel. Après plusieurs années de travaux préparatoires, le Parlement a adopté en 2020 la version révisée de la loi fédérale sur la protection des données. On ignore encore à quelle date la loi révisée entrera en vigueur. Swisscom suppose qu'elle entrera en vigueur au deuxième semestre de 2022.

### Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD)

Depuis mai 2018, le Règlement général sur la protection des données régit le traitement des données à caractère personnel. Pour Swisscom, le RGPD est important, d'une part, dans le cadre de son offre de prestations aux clients privés dans l'UE tout comme dans l'EEE, et, d'autre part, pour la fourniture de prestations et de services informatiques aux clients commerciaux soumis à ce règlement. Dans les cas où le RGPD a une incidence sur l'activité de Swisscom, celle-ci a pris en temps utile les mesures nécessaires pour garantir le respect des exigences légales.

### Environnement légal et réglementaire en Italie

Les conditions-cadres légales dans lesquelles Fastweb mène ses activités commerciales sont essentiellement déterminées par les législations italiennes et européennes relatives aux télécommunications. À la suite d'une analyse de marché, l'autorité nationale de régulation AGCOM a pris un arrêté en août 2019 concernant les services d'accès wholesale de Telecom Italia (TIM) pour les années 2018 à 2021. Elle a notamment approuvé une baisse des prix pour l'accès dégroupé virtuel (VULA) sur la base de la FTTS (Fiber to the Street) pour la période de 2019 à 2021. En juillet 2021, le Règlement délégué (UE) 2021/654 de la Commission fixant à l'échelle de l'UE un tarif maximal unique de terminaison d'appel vocal fixe et mobile est entré en vigueur.

## Protection des données

Swisscom attache une grande importance à traiter les données à caractère personnel de manière responsable et conforme à la loi. La gestion et la surveillance de la protection des données au sein de Swisscom sont assurées par un service central de Data Governance qui travaille en étroite collaboration avec toutes les divisions opérationnelles et autres départements concernés.

Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a poursuivi la mise en œuvre de la nouvelle Loi fédérale sur la protection des données (LPD). Elle a analysé les nouvelles exigences légales et examiné leurs conséquences sur ses propres activités. Désormais, elle met en œuvre les mesures correspondantes dans le cadre d'un programme inter-organisationnel impliquant toutes les fonctions concernées. Par ailleurs, Swisscom a édicté en 2021 de nouvelles directives et fiches d'information pour des formes spécifiques de traitement des données. Le développement de systèmes techniques de soutien à la Data Governance est un pilier important de la protection des données au sein de Swisscom. En cas de violation de la loi sur la protection des données, il existe par ailleurs des processus et des compétences clairement définis chez Swisscom.

Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom s'est fortement engagée en faveur du développement des Privacy Icons. Ces pictogrammes indiquent clairement et rapidement à toute personne concernée quelles données font l'objet d'un traitement et selon quelles modalités. Elles sont mises à la disposition du public par l'association Privacy Icons et peuvent être utilisées gratuitement par les responsables du traitement des données. Swisscom est membre de l'association et représentée au Conseil d'administration.

Chez Swisscom, le traitement éthiquement correct des données dans toute l'entreprise repose sur un dispositif garantissant l'éthique des données. Ce cadre permet au conseil d'éthique des données, composé de diverses divisions de Swisscom, d'évaluer la conformité des cas délicats avec les principes éthiques de l'entreprise. En 2021, le conseil d'éthique des données a analysé plusieurs cas d'application quant à leur conformité avec les principes d'éthique des données. La procédure définie dans le dispositif en place pour garantir l'éthique des données a fait ses preuves et sera poursuivie.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/protection-des-donnees](http://www.swisscom.ch/protection-des-donnees)

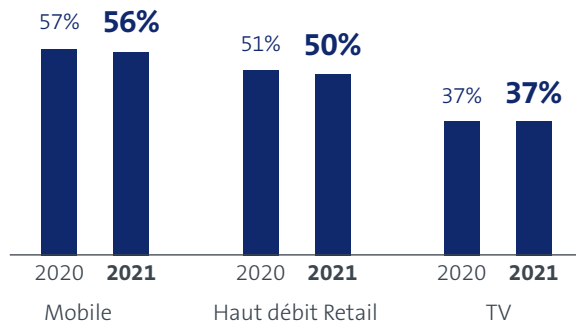
## Développement du marché suisse des services de télécommunication et des services informatiques

Le marché suisse des télécommunications se caractérise par la richesse de son offre de produits et services dédiés à la transmission de la voix et des données. Il se caractérise également par la progression de la numérisation et de la mise en réseau. Outre les entreprises de télécommunications régionales et nationales établies, des opérateurs d'envergure internationale se sont implantés sur ce marché. Ces entreprises proposent des services basés sur Internet, gratuits ou payants, incluant téléphonie, services de messagerie ou services de streaming. Globalement, cela entraîne une hausse continue de la demande de bandes passantes élevées, en mesure d'offrir un accès à haut débit de qualité aux données et applications. La disponibilité permanente des données et des services ainsi que la sécurité des unes et des autres revêtent une importance toujours plus cruciale et requièrent des infrastructures réseau modernes et performantes. Swisscom élargit donc en permanence son réseau fixe et mobile avec les technologies les plus récentes. La reprise de Sunrise par Liberty Global (société mère d'UPC Suisse) en 2020 et la fusion d'UPC Suisse et de Sunrise qui a suivi ont permis de poursuivre la consolidation du marché au cours de l'exercice sous revue. Par conséquent, le marché reste soumis à une forte pression concurrentielle.

Le marché suisse des télécommunications s'articule autour des segments d'importance pour Swisscom que sont la communication mobile et le réseau fixe et génère un volume de chiffre d'affaires total estimé à CHF 11 mrd. La pression sur les prix reste élevée sur tous les marchés, si bien que Swisscom s'attend à moyen terme à un léger recul du chiffre d'affaires sur le marché des télécommunications. Sur tous les marchés, la saturation entraîne une intensification de la concurrence d'éviction qui se traduit par un regain d'activité promotionnelle de la part des différents acteurs et par une pression en conséquence sur les prix. L'heure est aux offres convergentes qui, outre un raccordement à haut débit filaire pour la téléphonie, Internet et la télévision, peuvent également inclure un ou plusieurs raccordements mobiles. Swisscom, ainsi que, en partie, la concurrence, proposent des produits et services relevant de l'activité principale sous des marques secondaires et tierces.

## Parts de marché Swisscom

au marché de télécommunication en Suisse



### Marché de la communication mobile

En Suisse, il existe trois réseaux de communication mobile indépendants qui couvrent une vaste partie du pays et sur lesquels leurs exploitants respectifs commercialisent leurs propres produits et services. De plus, d'autres acteurs du marché proposent leurs offres de communication mobile en tant que mobile virtual network operator (MVNO). Swisscom met elle aussi son réseau de communication mobile à la disposition de certains opérateurs tiers, qui peuvent ainsi proposer leurs propres produits et services à leurs clients. En raison de la forte pénétration du marché, le marché suisse de la communication mobile est saturé et le nombre de raccordements mobiles (cartes SIM) stagne à environ 11 mio. Le taux de pénétration des raccordements mobiles y est toujours d'environ 125%. Comme l'année précédente déjà, le nombre d'abonnements (formules Postpaid) a augmenté, et celui des formules Prepaid a diminué: la part des abonnements Postpaid atteint maintenant environ 81% (environ 77% l'an passé). Au cours du premier semestre 2021, Swisscom a mis hors service la communication mobile obsolète de deuxième génération (2G/GSM). Swisscom utilise les capacités libérées pour les nouvelles générations 4G et 5G. La part de marché Postpaid de Swisscom se situe à 56%. Par rapport à l'année précédente, cela représente une baisse d'un point de pourcentage, qui est due à la pression persistante de la concurrence.

### Marché du réseau fixe

La Suisse est presque entièrement équipée de réseaux haut débit filaires. Les réseaux fixes des opérateurs de télécommunication y côtoient les réseaux de câblo-opérateurs. De plus, au niveau régional, des acteurs du marché, notamment les services industriels de certaines villes et communes, construisent et gèrent eux-mêmes leurs propres réseaux à fibre optique. Ces infrastructures de réseau sont pour la plupart mises à la disposition d'autres acteurs du marché afin qu'ils puissent à leur tour commercialiser leurs propres produits et services.

Swisscom construit des réseaux à fibre optique ultramodernes, notamment en coopération avec d'autres entreprises, selon le principe des réseaux ouverts. En 2021, Swisscom a conclu un partenariat avec son concurrent Salt pour l'extension du réseau en fibre optique. Dans le cadre de cette collaboration, Salt investit dans des droits d'utilisation à long terme des raccordements à fibre optique de Swisscom. Cela permet à Salt de proposer ses propres produits et services désormais à une large échelle et d'augmenter ainsi la diversité de l'offre sur le marché. Le raccordement à haut débit filaire est le socle sur lequel repose une offre de produits variés, proposés par des concurrents suisses ou d'envergure mondiale. Une grande incertitude plane actuellement sur la suite du déploiement du réseau à fibre optique jusqu'aux logements et commerces (FTTH) réalisé dans toute la Suisse par Swisscom. En 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé les mesures préventives prises en décembre 2020 par la Commission de la concurrence, qui remettent partiellement en question l'architecture réseau de Swisscom et peuvent ainsi avoir des répercussions sur le partenariat avec Salt. En attendant une clarification de cette situation, Swisscom construit uniquement des éléments de réseau compatibles avec une architecture réseau P2P (Point-to-Point, p. ex. raccordement dans le logement) ou construits en coopération.

### Marché du haut débit

En Suisse, les infrastructures qui reposent sur les réseaux des opérateurs de télécommunication et sur ceux des câblo-opérateurs sont les technologies d'accès les plus répandues pour les raccordements à haut débit. Le marché du haut débit a augmenté d'environ 2% au cours de l'exercice 2021. Fin 2021, le nombre de raccordements à haut débit du segment Retail en Suisse s'élevait à 4 mio. La part de marché de Swisscom a diminué de un point de pourcentage par rapport à l'année précédente, pour atteindre 50%, en raison de la pression concurrentielle toujours aussi forte.

### Marché de la télévision

La transmission des signaux TV passe en Suisse par le raccordement au réseau câblé, le raccordement à haut débit, la réception par satellite, ainsi que par le raccordement mobile. La grande majorité des raccordements TV est mise à disposition via le réseau câblé ou le réseau haut débit. Le marché suisse de la télévision se caractérise en outre par la variété des offres proposées par les acteurs établis du marché national. Plusieurs sociétés nationales et internationales y sont implantées et commercialisent leurs offres. Elles proposent des services de télévision ou de streaming qui peuvent être utilisés via un raccordement à haut débit existant, indépendamment du fournisseur d'accès. Alimentée par la multitude des différentes offres, la dynamique concurrentielle reste très forte sur le

marché saturé de la télévision. Fin 2020, Swisscom a acquis les droits de retransmission de tous les matchs des grandes ligues suisses de 2021 à 2025. Elle entend ainsi renforcer sa solide position sur le marché de la télévision. Elle a conservé sa part de marché en 2021 face à la concurrence et domine toujours le marché grâce à une part de marché de 37%.

### Marché de la téléphonie fixe

La téléphonie fixe repose essentiellement sur les raccordements au réseau fixe des opérateurs de télécommunication et des câblo-opérateurs. Comme la téléphonie fixe continue d'être remplacée par la téléphonie mobile, son utilisation diminue continuellement. Cette tendance ne s'est pas démentie en 2021, le nombre de raccordements fixes de Swisscom ayant chuté de 7% à 1,4 mio.

### Marché suisse des services informatiques

En 2021, le marché informatique (services informatiques et logiciels) a atteint un chiffre d'affaires d'environ CHF 19 mrd. Après une évolution du marché en légère baisse due à la pandémie de Covid-19 l'année précédente, le marché s'est redressé au cours de l'exercice 2021. Pour les années à venir, Swisscom prévoit une augmentation du marché de 4 à 5% par an en raison de la numérisation croissante. Elle estime que la plus forte croissance viendra des secteurs du cloud, de Workspace & Collaboration, de la Security, de l'Internet des objets (IdO) et des applications pour entreprises. Cette croissance est stimulée par la multiplication des projets TIC lancés à l'initiative des entreprises ainsi que par les besoins croissants en termes de modèles d'affaires numériques et de nouveaux modèles de travail. Swisscom constate chez les entreprises une propension grandissante à recourir à des prestations externes et ainsi faire face à la complexité accrue des processus et à la transition progressive vers un modèle cloud hybride. Les menaces grandissantes dans le domaine de la sécurité informatique ainsi que les solutions système dans le domaine de l'IdO sont d'autres moteurs de la croissance. En règle générale, les clients attendent à cet égard des services spécifiques aux secteurs et aux processus, assortis de conseils adaptés.

Dans un environnement de marché difficile, Swisscom a légèrement augmenté son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent et conservé sa position sur le marché. Ceci est principalement dû à l'évolution positive des secteurs de croissance de la sécurité, du cloud et des applications pour entreprises. Les chiffres d'affaires du marché y ont augmenté, bien que certains chiffres d'affaires aient été perdus en Suisse en se déplaçant vers les grands opérateurs de cloud (hyperscalers) intervenant dans le reste du monde. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a également renforcé sa position sur le marché des services informatiques grâce à l'acquisition des sociétés du groupe MTF (services informatiques pour les PME), de Webtiser AG (SAP e-commerce) et de JLS Digital AG (communication numérique, applications spécifiques aux clients et signature numérique), intervenant en Suisse alémanique et dans la principauté du Liechtenstein.

### Développement du marché italien des services de télécommunication

#### Marché italien du haut débit

Le marché du réseau fixe en Italie, qui génère un chiffre d'affaires stable de EUR 15 mrd, services Wholesale inclus, est le quatrième plus important en Europe. Le volume du marché du haut débit pour les logements et commerces n'a cessé de se développer au cours des dernières années. Le marché du haut débit compte plus de 17 mio. de lignes d'accès réparties entre quatre gros concurrents et plusieurs opérateurs plus petits. Fastweb est l'un des plus grands fournisseurs de services à haut débit fixe, avec une part de marché de 16% dans le secteur des clients privés et de 34,5% dans celui de la clientèle commerciale.

#### Marché italien de la communication mobile

Le marché italien de la communication mobile représente un volume d'environ 78 mio. de cartes SIM actives et un chiffre d'affaires total d'environ EUR 13 mrd. La pression concurrentielle et tarifaire est considérable. En dépit d'un environnement de marché difficile, le nombre de clients de Fastweb dans le domaine de la communication mobile a progressé de 26% par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre environ 2,5 mio. de clients. La part de marché de Fastweb pour les cartes SIM s'élève à 3%.

## Objectifs du groupe Swisscom

Swisscom s'est défini cinq objectifs au niveau du groupe («Swisscom Group Goals 2025») afin de rester performante sur le long terme dans un environnement dyna-

mique. Le dénominateur commun de ces objectifs, qui s'appliquent à toutes les sociétés du groupe, est désormais la finalité «Empowering the Digital Future».

### Swisscom Group Goals 2025



Swisscom s'est fixée pour objectif de consolider sa position de leader du marché en Suisse et d'opérateur clé sur le marché des services informatiques («No. 1 in Switzerland»). Elle constitue l'épine dorsale numérique de la Suisse et se distingue par la meilleure expérience client.

La filiale de Swisscom, Fastweb, est un opérateur alternatif leader qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie («Leading Challenger in Italy»). En réalisant des investissements en continu, Fastweb continue de renforcer son propre réseau convergent à très haut débit. La meilleure expérience client repose sur une qualité de service convaincante et sur des offres qui se distinguent par leur transparence, leur équité et leur simplicité. Fastweb contribue considérablement à la croissance de Swisscom et vise à accroître encore ses parts de marché.

Sur le plan financier, Swisscom se caractérise par une très grande stabilité («Rock-solid Financials»). Garantir la rentabilité et le cash flow est important pour pouvoir continuer à verser un dividende attractif.

Swisscom s'est engagée à assumer sa responsabilité d'entreprise envers la société. Du point de vue des actionnaires, du marché des capitaux ou des clients, cette responsabilité devient de plus en plus importante («Committed to Corporate Responsibility»). En tant qu'entreprise digne de confiance, Swisscom est engagée dans le développement durable, qui se traduit notamment par zéro émissions nettes et un bilan CO<sub>2</sub> positif dans les activités suisses jusqu'en 2025. Swisscom encourage également la diversité et l'inclusion au sein de sa propre entreprise. La diversité est synonyme de mélange équilibré des générations, d'égalité des sexes et de diversité en termes de langue et d'origine. L'inclusion comprend l'intégration ciblée de collaborateurs présentant un handicap physique ou psychique ainsi que l'intégration de réfugiés.

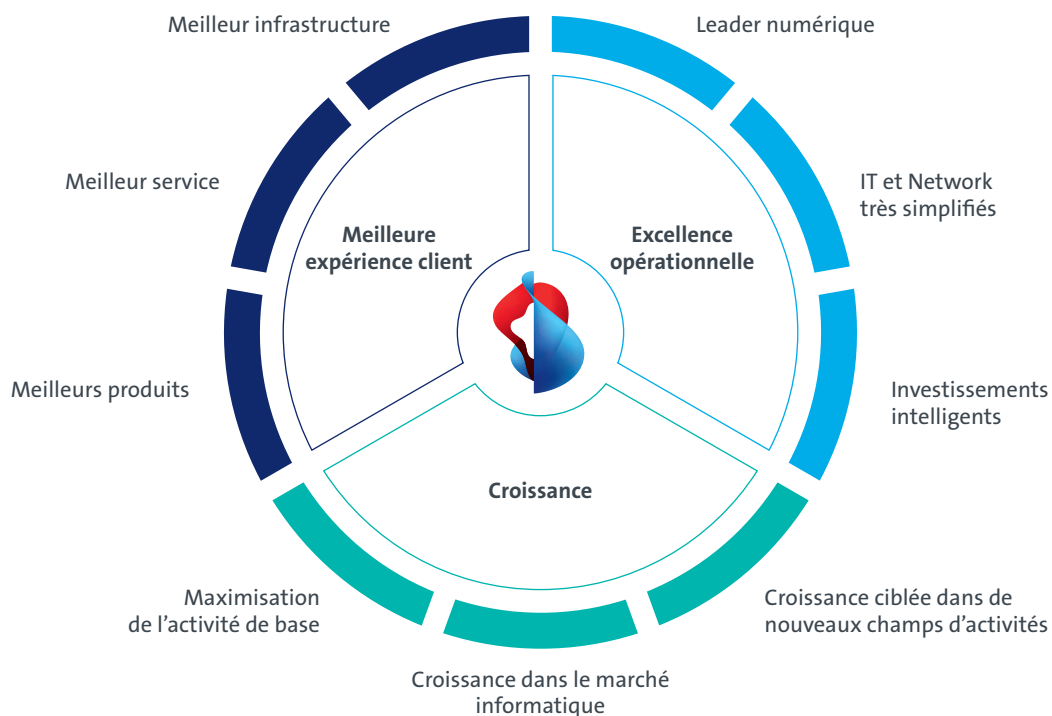
© Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

En tant que leader numérique, Swisscom lance des produits et des services innovants, basés sur des réseaux résilients et sûrs («Outstanding in Innovation & Reliability»). Elle développe de manière ciblée des secteurs de croissance dans le domaine du Digital Business tels que FinTech ou les services de confiance.

## Stratégie pour la Suisse

Leader suisse du marché, de la technologie et de l'innovation visant une qualité élevée, Swisscom relie tant les clients privés que les clients commerciaux. Elle joue un rôle central dans la numérisation et offre à ses clients la possibilité de profiter aisément des opportunités que recèle le monde interconnecté. Swisscom oriente toutes ses activités sur les besoins de la clientèle et ses collaborateurs s'emploient à proposer des expériences qui suscitent l'enthousiasme. Digne de confiance et engagée,

Swisscom se développe continuellement en faisant preuve de curiosité et poursuit ses objectifs de manière conséquente. Pour elle, la confiance que lui témoignent ses clients est déterminante. Celle-ci est consolidée par la fiabilité et la durabilité des activités de Swisscom. En tant que numéro un sur le marché, Swisscom entend forger l'avenir et susciter l'enthousiasme de tous dans un univers interconnecté. Pour réaliser cette vision, elle a défini trois ambitions stratégiques.



Ambitions stratégiques de Swisscom

### Meilleure expérience client

Pour susciter l'enthousiasme de ses clients, Swisscom cherche à leur offrir systématiquement le meilleur, partout et à tout moment. L'expérience client s'appuie sur une infrastructure performante. Swisscom propose ainsi à ses clients une infrastructure informatique et de communication des plus modernes, qu'elle ne cesse de développer. Les attentes de la clientèle concernant la capacité des réseaux ne cessent de croître. C'est la raison pour laquelle Swisscom construit et exploite des réseaux performants qui se distinguent par des normes de sécurité élevées, une faible latence et une couverture optimale. Au cours de l'exercice sous revue, le réseau de Swisscom occupe à nouveau le haut du tableau dans de nombreux tests effectués par les principales revues spécialisées. Swisscom se fixe des objectifs ambitieux pour le déploiement du réseau à fibre optique. D'ici la fin de

l'année 2025, la couverture en fibre optique des logements et commerces (FTTH) devrait ainsi augmenter de 50 à 60%. Après avoir lancé au printemps 2019 le premier réseau 5G en Europe avec des offres commerciales et des terminaux, Swisscom poursuit le déploiement de la 5G. La population continue de manifester des inquiétudes et de s'opposer au développement de la 5G. De plus, les limites légales strictes en Suisse ne permettent pas d'exploiter pleinement la capacité des réseaux, ce qui complique la création de capacités urgemment requises dans le réseau mobile.

Les services cloud produits en Suisse constituent le pilier de l'offre cloud. Ils sont complétés par des solutions globales de cloud public (comme Amazon Web Services ou Microsoft Azure). Swisscom intervient en tant que prestataire de services indépendant, qui aide les clients dans



leur transformation numérique en leur offrant des solutions hybrides et multi-cloud.

Le succès de Swisscom repose sur la relation qu'elle entretient avec ses clients. Proposer le meilleur service et offrir des expériences suscitant l'enthousiasme sont les priorités que s'est fixées l'opérateur. Les clients de Swisscom sont accompagnés avec compétence, bénéficient d'un service flexible et personnalisé sur place et profitent d'une expérience utilisateur simple pour toutes les offres en ligne. Swisscom réduit par ailleurs la complexité de la structure de l'offre et propose des produits adaptés et novateurs. En tête de son offre convergente figure l'abonnement inOne flexible et modulaire, qui est amélioré en continu et toujours très apprécié des clients privés. Outre la marque centrale, Swisscom propose des marques secondaires et des marques tierces pour répondre, par exemple, aux besoins des groupes cibles à très fort potentiel numérique ou plus sensibles aux prix. Dans la famille de produits «Swisscom blue», Swisscom continue de développer les propositions de divertissement blue TV, blue News, blue+ et blue Cinema.

Les petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient notamment d'un soutien compétent, personnalisé et local reposant sur un réseau national de spécialistes PME et de partenaires certifiés. Swisscom propose aux PME des solutions complètes d'outsourcing informatique avec Smart ICT. Dernièrement, elle a complété son offre pour les PME suisses avec notamment de nouvelles solutions de sécurité. En tant que partenaire digne de confiance, Swisscom aide les clients PME à se défendre contre la menace croissante de cyberattaques. Dans le segment de la clientèle commerciale, la demande concerne aussi bien des produits standardisés que des solutions sur mesure. Swisscom offre aux clients commerciaux une expérience client intégrée d'un seul tenant.

### **Excellence opérationnelle**

Conséquence directe de la concurrence d'éviction intense qui sévit, les chiffres d'affaires dans l'activité principale subissent une forte pression. Swisscom entend compenser autant que possible le recul de ces chiffres d'affaires par de la croissance dans de nouveaux secteurs, mais aussi par une gestion rigoureuse des coûts. Elle entend réduire encore sa base de coûts dans son cœur de métier ces prochaines années afin d'assurer une rentabilité durable. Cette démarche devrait lui permettre de dégager des fonds pour le développement de nouvelles opportunités commerciales et de procéder aux investissements nécessaires à sa future prospérité. En sa qualité de leader numérique, Swisscom considère que la transformation numérique conséquente de sa propre entreprise et donc l'augmentation de son propre degré de numérisation sont primordiales. Pour faire

avancer cette transformation, Swisscom élargit notamment l'automatisation des processus, renforce son canal en ligne destiné à la vente et au conseil et s'appuie sur l'intelligence artificielle et les capacités d'analyse. La simplification de ses propres systèmes informatiques et de son réseau est également importante. Dans cet esprit, Swisscom modernise et consolide ses plateformes informatiques, abandonne les anciennes technologies, réduit les interfaces, utilise des méthodes de développement agiles, standardise et corrige sa gamme de produits. De plus, Swisscom conçoit ses activités d'investissement de manière encore plus efficace, par exemple en combinant judicieusement les technologies ou en orientant l'extension du réseau sur la valeur.

### **Nouvelle croissance**

Le marché des télécommunications en Suisse est saturé. Swisscom table toujours sur une légère croissance des volumes tant à nouveau dans le segment Postpaid de la communication mobile, que dans le segment du haut débit, où l'augmentation du nombre de logements et de commerces en Suisse laisse notamment présager une hausse du nombre d'abonnés. La pression sur les prix est élevée sur tous les marchés, si bien que Swisscom s'attend globalement à un léger recul du chiffre d'affaires sur le marché des télécommunications. Après une évolution du marché en légère baisse en 2020 due à la pandémie de Covid-19, le marché des services informatiques s'est redressé au cours de l'exercice. Selon les experts, le marché des services informatiques devrait continuer à croître modérément ces prochaines années, alimenté par une numérisation généralisée et l'utilisation ainsi croissante des TIC dans de nombreux secteurs.

Swisscom vise une croissance principalement dans les trois sous-secteurs suivants: son activité principale, le marché informatique et les nouveaux domaines d'activité. En poursuivant le développement de son activité principale, Swisscom entend exploiter les possibilités de croissance – par exemple, dans l'Internet des objets (tant dans le segment de la clientèle privée que commerciale), avec des services à valeur ajoutée de pointe ou dans les marques secondaires ou tierces. Dans le secteur informatique, l'accent est mis sur les services de sécurité et cloud, sur les offres informatiques verticales (p. ex. dans le Banking) ou sur les applications. Ses activités dans le domaine fintech, les services numériques pour PME de localsearch (Swisscom Directories SA) et les services de confiance permettent à Swisscom de viser une croissance dans de nouveaux domaines d'activité. Swisscom pilote les domaines de croissance sur la base de critères de réussite clairement définis. Pour sélectionner ces secteurs de croissance, l'entreprise tient compte des besoins futurs de la clientèle. Elle s'appuie en outre sur des modèles commerciaux

tournés vers l'avenir et en expansion, et s'emploie à conclure de nouveaux partenariats.

### Transformation «Level up»

Afin d'atteindre les objectifs du groupe («Swisscom Group Goals 2025») dans un environnement en rapide évolution et de contribuer à façonner l'avenir, Swisscom doit explorer de nouvelles voies. Elle met l'accent sur les trois principes de comportement du management et des collaborateurs ci-après: «Performing together», «Thinking digital first» ainsi que «Acting lean-agile». Ces trois principes sont essentiels pour atteindre les objectifs du groupe. Avec des objectifs clairs en matière de «Performing together», «Thinking digital» et «Acting lean-agile», Swisscom entend développer activement la culture d'entreprise et les compétences des collaborateurs pour atteindre le niveau supérieur («Level up»). Ainsi, Swisscom mise, d'une part, sur des objectifs fixés de manière intersectorielle et, d'autre part, sur un développement en continu des collaborateurs et des équipes qui assument des responsabilités et fournissent en conséquence des performances convaincantes. Chez Swisscom, les décisions sont généralement prises sur la base de données. Dans ce contexte, la numérisation joue un rôle central, raison pour laquelle Swisscom numérise systématiquement ses processus commerciaux internes. Tous les collaborateurs doivent aussi posséder des compétences numériques afin de proposer aux clients de Swisscom la meilleure expérience possible et offrir une valeur ajoutée décisive par des solutions légères, développées de manière itérative. Swisscom encourage ainsi le perfectionnement en continu des collaborateurs.

## Stratégie Italie

Fastweb est un opérateur d'infrastructures de télécommunications alternatif qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie. Il possède sa propre infrastructure à très haut débit et propose, outre des services de réseau fixe, des services de communication mobile aux clients privés et aux petites entreprises. Il se positionne ainsi comme un fournisseur de qualité et poursuit la stratégie de devenir un fournisseur d'infrastructures OTT. Sa propre infrastructure de réseau (communication mobile et réseau fixe) offre aux clients une connectivité en gigabit. Simultanément, Fastweb développe de nouveaux services qui, à la manière des fournisseurs OTT classiques, se distinguent par leur simplicité, leur grande capacité à prendre en compte les besoins de la clientèle et leur efficacité. En réalisant des investissements en continu, Fastweb continue de renforcer son propre réseau convergent à très haut débit. Sur le marché du haut débit, la solide position sur le marché de Fastweb est due à sa propre infrastructure basée

sur la fibre optique (FTTH et FTTS). Depuis 2021, Fastweb détient une part de 4,5% dans la société de réseau FiberCop S.p.A, fondée en 2020 et détenue majoritairement (58%) par TIM. Grâce à la participation qu'elle détient dans FiberCop, Fastweb profite de la poursuite de l'extension prévue de FTTH en Italie. Par ailleurs, elle mise sur l'utilisation de la technologie Fixed Wireless (FWA). Le FWA permet d'atteindre des vitesses de navigation similaires à celles de la fibre optique et d'améliorer ainsi l'expérience client tout en réduisant les coûts et le temps nécessaires pour étendre le réseau. L'extension prévue du réseau mobile 5G à l'échelle nationale est rendue possible par l'acquisition de gammes de fréquences et le partenariat avec WindTre.

Dans le secteur des clients privés, Fastweb mise sur une gamme de produits convergents qui est transparente, équitable et simple. En fournissant une qualité de service convaincante, elle entend offrir la meilleure expérience client possible. Dans le segment de la clientèle commerciale, Fastweb étend stratégiquement son portefeuille à des solutions horizontales, principalement dans les domaines du cloud et de la sécurité numérique. Par ailleurs, le développement de ses offres Wholesale – que ce soit dans le domaine du très haut débit ou de la connexion des sites mobiles au réseau de fibre optique – constitue également un axe important des activités de Fastweb.

Afin d'améliorer le positionnement de la marque, Fastweb a également intégré dans ses statuts la finalité «Tu sei futuro». Elle souhaite ainsi étendre son positionnement, jusqu'ici fortement basé sur la vitesse et la performance, à des sujets d'avenir tels que la numérisation et le développement durable. Swisscom s'attend à ce que Fastweb continue de consolider sa position sur le marché et de générer une valeur ajoutée croissante.

## Développement durable

### Stratégie en matière de développement durable

Swisscom assume ses responsabilités envers la société et l'environnement. En tant que leader suisse des TIC, elle veut utiliser les opportunités de la transformation numérique pour la prospérité de la Suisse, nous engager et contribuer à façonner l'avenir. Pour ce faire, Swisscom promeut les compétences numériques des personnes, protège le climat, s'engage pour des chaînes d'approvisionnement équitables et respectueuses de l'environnement, et construit et entretient une infrastructure TIC fiable et performante. Ces mesures font partie intégrante de sa stratégie en matière de développement durable et sont axées sur les 17 objectifs de développe-

ment durable des Nations Unies. Pour agir dans ces trois champs d'action, Swisscom a formulé trois orientations stratégiques avec les objectifs correspondants: «Prêts pour les personnes», «Prêts pour l'environnement» et «Prêts pour la Suisse». Des informations complémentaires figurent dans le rapport sur le développement durable séparé.

© Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

### Prêts pour les personnes

Swisscom entend donner les moyens aux habitants de la Suisse de profiter des opportunités du monde interconnecté. D'ici à 2025 au plus tard, elle aidera 2 mio. de personnes à élargir leurs compétences numériques. De nouvelles offres éducatives pour les écoles, la population, les PME et ses collaborateurs rapprochent Swisscom de cet objectif. Ses équipes dans les centres d'appel et les Shops sont à la disposition des clients pour répondre à leurs questions. Swisscom garantit des conditions de travail sûres et équitables dans la chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, elle s'engage à ce que tous ses services soient accessibles sans barrières.

### Prêts pour l'environnement

En tant que pionnière de la protection du climat, Swisscom contribue à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré. Dans les activités en Suisse, Swisscom sera totalement neutre en carbone sur toute la chaîne de valeur d'ici 2025. Conjointement avec ses clients, elle réduira ses émissions de CO<sub>2</sub> de 1 mio. de tonnes d'ici 2025, soit environ à 2% des émissions de gaz à effet de serre de Suisse. De plus, Swisscom veut réduire sa consommation d'énergie de 20% d'ici 2030 par rapport à aujourd'hui.

### Prêts pour la Suisse

Swisscom fournit un réseau ultra-haut débit fiable à toute la population. Swisscom crée une valeur ajoutée pour ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires, ses fournisseurs et l'ensemble de la Suisse, en déployant les meilleurs réseaux et en commercialisant des solutions d'avant-garde, ce qui renforce ainsi la compétitivité et la qualité de vie dans le pays.

### Protection du climat et efficacité énergétique

Dans un environnement en pleine mutation, Swisscom poursuit sa voie vers plus d'efficacité énergétique et de protection du climat, renforce ses objectifs de développement durable et réduit ses émissions de gaz à effet de serre. La transition vers une entreprise sans émissions a un impact sur l'organisation et les processus de Swisscom. En contrepartie, elle offre de nouvelles sources de revenus par le biais du portefeuille de produits et de services durables de Swisscom.

Le cadre réglementaire est devenu plus exigeant. En Suisse comme en Europe, les exigences tendent à se renforcer. Les initiatives réglementaires ont pour objectif d'accélérer la transition vers une économie sans émissions (zéro émissions nettes) d'ici 2050; autrement dit, la transition vers une économie qui ne produit pas plus d'émissions de CO<sub>2</sub> qu'elle ne peut en compenser. Cet objectif est conforme aux récentes recommandations de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) qui visent à maintenir l'augmentation moyenne de la température en dessous de 1,5 degré. Au cours de l'exercice 2021, Swisscom a revu ses objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et prévoit de remplir l'objectif de zéro émissions nettes d'ici à 2025 dans ses activités suisses.

Pour atteindre les objectifs fixés, Swisscom s'emploie avant tout à augmenter sa propre efficacité énergétique. Une efficacité énergétique aussi élevée que possible est indispensable pour une entreprise énergivore comme Swisscom. À cet égard, Swisscom s'efforce d'accroître l'efficacité de son infrastructure de réseaux, d'immeubles et de mobilité et de ne pas utiliser de sources d'énergie nocives pour l'environnement. Par conséquent, elle agit et investit de manière ciblée. Les activités individuelles et leur impact sont décrits en détail dans le rapport sur le développement durable et le rapport climatique.

L'objectif de zéro émissions nettes n'exige pas seulement une diminution importante des émissions. Il est également important de fixer le CO<sub>2</sub> à long terme dans des puits de carbone et de l'éliminer ainsi de l'atmosphère. Swisscom explore à cet effet différentes possibilités, notamment le reboisement ou le retrait direct du CO<sub>2</sub> de l'air et son stockage dans le sous-sol.

Swisscom propose une série de services permettant aux clients de réduire leur empreinte carbone. Il s'agit notamment de téléservices comme Microsoft Teams ou Zoom, qui réduisent considérablement les déplacements et donc les émissions de gaz à effet de serre. Ces services se sont révélés très utiles pendant la pandémie de Covid-19, puisqu'ils ont permis de sauvegarder et même d'augmenter la productivité et la compétitivité de l'économie. La condition préalable à l'utilisation de tels téléservices est la desserte de l'ensemble du territoire par des raccordements à haut débit. D'ici 2025, Swisscom entend équiper 50 à 60% des logements et commerces suisses avec des vitesses de réseau allant jusqu'à 10 Gbit/s. Une estimation des émissions évitées par les clients de Swisscom en utilisant les services durables est disponible dans le rapport climatique annuel de Swisscom.

© Voir sous [www.swisscom.ch/climatereport2021](http://www.swisscom.ch/climatereport2021)

Une transformation d'une telle ampleur et d'une telle rapidité implique différents risques et opportunités. À l'avenir, les dispositions suisses et européennes auront un impact significatif sur le domaine de la finance durable. Elles exigeront une transparence nettement plus élevée concernant les investissements et leurs effets durables ainsi qu'une analyse plus précise de la matérialité. Une telle analyse doit intégrer une double perspective: l'impact de l'entreprise sur son environnement, d'une part, et l'impact de l'environnement sur l'entreprise d'autre part. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les entreprises ayant des filiales dans l'UE ou dont les titres sont négociés sur les marchés financiers de l'UE devront déclarer leurs activités selon les catégories de la taxonomie européenne afin de faciliter leur comparaison. Swisscom a classé ses activités selon cette classification.

Outre les risques de transition liés aux incertitudes réglementaires et juridiques, Swisscom doit examiner les risques physiques découlant du changement climatique. À cet effet, elle a commencé à mettre en œuvre les recommandations de la Task Force pour les Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

Swisscom a recensé les potentiels de réputation, de financement et de portefeuille découlant du changement climatique et de la transition vers une entreprise à zéro émissions nettes. En 2020, elle a été la première entreprise suisse cotée en Bourse à contracter une obligation verte («Green Bond») en euros, dont les fonds sont utilisés dans le cadre du Green Bond Framework. Il s'en est suivi une obligation verte en CHF et Swisscom dispose en outre depuis 2021 de facilités de crédit dont les frais sont liés aux objectifs Environmental Social Governance (ESG). Le portefeuille de services durables contribue de manière importante au chiffre d'affaires et devrait continuer de croître. Des informations à ce sujet figurent dans le rapport sur le développement durable.

© Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

# Infrastructure

Les réseaux de télécommunication constituent le socle de la Suisse numérique. C'est apparu de façon manifeste pendant la pandémie, où les réseaux ont maintenu la vie économique et sociale sans heurt. Swisscom continue d'investir massivement dans l'infrastructure afin de répondre aux attentes grandissantes en matière de débit, sur les réseaux fixe et mobile. Swisscom veut raccorder jusqu'à 60% des logements et commerces directement à la fibre optique d'ici fin 2025. Fin 2021, Swisscom dessert déjà 99% de la population suisse avec une version 5G de base. Swisscom poursuit ainsi la même stratégie, qui vise à développer et à exploiter les meilleurs réseaux et réunir ainsi les conditions nécessaires à la transition numérique.

## Infrastructure en Suisse

### Infrastructure de réseau

Les réseaux de télécommunication constituent l'ossature de la société de l'information en Suisse. Swisscom est de loin le principal opérateur helvétique, tant sur le réseau fixe que sur le réseau mobile. Elle tient à fournir le meilleur réseau – fixe ou mobile – à ses clients suisses et mise sur une combinaison intelligente de différentes technologies de réseau pour que, dans toute la Suisse, ses clients puissent profiter de toutes les possibilités de l'univers numérique. En juillet 2021, une panne de réseau est survenue, affectant notamment les numéros d'urgence. Il s'est avéré que les mesures prises en 2020 pour permettre un système de routage dynamique des services d'intervention d'urgence fonctionnaient en principe. Swisscom poursuit ses efforts pour réduire les perturbations. Le nombre de clients privés impactés par des interruptions et des minutes de défaillance a diminué au cours des dernières années. La satisfaction de la clientèle évolue donc de façon positive.

### Une nouvelle ère de la communication

Swisscom a remplacé la téléphonie fixe classique par le protocole Internet (IP) et prépare ainsi le réseau pour l'avenir. Toutes les communes de Suisse sont entretemps passées à la téléphonie IP. Les clients privés bénéficient d'une qualité de communication nettement améliorée, d'un affichage automatique du nom de l'appelant et de la possibilité de bloquer les appels publicitaires intempestifs.

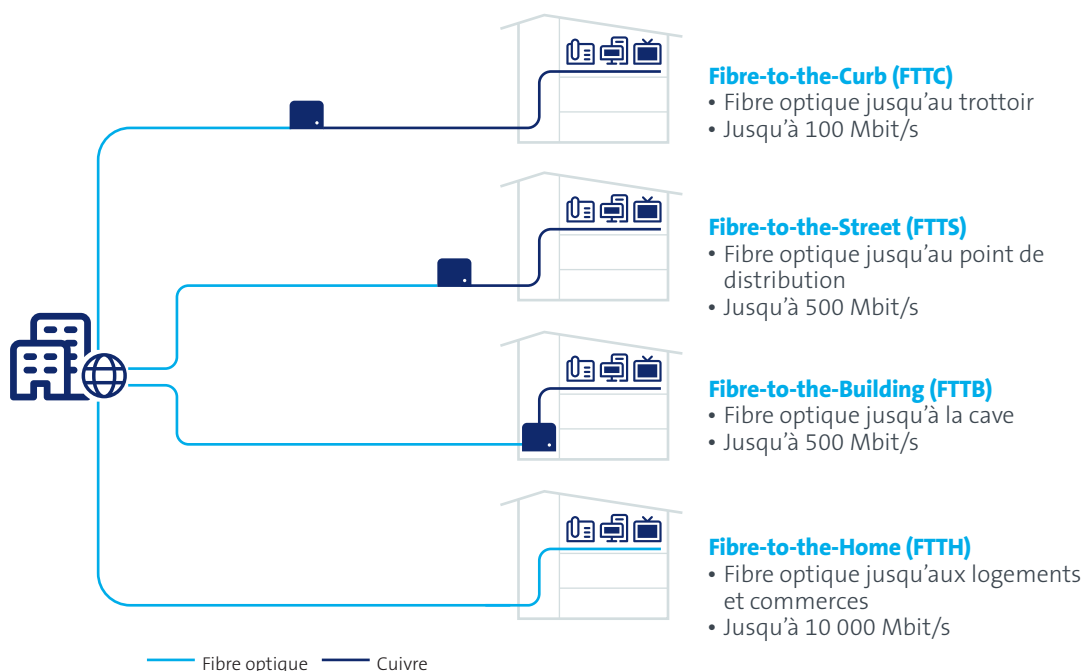
### Position de leader à l'échelon international grâce à un développement permanent

La Suisse possède l'une des meilleures infrastructures d'information et de télécommunication au monde. Des études internationales de l'OCDE ou du prestataire de données et de services informatiques, IHS Markit, le démontrent régulièrement. Les régions rurales profitent tout particulièrement des investissements massifs, pris en charge à près de deux tiers par Swisscom. L'étude *Broadband Coverage in Europe 2020* d'Omdia/IHS-Markit, publiée au cours de l'exercice sous revue sur demande de la Commission européenne et avec le soutien de Fibre optique Suisse, fait apparaître que la disponibilité du haut débit dans les régions rurales suisses y est nettement plus élevée que la moyenne européenne. Fin 2021, environ 4,8 mio. de logements et commerces, soit 90%, utilisaient déjà des bandes passantes de plus de 80 Mbit/s. Swisscom a ainsi permis à des localités même isolées d'accéder au très haut débit. Plus de 3,9 mio., soit 72%, des logements et commerces bénéficient de liaisons à plus de 200 Mbit/s. 33% sont couverts par un débit de 10 Gbit/s. Dans le cadre du test du réseau fixe à haut débit Suisse 2021 réalisé par le magazine spécialisé connect, le réseau fixe de Swisscom décroche la 1<sup>re</sup> place dans la catégorie de débit 10 Gbit/s. Dans le même temps, le réseau fixe de Swisscom obtient la note «très bien». Le réseau mobile de Swisscom compte également parmi les plus performants en comparaison internationale, ainsi qu'en témoignent les tests indépendants de réseaux réalisés notamment par les magazines spécialisés connect ou CHIP ou par l'analyste des réseaux Ookla. Aujourd'hui, Swisscom dessert plus de 99% de la population en 3G et 4G, ainsi que 99% de la population avec une version de base de la 5G et 888 lieux avec la 5G+.

## Développement du réseau

Les besoins en bande passante sur les réseaux fixe et mobile suisses ne cessent de croître. Pour conserver ce niveau élevé, des investissements supplémentaires dans les réseaux sont nécessaires. Swisscom investit donc quelque CHF 1,6 mrd par an dans l'informatique

et les infrastructures en Suisse. D'ici la fin 2025, la couverture de la fibre optique jusqu'aux logements et commerces (FTTH) devrait quasiment doubler par rapport à 2019. Ainsi, entre 50 et 60% des logements et commerces disposeront de débits allant jusqu'à 10 Gbit/s.



Dans le même temps, Swisscom poursuivra dans les années à venir la modernisation de son réseau existant, ce qui permettra à 30 à 40% des logements et commerces de bénéficier d'une bande passante de 300 à 500 Mbit/s. Dans certaines régions, la nouvelle technologie Bonding permet d'améliorer sans cesse la couverture haut débit, en combinant la performance du réseau fixe à celle du réseau mobile et en offrant ainsi une meilleure expérience client.

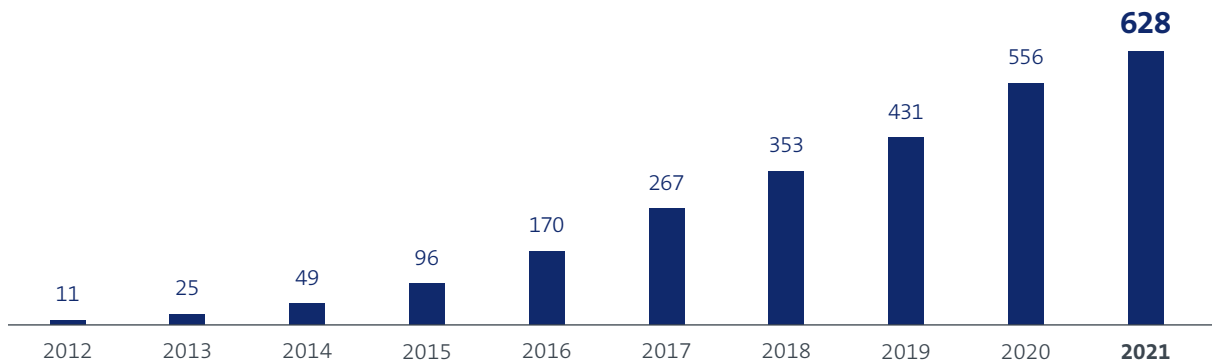
Les besoins des clients en matière de données vont croissant sur le réseau mobile. Comme le démontre une étude indépendante réalisée par l'institut de recherche Sotomo sur la base des données de réseau de Swisscom, le trafic mobile des données a été multiplié par 200 depuis 2010. De plus, il y a aujourd'hui trois fois plus d'appareils connectés

au réseau par rapport à 2010. Dans ce contexte, la norme de communication mobile 5G offre non seulement de nouvelles fonctions pour les applications actuelles, mais elle décharge surtout le réseau, augmente la capacité et préserve la qualité habituelle du réseau 4G. C'est pour cette raison, mais aussi en raison des prescriptions légales strictes, qu'il est nécessaire d'étendre le réseau à de nouveaux sites de communication mobile. L'extension du réseau 4G+, voire 5G+ se poursuit. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a, en quelques semaines, mis hors service la deuxième génération de communication mobile (2G) devenue obsolète après 28 ans. Elle utilise les capacités libérées pour les générations suivantes plus efficaces.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/reseau](http://www.swisscom.ch/reseau)

## Des volumes de données 57 fois plus élevés en neuf ans

en millions de téraoctets



Développement du volume de données sur les réseaux de Swisscom en mio. de téraoctets

Depuis 2015 déjà, Swisscom collabore avec Ericsson en vue du lancement de la 5G en Suisse. En 2019, elle a été le premier opérateur en Europe à mettre en service le réseau 5G et depuis, elle ne cesse de l'étendre. Swisscom dessert actuellement 99% de la population suisse avec une version 5G de base et met d'ores et déjà à disposition dans 888 localités la version 5G+, qui offre tous les avantages de la 5G. Selon l'association professionnelle asut, plus de 1 mio. d'appareils compatibles 5G étaient déjà en service en Suisse mi-2021. L'évolution vers la 5G offre progressivement les capacités supplémentaires nécessaires aux clients privés et commerciaux. Elle se poursuit toutefois lentement, car les préoccupations sanitaires de la population dominant souvent les débats sur l'extension du réseau.

Le 23 février 2021, un important avenant à la Recommandation d'exécution de l'ORNI a été publié, réglementant l'exploitation des nouvelles antennes adaptatives. Le 19 août 2021, l'OFCOM a confirmé que les opérateurs de communication mobile remplissaient toutes les conditions techniques et opérationnelles pour appliquer des facteurs de correction aux antennes adaptatives. Cela permet aux opérateurs d'utiliser les antennes adaptatives au sens de leur conception technique et de profiter ainsi de tous les avantages de la dernière génération d'antennes. Ces avantages résident dans une capacité et une portée accrues, ainsi qu'en une exposition réduite des personnes aux alentours de l'antenne, mais qui n'utilisent pas la communication mobile.

La Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) a toutefois émis des réserves juridiques concernant les recommandations énoncées par la Confédération pour l'exécution. En s'appuyant sur une expertise juridique, elle a exigé de renoncer partielle-

ment à l'application du facteur de correction. Une expertise juridique de la branche a toutefois confirmé la recommandation pour l'exécution de l'OFEV sur tous les points essentiels. Sous la présidence du DETEC, la DTAP, l'OFEV, l'OFCOM et des délégations des services cantonaux chargés du RNI et des opérateurs se sont ensuite réunis pour trouver une solution commune. Ils y sont parvenus avant la fin de l'année, les réponses aux questions soulevées ayant pu être définitivement fixées au niveau d'une ordonnance. La question de savoir comment régler de manière juridiquement ferme les travaux d'adaptation des antennes qui n'ont pas d'effet sur les immissions reste ouverte. D'ici la fin du premier trimestre 2022, le groupe de travail susmentionné entend présenter à cet égard des solutions tenant compte des différents intérêts en jeu. Une réglementation correspondante est importante, car une installation de communication mobile doit subir des ajustements opérationnels tous les 18 mois environ.

Une partie de la population manifeste toujours des inquiétudes et des résistances face à l'extension de l'infrastructure de télécommunication mobile. Les raisons avancées pour s'opposer à l'extension de la 5G sont très diverses et les suppositions et hypothèses qui les sous-tendent manquent souvent de fondement concret. La controverse autour de la communication mobile a déjà considérablement retardée de nombreux projets d'extension du réseau, ce qui affecte aussi le déploiement du réseau 4G.

En outre, la nouvelle technologie 5G n'exploite pas tout son potentiel actuellement en raison de la réglementation stricte. Pour que la Suisse puisse pleinement profiter des possibilités de la 5G, un ajustement des conditions-cadres juridiques en matière d'environnement s'avère donc nécessaire. Afin d'améliorer le niveau d'in-

formation, Swisscom communique sur ses canaux et soutient l'association professionnelle asut lors de ses campagnes d'information, notamment par le biais de la plateforme d'information CHANCE 5G.

© Voir sous [www.chance5g.ch](http://www.chance5g.ch)

L'Internet des objets connecte depuis un certain temps une multitude d'objets et d'appareils entre eux et avec leurs utilisateurs. L'arrivée d'opérateurs internationaux du cloud sur le marché de l'IdO a donné un nouvel élan à la continuité et à l'extension de l'Internet des objets. Swisscom est bien positionnée à cet égard grâce à de solides partenariats avec Amazon et Microsoft. Elle est d'ores et déjà le premier fournisseur pour les solutions IdO requises pour les applications cloud et analytiques, et leur exploitation. «Data as a Service» vient compléter le portefeuille de Swisscom et, grâce au plug and play, permet à de nombreux clients d'accéder encore plus facilement à l'IdO. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a ainsi réalisé au moyen d'un projet mené avec son partenaire commercial Rhomberg Sersa Rail Group des applications transversales alliant 5G, IdO, cloud, Data Driven Business et intelligence artificielle. Le projet commun retentit au niveau mondial: Rhomberg Sersa Rail Group et Swisscom se sont vu décerner conjointement le Microsoft Partner of the Year Award 2021 dans la catégorie Azure/IoT.

Swisscom développe en permanence le nombre d'emplacements d'antenne. Elle coordonne dans la mesure du possible les extensions de sites avec d'autres opérateurs, partageant avec eux près d'un quart de ses quelque 9 400 emplacements d'antennes. Fin 2021, Swisscom disposait de quelque 6 400 installations extérieures et 3 500 antennes de communication mobile dans des bâtiments. Avec quelque 7 000 hotspots en Suisse, elle se positionne en outre comme le leader des exploitants de réseaux publics locaux sans fil (WLAN).

### Fréquences de téléphonie mobile

Pour transmettre des signaux de téléphonie mobile, il est nécessaire de disposer de fréquences appropriées. En Suisse, ces fréquences sont attribuées indépendamment de la technologie: chaque technologie peut donc être transmise sur les fréquences mises à disposition. En 2012, la Commission fédérale de la communication (ComCom) a attribué les fréquences de 800 MHz, 900 MHz, 1 800 MHz, 2 100 MHz et 2 600 MHz. Swisscom les utilise actuellement pour offrir à ses clients des services basés sur les technologies 4G et 3G. En février 2019, de nouvelles fréquences ont été attribuées, essentiellement pour permettre la transmission de signaux au moyen de la 5G. Il s'agit des fréquences de 700 MHz, 1 400 MHz, 2 600 MHz et 3 500 MHz que Swisscom utilise actuellement pour offrir à ses clients des services basés sur les

technologies 5G, 4G et 3G, en se tenant toujours aux valeurs limites définies par la loi pour tous les lieux à utilisation sensible, tels que les habitations, les écoles, les hôpitaux ou les postes de travail permanents. Ces valeurs limites sont dix fois plus strictes en Suisse que ce que recommande l'Organisation mondiale de la santé.

### Infrastructure IT et plateformes

Swisscom exploite six grands centres de données en Suisse. L'infrastructure informatique comprend plus de 75 000 machines virtuelles sur environ 4 300 serveurs. Dans quatre des six centres de données, les fonctions centrales de télécommunications pour l'exploitation des réseaux fixes et mobiles sont convergentes. De même, quatre centres de données (deux centres ont une double fonction) sont également utilisés pour l'exploitation des applications informatiques. Il s'agit de toutes les applications commerciales en lien avec les services de Swisscom. L'infrastructure est conçue pour une exploitation redondante et une haute disponibilité. Swisscom attache la plus haute priorité à la stabilité et à la résilience en les contrôlant et les améliorant en permanence. La culture de la qualité et de la sécurité est un composant central de Swisscom. C'est pour cette raison que Swisscom prend toutes les mesures nécessaires pour limiter en permanence la probabilité de survenance de dérangements importants.

Swisscom s'impose comme un partenaire informatique fiable via une vaste offre de services. Sur la base d'une stratégie cloud élargie, elle développe son offre dans le domaine du cloud avec des services TIC hybrides. Ces services aident les clients de Swisscom à mettre en place des environnements hybrides et multi-cloud et à les exploiter efficacement. Swisscom a mis en place un service client flexible de type «modulaire» pour répondre rapidement et individuellement aux nombreux besoins de ses clients. Dans le cadre de sa stratégie, elle renforce ses partenariats avec les principaux fournisseurs de cloud public (comme Amazon Web Services ou Microsoft Azure). En plus de son importante offre de services de cloud public pour les clients commerciaux, Swisscom utilisera dans les prochaines années les services d'Amazon Web Services pour exploiter certaines applications informatiques internes.

Pour répondre à la numérisation en pleine expansion et aux exigences croissantes en matière de services de connectivité, Swisscom a réparti la virtualisation et la mise en container des fonctions réseau sur quatre sites. Cela permet, d'une part, le transfert d'importants volumes de données avec des temps de réaction courts et, d'autre part, une exploitation aussi résiliente et stable que possible.



Swisscom utilise ses plateformes cloud de manière systématique pour fournir des services de communication internes et externes. Elle les exploite dans ses propres centres de données géographiquement redondants, permettant ainsi une utilisation automatisée et efficace, garante d'une expérience client améliorée. Swisscom élargit son offre Connectivity pour y inclure un Software-Defined Networking (SDN) avancé, Managed Security et Managed LAN, en accordant une attention particulière à la combinaison des services modernes et existants. Pendant la pandémie de Covid-19 et compte tenu de l'évolution des besoins, l'utilisation des services d'accès distant et des services de connectivité cloud a fortement augmenté. L'évolution perpétuelle sur le marché conforte Swisscom dans ses efforts visant à utiliser une technologie ultramoderne, en interne comme en externe, au profit des clients. Plutôt que de développer des infrastructures en régie propre, Swisscom a de plus en plus recours à des systèmes standardisés de partenaires. L'orientation sur le développement de services à valeur ajoutée spécifiques au marché, qui reposent sur de telles infrastructures, s'est révélée fructueuse.

L'industrialisation de l'IT se poursuit et, dans son sillage, le développement d'applications modernes, qui profitent des possibilités offertes par les plateformes tout en contribuant à réduire les coûts et à garantir une sécurité maximale. En même temps, le démontage systématique des technologies obsolètes de réseau fixe comme le TDM (Time Division Multiplex) ou l'infrastructure classique des centres de données réduit la complexité et ouvre la voie à de nouvelles infrastructures. Cependant, les deux univers technologiques – ancien et nouveau – vont devoir cohabiter pendant plusieurs années encore. Swisscom se profile, dans ce contexte, en proposant des services spécifiques facilitant la transformation numérique, tels que le portefeuille «Journey to the Cloud». En réunissant diverses générations de technologies pour ses propres besoins, l'entreprise approfondit en permanence son expérience et son savoir-faire afin d'accompagner ses clients de manière optimale dans l'univers numérique.

## Infrastructure en Italie

### Infrastructure de réseau

Le marché du très haut débit (UWB) en Italie croît de manière continue. Ce développement est accéléré par une utilisation toujours plus vaste des services numériques et les exigences de performance qui y sont associées. Fastweb joue un rôle fondamental dans le développement durable de l'UWB. À cet effet, elle investit dans sa propre infrastructure et dans celle de FiberCop, dans laquelle elle détient une participation de 4,5%. Fastweb a pour objectif d'atteindre une couverture d'UWB des logements et commerces de 90% d'ici 2025. L'extension de son propre réseau fixe d'UWB en utilisant la FTTH/FTTS (Fiber to the Home/Street) et la 5G FWA (Fixed Wireless Access) doit contribuer à la réalisation de cet objectif.

Fin 2021, Fastweb couvre 9 mio. de logements et commerces avec l'UWB, ce qui correspond à environ 30% de la population en Italie. En utilisant la 5G FWA dans le cadre d'un partenariat stratégique avec Linkem, 10,5 mio. de logements et commerces supplémentaires s'y ajouteront d'ici 2025. Pour finir, Fastweb atteint 7 mio. de logements et commerces supplémentaires via FiberCop.

### Infrastructure informatique

À ce jour, Fastweb utilise quatre grands centres de calcul (Data Center): trois dans la région de Milan et un à Rome. L'un des centres de calcul appartient à un partenaire technologique qui le gère, le développe et assume les tâches opérationnelles en lien avec l'infrastructure informatique de Fastweb. Deux autres centres de données sont principalement utilisés pour le secteur des grandes entreprises, ce qui inclut housing, cloud et autres services gérés par TIC. Compte tenu de la croissance du marché cloud des TIC et des opportunités commerciales liées au Cloud Edge, Fastweb prévoit d'élargir les capacités centrales et locales dans le domaine des centres de données. À cet effet, elle entend principalement utiliser des solutions White-space supplémentaires. L'infrastructure Informatique comprend environ 6 000 serveurs virtuels et physiques pour les besoins propres.



«Prêts pour la concurrence  
de demain»

Une compétitivité accrue grâce à nos solutions innovantes dans  
l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, le cloud ou la 5G.



# «Prêts pour le monde du travail numérique»

Une collaboration plus efficace grâce à nos formations en ligne  
pour les collaborateurs de votre entreprise.

# Collaborateurs

Dans un environnement en pleine mutation, Swisscom est attentive aux nouvelles formes de travail. Elle investit de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs, afin de maintenir et d'accroître durablement non seulement leur employabilité mais aussi la compétitivité de l'entreprise. Fin 2021, Swisscom employait 18 905 collaborateurs en équivalent plein temps dont 15 882, soit 84%, en Suisse. Swisscom forme en outre quelque 900 apprenants en Suisse.

## Collaborateurs en Suisse

La numérisation offre aux collaborateurs et à l'entreprise à la fois de nombreuses opportunités et de grands défis. Afin de profiter de ces opportunités et maîtriser les défis, il faut des collaborateurs motivés, capables de jouer de leurs compétences et de leurs expériences pour susciter l'enthousiasme à l'égard de notre univers interconnecté. Swisscom aide ses collaborateurs à développer leurs compétences en leur octroyant à cet effet cinq jours de formation et de perfectionnement par an. Elle veut ainsi s'assurer que ses collaborateurs continueront à l'avenir à disposer des compétences et des ressources nécessaires. Swisscom offre une large palette de possibilités de formations et de perfectionnements par le biais de la One Swisscom Academy. La One Swisscom Academy mise essentiellement sur des méthodes d'apprentissage numériques, grâce auxquelles les collaborateurs peuvent acquérir des connaissances indépendamment du temps et du lieu. Les offres visent à développer les compétences nécessaires actuelles et futures ainsi qu'à renforcer l'employabilité des collaborateurs.

Swisscom se positionne sur le marché des TIC comme un employeur de choix. Elle offre à ses collaborateurs la possibilité d'assumer des responsabilités, d'exploiter leur potentiel et de se perfectionner. Les collaboratrices et collaborateurs de Swisscom sont liés à l'entreprise par un contrat de droit privé fondé sur le Code des obligations. Des conditions générales d'engagement s'appliquent aux cadres de Swisscom, tandis que les autres membres du personnel sont soumis à une convention collective de travail (CCT). Les conditions d'engagement vont au-delà du standard minimal requis par le Code des obligations. Lors de l'année sous revue, 98,6% de l'effectif en Suisse (exercice précédent: 98,1%) étaient liés à l'entreprise par un contrat de travail à durée indéterminée. La part de collaborateurs à temps partiel s'élevait à 21,6% (exercice précédent: 21,4%). Le taux de fluctuation du personnel était de 6,2% en Suisse (exercice pré-

cedent: 7,8%). Des informations complémentaires sur les thèmes relatifs au personnel figurent dans le rapport sur le développement durable.

☎ Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

Au cours de l'exercice sous revue, la pandémie de Covid-19 a de nouveau confronté Swisscom à de nombreux défis. L'expérience acquise en 2020 a toutefois permis de réagir de manière rapide et ciblée. La task force Covid-19 de Swisscom a analysé la situation en continu et a rapidement informé en interne les collaborateurs des décisions prises en toute transparence. À cet égard, Swisscom a adapté en permanence ses mesures aux conditions actuelles et aux règles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ou du Conseil fédéral.

À l'heure du télétravail obligatoire, plus de 80% des collaborateurs, même ceux des centres d'appel, ont travaillé à domicile.

Swisscom joue un rôle de précurseur dans toute la Suisse en ce qui concerne le travail flexible. Avant même la pandémie de Covid-19, le travail à domicile, en déplacement ou sur différents sites était très apprécié par les collaborateurs Swisscom et largement répandu. Les collaborateurs apprécient la flexibilité, l'absence des trajets domicile-travail et le juste équilibre entre travail et vie privée. Swisscom continuera à l'avenir de promouvoir et développer les modèles de travail flexible. Il reste toutefois important pour les collaborateurs Swisscom de se rencontrer régulièrement au bureau et de maintenir ainsi un échange informel.

## Convention collective de travail (CCT)

Swisscom entretient un dialogue constructif tant avec les partenaires sociaux (syndicat syndicom et association du personnel transfair) qu'avec les représentations du personnel (représentants du personnel des différentes divisions). La convention collective de travail (CCT) et le plan social, dont les dispositions équitables et

élaborées en commun s'appliquent à tous les collaborateurs de Swisscom SA, sont négociés par Swisscom SA et les partenaires sociaux. Les filiales du groupe s'associent à la CCT par des conventions d'affiliation et reprennent celle-ci dans sa forme originale ou dans une forme modifiée, adaptée à la branche ou à l'activité. Les filiales cablex SA et Swisscom Directories SA (localsearch) négocient leur propre CCT avec les partenaires sociaux. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), Swisscom a l'obligation de négocier la conclusion d'une convention collective de travail avec les associations du personnel. Pour toutes les questions litigieuses, une commission d'arbitrage qui soumettra des propositions de solutions aux partenaires sociaux doit être saisie. Fin décembre 2021, 80% (exercice précédent: 81%) de l'effectif en Suisse étaient soumis à la CCT Swisscom. La CCT prévoit des conditions de travail et des prestations progressistes telles que, par exemple, cinq jours de formation continue par an, dix jours d'achat de congés, 18 semaines de congé de maternité et trois semaines de congé de paternité. Elle accorde par ailleurs aux partenaires sociaux et aux représentations du personnel un droit de participation échelonné sur différents thèmes.

### Plan social

Le plan social vise à prendre en compte les aspects sociaux lors de mesures de restructuration et à éviter les licenciements. Il règle les prestations accordées aux collaborateurs soumis à la CCT qui sont touchés par des mesures de suppression de postes. Il met par ailleurs en œuvre des instruments afin de renforcer l'employabilité des collaborateurs et prévoit des programmes de reconversion lorsque les restructurations sont planifiées à long terme. La responsabilité de son application a été confiée à la filiale Worklink SA, qui conseille et aide les collaborateurs dans leur recherche d'emploi ou leur propose des affectations en externe ou en interne, pour une durée limitée. Son offre aux collaborateurs comprend en outre des bilans de compétences, des conseils relatifs à la planification de carrière et du coaching. Swisscom soutient également des modèles de travail progressistes tels que la retraite partielle progressive. En 2021, 93% (exercice précédent: 80%) des collaborateurs concernés par les suppressions de postes ont retrouvé un emploi avant la fin des mesures prévues par le plan social. Les cadres bénéficient également d'un règlement qui les soutient dans leur réorientation professionnelle en cas de restructuration.

### Rémunération des collaborateurs

Un système de rémunération compétitif permet d'attirer des spécialistes et des cadres motivés et hautement qualifiés et de s'attacher leurs services à long terme. Le système salarial de Swisscom comprend le salaire de base, une part variable liée au résultat et des primes. Le

salaire de base est calculé selon la fonction, les prestations individuelles et le marché du travail. La part variable liée au résultat dépend du résultat de l'entreprise. Elle est mesurée à l'aune de la réalisation de certains objectifs supérieurs, tels que des indicateurs financiers et des objectifs de Business Transformation relevant des secteurs de la performance opérationnelle, des clients, de la croissance et du développement durable. Des informations détaillées sur la rémunération des membres de la Direction du groupe figurent dans le rapport de rémunération.

En 2021, Swisscom et les partenaires sociaux ont conclu un accord portant sur la revue des salaires au cours de l'exercice. Des augmentations de salaire équivalant à 0,8% de la masse salariale ont été décidées pour les collaborateurs soumis à la CCT et ont pris effet en avril 2021: il s'agit d'une augmentation générale dont le montant varie en fonction de la position dans la fourchette salariale, tandis que les collaborateurs dont le salaire se situait dans la partie supérieure ont bénéficié d'un versement unique. La masse salariale destinée aux cadres s'est accrue au total de 0,6% pour permettre des adaptations de salaire individuelles.

### Égalité des salaires

Swisscom paie des salaires corrects et conformes au marché, et veille à l'égalité des salaires entre hommes et femmes. Le système salarial vise à verser des salaires identiques aux personnes dont les fonctions et les performances sont similaires. Les salaires des collaborateurs sont adaptés dans le cadre de la revue annuelle des salaires. Les collaborateurs qui ont amélioré leurs performances et dont le salaire se situe dans une fourchette salariale basse obtiennent en règle générale une hausse salariale supérieure à la moyenne. Par ailleurs, Swisscom utilise l'outil d'autocontrôle de la Confédération pour l'égalité salariale (Logib) afin de contrôler périodiquement la structure salariale et détecter des différences de salaire entre hommes et femmes. Jusqu'à présent, les enquêtes n'ont révélé que de faibles différences, qui se situent en deçà du seuil de tolérance fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Conformément aux nouvelles exigences découlant de la loi sur l'égalité, Swisscom a effectué des analyses sur l'égalité des salaires au cours de l'exercice pour toutes les sociétés suisses du groupe employant plus de 100 personnes. L'examen formel des analyses sur l'égalité des salaires, prescrit par la loi, a été réalisé par PwC. Selon son rapport, rien n'indique que les analyses ne répondent pas en tous points aux exigences légales.

## Développement du personnel en interne et marché du travail externe

L'environnement de marché dans lequel Swisscom déploie ses activités évolue en permanence. Aussi l'entreprise investit-elle de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs et de ses cadres, afin d'accroître durablement leur employabilité et la compétitivité de l'entreprise. Les collaborateurs ont la possibilité de se former en interne ou en externe. Dans son rôle de pionnière de la numérisation en Suisse, Swisscom s'intéresse de très près aux formes de travail de demain. Elle offre ainsi à ses collaborateurs et à ses cadres un environnement d'apprentissage pour développer de nouvelles compétences et concevoir leur développement professionnel. En 2021, les collaborateurs de Swisscom ont consacré 3,5 jours par personne en moyenne à la formation et au perfectionnement. L'objectif déclaré de Swisscom est également de pourvoir le plus grand nombre possible de postes en interne. Lorsque cela n'est pas possible, on a recours au recrutement externe. Swisscom est en concurrence avec des entreprises nationales et internationales pour attirer les meilleurs talents, en particulier dans les métiers de l'informatique. Actuellement, la pénurie de travailleurs qualifiés sur le marché du travail suisse se manifeste en premier lieu dans le secteur professionnel des ingénieurs DevOps. Ces ingénieurs disposent d'un profil de compétences essentiel pour la compétitivité des entreprises sur le marché des TIC. Leurs compétences permettent à Swisscom de devenir encore plus agile et de réagir rapidement à l'évolution des marchés. Même si le marché du travail suisse est toujours prioritaire, Swisscom exploite des centres DevOps à Rotterdam et à Riga. Par ce biais, elle vise en premier lieu à accéder, si nécessaire, à des talents internationaux par delà le marché du travail suisse.

## Satisfaction des collaborateurs

Les collaborateurs Swisscom sont invités à donner leur avis sur différentes questions relatives à leur situation de travail dans le cadre d'un sondage Pulse. Les résultats et les commentaires qui accompagnent l'évaluation sont mis à la disposition de tous en temps réel. Ils permettent à tous les collaborateurs, à toutes les équipes et à l'ensemble de l'organisation de réagir rapidement aux retours d'information et d'ébaucher des améliorations. Cette forme d'enquête favorise une culture du feedback

et de la transparence, qui constitue la base du développement commun de l'entreprise. En 2021, le taux de participation à Pulse s'élevait à 68% (exercice précédent: 74%). Plus de 90% des collaborateurs ayant participé au sondage ont affirmé qu'ils recommanderaient Swisscom comme employeur.

## Diversity

Swisscom se construit par la diversité, en tant qu'individu, en tant qu'équipe, en tant qu'entreprise. La multiplicité des opinions, des expériences, des idées et des compétences qui sont partagées chaque jour entre les collaborateurs contribue au succès et à la force d'innovation de Swisscom. Afin de promouvoir la diversité, Swisscom accorde une grande attention aux notions telles que le genre, l'inclusion, les générations et les régions linguistiques dans l'exercice de ses activités. En ce qui concerne le genre, Swisscom s'engage notamment en faveur de la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille. Les modèles de travail flexibles et la possibilité de réduire son temps de travail à titre d'essai augmentent le taux d'acceptation du travail à temps partiel. Fin 2021, Swisscom comptait environ 24% de femmes (exercice précédent: 25%), la part des femmes parmi les cadres étant toujours d'environ 14%. Swisscom s'engage en outre à mettre des postes de travail à la disposition de personnes présentant un handicap physique ou psychique (inclusion) afin de les intégrer ou de les réintégrer au marché du travail. Par rapport à l'année précédente, la part des postes de travail dans ce domaine est passée de 1,06% à 1,11%, l'objectif étant de réserver au moins 1% des postes de l'entreprise pour ces mesures d'inclusion. Swisscom adopte aussi une approche inclusive lorsqu'il s'agit de la gestion générationnelle: les modèles de travail flexibles et la diversité des offres de développement aident les collaborateurs plus âgés à rester le plus longtemps possible actifs dans les processus de travail. Swisscom forme près de 900 apprentis en Suisse. Les diplômés des hautes écoles spécialisées et des universités acquièrent leur première expérience pratique en tant que stagiaires Step In ou Trainee chez Swisscom. Swisscom est représentée dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Elle veille à ce que les différentes langues puissent être représentées de manière adéquate dans tous les domaines et propose par conséquent des programmes d'apprentissage, de stages et de talents pour toutes les régions linguistiques.

## Collaborateurs en Italie

En Italie, les conditions de travail prévues par la loi reposent sur le Contratto Collettivo Nazionale di Lavoro (CCNL), une convention collective étatique. Le CCNL définit les conditions de travail entre Fastweb et ses collaborateurs. Il contient également des clauses régissant les relations entre Fastweb et les syndicats. Fastweb entretient le dialogue avec les syndicats et les représentants du personnel et les associe suffisamment tôt au processus lors de réorganisations importantes dans la société.

Le temps de travail des collaborateurs soumis au CCNL s'élève à 40 heures par semaine. Ce document fixe en outre cinq semaines de vacances, un congé de maternité de 20 semaines et un jour de congé de paternité. En cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, Fastweb garantit le versement intégral du salaire pendant 180 jours, puis la moitié du salaire pendant 185 jours. Les conditions de travail qu'applique Fastweb permettent à ses collaborateurs de trouver un bon équilibre entre exigences professionnelles et besoins privés. Y contribuent en particulier les mesures suivantes, convenues avec les syndicats dans le cadre d'une convention souscrite: horaires de bureau souples, Smart Working et télétravail, possibilité pour les mères de choisir leurs tours de service ou de travailler provisoirement à temps partiel.

L'octroi de salaires compétitifs fidélise les cadres et les spécialistes hautement qualifiés. Le système de rémunération englobe un salaire de base, une part variable collective liée au résultat pour les collaborateurs et, pour

les cadres, une composante variable liée à la prestation, qui dépend de la réalisation d'objectifs individuels et des objectifs de l'entreprise. Le salaire de base est fixé d'après la fonction, la prestation individuelle et la situation sur le marché de l'emploi. La part variable liée au résultat est déterminée sur la base du modèle convenu séparément avec les syndicats. Fastweb respecte le salaire minimal légal défini par le CCNL.

La pandémie Covid-19 a également affecté Fastweb: Fastweb et les syndicats nationaux du secteur des télécommunications ont ainsi renouvelé, avec les représentations locales et la Rappresentanza Sindacale Unitaria (RSU), le protocole d'accord conclu provisoirement le 29 septembre 2020 sur le Smart Working jusqu'au 30 juin 2022. L'objectif est de transformer le modèle d'organisation et de travail de manière flexible et durable pour garantir un niveau de qualité élevé, réaliser les objectifs de l'entreprise et concilier plus facilement travail et famille.

Le 16 octobre 2020, le protocole d'accord sur le Smart Working a été introduit à titre expérimental. Il prévoit pour tous les collaborateurs de l'entreprise, y compris les conseillers clientèle, une flexibilité et une autonomie totales dans le choix de la forme de travail. Les collaborateurs de Fastweb ont ainsi la possibilité d'utiliser le Smart Working tous les jours ouvrés ou de décider chaque jour, en accord avec leur supérieur hiérarchique, s'ils travaillent au bureau ou à distance. Cette possibilité garantit une gestion performante qui ne fait pas dépendre le succès du travail de la présence des collaborateurs sur place.

# Marques, produits et services

La marque Swisscom crée un lien entre le connu et l'inédit. Elle réunit sous un même nom tous les produits et services relevant de l'activité principale. Swisscom adapte en permanence son portefeuille d'offres aux attentes de la clientèle. La famille de produits «Swisscom blue» qui regroupe toutes les offres de divertissement de Swisscom dans un même univers s'est parfaitement établie sur le marché au cours de l'exercice sous revue.

## Marques de Swisscom

Actif incorporel et élément capital de la gestion du risque de réputation, la marque Swisscom fait l'objet d'une gestion stratégique. Elle soutient les activités commerciales de Swisscom et donne une orientation à ses clients comme à ses partenaires. Elle est en outre un pôle d'attraction et une motivation pour ses collaborateurs actuels et futurs.

La marque Swisscom est mise en valeur de manière cohérente dans tous les domaines. Elle doit parallèlement aussi disposer d'une grande flexibilité. Établissant un lien entre le connu et l'inédit, la marque symbolise aussi bien l'infrastructure réseau que les meilleures expériences et le divertissement ou encore les TIC et la numérisation.

En Suisse, les produits et services relevant de l'activité principale de Swisscom sont proposés sous la marque centrale Swisscom. Mais elle exploite aussi la marque secondaire Wingo et les marques tierces Coop Mobile et M-Budget. Dans son portefeuille, elle possède encore d'autres marques qui illustrent d'autres thèmes et secteurs d'activité. À l'étranger, le groupe est essentiellement représenté en Italie par la marque Fastweb. Le développement stratégique et la gestion de l'ensemble du portefeuille de marques font partie intégrante de la communication d'entreprise.

Marque centrale



Famille de produits



Marque secondaire



Marques tierces



Autres marques  
(extrait)



Portefeuille de marques de Swisscom

Société, technologie et environnement économique changent à un rythme toujours plus rapide. Une marque doit être capable de refléter ces changements tout en maintenant le cap sur son orientation en toute stabilité. À cette fin, Swisscom a soumis l'univers visuel et certains éléments de design de sa marque à une légère révision. La vision, les valeurs et la promesse de Swisscom déterminent le positionnement de la marque Swisscom. Pour concrétiser sa marque en interne comme en externe, Swisscom travaille avec la plateforme thématique «Prêts», créée en 2020. Elle attend de ses collaborateurs qu'ils



soient dignes de confiance, engagés et curieux dans toutes leurs activités. Sur cette base, elle se présente sur le marché comme un fournisseur fiable, assied sa position de leader et prospecte de nouveaux champs d'activité. Swisscom offre à ses clients l'opportunité de profiter encore plus simplement de l'avenir interconnecté et les aide à s'y préparer. La plateforme thématique «Prêts» affiche ce positionnement ouvertement, ce qui a un effet positif sur la perception mesurée de la marque.

La famille de produits Swisscom blue, qui regroupe toutes les offres de divertissement de Swisscom, s'est bien établie sur le marché. Elle réussit surtout à être très visible et identifiable, notamment via Swisscom blue TV et blue News. Swisscom blue vise à clarifier davantage le lien entre les différentes offres, permet de proposer de nouvelles offres et renforce l'attrait et le dynamisme de la marque Swisscom. Tout cela s'inscrit dans la stratégie One-Brand de Swisscom. Swisscom se distingue également par l'Employer Branding. L'application «My Internet App – MIA» transfère des thèmes de l'Intranet sur les téléphones mobiles de tous les collaborateurs, renforce ainsi l'identification avec l'entreprise et aide les collaborateurs à se présenter comme ambassadeurs de la marque.

La confiance et le service demeurent des éléments essentiels pour conforter les clients existants dans leur décision de rester fidèles à Swisscom, mais aussi pour en gagner de nouveaux et pour souligner l'importance de Swisscom pour la Suisse: partie prenante d'une Suisse moderne, le groupe est immédiatement identifiable comme une entreprise suisse et se positionne de manière crédible au travers de la thématique de la responsabilité. Tous ces éléments confèrent une image positive à la marque Swisscom et enrichissent ses nombreuses relations avec les clients. C'est notamment pour cette raison que la marque atteint, en matière de réputation, des valeurs exceptionnellement élevées au niveau mondial pour une entreprise du secteur des télécommunications.

Des évaluations externes confirment cette image. Dans l'étude «Schweiz 50» réalisée par la société de conseil Brand Finance, Swisscom a gagné une place dans la liste des marques suisses les plus cotées et occupe désormais la huitième position. Sa valeur de marque est d'environ CHF 5 mrd selon Brand Finance.

## Produits et services en Suisse

### Clientèle privée

Pour pouvoir offrir une expérience optimale, Swisscom adapte en permanence son portefeuille d'offres aux besoins de la clientèle. Elle a poursuivi le développement de ses abonnements inOne pour les rendre encore plus attrayants: inOne inclut au choix la télévision et/ou la téléphonie fixe en plus du raccordement à haut débit. Pour chaque composante de l'offre, le client a le choix entre des profils à prix échelonnés avec différents niveaux de performance. Les profils se distinguent essentiellement par le débit Internet, le nombre de chaînes TV et la fonction d'enregistrement et de replay. Il est donc possible d'adapter facilement inOne aux besoins personnels et d'y intégrer d'autres terminaux mobiles, tels que montres connectées, traceurs GPS et tablettes.

Parallèlement, Swisscom développe en continu son abonnement inOne mobile. Avec inOne mobile go, les clients bénéficient d'une utilisation illimitée du smartphone en Suisse. De plus, Swisscom a été le premier opérateur à inclure l'utilisation au sein de l'UE/Europe de l'Ouest dans l'abonnement. Désormais, les clients de Swisscom peuvent en toute liberté téléphoner, envoyer des SMS et surfer sur Internet, qu'ils soient en Suisse ou à l'étranger. Il est en outre possible d'intégrer aisément et à moindre coût d'autres terminaux tels que tablettes, laptops, montres connectées, traceurs GPS ou un deuxième smartphone au contrat existant. Ces terminaux connectés rencontrent un succès toujours plus vif auprès des clients. Début 2021, Swisscom a révisé son offre pour ses clients les plus jeunes: depuis le lancement de inOne mobile go young, les clients de Swisscom surfent et téléphonent jusqu'à leur 30<sup>e</sup> anniversaire non seulement de manière illimitée dans toute l'Europe, mais aussi à une vitesse allant jusqu'à 2 Gbit/s.

Le réseau domestique (Smart Home) permettant de commander la lumière, la musique ou des dispositifs d'alarme a fortement progressé en 2021. Fin 2021, près de 400 000 appareils (+17%) étaient connectés via Swisscom Home App. Le nombre de foyers ayant activé un ou plusieurs appareils dans l'application a augmenté de 80%. Dans le domaine du divertissement, Swisscom blue propose une expérience de divertissement complète avec télévision, streaming et cinéma, ainsi que la liberté d'accéder partout aux contenus. blue TV est le socle de cette nouvelle offre. Elle est disponible, d'une part, en combinaison avec la Swisscom Box et, d'autre part, via une application pour smartphones et tablettes, un lecteur Web pour ordinateur portable sur blue.ch et via une application Smart TV pour les appareils de marque Samsung et LG. L'application est également disponible avec l'offre complète de blue+ sur les box TV

d'UPC TV, Quickline, Wingo, Net+ et Apple TV, de sorte que blue TV est accessible non seulement aux clients de Swisscom, mais aussi aux clients d'autres opérateurs.

L'offre la plus large de blue TV n'est disponible pour l'instant qu'en combinaison avec la Swisscom Box. En effet, seule la Swisscom Box intègre, outre la télévision classique et les contenus de blue+ (sport en direct, films et séries), les offres de streaming de Netflix, Prime Video, Sky, OCS, DAZN, YouTube ou Play Suisse. En outre, la Swisscom Box offre un accès aux chaînes MySports, qui diffusent notamment les matchs des plus grandes ligues suisses de hockey sur glace.

À travers les marques Wingo, Coop Mobile et M-Budget, Swisscom s'adresse aux clients qui ne demandent pas la qualité de service et l'offre complète des produits Swisscom. Avec M-Budget et Wingo, ces utilisateurs profitent néanmoins d'offres mobiles, fixes et Internet simples et attrayantes. Coop Mobile est un simple abonnement de communication mobile.

Swisscom élargit en permanence son offre de services afin de répondre aux besoins en constante évolution de la clientèle. Outre les canaux classiques tels que la hotline, le chat et le formulaire de contact, les clients peuvent entrer en contact avec Swisscom via WhatsApp, Facebook, Twitter et Google Business Messenger. Au cours de l'été 2021, Swisscom a également introduit la reconnaissance vocale automatique dans sa hotline. Il n'est plus nécessaire d'appuyer sur une touche (après des annonces telles que «Appuyez sur la touche 1»). Ainsi, les clients sont mis en relation encore plus rapidement avec les collaborateurs en charge de leur demande. Les clients peuvent faire réparer leurs téléphones portables endommagés dans onze Repair Centers des 115 Swisscom Shops. En règle générale, la réparation est effectuée dans un délai de 24 heures, en express même en trois heures seulement. myCloud offre aux clients de Swisscom une solution suisse pour gérer et partager en toute sécurité leurs données personnelles comme les photos, vidéos et documents. Grâce à l'Appli My Swisscom, les clients gardent toujours une vue d'ensemble de leurs données et services et peuvent consulter à tout moment leur facture, notifier un déménagement, prendre contact avec Swisscom ou procéder à d'autres réglages.

### Clientèle commerciale

La transition numérique continue d'être une priorité des entreprises; elle modifie leurs processus commerciaux, modèles commerciaux, expériences client et mondes du travail. Elle nécessite de solides réseaux de communication. Forte d'une expérience de longue date en tant qu'entreprise TIC intégrée, Swisscom accompagne ses clients dans leur processus de numérisation. Avec leur

concours, elle développe des solutions d'avenir basées sur l'un des portefeuilles TIC les plus complets de Suisse. Ce dernier inclut les solutions cloud, outsourcing et work-place, des solutions IdO, mais aussi des solutions mobiles pour le travail et la communication mobiles, des solutions réseau, la mise en réseau de sites, l'optimisation des processus opérationnels, des solutions SAP, des solutions de sécurité et d'authentification ainsi qu'une gamme complète de services spécialement conçus pour les banques. Swisscom accompagne les hôpitaux dans la numérisation des processus et les aide ainsi à gagner en efficacité. Par ailleurs, elle prend en charge la gestion des systèmes informatiques pour les assureurs-maladie. Swisscom accélère la numérisation du secteur de la santé, grâce à des solutions de mise en réseau pour les prestataires de santé, ainsi que la mise en œuvre du dossier électronique du patient.

inOne PME offre aux clients PME un paquet combiné standardisé mais personnalisable comprenant la téléphonie et Internet. Les PME qui ont des besoins plus complexes obtiennent avec Smart Business Connect une solution de communication modulaire comprenant des fonctions de collaboration et des solutions réseau. Les deux offres combinées comportent des services intégrés, comme par exemple le basculement automatique pour l'Internet, et peuvent être complétées par blue TV, blue TV Public ou par blue TV Host pour les hôtels et les foyers. blue TV Host comprend une chaîne d'information et une chaîne Inhouse pour une offre parfaite d'infodivertissement. L'infrastructure informatique joue un rôle de plus en plus crucial dans la réalité d'une entreprise. Il est impératif pour les PME que leurs systèmes informatiques fonctionnent correctement en toutes circonstances en s'adaptant à tout moment facilement et en souplesse aux évolutions du marché et de l'entreprise. À cet égard, Swisscom propose la solution complète et modulaire d'outsourcing informatique Smart ICT. Avec le concours de partenaires informatiques dans les régions, Swisscom se charge ainsi chez le client de l'exploitation de l'infrastructure TIC et sauvegarde les données de manière professionnelle. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a par ailleurs lancé Security Assessment et introduit la solution de caisse numérique Swisscom Business POS. Des abonnements de communication mobile adaptés aux besoins des clients commerciaux, des solutions IdO ou des logiciels basés sur le cloud pour le travail mobile et les services web complètent le portefeuille PME de Swisscom.

Swisscom propose localsearch, des services d'information et d'annuaires permettant aux PME une publication rapide des adresses, des numéros de téléphones et des informations détaillées sur les entreprises: sur Internet, sur l'application mobile et sur la version papier de l'an-

nuaire téléphonique (Local Guide). En outre, localsearch gère les répertoires local.ch et search.ch. La filiale Swisscom Broadcast SA propose des réseaux de radiodiffusion, de sécurité et de radiocommunication à usage professionnel et fournit quelque 450 sites d'émetteurs à des fins de co-utilisation. Son offre comprend également de nombreuses prestations dans le domaine de la vidéo, depuis la mise à disposition de plateformes IPTV et Web-TV jusqu'à des solutions de surveillance vidéo sophistiquées. Son offre est complétée par des services temporaires en matière de TIC, de médias et de divertissement. Par ailleurs, Swisscom propose en Suisse, par l'intermédiaire de cablex SA, des solutions d'infrastructure et des services pour les télécommunications/TIC, les transports, l'énergie et les entreprises ou les autorités.

## Wholesale

Pour répondre aux besoins de ses clients, Swisscom met à leur disposition un large éventail de types de raccordements en cuivre et par fibre optique. Avec ses services Carrier Ethernet Service, Carrier Line Service et Lignes louées LTC de Swisscom Wholesale commercialise auprès d'autres opérateurs de télécommunication, selon leurs besoins, des liaisons transparentes et de haute qualité offrant une grande diversité de bandes passantes et d'interfaces ainsi qu'un service Ethernet souple permettant des bandes passantes et des qualités de service sur mesure. Swisscom propose également des offres de base wholesale pour la connexion d'installations et de services de télécommunication (interconnexion) et met à la disposition de ses clients des infrastructures permettant l'utilisation conjointe des canalisations de câbles ou du réseau de communication mobile. Enfin, Swisscom prospecte des champs d'activités d'avant-garde dans le domaine OTT.

## Produits et services en Italie

Dans le secteur clients privés, Fastweb a mis l'accent sur la transparence et la simplicité, tant sur le marché de la communication fixe que mobile. Elle a commercialisé des services supplémentaires en 2021 afin de renforcer encore ses activités convergentes fixe-mobile ainsi que son approche «Go-to-Market». Dans le secteur du réseau fixe, Fastweb a mis en œuvre la 5G FWA (Fixed Wireless Access) pour proposer à ses clients des largeurs de bande comparables à celles des câbles à fibre optique sur les sites où la couverture FTTH n'est pas encore disponible. Fastweb a également lancé la box Internet «NeXXt». Il s'agit du premier routeur WiFi 6 équipé de l'assistant vocal Alexa intégré. La box Internet innovante transforme le WiFi en «cœur numérique» du domicile. Dans le secteur de la communication mobile, Fastweb a d'abord commercialisé les services 5G à Milan, Bologne, Rome et Naples. Par la suite,

elle a étendu la couverture de la 5G aux principaux centres urbains d'Italie afin de proposer à ses clients mobiles le meilleur débit possible. Fastweb s'est trouvé ainsi en tête du classement de la satisfaction de la clientèle dans le domaine de la communication mobile, tout en conservant sa première place en matière de satisfaction des clients du réseau fixe.

Dans le segment de la clientèle commerciale, et principalement dans le segment des grandes entreprises où Fastweb détient dans le haut débit une part de marché de 34,5%, elle a conservé sa position de leader. Dans le secteur public, la part de marché de Fastweb a augmenté à 46%, ce qui est dû notamment à la finalisation de contrats-cadres publics nationaux pour les services de réseau fixe et TIC. Afin d'élargir son offre de prestations sur le marché des TIC et de la sécurité, Fastweb a repris en 2020 une participation de 100% dans Cutaway et de 70% dans 7Layers. Ces deux acquisitions ont permis à Fastweb de gagner en autonomie. Elle peut désormais non seulement proposer des solutions cloud de bout en bout, mais elle élargit également ses compétences concernant le secteur de la cybersécurité.

Pour concrétiser les opportunités commerciales dans le cloud public, où les entreprises de télécommunications n'ont qu'une portée limitée, un partenariat avec un hyperscaler est incontournable. C'est pourquoi Fastweb a conclu en 2021 un partenariat avec le leader mondial Amazon Web Services (AWS) pour faire bénéficier ses clients d'une offre multi-cloud via le programme Restack d'AWS. Ainsi, Fastweb poursuit le développement de sa clientèle et de son portefeuille.

Fastweb a également lancé son propre service de communication mobile 5G pour les clients commerciaux, franchisant ainsi une nouvelle étape vers une offre numérique entièrement convergente.

Sur le marché Wholesale, Fastweb propose avec succès des services à haut débit aux clients privés et commerciaux de Sky, WindTre, BT, Linkem, Tiscali et diverses autres entreprises.

## Satisfaction de la clientèle

Swisscom Suisse réalise des enquêtes et des études sectorielles pour mesurer la satisfaction de la clientèle. Elle se livre à cet exercice deux fois par an, aux deuxième et quatrième trimestres. Le secteur Wholesale quant à lui évalue la satisfaction de la clientèle une fois par an. L'indicateur le plus important, tous secteurs confondus, est la propension des clients à recommander Swisscom, c'est-à-dire le taux de recommandation ou Net Promoter Score (NPS). Le NPS reflète l'attachement émotionnel des clients et éclaire sur l'attitude de ces derniers à l'égard de Swisscom. Il résulte de la différence entre les promoteurs (clients qui recommanderaient fortement Swisscom) et les critiques (clients qui ne recommanderaient Swisscom que sous réserve ou pas du tout). De plus, l'entreprise mène les enquêtes sectorielles suivantes:

- Le **secteur Residential Customers** procède à des enquêtes représentatives pour mesurer la satisfaction et la propension des clients à recommander Swisscom. Les personnes qui appellent la hotline de Swisscom et les visiteurs des Swisscom Shops sont régulièrement invités à donner leur avis sur les temps

d'attente et la serviabilité de leurs interlocuteurs. Lors d'études de produits, acheteurs et utilisateurs font en outre continuellement l'objet de sondages portant sur la satisfaction, le service et la qualité des produits.

- Le **secteur Business Customers** réalise une enquête de satisfaction portant sur la chaîne des expériences clients. Des instruments de feedback sont mis en place aux points de contact importants afin d'évaluer la satisfaction de la clientèle. Ainsi, les utilisateurs informatiques peuvent formuler un retour après chaque interaction avec le Service Desk ou à la suite d'une commande. Enfin, une fois un projet terminé, les donneurs d'ordre évaluent la qualité et le succès du projet.
- Le **secteur Wholesale** mesure la satisfaction des clients tout au long de la chaîne des expériences clients.

Sur la base des résultats de ces études et de ces enquêtes, Swisscom prend les mesures appropriées pour améliorer encore ses produits et services. Les résultats ont une influence sur la part variable liée au résultat versée aux collaborateurs et au management.

# Innovation et développement

La concurrence mondiale, les nouvelles technologies et l'évolution des besoins des clients entraînent des changements toujours plus rapides. Swisscom investit en permanence dans le développement de nouveaux produits et services pour ses clients, et optimise également leurs processus pour assurer sa position sur le marché à long terme.

## L'innovation, un moteur essentiel de la réussite de l'entreprise

L'innovation est essentielle pour la réussite de l'entreprise tout comme pour les ambitions stratégiques de Swisscom. Le perfectionnement des produits et l'amélioration des Customer Journey permettent à Swisscom d'offrir à ses clients la meilleure expérience client possible. Les processus deviennent encore plus efficaces grâce aux outils d'analyse, à l'intelligence artificielle et à l'automatisation, et le développement de nouveaux produits et domaines d'activité lui permet de générer une nouvelle croissance. L'innovation permet aussi de différencier la marque Swisscom, d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents et de remédier aux éventuelles disruptions du marché. Pour cela, Swisscom travaille en partenariat étroit avec des hautes écoles, des start-up et des entreprises technologiques établies.

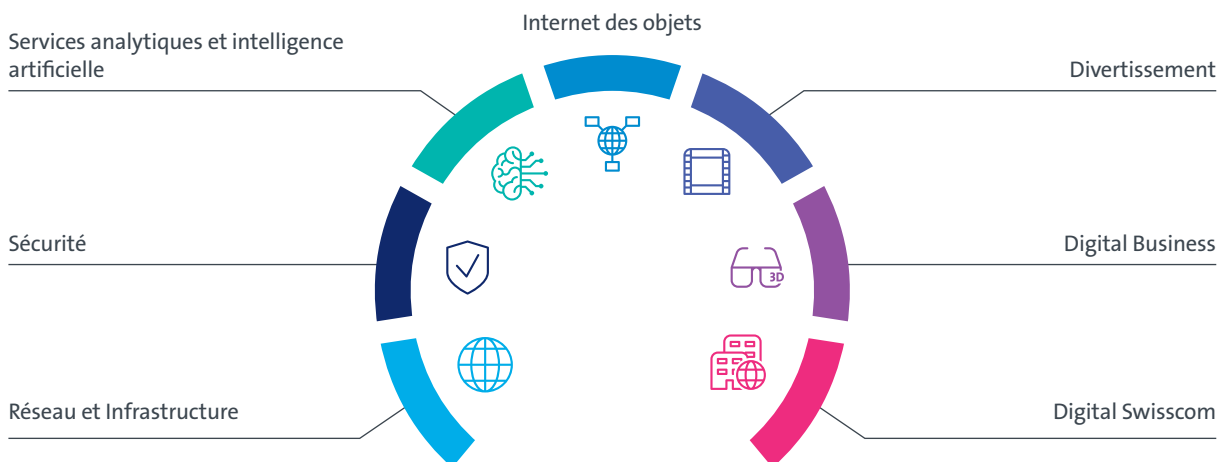
Dans son antenne de la Silicon Valley, Swisscom pratique depuis plus de 20 ans le repérage et le transfert de technologie. La division Swisscom Ventures met en relation les Business Units de Swisscom avec des start-up afin de stimuler l'innovation. Depuis 2007, Swisscom a investi dans plus de 70 jeunes entreprises, ce qui représente tous les ans six à dix nouvelles start-up pour un volume d'investissement de CHF 10 à 12 mio. par an. Swisscom conseille également des fonds qui investissent CHF 30 à 40 mio. supplémentaires. Au cours de l'exercice sous

revue, Swisscom a réalisé des investissements dans neuf nouvelles entreprises et douze investissements de suivi dans des participations existantes. En 2021, SOPHiA GENETICS, une nouvelle start-up financée par Swisscom, a été introduite en bourse. Il s'agit de la quatrième introduction en Bourse d'une start-up de Swisscom Venture. Par le biais de la plateforme Swisscom StartUp, Swisscom soutient les start-up et les entrepreneurs en Suisse par le biais de conseils, de remises sur les services informatiques et de cloud, de savoir-faire d'experts, de programmes de coaching, de financements et d'événements de communauté. Le thème de la cybersécurité a été au centre du Swisscom StartUp Challenge 2021. Plus de 80 start-up et équipes de recherche du monde entier ont postulé à ce programme d'aide auquel les gagnants du StartUp Challenge étaient éligibles. Ainsi, les cinq gagnants ont pu participer à un programme d'exploration d'une semaine. Ce programme comprenait un échange d'expériences avec la Cyber Security Community de Swisscom ainsi que des contacts précieux avec des mentors, des partenaires potentiels et des clients. Swisscom soutient le processus d'innovation interne à l'entreprise par le biais du programme d'intrapreneurship Kickbox, qui met à la disposition des collaborateurs des instruments, un processus clair et des ressources pour les projets d'innovation. Le programme est mis à la disposition d'autres entreprises par l'intermédiaire de la spin-off rready AG.

© Voir sous [www.swisscom.ch/innovation](http://www.swisscom.ch/innovation)

## Orientation thématique de l'innovation

Dans l'innovation, Swisscom se concentre sur sept domaines qui soutiennent la réalisation immédiate des objectifs du groupe:



### Réseau et Infrastructure

Swisscom mise sur une combinaison de technologies pour que toute la Suisse puisse profiter de la meilleure infrastructure. Grâce à une architecture innovante, elle renouvelle en outre tous les composants réseau, du noyau au raccordement. Ce faisant, elle réunit les conditions qui permettront à l'avenir de lancer rapidement de nouveaux services et de toujours être le premier opérateur à fournir des services inédits à ses clients.

### Communication mobile

Les nouveaux algorithmes Self-Organizing Network (SON) automatisent et améliorent le réseau de communication mobile en adaptant de manière automatique, par exemple, les paramètres, l'inclinaison de l'antenne et les puissances dans le cadre des directives. Avant l'introduction de SON, le traitement des données du réseau se faisait manuellement. 40 à 50 adaptations du réseau étaient effectuées chaque semaine de cette manière. SON a automatisé le traitement des données du réseau et la mise en place des propositions d'amélioration. Une partie des propositions d'amélioration est automatiquement chargée sur le réseau, si bien qu'aujourd'hui, environ 10 000 ajustements du réseau sont effectués chaque semaine.

### Réseau fixe

À terme, le besoin en large bande continuera de croître. Il a plus que décuplé en l'espace de dix ans et s'est encore accru notamment en raison de l'augmentation des appels en visiophonie pendant la pandémie de Covid-19 et de la recrudescence du streaming. En effet, l'utilisation des données par ménage en Europe a aug-

menté de 40% en un an. C'est pourquoi Swisscom investit en continu dans l'extension du réseau en s'appuyant sur les technologies les plus récentes et sur la numérisation (comme par le biais du software-defined networking). La sécurité des réseaux et la protection contre la cybercriminalité sont également des thèmes de plus en plus importants. En collaboration avec la Banque nationale suisse et le groupe SIX, Swisscom et d'autres opérateurs de télécommunications ont lancé en 2021 le Secure Swiss Finance Network (SSFN). Celui-ci repose sur la nouvelle architecture Internet SCION élaborée sur l'EPF et dont le développement a été co-financé par Swisscom pendant dix ans. La technologie SCION offre une protection très élevée contre la cybercriminalité dans la mesure où le réseau de communications est exploité isolément de l'Internet traditionnel et où les utilisateurs du réseau ainsi que les chemins d'accès aux données peuvent être clairement définis. Suite au projet pilote réalisé dans le cadre du SSFN, Swisscom propose à ses clients commerciaux des produits basés sur la technologie SCION.

### Produits convergents

En 2021, Swisscom a développé un nouvel appareil pour Fixed Wireless Access (FWA). Celui-ci permet aux clients privés d'utiliser le réseau de communication mobile comme accès Internet à domicile.

### Internet des objets (IdO)

L'Internet des objets (IdO) permet l'émergence de modèles commerciaux lucratifs, de processus automatisés ainsi que la création de nouvelles interactions clients par le biais de produits intelligents. Dans le cadre de dif-

férentes manifestations, Swisscom soutient les entreprises afin qu'elles puissent maîtriser l'accès à l'IdO et développer ce dernier. En collaboration avec Microsoft, Swisscom a développé une solution IdO avancée pour Rhomberg Sersa Rail Group, prestataire complet et leader mondial de la technique ferroviaire. La solution recueille les données de position et d'exploitation des équipements, analyse les données à l'aide de l'intelligence artificielle et les évalue. La structure ferroviaire ainsi numérisée permet déjà dans plusieurs pays d'accélérer les procédures opérationnelles et de les rendre ainsi plus économiques.

Dans le même temps, l'IdO prend une importance croissante auprès de la clientèle privée, que ce soit pour la maison connectée ou les déplacements. Swisscom Home App regroupe les aides intelligentes de dix fabricants, comme la prise pilotable à distance Swisscom Smart Switch, les produits de la gamme Philips Hue ou les appareils de Sonos, et les contrôle de manière centralisée. Depuis 2021, l'appli Home App propose des règles encore plus intelligentes pour automatiser le domicile et utiliser le téléviseur comme appareil Smart Home. En contrepartie, les utilisateurs utilisent confortablement Swisscom Home App avec la télécommande du téléviseur et écoutent des stations de radio blue sur des haut-parleurs Sonos.

### Services analytiques et intelligence artificielle (IA)

Swisscom utilise l'intelligence artificielle (IA) de manière ciblée afin d'offrir à ses clients un meilleur service et d'optimiser les processus. L'IA intervient ainsi dans le service clientèle ou pour détecter les pannes de réseau. Depuis l'année dernière, les clients contrôlent le dialogue vocal automatisé sur la hotline de Swisscom via une reconnaissance vocale basée sur l'IA au lieu de saisir les chiffres comme auparavant. Cela permet d'identifier automatiquement les besoins des clients, de les classer plus rapidement et de les transmettre directement à l'agent approprié. Swisscom souhaite prochainement étendre l'utilisation de l'IA au service clientèle dans d'autres langues (français, italien et anglais). Des formations continues de l'application de l'IA améliorent en continu le service, de sorte que désormais, certaines demandes de clients sont entièrement résolues par un dialogue vocal automatisé. La même base d'IA est utilisée dans le chatbot de Swisscom via Webchat, Apple Business Chat (ABC), SMS et WhatsApp. Le chatbot reconnaît les demandes des clients et les résout si possible de manière automatisée. Si le chatbot ne peut pas résoudre un cas, il le transmet à un agent. Actuellement, le chatbot de Swisscom propose déjà des réponses et des solutions à quelque 180 questions différentes. De plus, il résout de manière totalement autonome les dix demandes de clients les plus fréquentes.

### Sécurité

La sécurité fait partie intégrante des valeurs et de la culture de Swisscom. Les menaces provenant d'Internet prolifèrent et sont de plus en plus sophistiquées. De nombreux processus et modèles commerciaux des entreprises actuelles sont entièrement basés sur les technologies informatiques et deviennent donc des cibles attrayantes pour les pirates. À cela s'ajoutent des paysages IT de plus en plus complexes et vulnérables par le biais du multi-cloud et du cloud hybride. En combinant des services de sécurité, des compétences, des processus et des outils professionnels, Swisscom offre une sécurité extrêmement efficace qui garantit une protection optimale pour ses clients, ses parties prenantes et sa propre entreprise. Dans le cadre de Managed Security Services, elle propose aux clients commerciaux des prestations de services dédiées de surveillance et de protection de l'infrastructure. Elle complète pour cela ses solutions Threat Detection & Response avec de nouveaux modèles de détection et les étend aux environnements multi-cloud et hybrides.

Outre la protection élevée que le réseau Swisscom offre à chaque utilisateur et l'antivirus payant, Swisscom propose en outre aux clients privés une protection de l'identité en ligne qui protège contre le vol de données par des virus, des piratages ou des logiciels espions. Par ailleurs, Swisscom a lancé une assurance de protection juridique Internet (Cyber Insurance): cette assurance aide les clients victimes de la criminalité en ligne comme le cyberharcèlement ou les cyberattaques et offre une couverture lors des achats en ligne.

### Divertissement

En 2020, Swisscom a regroupé toutes les propositions de divertissement sous la nouvelle famille de produits «Swisscom blue». Au cours de l'exercice sous revue, elle a continué à développer l'offre de Swisscom blue. Désormais, blue TV est disponible sur les appareils LG, Apple TV et sur la TV-Box de Wingo. Un nouveau Sportcenter sur le téléviseur permet de profiter davantage des contenus sportifs, en proposant aux utilisateurs d'accéder, par exemple, directement aux temps forts de l'événement sportif du moment. Swisscom met également à la disposition de ses clients la médiathèque gratuite blue Play et a commercialisé en 2021 la nouvelle Swisscom Box 21 à encore plus faible consommation d'énergie.

### Digital Swisscom

En 2021, Swisscom a pris de nouvelles mesures pour numériser son réseau, ses postes de travail et ses processus et consolider ainsi son rôle de premier prestataire de services parmi les opérateurs suisses de télécommunication. La nouvelle Appli My Swisscom a été déclarée gagnante du test du magazine spécialisé connect en remportant le plus grand nombre de points de toutes les applications de

service parmi les opérateurs de télécommunication en Europe. Elle séduit près de 500 000 clients par mois grâce à la révision de la section de facturation et de coûts (y compris la connexion au système de paiement TWINT), sa section shopping avec des contenus personnalisés, son jeu-concours hebdomadaire «Spin & Win» ainsi que ses notifications adaptées aux utilisateurs.

Sur les canaux clients desservis (par exemple, dans les Shops et centres d'appel), Swisscom utilise des innovations issues des processus de numérisation. En 2021, elle a ainsi testé avec succès le self-checkout au moyen de l'Appli My Swisscom dans sa propre boutique lors d'un essai pilote. Dorénavant, la fonction de self-checkout fera partie intégrante de l'Appli My Swisscom en tant qu'élément du Customer Journey numérique.

## Digital Business

Dans le domaine d'innovation Digital Business, Swisscom a soutenu en 2021 des innovations au sein et en dehors de sa propre entreprise, notamment par la création et le développement de co-entreprises avec des partenaires stratégiques et par la promotion de l'intrapreneurship. La Swisscom Digital Business Unit (DBU) se consacre principalement aux services numériques pour les PME via localsearch (Swisscom Directories SA), avec des activités dans le secteur fintech ainsi que des services de confiance. De plus, elle teste continuellement de nouveaux champs d'activité qui pourraient devenir pertinents pour ses activités.

### Swisscom Directories SA (localsearch)

Aujourd'hui, même les petites PME doivent être compétitives dans l'univers en ligne. La filiale de Swisscom, Swisscom Directories SA (localsearch), leur propose des produits marketing efficaces, adaptés aux besoins du segment des PME: des solutions simples, peu coûteuses et permettant de gagner du temps pour assurer le succès des entreprises suisses dans le monde numérique. Grâce aux produits de localsearch, les PME peuvent être trouvées en ligne, acquérir de nouveaux clients et conserver leurs clients existants. C'est pourquoi localsearch met les cinq principes du marketing numérique à la portée des PME suisses: vu, trouvé, réservé, acheté, liké. En outre, localsearch gère les répertoires populaires et à fort taux de pénétration local.ch et search.ch.

## FinTech

La division FinTech de l'unité commerciale numérique se concentre sur les secteurs Digital Assets et les services de confiance. Dans le secteur Digital Assets, Swisscom travaille à l'avenir de l'infrastructure financière suisse. Elle collabore à cet effet avec daura SA et Custodigit SA (dans lesquelles elle détient une participation minoritaire). Grâce à la plateforme numérique de daura SA, le registre des actions existant peut être facilement numérisé, les augmentations de capital peuvent être traitées rapidement et à moindre coût en appuyant sur un bouton, et les entreprises peuvent tenir des assemblées générales numériques. Custodigit SA offre aux prestataires de services financiers réglementés une plateforme sécurisée, facile à intégrer pour sauvegarder et gérer des actifs numériques.

## Trust Services

Par le biais des Trust Services, Swisscom, en tant que premier prestataire de services de confiance, vise à émettre, vérifier, transférer et archiver numériquement des documents de valeur tels que des contrats, des certificats et des extraits de registre. La filiale de Swisscom, Ajila AG, assiste d'ores et déjà de nombreuses entreprises et administrations suisses essentiellement dans la numérisation complète de leurs processus commerciaux basés sur des documents. L'identification et l'onboarding des clients ainsi que les signatures des contrats représentent souvent un problème au regard du Customer Journey. Or, les processus entièrement numériques nécessitent des instruments qui évitent les ruptures de support et s'intègrent parfaitement dans les offres des entreprises. Swisscom Trust Services y veille en tant qu'opérateur leader en Suisse et en Europe de solutions de signature électronique et d'identité juridiquement valables conformément au Règlement européen eIDAS et à la loi fédérale suisse SCSE. Au printemps 2021, Swisscom a transféré sa division opérationnelle Trust Services déjà existante à sa filiale Swisscom Trust Services SA.

## Mise en réseau intelligente de véhicules

Fondée par Swisscom, AMAG et Zurich Assurance, la société autoSense SA se concentre sur le développement de services automobiles de pointe. autoSense offre des services liés à la mise en réseau intelligente de voitures pour les particuliers et les entreprises, ainsi que des services partenaires. Le portefeuille des services comprend entre autres un journal des trajets, un diagnostic à distance et des alertes en cas de problème de moteur, une application pour faire le plein sans numéraire, une assurance au kilomètre, ainsi qu'un accompagnement numérique pour les moniteurs de conduite et les apprentis conducteurs. L'offre ne cesse de s'étoffer.



## **Intrapreneurship**

Chez Swisscom, le logiciel d'innovation Getkickbox est issu de la promotion de l'intrapreneurship. Il offre à tous les collaborateurs un accès facile au processus d'innovation propre à l'entreprise, que le logiciel structure et rend plus compréhensible: qu'il s'agisse d'une simple idée ou d'une innovation sophistiquée et réfléchie, tout peut être directement injecté dans la Kickbox. Au cours de l'exercice sous revue, la solution logicielle Getkickbox a donné vie à la nouvelle start-up rready AG. L'objectif de rready est de promouvoir la force d'innovation des collaborateurs, de structurer les processus d'innovation et de rendre la gestion de l'innovation ainsi évolutive pour les entreprises à l'échelle mondiale.

# Marche des affaires

## Indicateurs de performance alternatifs

Tout au long du rapport financier, Swisscom utilise non seulement des indicateurs définis dans les normes internationales d'information financière (IFRS), mais aussi certains indicateurs de performance alternatifs (IPA). Ces indicateurs alternatifs donnent des informations utiles sur la situation économique du groupe et servent à la gestion et au pilotage financiers. Ces indicateurs n'étant pas définis d'après les IFRS, leur calcul peut différer

de celui des IPA publiés par d'autres entreprises. En conséquence, la comparabilité au-delà de l'entreprise peut se trouver limitée.

Les indicateurs de performance alternatifs clés utilisés par Swisscom pour le compte rendu d'activités 2021 sont définis comme suit:

Indicateur	Définition pour Swisscom
<b>Ajustements</b>	Positions significatives qui, en raison de leur caractère exceptionnel, ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des performances courantes du groupe Swisscom, par exemple les charges de réduction de postes et les positions importantes en rapport avec des litiges ou d'autres effets exceptionnels. En outre, l'application des modifications aux normes comptables IFRS peut nuire à la comparabilité avec l'année précédente si elles ne sont pas appliquées rétrospectivement.
<b>À taux de change constants</b>	Indicateur de performance compte tenu des effets de change (les chiffres 2021 sont convertis sur la base du cours du change 2020 afin de calculer l'effet de change).
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>	Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et droits d'utilisation, charges et produits financiers, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et charge d'impôt sur le résultat.
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	Résultat d'exploitation avant charges et produits financiers, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et charge d'impôt sur le résultat.
<b>Investissements</b>	Investissements en immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et paiements pour droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) inscrits au bilan selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation.
<b>Operating free cash flow proxy</b>	Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) déduction faite des investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles et les paiements pour droits d'usage inaliénables (IRU) ainsi que des charges de location. Les charges de location-financement englobent les charges d'intérêts sur les engagements de leasing et les amortissements des droits d'utilisation hors amortissements de droits d'usage inaliénables (IRU) et dépréciations des droits d'utilisation.
<b>Free cash flow</b>	Flux de trésorerie provenant de l'activité et de l'investissement hors flux de trésorerie provenant de l'achat et de la vente de filiales ainsi que recettes et dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers.
<b>Endettement net</b>	Passif financier, déduction faite des liquidités des instruments de dette cotés, des certificats de dépôt, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change du passif financier ainsi que des autres passifs financiers à court terme.
<b>Endettement net y compris engagements de leasing</b>	Endettement net plus engagements de leasing.

## Rapprochement des indicateurs de performance alternatifs

En mio. de CHF	2021	2020	Variation présentée	Variation à taux de change constants
<b>Chiffre d'affaires net</b>				
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>11 183</b>	<b>11 100</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,6%</b>
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>				
EBITDA	4 478	4 382	2,2%	2,0%
Charges de réduction de postes	14	–		
Bénéfice résultant d'une modification du plan de prévoyance	(60)	–		
Constitution de provisions pour procédures en Suisse	52	–		
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>4 484</b>	<b>4 382</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,2%</b>
<b>Investissements</b>				
Investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	2 270	2 188	3,7%	3,5%
Paiements de droits d'usage inaliénables (IRU)	16	41	–61,0%	–
<b>Investissements</b>	<b>2 286</b>	<b>2 229</b>	<b>2,6%</b>	<b>2,3%</b>

En mio. CHF	2021	2020	Variation
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 044	4 169	(125)
Investissements	(2 286)	(2 229)	(57)
Amortissement des droits d'utilisation	(281)	(286)	5
Amortissement de droits d'usage inaliénables (IRU)	23	24	(1)
Dépréciation des droits d'utilisation	1	7	(6)
Encaissements résultant de contrats de location-financement	(112)	(100)	(12)
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	11	16	(5)
Variation des actifs et passifs opérationnels	(65)	(178)	113
Variation des provisions	73	22	51
Variation d'engagements de prévoyance	9	(65)	74
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	10	10	–
Charges pour paiements fondés sur des actions	(1)	(1)	–
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement	120	101	19
Paiements d'intérêts perçus	(14)	(24)	10
Paiements d'intérêts sur passifs financiers	81	93	(12)
Dividendes perçus	(1)	(15)	14
Paiements d'impôt sur le résultat	279	309	(30)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 891</b>	<b>1 853</b>	<b>38</b>
<b>Free cash flow</b>			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 044	4 169	(125)
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 120)	(2 331)	211
Remboursement d'engagements de leasing	(259)	(287)	28
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	42	39	3
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	(1)	–	(1)
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	15	(12)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(149)	–	(149)
Dépenses pour autres actifs financiers	73	121	(48)
Recettes provenant d'autres actifs financiers	(120)	(20)	(100)
<b>Free cash flow</b>	<b>1 513</b>	<b>1 706</b>	<b>(193)</b>

## Résumé

En mio. CHF ou comme indiqué	2021	2020	Variation
Chiffre d'affaires net	11 183	11 100	0,7%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 478	4 382	2,2%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	40,0	39,5	
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 066	1 947	6,1%
Bénéfice net	1 833	1 528	20,0%
Bénéfice par action (en CHF)	35,37	29,54	19,7%
Operating free cash flow proxy	1 891	1 853	2,1%
Investissements	2 286	2 229	2,6%
Endettement net	5 689	6 218	-8,5%
Quote-part des capitaux propres	43,6	39,1	
Effectif en équivalents plein temps	18 905	19 062	-0,8%

Le chiffre d'affaires net de Swisscom a augmenté de 0,7%, soit CHF 83 mio., à CHF 11 183 mio., tandis que le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a progressé de 2,2%, soit CHF 96 mio., à CHF 4 478 mio. Les ajustements apportés dans la prévoyance professionnelle et aux provisions ont surtout eu un impact dans l'activité principale en Suisse. Au niveau du groupe, ils se sont équilibrés. Le bénéfice net consolidé de CHF 1 833 mio. est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent (+20,0%, soit CHF 305 mio.), principalement en raison d'effets exceptionnels dans le résultat financier et de l'augmentation de l'EBITDA. L'entreprise proposera à l'Assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2021.

Dans l'activité principale en Suisse, le chiffre d'affaires net a reculé de 0,2%, soit CHF 17 mio., à CHF 8 233 mio. La persistance de la pression concurrentielle et sur les prix a provoqué un recul du chiffre d'affaires de 3,3% à CHF 5 478 mio. dans les services de télécommunications. Dans le secteur des solutions avec les clients commerciaux, le chiffre d'affaires a en revanche augmenté de 5,0%, soit CHF 53 mio. Dans l'activité principale en Suisse, l'EBITDA a reculé de 0,4%, soit CHF 13 mio., à CHF 3 453 mio. Sur une base comparable, il a augmenté de 1,4%. Le recul du chiffre d'affaires des services de télécommunications et l'augmentation des coûts des services ainsi que de l'acquisition et de la fidélisation des clients ont été compensés par des gains d'efficacité continus. Le chiffre d'affaires de la filiale italienne Fastweb a progressé de 3,8%, soit EUR 88 mio., à EUR 2 392 mio. La concurrence s'est intensifiée dans le domaine du haut débit. La clientèle de Fastweb dans ce secteur est néanmoins restée quasiment stable à 2,75 mio. sur l'exercice, tandis qu'elle a augmenté de 26,1% à 2,47 mio. dans la communication mobile. Sur fond de croissance du chiffre d'affaires, l'EBITDA de Fastweb a augmenté de 5,4%, soit EUR 42 mio., à EUR 826 mio. en monnaie locale.

Les investissements de Swisscom ont augmenté de 2,6%, soit CHF 57 mio., pour atteindre CHF 2 286 mio. Dans l'activité principale en Suisse, les investissements ont augmenté de 2,7%, soit CHF 43 mio., à CHF 1 642 mio. Les investissements dans les réseaux haut débit et de communication mobile ont augmenté, tandis que les investissements dans les autres infrastructures ont diminué. Fastweb a enregistré une hausse des investissements de 2,4%, soit EUR 14 mio., à EUR 601 mio. suite à l'augmentation des investissements liés aux clients et de ceux dans l'infrastructure du réseau de communication mobile.

L'operating free cash flow proxy a augmenté de 2,1%, soit CHF 38 mio., à CHF 1 891 mio. L'amélioration du résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a été en partie gommée par l'augmentation des investissements. L'endettement net a diminué de 8,5% pour atteindre CHF 5 689 mio. et le ratio endettement net/résultat d'exploitation EBITDA après charge de location a diminué de 1,5 à 1,4.

Le nombre de collaborateurs de Swisscom a diminué de 0,8%, soit 157 équivalents plein temps, pour s'établir à 18 905 équivalents plein temps. En Suisse, les effectifs ont diminué de 1,0%, soit 166 équivalents plein temps, pour atteindre 15 882 équivalents plein temps.

Pour 2022, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net de CHF 11,1 à 11,2 mrd, un EBITDA d'environ CHF 4,4 mrd et des investissements de quelque CHF 2,3 mrd. Si les objectifs sont atteints, l'entreprise entend à nouveau proposer à l'Assemblée générale 2023 le versement d'un dividende intéressant inchangé attractif, de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2022.

## Développement des secteurs

En mio. CHF ou comme indiqué	2021	2020	Variation
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Residential Customers	4 592	4 560	0,7%
Business Customers	3 058	3 100	-1,4%
Wholesale <sup>1</sup>	971	976	-0,5%
Infrastructure & Support Functions	76	83	-8,4%
Élimination inter-secteurs	(464)	(469)	-1,1%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>8 233</b>	<b>8 250</b>	<b>-0,2%</b>
Fastweb	2 583	2 470	4,6%
Autres secteurs opérationnels	1 033	1 014	1,9%
Élimination inter-secteurs	(666)	(634)	5,0%
<b>Chiffre d'affaires avec clients externes</b>	<b>11 183</b>	<b>11 100</b>	<b>0,7%</b>
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>			
Residential Customers	2 771	2 698	2,7%
Business Customers	1 287	1 348	-4,5%
Wholesale	525	524	0,2%
Infrastructure & Support Functions	(1 131)	(1 104)	2,4%
Élimination inter-secteurs	1	-	
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>3 453</b>	<b>3 466</b>	<b>-0,4%</b>
Fastweb	892	840	6,2%
Autres secteurs opérationnels	166	184	-9,8%
Réconciliation charges de prévoyance <sup>2</sup>	14	(65)	
Élimination inter-secteurs	(47)	(43)	9,3%
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>4 478</b>	<b>4 382</b>	<b>2,2%</b>

1 Facturations entre segments de prestations d'autres opérateurs de réseau incluses.

2 Dans le résultat d'exploitation des secteurs, les cotisations versées par l'employeur sont incluses comme charges de prévoyance. La différence aux charges de prévoyance selon IAS 19 est affichée comme position de réconciliation.

Le rapport s'articule autour des divisions opérationnelles Swisscom Suisse et Fastweb. Les autres divisions opérationnelles sont regroupées sous Autres secteurs opérationnels. Swisscom Suisse se compose des segments de clientèle Residential Customers, Business Customers et Wholesale ainsi que du secteur Infrastructure & Support Functions. Fastweb est un opérateur de télécommunications qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie. Les Autres secteurs opérationnels comprennent notamment la division Digital Business ainsi que Swisscom Broadcast SA (émetteurs de radiodiffusion) et cablex SA (construction et entretien du réseau).

Pour ses prestations, la division opérationnelle Infrastructure & Support Functions ne facture pas de frais de réseau ni de commissions de gestion à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. La division opérationnelle Infrastructure & Support Functions planifie, surveille et pilote les coûts du réseau en Suisse. Elle est gérée comme un centre de coûts. C'est pourquoi le secteur Infrastructure & Support Functions n'affiche aucun chiffre d'affaires dans les informations sectorielles, à l'exception des revenus de la location et de la gestion d'immeubles et de véhicules. Les résultats des secteurs Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent à une marge de couverture avant frais de réseau.

## Swisscom Suisse

En mio. CHF ou comme indiqué	2021	2020	Variation
<b>Chiffre d'affaires net et résultats</b>			
Services de télécommunications	5 478	5 667	-3,3%
Services de solutions	1 111	1 058	5,0%
Marchandises	776	759	2,2%
Wholesale	658	661	-0,5%
Autres chiffres d'affaires	154	48	220,8%
<b>Chiffre d'affaires avec clients externes</b>	<b>8 177</b>	<b>8 193</b>	<b>-0,2%</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs	56	57	-1,8%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 233</b>	<b>8 250</b>	<b>-0,2%</b>
Charges directes	(1 826)	(1 772)	3,0%
Charges indirectes	(2 954)	(3 012)	-1,9%
<b>Charges sectorielles</b>	<b>(4 780)</b>	<b>(4 784)</b>	<b>-0,1%</b>
<b>Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>3 453</b>	<b>3 466</b>	<b>-0,4%</b>
Marge en % du chiffre d'affaires net	41,9	42,0	
Charges de location	(232)	(232)	0,0%
Amortissements	(1 475)	(1 509)	-2,3%
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 746</b>	<b>1 725</b>	<b>1,2%</b>
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 453	3 466	-0,4%
Charges de location	(232)	(232)	0,0%
<b>EBITDA après charges de location (EBITDA AL)</b>	<b>3 221</b>	<b>3 234</b>	<b>-0,4%</b>
Investissements	(1 642)	(1 599)	2,7%
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 579</b>	<b>1 635</b>	<b>-3,4%</b>
<b>Données opérationnelles en milliers et Effectif en équivalents plein temps</b>			
Raccordements téléphoniques réseau fixe	1 424	1 523	-6,5%
Raccordements à haut débit Retail	2 037	2 043	-0,3%
Raccordements TV	1 592	1 588	0,3%
Raccordements mobiles	6 177	6 224	-0,8%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	11 230	11 378	-1,3%
Raccordements à haut débit Wholesale	596	555	7,4%
Effectif	12 889	12 845	0,3%

Le chiffre d'affaires net de Swisscom Suisse a reculé de 0,2%, soit CHF 17 mio., à CHF 8 233 mio. La persistance de la pression concurrentielle et sur les prix a provoqué un recul du chiffre d'affaires de CHF 189 mio. (-3,3%) à CHF 5 478 mio. dans les services de télécommunications. Cette baisse est imputable pour CHF 105 mio. (-2,7%) au secteur Residential Customers et pour CHF 84 mio. (-4,9%) au secteur Business Customers. En revanche, le chiffre d'affaires du secteur des solutions a augmenté de 5,0%, soit CHF 53 mio., pour atteindre CHF 1 111 mio.

Dans la communication mobile et les services de réseau fixe, la saturation du marché et la pression concurrentielle se font sentir. Le nombre d'utilisateurs de la communication mobile a reculé de 47 000 à 6,18 mio., soit -0,8% par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de raccor-

dements Postpaid a augmenté de 128 000 par rapport à l'exercice précédent, tandis que celui de raccordements Prepaid a reculé de 175 000. Dans le secteur clients privés, la part de la marque secondaire Wingo et des marques tierces comme M-Budget Mobile et Coop Mobile est passée de 19% à 23% du portefeuille Postpaid. Le nombre de raccordements à haut débit et de raccordements TV est resté quasiment stable par rapport à l'exercice précédent, avec 2,04 mio. et 1,59 mio. de raccordements respectivement. Fin 2021, le secteur Residential Customers recensait 2,52 mio. de clients inOne. Dans ce secteur, inOne représente 66% des raccordements mobiles Postpaid et 81% des raccordements à haut débit. Le nombre de raccordements à la téléphonie fixe a diminué de 99 000 (-6,5%) pour atteindre 1,42 mio. au cours de l'exercice.

Les charges sectorielles ont diminué de 0,1%, soit CHF 4 mio., pour atteindre CHF 4 780 mio. Les charges directes ont augmenté de CHF 54 mio. (+3,0%) pour atteindre CHF 1 826 mio. Aussi bien les coûts d'achat de biens et de services que les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle ont augmenté. Les charges indirectes ont reculé de CHF 58 mio., soit 1,9%, à CHF 2 954 mio. Les charges indirectes ont par ailleurs souffert d'une hausse de CHF 52 mio. des provisions pour actions judiciaires et d'une augmentation des provisions pour réductions de postes en 2021. Sur une base comparable, les charges indirectes ont diminué de 4,0%, soit CHF 119 mio. Cela s'explique essentiellement par des gains d'efficacité. Suite aux acquisitions des sociétés Webtiser et JLS Digital, les effectifs ont augmenté de 0,3%, soit 44 équivalents plein temps, pour atteindre 12 889 équivalents plein temps. Le résultat sectoriel avant amortissements a reculé de 0,4%, soit CHF 13 mio., à CHF 3 453 mio. Sur une base comparable, il a augmenté de 1,4%. Mais le recul du chiffre d'affaires des services de télécommunications et l'augmentation des coûts des services et des frais d'acquisition et de fidélisation de la clientèle ont pu être compensés par des gains d'effica-

ité continus. Les investissements ont augmenté de 2,7%, soit CHF 43 mio., à CHF 1 642 mio. Les investissements dans le développement des réseaux haut débit et de communication mobile ont augmenté, tandis que les investissements dans les autres infrastructures ont diminué. Fin 2021, environ 4,8 mio. de logements et commerces, soit 90%, étaient raccordés au très haut débit (plus de 80 Mbit/s) en Suisse. Près de 3,9 mio., soit 72%, de tous les logements et commerces bénéficient de connexions à plus de 200 Mbit/s.

Une grande incertitude plane actuellement sur la suite du déploiement du réseau à fibre optique jusqu'aux logements et commerces (FTTH) réalisé dans toute la Suisse par Swisscom. En 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé les mesures préventives prises en décembre 2020 par la Commission de la concurrence, qui remettaient partiellement en question l'architecture réseau de Swisscom. En attendant la clarification de la situation, Swisscom construit uniquement des éléments de réseau compatibles avec une architecture réseau P2P (Point-to-Point, p. ex. raccordement dans le logement) ou construits en coopération.

## Fastweb

En mio. EUR ou comme indiqué

	2021	2020	Variation
<b>Chiffre d'affaires net et résultats</b>			
Clients privés	1 142	1 133	0,8%
Grandes entreprises	979	907	7,9%
Wholesale	263	257	2,3%
<b>Chiffre d'affaires avec clients externes</b>	<b>2 384</b>	<b>2 297</b>	<b>3,8%</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs	8	7	14,3%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 392</b>	<b>2 304</b>	<b>3,8%</b>
Charges sectorielles	(1 566)	(1 520)	3,0%
<b>Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>826</b>	<b>784</b>	<b>5,4%</b>
Marge en % du chiffre d'affaires net	34,5	34,0	
Charges de location	(54)	(52)	3,8%
Amortissements	(590)	(577)	2,3%
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>182</b>	<b>155</b>	<b>17,4%</b>
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	826	784	5,4%
Charges de location	(54)	(52)	3,8%
<b>EBITDA après charges de location (EBITDA AL)</b>	<b>772</b>	<b>732</b>	<b>5,5%</b>
Investissements	(601)	(587)	2,4%
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>171</b>	<b>145</b>	<b>17,9%</b>
<b>Données opérationnelles en milliers et effectif en équivalents plein temps</b>			
Raccordements à haut débit	2 750	2 747	0,1%
Raccordements mobiles	2 472	1 961	26,1%
Effectif	2 753	2 703	1,8%

Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé de EUR 88 mio. (+3,8%) à EUR 2 392 mio. La concurrence s'est intensifiée dans le domaine du haut débit. La croissance de la clientèle de Fastweb s'est affaiblie au cours de l'année. Le nombre de clients est resté quasiment stable par rapport à l'exercice précédent, à 2,75 mio. (+0,1%). Le nombre de raccordements mobiles a augmenté de 511 000 à 2,47 mio. (+26,1%) malgré la forte concurrence. Les offres combinées continuent de jouer un rôle important. Près de 38% des clients haut débit utilisent une offre combinée associant réseau fixe et communication mobile. Sur fond de croissance de la clientèle, le chiffre d'affaires avec les clients privés a augmenté de 0,8%, soit EUR 9 mio., à EUR 1 142 mio. Fastweb se développe aussi dans le domaine des clients commerciaux. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients com-

merciaux a augmenté de EUR 72 mio. à EUR 979 mio. (+7,9%) grâce au chiffre d'affaires plus important auprès des administrations publiques. Le chiffre d'affaires de l'activité wholesale a progressé de EUR 6 mio. pour atteindre EUR 263 mio. (+2,3%).

Sur fond de croissance du chiffre d'affaires, le résultat sectoriel avant amortissements a augmenté de 5,4%, soit EUR 42 mio., à EUR 826 mio. Les investissements ont augmenté de 2,4%, soit EUR 14 mio., à EUR 601 mio. suite à l'augmentation des investissements liés aux clients et de ceux dans l'infrastructure du réseau de communication mobile. Les effectifs de Fastweb ont augmenté de 50 équivalents plein temps (+1,8%) pour atteindre 2 753 équivalents plein temps du fait de l'augmentation des besoins en ressources due à la croissance.

## Autres secteurs opérationnels

En mio. CHF ou comme indiqué

	2021	2020	Variation
<b>Chiffre d'affaires net et résultats</b>			
Chiffre d'affaires avec clients externes	431	445	-3,1%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	602	569	5,8%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 033</b>	<b>1 014</b>	<b>1,9%</b>
Charges sectorielles	(867)	(830)	4,5%
<b>Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>166</b>	<b>184</b>	<b>-9,8%</b>
Marge en % du chiffre d'affaires net	16,1	18,1	
Charges de location	(11)	(12)	-8,3%
Amortissements	(56)	(62)	-9,7%
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>99</b>	<b>110</b>	<b>-10,0%</b>
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	166	184	-9,8%
Charges de location	(11)	(12)	-8,3%
<b>EBITDA après charges de location (EBITDA AL)</b>	<b>155</b>	<b>172</b>	<b>-9,9%</b>
Investissements	(41)	(44)	-6,8%
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>114</b>	<b>128</b>	<b>-10,9%</b>
<b>Effectif en équivalents plein temps</b>			
Effectif	3 263	3 514	-7,1%

Le chiffre d'affaires net des Autres secteurs opérationnels a progressé de CHF 19 mio. (+1,9%) pour atteindre CHF 1 033 mio. Cette augmentation s'explique par un chiffre d'affaires plus élevé dans l'activité de construction de cablex. Le résultat sectoriel avant amortissements a diminué de 9,8%, soit CHF 18 mio., à CHF 166 mio. En

conséquence, la marge de résultat a reculé à 16,1% (exercice précédent: 18,1%). Les effectifs ont diminué de 7,1%, soit 251 équivalents plein temps, pour s'établir à 3 263 équivalents plein temps, principalement en raison de la vente de la filiale française local.fr.



## Réconciliation des charges de prévoyance et élimination inter-secteurs

Les charges nettes non allouées aux secteurs opérationnels, comprenant la réconciliation des charges de prévoyance et les éliminations inter-secteurs, ont reculé de CHF 75 mio. à CHF 33 mio. par rapport à l'exercice précédent. La position de réconciliation des charges de prévoyance correspond à la différence entre le montant total des cotisations de l'employeur et les charges selon

les normes IFRS. Une réduction de charges non récurrente de CHF 60 mio. due à une modification apportée au régime est comptabilisée au premier semestre 2021. Par ailleurs, des changements au niveau des hypothèses (notamment concernant le taux d'actualisation) sont à l'origine de coûts plus bas. La position des éliminations intersectorielles concerne les bénéficiaires intermédiaires sur les prestations activées d'autres sociétés du groupe.

## Amortissements et résultats non opérationnels

En mio. CHF ou comme indiqué

	2021	2020	Variation
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>4 478</b>	<b>4 382</b>	<b>2,2%</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 131)	(2 149)	-0,8%
Amortissement des droits d'utilisation	(281)	(286)	-1,7%
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>2 066</b>	<b>1 947</b>	<b>6,1%</b>
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(60)	(69)	-13,0%
Charges d'intérêts sur les obligations au titre de la location	(44)	(45)	-2,2%
Autre résultat financier	200	(38)	
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(10)	4	
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 152</b>	<b>1 799</b>	<b>19,6%</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(319)	(271)	17,7%
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 833</b>	<b>1 528</b>	<b>20,0%</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 832	1 530	19,7%
Bénéfice net attribuable aux intérêts minoritaires	1	(2)	
Bénéfice par action (en CHF)	35,37	29,54	19,7%

Le bénéfice net de Swisscom a augmenté de CHF 305 mio. (+20,0%) pour atteindre CHF 1 833 mio., principalement du fait d'effets exceptionnels dans le résultat financier. En conséquence, le bénéfice par action a augmenté de CHF 29.54 à CHF 35.37. Le bénéfice avant impôt sur le résultat a augmenté de 19,6%. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont reculé de CHF 18 mio. par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à CHF 2 131 mio. (-0,8%). Ils se sont inscrits en baisse chez Swisscom Suisse mais en hausse chez Fastweb. Les effets exceptionnels dans le résultat financier ont été comptabilisés au premier trimestre 2021.

Fastweb a transféré sa participation dans Flash Fiber à l'entreprise de fibre optique FiberCop, nouvellement créée, à titre d'apport en capital dans le cadre du partenariat stratégique avec TIM. L'appréciation de cette participation a eu un effet positif de CHF 169 mio. sur le résultat. Swisscom a, par ailleurs, réalisé un gain de CHF 38 mio. sur la vente de la participation dans Belgacom International Carrier Services. La charge d'impôt sur le résultat de CHF 319 mio. (exercice précédent: CHF 271 mio.) correspond à un taux effectif d'imposition sur le résultat de 14,8% (exercice précédent: 15,1%).

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a progressé de CHF 48 mio. par rapport à l'exercice précédent, passant de CHF 271 mio. à CHF 319 mio. Cela correspond à un taux effectif d'imposition sur le résultat de 14,8% (exercice précédent: 15,1%). La charge fiscale 2021 a profité de la faible imposition des revenus des participations ainsi que de l'activation d'actifs d'impôt différé en lien

avec une modification de la législation fiscale italienne. Swisscom table sur un futur taux effectif d'imposition du groupe de 19,5%. Le recul des paiements d'impôt sur le résultat de CHF 30 mio., à CHF 279 mio., s'explique principalement par l'écart entre la comptabilisation et le paiement de l'impôt sur le résultat dû.

En mio. CHF ou comme indiqué	Suisse	Italie	Autres pays	Total
<b>Exercice 2021</b>				
Résultat avant impôt sur le résultat	1 827	306	19	2 152
Charge d'impôt sur le résultat	339	(22)	2	319
Taux effectif d'imposition sur le résultat	18,6%	-7,2%	10,5%	14,8%
Paiements d'impôt sur le résultat	264	15	-	279
<b>Exercice 2020</b>				
Résultat avant impôt sur le résultat	1 669	108	22	1 799
Charge d'impôt sur le résultat	242	25	4	271
Taux effectif d'imposition sur le résultat	14,5%	23,1%	18,2%	15,1%
Paiements d'impôt sur le résultat	299	10	-	309

Swisscom exerce ses activités essentiellement en Suisse et en Italie. Pour cette raison, les informations relatives aux impôts sur le résultat sont présentées pour la Suisse, pour l'Italie et pour les autres pays.

## Flux de trésorerie

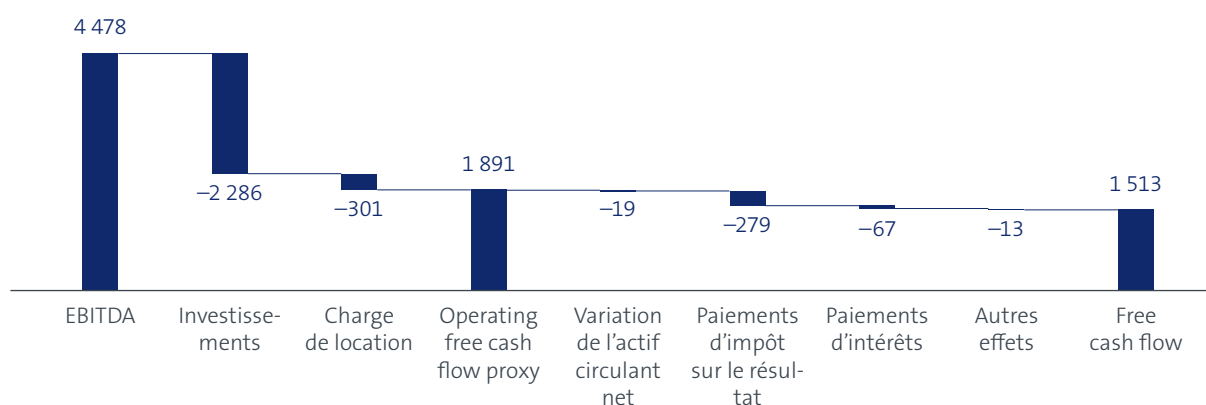
En mio. CHF	2021	2020	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 478	4 382	96
Charges de location	(301)	(300)	(1)
<b>EBITDA après charges de location (EBITDA AL)</b>	<b>4 177</b>	<b>4 082</b>	<b>95</b>
Investissements	(2 286)	(2 229)	(57)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 891</b>	<b>1 853</b>	<b>38</b>
Variation de l'actif circulant net	(19)	140	(159)
Variation des engagements de prévoyance	(9)	65	(74)
Paiements d'intérêts nets de actifs et passifs financiers	(67)	(69)	2
Paiements d'impôt sur le résultat	(279)	(309)	30
Autres flux opérationnels de trésorerie	(4)	26	(30)
<b>Free cash flow</b>	<b>1 513</b>	<b>1 706</b>	<b>(193)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	(1 140)	(1 140)	-
Dépenses nettes pour achats et ventes d'entreprises	105	(54)	159
Autres variations	51	28	23
<b>Diminution de l'endettement net</b>	<b>529</b>	<b>540</b>	<b>(11)</b>

L'operating free cash flow proxy a augmenté de 2,1%, soit CHF 38 mio., à CHF 1 891 mio. par rapport à l'exercice précédent. L'amélioration du résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a été en partie gommée par l'augmentation des investissements. Le free cash flow a reculé de CHF 193 mio. (-11,3%) à CHF 1 513 mio. Au total, l'endettement net a diminué de CHF 529 mio. (-8,5%) à CHF 5 689 mio.

La diminution du free cash flow s'explique essentiellement par l'augmentation de CHF 19 mio. de l'actif circulant net en 2021 (exercice précédent: diminution de CHF 140 mio.). La réduction des engagements de prévoyance contient un ajustement unique d'un montant de CHF 60 mio. suite à une modification apportée au régime au premier semestre 2021 qui a été comptabilisée dans l'EBITDA par le biais du compte de résultat. Les flux nets relatifs aux achats et ventes d'entreprises comprennent pour 2021 le prix de vente de la participation dans Belgacom International Carrier Services de CHF 126 mio. En 2021, Swisscom a versé un dividende inchangé de CHF 22 par action, soit une distribution totale de CHF 1 140 mio.

## Développement du free cash flow

En mio. CHF



## Investissements

En mio. CHF ou comme indiqué	2021	2020	Variation
Réseau fixe et Infrastructure	428	438	-2,3%
Extension du réseau de fibre optique	555	519	6,9%
Réseau de téléphonie mobile	323	306	5,6%
Demandes des clients	64	76	-15,8%
Projets, autre	272	260	4,6%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 642</b>	<b>1 599</b>	<b>2,7%</b>
Fastweb	649	629	3,2%
Autres secteurs opérationnels	41	44	-6,8%
Élimination	(46)	(43)	7,0%
<b>Total des investissements</b>	<b>2 286</b>	<b>2 229</b>	<b>2,6%</b>
Dont Suisse	1 634	1 596	2,4%
Dont à l'étranger	652	633	3,0%
Investissements en % du chiffre d'affaires net	20,4	20,1	

Les investissements ont augmenté de CHF 57 mio. (+2,6%) par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à CHF 2 286 mio., soit 20,4% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 20,1%). En 2021, 72% des investissements concernaient Swisscom Suisse et 28% Fastweb.

Les investissements réalisés par Swisscom Suisse ont augmenté de CHF 43 mio. (+2,7%) pour atteindre CHF 1 642 mio., soit 19,9% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 19,4%). Par rapport à l'exercice précédent, Swisscom a investi CHF 53 mio. de plus dans l'extension du réseau fixe à haut débit par fibre optique ainsi que dans l'extension du réseau de communication mobile.

Les investissements de Fastweb ont augmenté de CHF 20 mio. (+3,2%), à CHF 649 mio. En monnaie locale, les investissements ont augmenté de 2,4%, soit EUR 14 mio., à EUR 601 mio. suite à l'augmentation des investissements liés aux clients et de ceux dans l'infrastructure du réseau de communication mobile. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires net a reculé à 25,1% (exercice précédent: 25,5%).

## Patrimoine

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Immobilisations corporelles	10 771	10 725	46
Immobilisations incorporelles	1 714	1 745	(31)
Goodwill	5 157	5 162	(5)
Droits d'utilisation	2 134	2 138	(4)
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 315	2 132	183
Créances au titre des contrats de location-financement	99	87	12
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 600)	(1 525)	(75)
Provisions	(1 149)	(1 216)	67
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	(95)	(106)	11
Autres actifs et passifs opérationnels, net	(438)	(240)	(198)
<b>Actifs opérationnels, net</b>	<b>18 908</b>	<b>18 902</b>	<b>6</b>
Endettement net	(5 689)	(6 218)	529
Engagements de leasing	(2 017)	(1 988)	(29)
Actifs et engagements de prévoyance, nets	(13)	(795)	782
Actifs et passifs d'impôt exigible, nets	(835)	(643)	(192)
Participations mises en équivalence et autres placements à long terme	459	233	226
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 813</b>	<b>9 491</b>	<b>1 322</b>
Quote-part des capitaux propres	43,6	39,1	

### Actifs opérationnels

Les actifs opérationnels nets restent inchangés à CHF 18,9 mrd dont CHF 12,5 mrd, soit 66%, d'immobilisations corporelles et incorporelles. La valeur comptable nette du poste goodwill s'élève à CHF 5,2 mrd et revient pour l'essentiel à Swisscom Suisse (CHF 4,3 mrd). Ce goodwill résulte principalement du rachat, en 2007, de la participation de 25% dans Swisscom Mobile SA qui avait été cédée à Vodafone en 2001. Après le rachat, les activités liées au réseau mobile, au réseau fixe et aux solutions ont été regroupées sur le plan organisationnel pour donner naissance à la nouvelle société Swisscom (Suisse) SA. Le risque d'évaluation de ce goodwill est très faible. La valeur comptable nette du goodwill de Fastweb se monte à EUR 0,5 mrd (CHF 0,5 mrd). La valeur comptable de Fastweb s'élève à EUR 3,4 mrd (CHF 3,5 mrd).

### Prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance, qui figurent dans les états financiers consolidés, sont évalués conformément aux IFRS. Les engagements nets inscrits au bilan s'élèvent à CHF 13 mio. Par rapport à l'exercice précédent, ils ont chuté de CHF 782 mio. Cela s'explique principalement par une augmentation du taux d'intérêt déterminant pour l'évaluation, par une modification des bases techniques (notamment l'hypothèse relative à l'espérance de vie)

ainsi que par un rendement positif des actifs du plan de prévoyance. Selon les principes comptables suisses (Swiss GAAP RPC) pertinents pour la caisse de pensions, il existe un excédent de couverture de CHF 2,0 mrd, ce qui correspond, pour une fortune de CHF 13,1 mrd, à un degré de couverture de 120%. Les principales raisons de l'écart de CHF 2,0 mrd par rapport à l'évaluation selon les IFRS sont, d'une part, l'utilisation de différentes hypothèses. Celles relatives au taux d'intérêt pour l'actualisation des futures prestations de retraite se traduisent ainsi par un effet net de CHF 1,4 mrd. D'autre part, la méthode d'évaluation considère différemment les futures augmentations des salaires, les taux de cotisation différenciés selon les classes d'âge et les départs à la retraite anticipés, ce qui se traduit par un effet net de CHF 0,6 mrd. Les charges de prévoyance ordinaires comptabilisées dans les charges de personnel selon les IFRS sont nettement supérieures aux cotisations effectivement versées. L'écart entre les cotisations versées et les charges selon les IFRS n'est pas comptabilisé dans les résultats sectoriels, mais dans le rapprochement avec l'EBITDA selon les comptes consolidés. Une modification apportée au régime a engendré un effet exceptionnel positif de CHF 60 mio. sur l'EBITDA en 2021 et a contribué à une position de réconciliation positive de CHF 14 mio. (exercice précédent: position négative de CHF 65 mio.).

## Endettement net

L'endettement net et le ratio endettement net/résultat d'exploitation EBITDA sont présentés tant avec et sans classification des contrats de location comme passifs financiers. Pour établir la notation de crédit, les agences de notation intègrent les engagements de leasing dans le

calcul de l'endettement net. En revanche, dans l'objectif financier du Conseil fédéral, les contrats de location ne sont pas classifiés comme passifs financiers et ne font pas partie de l'endettement net.

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>Ratio endettement net/EBITDA après charges de location</b>		
Emprunts obligataires	5 564	6 110
Prêts bancaires	488	484
Placements privés	151	151
Autres passifs financiers	242	297
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>6 445</b>	<b>7 042</b>
Liquidités	(401)	(340)
Instruments d'emprunt cotés	(278)	(271)
Instruments financiers dérivés pour le financement	(19)	(79)
Placements à court terme	(58)	(134)
<b>Endettement net</b>	<b>5 689</b>	<b>6 218</b>
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)	4 177	4 082
<b>Ratio endettement net/EBITDA après charges de location</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>
<b>Ratio endettement net y compris engagements de leasing/EBITDA</b>		
Endettement net	5 689	6 218
Engagements de leasing	2 017	1 988
<b>Endettement net y compris engagements de leasing</b>	<b>7 706</b>	<b>8 206</b>
EBITDA	4 478	4 382
<b>Ratio endettement net y compris engagements de leasing/EBITDA</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>

Fin 2021, le ratio endettement net y compris engagements de leasing/EBITDA était de 1,7 (exercice précédent: 1,9). Si l'on ne classe pas les engagements de leasing comme passifs financiers, le ratio endettement net/résultat d'exploitation EBITDA après charge de location s'élève à 1,4 (exercice précédent: 1,5). Les deux ratios révèlent une amélioration de la situation d'endettement par rapport à l'exercice précédent. L'objectif que s'est fixé Swisscom, de conserver une notation de crédit Single A, a été réalisé. De la même façon, la limitation de l'endettement net à 2,1 x l'EBITDA (après charge de location) fixé dans les objectifs financiers du Conseil fédéral a été respectée.

Les années précédentes, tirant profit des conditions avantageuses du marché des capitaux, Swisscom a poursuivi l'optimisation de la structure des taux d'intérêt et des échéances relative aux passifs financiers. La part des passifs financiers portant intérêt fixe se monte à 88%. Fin 2021, les charges d'intérêt moyennes de toutes les dettes financières se montaient à 0,9% et la durée résiduelle moyenne s'établissait à 6,2 ans. Swisscom dispose en outre de deux lignes de crédit d'un montant total de CHF 2,2 mrd qui ne sont pas utilisées. Au 31 décembre 2021, les passifs financiers arrivant à échéance dans un délai d'un an se chiffraient à CHF 0,6 mrd.

## Capitaux propres

Les capitaux propres s'élevaient à CHF 10,8 mrd (exercice précédent: CHF 9,5 mrd) et le ratio de capitaux propres à 43,6% (exercice précédent: 39,1%). Le bénéfice net (CHF 1,8 mrd) et les autres éléments du résultat global (CHF 0,6 mrd) étant supérieurs au dividende versé (CHF 1,1 mrd), les capitaux propres ont augmenté de CHF 1,3 mrd. Les différences de change résultant de la conversion des filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres. Suite à la dépréciation de l'EUR, les pertes de change cumulées ont augmenté de CHF 0,1 mrd en 2021 pour atteindre CHF 1,9 mrd (après impôt). Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres figurant dans les comptes annuels de Swisscom SA (états financiers individuels) et

non des capitaux propres figurant dans les comptes consolidés. Les capitaux propres de Swisscom SA s'élevaient à CHF 4,8 mrd dans les comptes annuels 2021, la différence de CHF 6,0 mrd entre ce montant et les capitaux propres dans le bilan consolidé s'expliquant principalement par les bénéfices non distribués des filiales et par des différences dans les méthodes comptables. En vertu des règles de comptabilisation découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2021, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA, en vertu du droit des sociétés anonymes, s'élève à CHF 4,7 mrd.

## Perspectives financières

Indicateur ou comme indiqué	2021 rapporté	2022 perspectives <sup>3</sup>
<b>Chiffre d'affaires net</b>		
<b>Groupe Swisscom</b>	<b>CHF 11 183 mio.</b>	<b>CHF 11,1–11,2 mrd</b>
Suisse <sup>2</sup>	CHF 8 600 mio.	CHF 8,5–8,6 mrd
Fastweb	EUR 2 392 mio.	~ EUR 2,5 mrd
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>		
<b>Groupe Swisscom</b>	<b>CHF 4 478 mio.</b>	<b>~ CHF 4,4 mrd <sup>1</sup></b>
Suisse <sup>2</sup>	CHF 3 586 mio.	~ CHF 3,5 mrd
Fastweb	EUR 826 mio.	EUR 0,8–0,9 mrd
<b>Investissements</b>		
<b>Groupe Swisscom</b>	<b>CHF 2 286 mio.</b>	<b>~ CHF 2,3 mrd</b>
Suisse <sup>2</sup>	CHF 1 637 mio.	~ CHF 1,7 mrd
Fastweb	EUR 601 mio.	~ EUR 0,6 mrd

<sup>1</sup> L'EBITDA après charges de location 2021 CHF 4 177 mio.;  
Perspectives 2022 pour l'EBITDA après charges de location ~ CHF 4,1 mrd

<sup>2</sup> Swisscom hors Fastweb  
<sup>3</sup> Taux de conversion CHF/EUR 1.04 (2021: CHF/EUR 1.08)

Pour 2022, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net de CHF 11,1 à 11,2 mrd, un EBITDA d'environ CHF 4,4 mrd et des investissements de quelque CHF 2,3 mrd. Si les objectifs sont atteints, l'entreprise entend à nouveau

proposer à l'Assemblée générale 2023 le versement d'un dividende intéressant inchangé attrayant, de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2022.

## Gestion de l'entreprise axée sur la valeur

Les chiffres clés financiers utilisés pour planifier et gérer les activités opérationnelles sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) et les investissements. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA permet en outre d'établir une comparaison de la valeur de l'entreprise tirée du cours de l'action le jour de la clôture avec celle d'entreprises comparables (opérateurs de télécommunications européens) d'une part, et avec la propre valeur de l'entreprise l'exercice précédent de l'autre. Une partie de la rémunération

des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe est versée sous forme d'actions Swisscom, bloquées pendant trois ans. Ceux-ci sont en outre obligés de détenir un nombre minimal d'actions. La rémunération variable basée sur des objectifs financiers et non financiers, le versement partiel de la rémunération en actions et le nombre minimal d'actions à détenir représentent les leviers employés pour faire concorder les intérêts financiers du management avec ceux des actionnaires.

En mio. CHF ou comme indiqué	31.12.2021	31.12.2020
<b>Valeur globale de l'entreprise</b>		
Capitalisation boursière	26 657	24 715
Endettement net y compris engagements de leasing	7 706	8 206
Actifs et engagements de prévoyance, nets	13	795
Actifs et passifs d'impôt exigible, nets	835	643
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers à long terme	(459)	(233)
Participations ne donnant pas le contrôle	2	1
<b>Valeur globale de l'entreprise (EV)</b>	<b>34 754</b>	<b>34 127</b>
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 478	4 382
<b>Ratio valeur globale de l'entreprise/EBITDA</b>	<b>7,8</b>	<b>7,8</b>

La valeur globale de l'entreprise Swisscom a augmenté de CHF 0,6 mrd (+1,8%) à CHF 34,8 mrd en 2021. Cela s'explique principalement par l'augmentation de la capitalisation boursière de CHF 1,9 mrd, à CHF 26,7 mrd. L'EBITDA ayant augmenté, le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA est resté stable à 7,8. Avec un tel rapport, la valeur boursière relative de

Swisscom est nettement supérieure à la valeur moyenne des entreprises européennes comparables évoluant dans le secteur des télécommunications. L'évaluation relative plus élevée résulte de la solide position sur le marché de Swisscom et de son dividende attrayant. Les taux d'intérêt et d'imposition plus bas en Suisse que dans les autres pays européens ont aussi un effet positif.



## Compte de création de valeur

Swisscom contribue de manière significative à la compétitivité et la prospérité de la Suisse, réalise une création de valeur directe, le tout grâce à une infrastructure de réseau moderne et performante, et une gamme de prestations complète bien adaptée aux besoins

En mio. CHF	2021			2020		
	Suisse	Autres pays	Total	Suisse	Autres pays	Total
<b>Origine de la création de valeur</b>						
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 579</b>	<b>2 604</b>	<b>11 183</b>	<b>8 614</b>	<b>2 486</b>	<b>11 100</b>
Prestations propres activées et autres produits	459	139	598	362	104	466
Charges directes	(1 840)	(939)	(2 779)	(1 784)	(885)	(2 669)
Autres charges d'exploitation <sup>1</sup>	(1 184)	(661)	(1 845)	(1 147)	(641)	(1 788)
Charges de location	(243)	(58)	(301)	(244)	(56)	(300)
Amortissements <sup>2</sup>	(1 500)	(635)	(2 135)	(1 531)	(618)	(2 149)
<b>Prestations de services fournies par des tiers</b>	<b>(4 308)</b>	<b>(2 154)</b>	<b>(6 462)</b>	<b>(4 344)</b>	<b>(2 096)</b>	<b>(6 440)</b>
<b>Création de valeur opérationnelle</b>	<b>4 271</b>	<b>450</b>	<b>4 721</b>	<b>4 270</b>	<b>390</b>	<b>4 660</b>
Autre résultat pas opérationnel <sup>3</sup>			126			(110)
<b>Total création de valeur</b>			<b>4 847</b>			<b>4 550</b>
<b>Répartition de la création de valeur</b>						
Collaborateurs <sup>4</sup>	2 412	269	2 681	2 428	224	2 652
Secteur public <sup>5</sup>	320	17	337	317	14	331
Actionnaires (dividendes)			1 141			1 141
Bailleur de fonds (charges d'intérêts nettes)			60			69
Entreprise (bénéfice non distribué) <sup>6</sup>			628			357
<b>Total création de valeur</b>			<b>4 847</b>			<b>4 550</b>

1 Autres charges d'exploitation: sans impôt sur le capital ni autres impôts ne dépendant pas du résultat.

2 Amortissements: sans les amortissements sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comme les marques ou les relations avec la clientèle.

3 Autres résultats pas opérationnels: résultat financier sans charges d'intérêt nettes, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et amortissements sur les immobilisations corporelles liées aux acquisitions.

4 Collaborateurs: le paiement des cotisations de l'employeur est comptabilisé dans les charges de prévoyance et non comme charges conformément aux IFRS.

5 Secteur public: impôt exigibles sur le résultat, impôt sur le capital et autres impôts ne dépendant pas du résultat. Hormis paiements pour la taxe sur la valeur ajoutée et les fréquences de téléphonie mobile.

6 Entreprise: y compris les variations d'impôt différé et les engagements de prévoyance.

Sur la création de valeur opérationnelle consolidée de CHF 4,7 mrd, CHF 4,3 mrd, soit 90%, sont réalisés en Suisse. Par rapport à l'exercice précédent, la création de valeur opérationnelle en Suisse est restée inchangée. La création de valeur par équivalent plein temps s'élevait à CHF 267 000 (exercice précédent: CHF 263 000). En plus de la création de valeur directement réalisée, les achats auprès des fournisseurs génèrent une création de valeur

indirecte significative pour le développement économique de la Suisse. En tenant compte des investissements plutôt que des amortissements, le volume d'achat pour les activités suisses se monte à environ CHF 4,4 mrd pour 2021. Sur ce montant, les fournisseurs réalisent une création de valeur d'environ CHF 2,7 mrd, soit 60%, en Suisse.

# Marché des capitaux

Par une mise en œuvre systématique de sa stratégie, Swisscom 2021 a atteint ses objectifs financiers. Elle a ainsi réussi à réaliser cette année encore une plus-value pour ses actionnaires. Grâce aux notes A (stable) de Standard & Poor's et A2 (stable) de Moody's, Swisscom compte parmi les entreprises de télécommunications les mieux notées d'Europe.

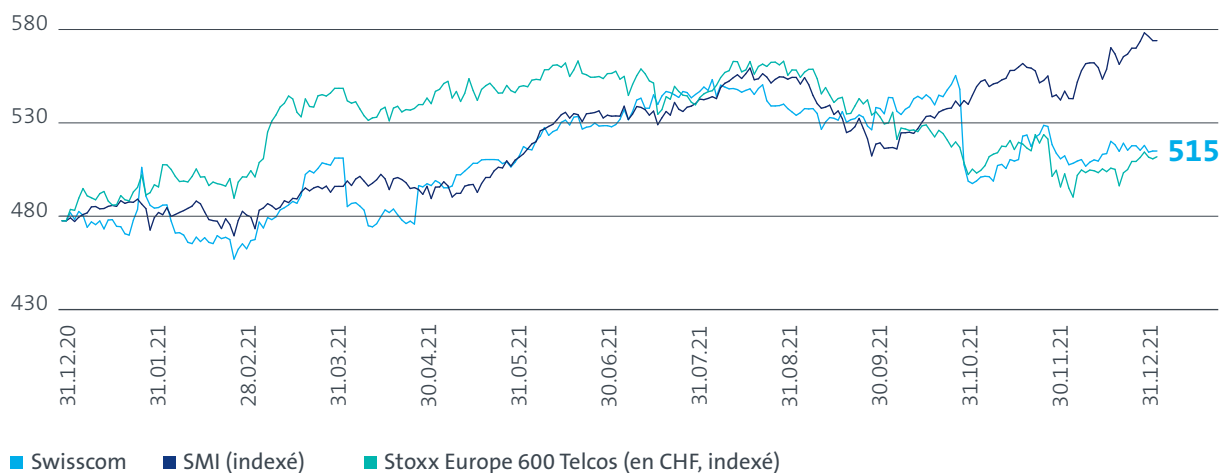
## Action Swisscom

Au 31 décembre 2021, la capitalisation boursière de Swisscom s'élevait à CHF 26,7 mrd (exercice précédent: CHF 24,7 mrd). Le nombre d'actions en circulation est resté inchangé à 51,8 mio. Toutes les actions nominatives ont une valeur nominale de CHF 1 et chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut être

exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut toutefois refuser l'inscription d'un actionnaire lorsque les droits de vote de celui-ci dépassent 5% du capital-actions.

## Évolution du cours de l'action en 2021

en CHF



L'indice suisse des actions (SMI) a enregistré une hausse de 20,3% par rapport à l'exercice précédent. L'action Swisscom a gagné 7,9% pour s'établir à CHF 514.60, soit une performance légèrement inférieure à celle de l'indice européen des valeurs du secteur, le Stoxx Europe 600 Telecommunications (+11,5% en EUR). Par rapport à

l'exercice précédent, le volume de négoce quotidien moyen a baissé de 34% pour s'établir à 118 509 unités. La valeur totale des actions Swisscom échangées en 2021 a atteint CHF 30,1 mrd.

© Voir sous [www.swisscom.ch/cours](http://www.swisscom.ch/cours)

## Rendement de l'action

Le 5 avril 2021, Swisscom a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action, soit un rendement de +4,6% sur la base du cours de l'action fin 2020. Compte tenu de la hausse du cours, le rendement global de l'action Swisscom (total shareholder return, TSR) a atteint +12,9% en 2021. Le TSR du SMI s'est inscrit à +23,7% et celui de l'indice Stoxx Europe 600 Telecommunications à +16,1% en EUR.

## Structure de l'actionnariat

	31.12.2021			31.12.2020		
	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
Confédération	1	26 394 000	51,0%	1	26 394 000	51,0%
Personnes physiques	69 275	4 853 898	9,4%	69 308	4 817 812	9,3%
Institutions	2 772	10 484 218	20,2%	2 833	10 891 021	21,0%
Actions dispo	–	10 069 827	19,4%	–	9 699 110	18,7%
<b>Total</b>	<b>72 048</b>	<b>51 801 943</b>	<b>100,0%</b>	<b>72 142</b>	<b>51 801 943</b>	<b>100,0%</b>

L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA au 31 décembre 2021 est la Confédération suisse (Confédération) qui, conformément à la loi en vigueur, doit détenir la majorité du capital et des voix. Au 31 décembre 2021, comme l'année précédente, quelque 19% des actions comptaient parmi les «actions dispo».

## Recommandations des analystes

Les spécialistes en placement analysent en permanence la situation de Swisscom en termes de marche des affaires, de résultats et de position sur le marché. Les conclusions et recommandations qui en découlent livrent de précieuses indications aux investisseurs. Pas moins de 24 analystes publient régulièrement des études sur Swisscom. Fin 2021, 17% d'entre eux recommandaient d'acheter l'action Swisscom, 50% recommandaient de conserver le titre et 33% suggéraient de le vendre. Les analystes estimaient à CHF 502 le cours cible moyen de l'action Swisscom au 31 décembre 2021.

## Politique de distribution

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable. Pour l'exercice 2021, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 30 mars 2022 d'approuver le versement d'un dividende ordinaire de CHF 22 par action, soit une distribution totale de CHF 1 140 mio.

## Lieux de négoce

Les actions Swisscom sont négociées en Suisse à la SIX Swiss Exchange sous le symbole SCMN (numéro de valeur 874251) et aux États-Unis (marché de gré à gré, programme de niveau 1) sous forme d'American Depositary Receipts (ADR) dans un rapport 1:10 sous le symbole SCMWY (numéro Pink Sheet 69769).

Depuis son introduction en Bourse en 1998, Swisscom a ainsi versé à ses actionnaires un montant total de CHF 35 mrd. Ce montant inclut le paiement de dividendes de CHF 23 mrd ainsi que les réductions de valeur nominale et les programmes de rachat d'actions qui représentent ensemble CHF 12 mrd. Depuis son entrée en Bourse, Swisscom a distribué au total CHF 455 par action. Si l'on ajoute un gain de cours de CHF 176 par action, le rendement global annuel moyen s'élève à 5,1%.

## Notation de crédit et financement

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent respectivement un A (stable) et un A2 (stable). Swisscom s'emploie à conserver la notation de crédit Single A. Afin d'éviter toute postériorité de rang d'ordre structurel, Swisscom s'efforce de lever des financements à l'échelon de Swisscom SA. L'entreprise cherche à diversifier largement son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances ainsi qu'à une répartition des différents instruments financiers, marchés financiers et monnaies. En 2021, sa solide assise financière lui a encore valu un accès illimité au marché monétaire et au marché des capitaux.

# Risques

L'évolution de la concurrence, du comportement de la clientèle, des technologies et des conditions-cadres réglementaires constitue un facteur de risque. Les ajustements du modèle commercial, les innovations et la transformation permettent à Swisscom d'exploiter les opportunités et de minimiser les risques. Son système de gestion des risques vise à préserver la valeur de l'entreprise avec des mesures introduites en amont.

## Situation en matière de risques

Les chiffres d'affaires dans les activités de base de Swisscom subissent la forte pression de la concurrence. La performance de nouveaux services dans les domaines de la numérisation et des services informatiques tels que les services cloud, la sécurité informatique et les solutions IoT est appelée à compenser, du moins partiellement, les pertes de chiffre d'affaires dans les activités de base. Les évolutions du marché entraînent des ajustements du modèle d'affaires et nécessitent une transformation profonde de sa propre entreprise avec un accroissement de l'efficacité. Les principaux facteurs de risque sont listés ci-après. Les facteurs de risque liés à la chaîne d'approvisionnement sont quant à eux présentés dans le rapport sur le développement durable.

© Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

## Facteurs de risque

### Dynamique concurrentielle sur le marché des télécommunications

La dynamique concurrentielle est actuellement exacerbée par les fournisseurs d'infrastructure ainsi que les prestataires de services sans infrastructure de réseau propre. Confrontée à cette dynamique et au recul du chiffre d'affaires des activités de télécommunication classiques, Swisscom mise sur la transformation de l'entreprise et sur l'innovation continue. Des tendances de fond, telles que la mise en réseau croissante, la personnalisation ou l'évolution démographique marquent et modifient durablement notre société et notre économie, exerçant à long terme une influence sur les activités de Swisscom. Pour identifier à temps les éventuelles perturbations, exploiter les opportunités qui en découlent et anticiper les risques, Swisscom conduit au moins une fois par an une analyse complète de son environnement. Elle utilise cette étude des tendances et évolutions à venir pour, par exemple, répertoire de nouveaux développements potentiellement disruptifs

et en déduire rapidement des scénarios possibles. Swisscom établit par ailleurs régulièrement des analyses sur l'environnement économique et réglementaire. Elle contrôle aussi de façon approfondie les activités des grands groupes d'Internet afin d'identifier les changements pertinents et de réagir avec des mesures adéquates. Pour faire face à la mutation du marché, Swisscom réorganise avec cohérence ses activités en se fondant sur les besoins de sa clientèle et optimise/ajuste ses processus et son organisation.

### Politique, réglementation et conformité

La révision de la réglementation recèle des risques susceptibles de se répercuter de manière négative sur la situation financière et patrimoniale de Swisscom. En outre, des sanctions prononcées par la Commission de la concurrence pourraient peser sur les résultats de l'entreprise et ternir sa bonne réputation. Enfin, des revendications politiques excessives pourraient remettre en question le système de concurrence actuel. La diversité des activités commerciales et la complexité des prescriptions nécessitent un système de gestion de la conformité (CMS) efficace. Le CMS central de Swisscom s'applique à l'ensemble du groupe. Il supervise, à l'échelle du groupe, le respect des lois relatives aux domaines juridiques suivants: anti-corruption, loi sur le blanchiment d'argent, droit bancaire, protection des données et de la confidentialité, droit des cartels, droit des télécommunications, droit boursier et loi sur la sécurité des produits.

### Accroissement du débit du réseau d'accès

Les besoins du client en matière d'accès à haut débit ne cessent de croître, de même que l'attractivité des appareils et services basés sur le protocole Internet (IP) tels que smartphones, IPTV, OTT, etc. Dans ses efforts pour satisfaire les attentes de ses clients et maintenir ses parts de marché, Swisscom se heurte à la vive concurrence des câblo-opérateurs et des autres exploitants de réseau. L'extension du réseau, devenue indispensable, nécessite des investissements élevés. Afin d'optimiser la couverture tout en limitant les risques, Swisscom accroît les capacités

de son réseau en tenant compte de la densité de population et des besoins de sa clientèle. Pour cette extension du réseau, Swisscom établit également des coopérations. Les risques pourraient en effet être considérables si les coûts se révélaient plus élevés que prévu ou si les recettes escomptées à long terme venaient à manquer. Pour réduire ces risques, Swisscom adapte progressivement le réseau d'accès, en tenant compte des nouvelles conditions-cadres et des possibilités techniques.

### Dynamique concurrentielle et réglementation en Italie

La dynamique concurrentielle régnant en Italie présente des risques qui se répercutent de manière défavorable sur la stratégie de Fastweb, pouvant mettre en péril les prévisions de croissance de son chiffre d'affaires. Ces risques peuvent notamment être liés à l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché. Pour faire face à cette situation, Fastweb ajuste ses services, son organisation, ses processus et ses partenariats en continu. L'évolution de l'environnement juridique et réglementaire peut se répercuter négativement sur les activités et donc sur la valeur de l'entreprise.

### Interruption des activités

L'utilisation des services de Swisscom Suisse et de Fastweb dépend dans une large mesure des infrastructures techniques telles que les réseaux de communication ou les plateformes informatiques. Une interruption majeure des activités représente un risque financier et un important risque de réputation. Cas de force majeure, phénomènes naturels, défaillances humaines, pannes matérielles et logicielles, actes criminels imputables à des tiers (p. ex. virus informatiques ou activités de piratage), mais aussi complexité et interdépendance accrues des technologies modernes sont autant de facteurs qui pourraient causer des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation. Les redondances, plans d'urgence, réglementations en matière de suppléance, sites de repli, sélections minutieuses des fournisseurs, notamment, doivent permettre à Swisscom de fournir en tout temps les prestations souhaitées.

### Technologies de l'information et de la sécurité

Compte tenu de la complexité de l'architecture informatique en place chez Swisscom, les phases de mise en œuvre et d'exploitation sont assorties de risques. Si ceux-ci venaient à se réaliser, ils pourraient retarder le lancement de nouveaux services, entraîner des surcoûts et entraver la compétitivité de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle cette transformation est suivie de près par la Direction du groupe. Le domaine de la sécurité Internet connaît une évolution fulgurante, qui s'accompagne d'une transformation de la technologie, de l'économie et de la société ainsi que de leurs interdépen-

dances. Les innovations constantes et les perspectives inhérentes qui se dessinent recèlent des opportunités, mais aussi de nouvelles menaces. Alors que les menaces croissantes en termes de sécurité liées aux cyberattaques rendent la prévention de plus en plus difficile, il s'agit d'identifier en amont les risques potentiels, de les répertorier de manière systématique et de les réduire de manière durable par des mesures adaptées.

### Santé et environnement

Au cours de l'exercice sous revue, un lien a de nouveau été établi entre le rayonnement électromagnétique (p. ex. celui des antennes ou des appareils de communication mobile) et d'éventuelles atteintes à la santé. La Suisse applique le principe de précaution, en vertu de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI). Elle a même fixé des valeurs limites pour les stations de base, qui, en comparaison avec les recommandations de l'OMS et des dispositions légales des pays voisins, sont dix fois plus strictes et s'appliquent à l'ensemble des fréquences pour la communication mobile (y compris la 5G). En raison des réticences de la population vis-à-vis de la 5G, Swisscom Suisse est confrontée à des difficultés pour construire son réseau, notamment en ce qui concerne le choix des sites d'implantation de nouvelles antennes de communication mobile. Même en l'absence d'un renforcement des prescriptions légales existantes, les inquiétudes de l'opinion publique concernant les nuisances causées à la santé et à l'environnement par le rayonnement électromagnétique pourraient à l'avenir entraver la construction de réseaux non filaires et entraîner une hausse des coûts.

Le changement climatique comporte lui aussi des risques pour Swisscom. En cause: le changement des paramètres climatiques physiques (températures moyennes plus élevées ou températures extrêmes, précipitations plus intenses, fonte du permafrost), la modification des conditions-cadres réglementaires ou encore d'autres facteurs économiques ou liés à la réputation. Les phénomènes correspondants pourraient affecter en premier lieu les stations de base, les stations d'émission et les centraux de raccordement, ce qui entraverait le fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication de Swisscom. L'analyse des risques qui découlent des changements climatiques se réfère à de potentiels scénarios d'émissions et s'appuie principalement sur les rapports officiels de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) au sujet des changements climatiques (Scénarios climatiques CH2018). En outre, Swisscom publie tous les ans un rapport climatique et tient compte des recommandations de la Task Force pour les Climate-related Financial Disclosures (TCFD) dans les domaines de la gouvernance et de la stratégie. En 2021, Swisscom a progressé dans la mise en œuvre des recommandations de la TCFD.

© Voir sous [www.swisscom.ch/climatereport2021](http://www.swisscom.ch/climatereport2021)

# Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération

<b>Gouvernement d'entreprise</b>	1	Principes .....	<b>70</b>
	2	Structure du groupe et actionariat .....	<b>70</b>
	3	Structure du capital .....	<b>72</b>
	4	Conseil d'administration .....	<b>74</b>
	5	Direction du groupe .....	<b>88</b>
	6	Rémunération, participations et prêts .....	<b>92</b>
	7	Droits de participation des actionnaires .....	<b>92</b>
	8	Prise de contrôle et mesures de défense .....	<b>94</b>
	9	Organe de révision .....	<b>94</b>
	10	Politique d'information .....	<b>95</b>
	11	Calendrier financier .....	<b>95</b>
<b>Rapport de rémunération</b>	1	Governance .....	<b>97</b>
	2	Rémunération du Conseil d'administration .....	<b>99</b>
	3	Rémunération versée à la Direction du groupe .....	<b>102</b>
	4	Autres rémunérations .....	<b>108</b>
		Rapport de l'organe de révision .....	<b>109</b>

# Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise est la pierre angulaire de la politique d'entreprise de Swisscom. Une gestion d'entreprise efficace et transparente aide Swisscom à créer une valeur durable.

## 1 Principes

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom privilégient une gestion d'entreprise durable et orientée sur le long terme pour mener à bien leurs activités. Leurs décisions tiennent compte des intérêts des actionnaires, des clients et des collaborateurs de Swisscom ainsi que d'autres groupes d'intérêts. Dans cet esprit, le Conseil d'administration met en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, qui se caractérise par une répartition claire des responsabilités et repose sur des normes reconnues. Swisscom suit notamment les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par *economiesuisse*, l'organisation faîtière de l'économie suisse, et se conforme aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb).

Grâce aux échanges des secteurs spécialisés avec les investisseurs, les conseillers en droit de vote et d'autres parties prenantes, le Conseil d'administration est en mesure d'identifier rapidement les tendances et, le cas échéant, d'adapter le gouvernement d'entreprise aux nouvelles exigences.

Les principes et les règles de Swisscom en matière de gouvernement d'entreprise sont en première ligne inscrits dans les statuts, le Règlement d'organisation et les règlements des comités du Conseil d'administration. Une attention particulière est vouée au code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom s'engage expressément à faire preuve d'une totale intégrité et à respecter la loi ainsi que toutes les prescriptions internes et externes auxquelles elle est soumise. L'entre-

prise attend de ses collaborateurs qu'ils assument la responsabilité de leurs actes, qu'ils aient de la considération pour les personnes, pour la société et pour l'environnement, qu'ils suivent les règles en vigueur, qu'ils soient intègres et qu'ils signalent tout manquement au code de conduite.

Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes» où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

## 2 Structure du groupe et actionnariat

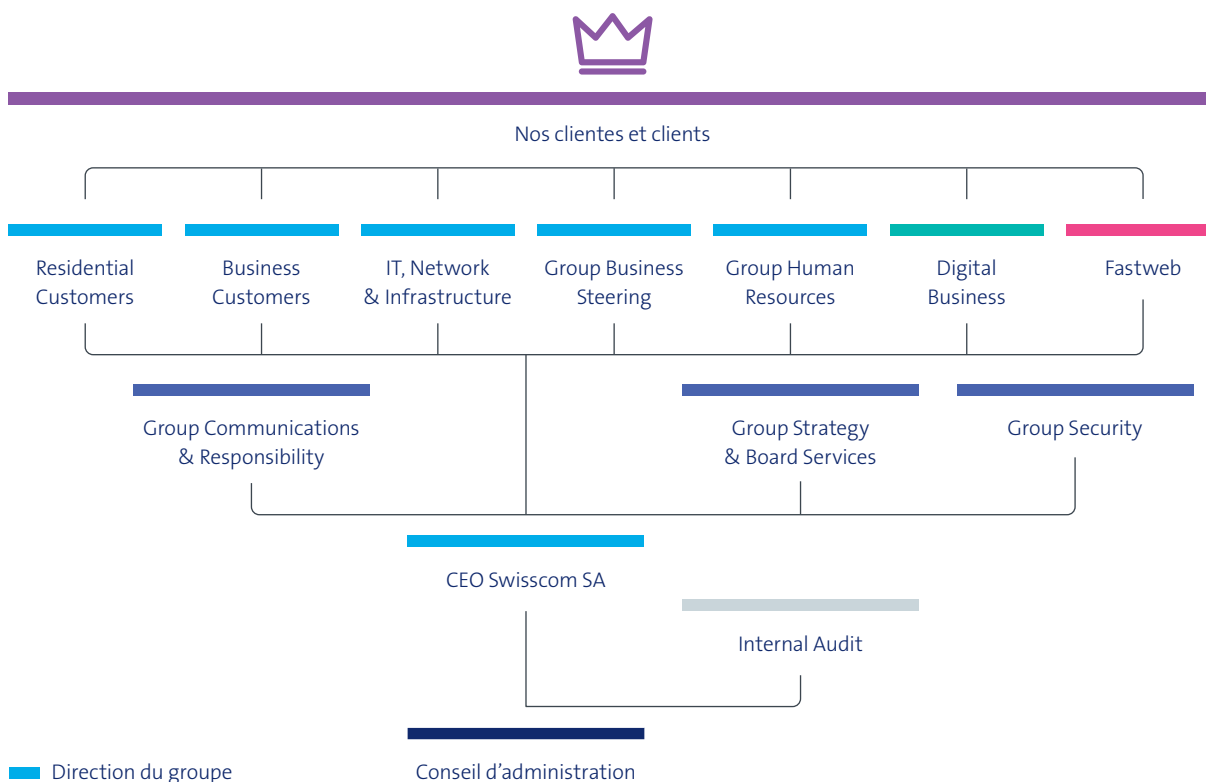
### 2.1 Structure du groupe

#### Structure opérationnelle du groupe

Swisscom SA est une société holding responsable de la haute direction du groupe Swisscom. Elle se compose des cinq divisions du groupe Group Business Steering, Group Human Resources, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Security qui assument des fonctions d'état-major. Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. Ensemble, le CEO, les responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que les responsables des divisions opérationnelles Residential Customers, Business Customers et IT Network & Infrastructure forment la Direction du groupe. Le groupe comprend en outre la division opérationnelle Digital Business ainsi que diverses sociétés comme la filiale italienne Fastweb S.p.A.



L'organigramme ci-après présente la structure opérationnelle du groupe:



#### Organigramme de Swisscom SA

Les activités commerciales sont exercées par les sociétés du groupe Swisscom. Une réglementation des compétences édictée par le Conseil d'administration de Swisscom SA détermine la conduite financière et stratégique. Les sociétés du groupe sont classées en trois catégories: stratégiques, importantes et autres. Les sociétés stratégiques du groupe sont Swisscom SA, Swisscom (Suisse) SA et la société Fastweb S.p.A. Les membres du Conseil d'administration et les directeurs des sociétés stratégiques sont nommés par le Conseil d'administration de Swisscom SA et élus par les instances légales compétentes. Le Conseil d'administration de Swisscom (Suisse) SA est formé du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et du responsable de la division opérationnelle Business Customers. La direction de Swisscom (Suisse) SA est assumée par le CEO de Swisscom SA. Le Conseil d'administration de Fastweb S.p.A. est constitué du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA, du responsable de la division opérationnelle IT, Network & Infrastructure et d'un représentant des cadres de Swisscom. Il est complété par un membre externe indépendant ainsi que par le délégué du Conseil d'administration,

auquel a été confiée la conduite des affaires. Fastweb contrôle deux filiales. Toutes les autres sociétés du groupe Swisscom sont rattachées, sur le plan de la conduite, à une division du groupe ou une division opérationnelle. Les membres du Conseil d'administration des autres sociétés du groupe ainsi que leur directeur général sont nommés par le CEO de Swisscom SA. Quelques personnes extérieures siègent au sein de leurs conseils d'administration. Une liste des sociétés du groupe mentionnant la raison sociale, le siège, le taux de participation et le capital-actions figure dans la note 5.4 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport pages 166-167

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles et les sociétés du groupe de Swisscom sont classées par secteurs. Des informations complémentaires sur le compte rendu des secteurs figurent dans le rapport annuel.

▢ Voir rapport page 48

#### Société cotée

Société régie par le droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (Canton de Berne, Suisse). Elle est cotée au standard pour les droits de participation, sous-standard

International Reporting, de la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 874251; code ISIN CH0008742519; symbole SCMN).

Aux États-Unis, le négoce s'effectue de gré à gré (over the counter, OTC) comme programme de niveau 1 (symbole: SCMWY; code ISIN: CH008742519; numéro CUSIP des ADR: 871013108). Dans le cadre de ce programme, la Bank of New York Mellon Corporation émet des American Depositary Shares (ADS). Les ADS sont des titres américains qui représentent les actions de Swisscom, dans un rapport de 10 ADS pour une action. Les ADS sont certifiés par des American Depositary Receipts (ADR).

Le 31 décembre 2021, la capitalisation boursière de Swisscom SA s'élevait à CHF 26 657 mio. Le groupe Swisscom ne compte aucune autre société cotée en Bourse.

## 2.2 Actionnaires importants

Conformément à l'art. 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF), toute participation doit être déclarée à Swisscom SA et à la SIX Swiss Exchange si une personne ou un groupe soumis à l'obligation de déclarer atteint ou franchit, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25, 33<sup>1/3</sup>, 50 ou 66<sup>2/3</sup>% des droits de vote de Swisscom SA et ce, en dépit de la possibilité d'exercer ces droits ou non. Les obligations de publication détaillées et la méthode de calcul des valeurs limites sont définies dans l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF-FINMA). Conformément à l'OIMF-FINMA, les sociétés nommées qui ne peuvent pas décider à leur libre appréciation comment exercer les droits de vote ne sont pas tenues de signaler lorsqu'elles atteignent ou franchissent vers le haut ou vers le bas les valeurs limites. Étant donné que les actionnaires sont tenus d'informer la société et la SIX Swiss Exchange uniquement lorsque leur part des droits de vote atteint, franchit vers le bas ou vers le haut l'une des limites mentionnées ci-dessus, la quote-part actuelle des actionnaires importants peut à tout moment différer de celle indiquée au moment de leur dernière déclaration.

Les annonces de participation peuvent être consultées sur le site Internet suivant de la SIX Exchange Regulation, à l'adresse <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

Au cours de l'exercice 2021, aucune participation au sens de l'art. 120 LIMF n'a été déclarée à Swisscom. En août 2017, la société BlackRock, Inc., New York, avait annoncé détenir une participation de 3,44% des droits de vote

dans Swisscom SA. Selon le registre des actions de Swisscom, au 31 décembre 2021, Chase Nominees Ltd., London disposait de 4,02% des droits de vote de Swisscom SA.

Au 31 décembre 2021, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part (inchangée par rapport à l'année précédente) de 50,95% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire principal de l'entreprise. Trois fois par an en général, les départements compétents (à savoir le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication – DETEC – et le Département fédéral des finances – DFF) mènent, sous la houlette de la Cheffe du DETEC, des entretiens avec le Président du Conseil d'administration, le CEO et le représentant de la Confédération. Au cours de ces entretiens, les participants dressent le bilan de la réalisation des objectifs. Après la clôture de l'exercice, le Conseil fédéral évalue la réalisation des objectifs.

© Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2018-2021](http://www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021)

© Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2022-2025](http://www.swisscom.ch/objectifs_2022-2025)

## 2.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée entre Swisscom SA et d'autres sociétés anonymes.

# 3 Structure du capital

## 3.1 Capital

Le capital-actions de Swisscom SA est resté inchangé depuis 2009, à CHF 51 801 943. Il n'existe ni capital-actions conditionnel ni capital-actions autorisé. Des informations sur le capital figurent dans les comptes annuels de Swisscom SA.

▢ Voir rapport page 184

## 3.2 Actions, bons de participation et bons de jouissance

Toutes les actions émises par Swisscom SA sont des actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 1, qui donnent droit à une voix chacune. Toutefois, les actionnaires ne peuvent exercer leur droit de vote que s'ils sont inscrits au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaires avec droit de vote. Toutes les actions nominatives donnent droit au versement d'un dividende, à l'exception des actions propres détenues par Swisscom. Il n'existe pas de droit préférentiel.

Les actions nominatives de Swisscom SA ne sont pas imprimées mais sont enregistrées comme droits-valeurs à la SIX SIS SA, à l'exception du pourcentage prescrit pour la Confédération suisse. Les actionnaires peuvent demander en tout temps l'établissement d'une attestation relative aux actions nominatives qui leur appartiennent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre à l'impression et à l'émission de titres (actions nominatives sans impression des titres).

Les titulaires d'ADR détiennent les droits spécifiés dans le Deposit Agreement (notamment le droit d'émettre des instructions concernant l'exercice du droit de vote et le droit au dividende). Agissant comme dépositaire des ADR, la Bank of New York Mellon Corporation est inscrite au registre des actions en qualité d'actionnaire. Par conséquent, tout détenteur d'ADR ne peut pas directement faire valoir ou exercer ses droits d'actionnaire. C'est la Bank of New York Mellon Corporation qui exerce les droits de vote conformément aux instructions reçues de la part des détenteurs d'ADR. À défaut d'instructions, les droits de vote ne sont pas exercés.

Swisscom SA n'a émis ni bons de participation ni bons de jouissance.

Des informations complémentaires sur les actions figurent au chiffre 7 «Droits de participation des actionnaires» ainsi que dans le rapport annuel.

▢ Voir rapport page 92

▢ Voir rapport page 64

### 3.3 Restrictions de transmissibilité des actions et inscriptions des «nominees»

Les actions de Swisscom peuvent être transmises librement et le droit de vote des titres inscrits au registre des actions conformément aux statuts ne fait l'objet d'aucune restriction. Selon le chiffre 3.5.1 des statuts, le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, il disposerait au total de plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. Les autres dispositions statutaires relatives aux actions nominatives liées sont détaillées au chiffre 7.1 «Restrictions et représentations du droit de vote» du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

▢ Voir rapport page 92

Swisscom a édicté des règles spécifiques pour l'inscription de fiduciaires et de «nominees» au registre des actions. Afin de faciliter le négoce des actions en Bourse, le Conseil d'administration peut, en vertu du chiffre 3.6 des statuts, autoriser les fiduciaires et les «nominees», aux termes d'un règlement ou d'un accord, à inscrire des actions nominatives avec droit de vote dans une proportion dépassant la limite de 5%. Pour ce faire, les fiduciaires et les «nominees» doivent se déclarer comme tels et se soumettre à une autorité de surveillance du marché financier ou bancaire ou, à défaut, offrir la garantie d'agir pour le compte d'une seule personne ou de plusieurs personnes non liées entre elles. En outre, il doit être possible d'identifier, avec nom, adresse et nombre d'actions, les ayants droit économiques qu'ils représentent. Cette disposition statutaire peut être modifiée par une décision de l'Assemblée générale adoptée à la majorité absolue des voix valablement attribuées aux actions. En vertu de cette disposition, le Conseil d'administration a édicté un règlement relatif à l'inscription des fiduciaires et des «nominees» au registre des actions de Swisscom SA.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

L'inscription de fiduciaires et de «nominees» en tant qu'actionnaires avec droit de vote suppose une demande en ce sens et la conclusion d'un accord par lequel le fiduciaire ou le «nominee» reconnaît le caractère contraignant des restrictions d'inscription et des obligations d'annoncer. Les fiduciaires et les «nominees» qui sont liés entre eux sur le plan du capital ou des voix, par le biais d'une direction commune, d'un contrat ou de toute autre manière, sont considérés comme un seul actionnaire (fiduciaire ou «nominee»).

### 3.4 Emprunts convertibles, emprunts obligataires et options

Swisscom n'a aucun emprunt convertible en circulation. Des explications concernant les emprunts obligataires figurent dans la note 2.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport pages 128-131

Swisscom n'attribue pas d'options sur les actions nominatives de Swisscom SA à ses collaborateurs.



## 4 Conseil d'administration

### 4.1 Membres du Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2021, le président du Conseil d'administration, Hansueli Loosli, a quitté cet organe à l'issue de la durée de mandat maximale de douze ans prévue par les statuts. Des informations sur sa personne figurent dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2020. L'Assemblée générale a élu à la présidence Michael Rechstei-

ner, membre du Conseil d'administration, et Guus Dekkers comme nouveau membre du Conseil d'administration.

© Voir sous [www.swisscom.ch/rapport2020](http://www.swisscom.ch/rapport2020)

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration se compose des membres non exécutifs ci-après:

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à l'AG
Michael Rechsteiner <sup>1</sup>	Suisse	1963	Président	2019
Roland Abt	Suisse	1957	Membre	2016
Alain Carrupt	Suisse	1955	Membre, représentant du personnel	2016
Guus Dekkers <sup>2</sup>	Pays-Bas	1965	Membre	2021
Frank Esser	Allemagne	1958	Vice-président	2014
Barbara Frei	Suisse	1970	Membre	2012
Sandra Lathion-Zweifel	Suisse	1976	Membre, représentante du personnel	2019
Anna Mossberg	Suède	1972	Membre	2018
Renzo Simoni <sup>3</sup>	Suisse	1961	Membre, représentant de la Confédération	2017

<sup>1</sup> Président depuis le 31 mars 2021.

<sup>2</sup> Élu au Conseil d'administration le 31 mars 2021.

<sup>3</sup> Désigné par la Confédération suisse.

### 4.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres du Conseil d'administration renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes de chacun d'eux. Conformément aux statuts, aucun membre du Conseil d'administration ne peut

détenir plus de trois mandats supplémentaires dans des entreprises cotées en Bourse et plus de dix mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse. Ils ne peuvent pas exercer au total plus de dix mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupe-

ments d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Le nombre de mandats exercés sur ordre de Swisscom est limité à dix, les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel sont limités à sept. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et de l'informer immédiatement de tout changement intervenu dans leur environnement professionnel. Si le président est concerné, il consulte ou en informe le vice-président. Le président ou le vice-président communiquent alors ces changements et de potentiels conflits d'intérêts au Conseil d'administration. Une fois par an, le Conseil d'administration est sensibilisé à la question des liens d'intérêts à l'occasion d'une formation interne portant sur la législation boursière. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Un membre du Conseil d'administration dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats au sein de sociétés cotées en Bourse pendant une période transitoire de six mois jusqu'à la remise d'un mandat à l'échéance de celui-ci.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres du Conseil d'administration sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si, néanmoins, un conflit d'intérêts devait apparaître, le membre concerné est tenu d'en informer immédiatement le président du Conseil d'administration ou, s'il s'agit du président, le vice-président du Conseil d'administration. Les membres de la Direction du groupe et le président doivent se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.



### **Michael Rechsteiner**

**Master of Science en génie mécanique, EPF Zurich; Master of Business Administration, Université de Saint-Gall**

#### **Parcours professionnel**

1990–2000 différents postes chez ABB Kraftwerke AG, en dernier General Manager pour ABB Power Generation Asia, Kuala Lumpur, Malaisie; 2000–2002 directeur des installations centrales électriques, vice-président Project Execution, Alstom Power; 2003–2007 Chief Operating Officer, Sultex; 2007–2015 différents postes chez Alstom Power, en dernier CEO et Senior Vice President Power Service; 2015-2017 General Electric (GE) Officer et Vice President Global Product Lines de GE Power Services; avril 2017–mars 2021 responsable des affaires pour GE Power Services Europe et CEO GE Gas Power Europe; depuis avril 2021 consultant externe pour General Electric (Switzerland) GmbH; depuis mars 2021 président du Conseil d'administration de Swisscom SA

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Jusqu'en mars 2021 Directeur, General Electric (Switzerland) GmbH, Baden, Suisse; jusqu'à janvier 2021, Member of Supervisory Board, GE Power Sp. z o.o., Varsovie

#### **Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel**

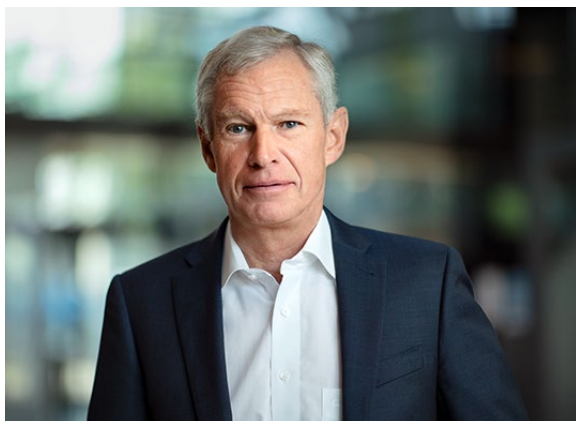
Membre du conseil de fondation de la caisse de pension de General Electric Suisse

#### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Membre du comité et du comité directeur d'économie-suisse depuis septembre 2021

#### **Autres activités importantes**

Membre du conseil de Swissmem jusqu'en avril 2021



**Roland Abt**  
Dr ès sc. éco. HSG

#### Parcours professionnel

1985–1987 responsable des finances d'un groupe de sociétés dans le domaine informatique et immobilier; 1987–1996 groupe Eternit (devenu le groupe Nueva); 1987–1991 responsable du controlling, 1991–1993 directeur Industrias Plycem, Venezuela, 1993–1996 responsable de la division Activités fibrociment; 1996–2016 groupe Georg Fischer: 1996–1997 directeur financier de Georg Fischer Piping Systems, 1997–2004 directeur financier du groupe Agie Charmilles (aujourd'hui Georg Fischer Machining Solutions), 2004–2016 directeur financier de Georg Fischer SA et membre de la direction du groupe

#### Mandats dans des entreprises cotées en Bourse

Membre du conseil d'administration de Bystronic AG (précédemment Conzzeta SA), Zurich

#### Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse

Mandats pour Aargau Verkehr AG (AVA), Aarau: président du conseil d'administration de Aargau Verkehr AG, président du Conseil d'administration de Limmt Bus AG; autres mandats: président du conseil d'administration de Eisenbergwerk Gonzen AG, Sargans; membre du conseil d'administration de Raiffeisenbank Zufikon

#### Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel

Président du conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Conzzeta, Zurich

#### Autres activités importantes

–



**Alain Carrupt**  
Maturité fédérale, option économie

#### Parcours professionnel

1978–1994 Entreprise des PTT, en dernier lieu comme chef de service administratif, direction des télécommunications, Sion; 1994–2000 Union PTT, secrétaire central, secteur Télécommunication; 2000–2010 Syndicat Communication: 2000–2002 secrétaire général adjoint et chef du personnel, 2003–2008 vice-président, 2008–2010 président; 2011–2016 Syndicat syndicom: 2011–2013 co-président, 2013–février 2016 président

#### Mandats

–

#### Autres activités importantes

Président de l'association Opération Boule à Zéro, Belfaux



### **Guus Dekkers**

**Master en sciences informatiques de la Radboud University Nijmegen, Master en Business Administration, Rotterdam School of Management**

#### **Parcours professionnel**

1990–2001 diverses fonctions dans le domaine de l'optimisation des processus, Volkswagen AG, Wolfsburg; 2002–2005 responsable Information Technology Europe & International et vice-président Johnson Controls Automotive; 2005–2007 Chief Information Officer et vice-président Siemens VDO Automotive AG, Allemagne; 2008–2016 Chief Information Officer Groupe Airbus, France; depuis avril 2018 Chief Technology Officer Tesco PLC, Londres

#### **Mandats**

–

#### **Autres activités importantes**

Membre de l'Advisory Board de l'Institut Fraunhofer pour les technologies sécurisées de l'information, Darmstadt; membre de l'Advisory Board du centre national de recherche en cybersécurité, Darmstadt



### **Frank Esser**

**Diplôme d'employé de commerce, Dr ès sc. pol.**

#### **Parcours professionnel**

1988–2000 Mannesmann Deutschland, à partir de 1996 membre de la direction de Mannesmann Eurokom; 2000–2012 Société Française du Radiotéléphone (SFR); 2000–2002 Chief Operating Officer (COO), 2002–2012 CEO, à ce poste de 2005 à 2012 également membre du directoire de Vivendi Group

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Président du conseil d'administration de SES SA, Luxembourg

#### **Autres activités importantes**

–



### **Barbara Frei**

**Diplôme d'ingénieure machines, EPF;**  
**Dr ès sc. tech., EPF Zurich;**  
**Master of Business Administration, IMD Lausanne**

#### **Parcours professionnel**

1998–2016 diverses fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB, dont notamment: 2008–2010 ABB s.r.o., Prague, Country Manager; 2010–2013 ABB S.p.A., Sesto San Giovanni (Italie), Country Manager et Region Manager Mediterranean; 2013–2015 Drives and Control Unit, Managing Director; 2016 direction des revues du portefeuille stratégique de la division Power Grids; depuis décembre 2016 Schneider Electric, Paris: présidente de la direction de Schneider Electric GmbH, Allemagne et, parallèlement à cette fonction, Zone President Allemagne jusqu'en juin 2017, puis Zone President Allemagne, Autriche et Suisse de juillet 2017 à décembre 2018; janvier 2019–avril 2021 Executive Vice President Europe Operations; depuis mai 2021 Executive Vice President Industrial Automation

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de Swiss Prime Site, Olten

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Mandats au sein du groupe Schneider Electric: jusqu'à juillet 2021, présidente du conseil d'administration de Schneider Nordic Baltic A/S; jusqu'à juillet 2021 membre du conseil d'administration de Schneider Electric Industries SAS, Rueil Malmaison

#### **Autres activités importantes**

–



### **Sandra Lathion-Zweifel**

**Lic. en droit et avocate;**  
**Master of Laws de l'Université de Zurich**  
**et de Columbia University, New York;**  
**licence de négociateur de SIX Swiss Exchange**

#### **Parcours professionnel**

2005–2010 avocate Mergers & Acquisition, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Zurich; 2010–2014 responsable du secteur Produits financiers Legal & Compliance, Credit Suisse SA, Zurich; 2014–2018 responsable d'unité au sein de la division Asset Management, Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); 2018–2019 Counsel Banking & Finance, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Genève

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Jusqu'à décembre 2021, membre du conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais, Sion

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Depuis décembre 2021, membre du conseil d'administration de Raiffeisen Suisse Société coopérative, Saint-Gall

#### **Autres activités importantes**

Membre de l'Advisory Board de Capital Markets and Technology Association, Genève; depuis mars 2021, membre du comité de swissVR, Rotkreuz





### **Anna Mossberg**

**Executive MBA for Growing Companies  
Stanford Business School, Palo Alto;  
Master of Science, Industrial Engineering  
et Management, Luleå University of Technology**

#### **Parcours professionnel**

1996–2010 Telia: divers postes, dont ceux de Vice President and Head of Business & Product Management, Head of Internet, Consumer Segment, Director Data Services, Product & Services; 2010 Bahnhof AB, CEO; 2011 Stanley Securities AB, Senior Advisor; 2012–2014 Deutsche Telekom, Senior Vice President Strategy and Portfolio Management; 2015–mars 2018 Google Ltd., Suède, membre de l'équipe de management; mars 2021–février 2022 Managing Director Silo AI, Suède

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de Swedbank AB, Stockholm; jusqu'en avril 2022, membre du conseil d'administration de Schibsted ASA, Oslo; membre du conseil d'administration d'Orkla ASA, Oslo; depuis juillet 2021, membre du conseil d'administration de Byggbank AB, Stockholm (cotée en bourse depuis le 15 octobre 2021)

#### **Autres activités importantes**

–



### **Renzo Simoni**

**Dr ès sc. tech., ingénieur en génie civil EPF**

#### **Parcours professionnel**

1985–1989 collaborateur spécialisé dans le bâtiment et le génie civil du Groupe Gruner; 1989–1995 collaborateur scientifique EPF Zurich; 1995–1998 chargé de cours EPF Zurich (à titre accessoire); 1995–2002 activité de conseil des maîtres d'ouvrage du génie civil pour Ernst Basler und Partner AG; 2002–2006 membre de la direction de Helbling Beratung und Bauplanung AG, en dernier en tant que co-directeur; 2007–2017 président de la direction d'AlpTransit Gotthard SA

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de Gruner SA, Bâle; membre du conseil d'administration de Rhätische Bahn AG, Coire; président du conseil de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich; président de Verkehrsbetriebe Luzern AG, Lucerne

#### **Autres activités importantes**

–

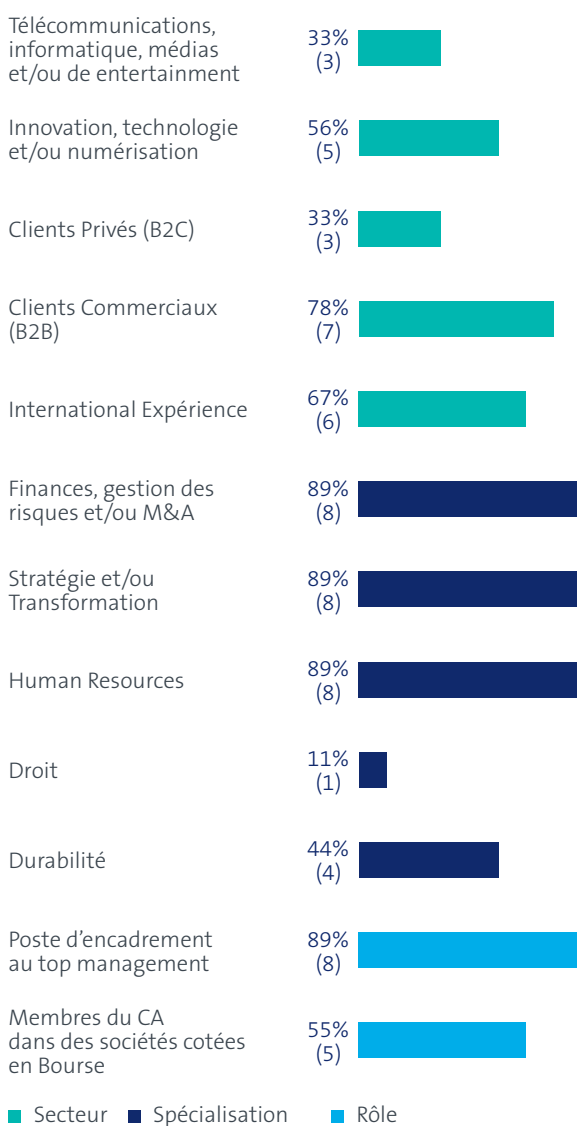
### 4.3 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration passe régulièrement en revue la composition de cet organe et planifie annuellement l'attribution des fonctions des comités. Le Conseil d'administration est composé de personnalités disposant de vastes connaissances dans les domaines clés et d'une solide expérience professionnelle.

Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration en ce qui concerne les compétences, la durée du mandat et le genre.

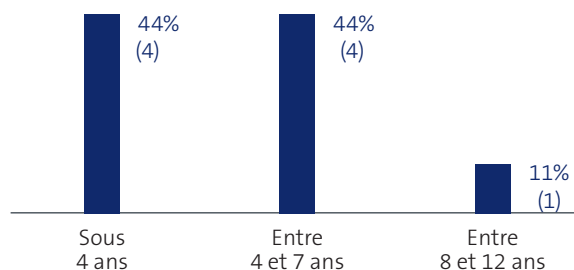
### Conseil d'administration par carrière, expérience, compétences et connaissances

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2021



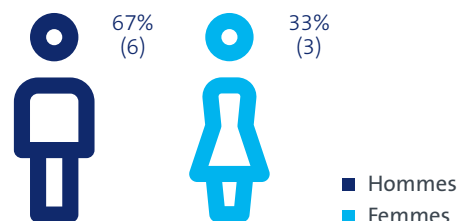
### Conseil d'administration par durée du mandat

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2021



### Conseil d'administration par genre

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2021



Le Conseil d'administration de Swisscom SA satisfait d'ores et déjà aux exigences du droit suisse des entreprises en matière de parité hommes/femmes dans les conseils d'administration des entreprises cotées en Bourse.

### 4.4 Indépendance

Pour déterminer l'indépendance de ses membres, le Conseil d'administration applique les critères du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Sont considérés comme indépendants les membres du Conseil d'administration n'ayant jamais exercé de fonctions exécutives, n'ayant jamais fait partie de la Direction ou l'ayant quittée depuis trois ans au moins et n'entretenant aucune relation d'affaires avec la société ou des relations d'affaires relativement peu importantes. La durée de mandat d'un membre du Conseil d'administration n'est pas un critère permettant d'évaluer son indépendance. Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonctions exécutives au sein du groupe Swisscom ou n'en a assumé au cours des trois derniers exercices. Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de rela-

tions d'affaires essentielles avec Swisscom SA ou le groupe Swisscom. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération suisse, représentée au sein du Conseil d'administration par Renzo Simoni, détient la majorité du capital et des voix de Swisscom. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport page 172

#### 4.5 Élection et durée du mandat

Conformément aux statuts de Swisscom SA, le Conseil d'administration compte entre sept et neuf membres, ce nombre pouvant être augmenté provisoirement. Selon ces mêmes statuts, la Confédération suisse a le droit de déléguer deux représentants au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA. Actuellement, il ne délègue qu'un seul représentant. La LET prévoit que le personnel doit être représenté de manière équitable au sein du Conseil d'administration. Les statuts précisent en outre que cet organe doit inclure deux représentants du personnel et que le personnel a le droit de proposer des représentants. La nomination du représentant du personnel Alain Carrupt a été proposée par le syndicat syndicom et celle de la représentante du personnel Sandra Lathion-Zweifel par l'association du personnel transfair. À l'instar des autres membres du Conseil d'administration hormis le représentant de la Confédération, les représentants du personnel sont élus par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale élit les membres et le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité Rémunération pour une durée d'un an. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Une réélection est possible. Si la fonction de président est vacante ou si le nombre de membres du comité Rémunération devient inférieur au nombre minimal de trois membres, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale suivante, un président ainsi que le ou les membres qui manquent au comité Rémunération. Pour le reste, le Conseil d'administration se constitue lui-même. La durée de mandat maximale des membres élus par l'Assemblée générale s'élève en général à douze ans au total. Cette disposition flexible permet aux actionnaires de prolonger exceptionnellement la durée de mandat maximale en cas de circonstances particulières. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 70 ans révolus, les membres quittent le Conseil d'administration à la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante. La durée de mandat maximale et la limite d'âge du représentant de la Confédération sont définies par le Conseil fédéral.

#### 4.6 Planification de la relève

Le Conseil d'administration examine régulièrement si les qualifications, les aptitudes et les expériences de ses membres répondent encore à ses besoins et à ses exigences. Il lance suffisamment tôt la procédure de sélection d'éventuels nouveaux membres, afin de s'assurer qu'à l'avenir il dispose des compétences requises, présente une grande diversité et soit renouvelé. Pour ce faire, il définit un profil d'exigences spécifique avec les qualifications, les aptitudes et les expériences requises à l'intention du comité ad hoc Nomination compétent. S'appuyant sur ce profil, le comité évalue les candidates et candidats potentiels et communique au Conseil d'administration ses recommandations pour l'élection de nouveaux administrateurs par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration soumet ensuite une proposition de vote à l'Assemblée générale.

#### 4.7 Perfectionnement et formation continue

Le Conseil d'administration attache de l'importance à la formation et au développement continu de l'organe et de ses membres. Le Conseil d'administration et ses différents comités évaluent leur performance et leur efficacité en général une fois par an, en décembre ou en janvier sur la base d'un questionnaire soumis à l'avance. L'autoévaluation porte à la fois sur le travail de l'organe et sur la prestation du président ou du vice-président. L'évaluation s'intéresse à la composition, à l'organisation et aux procédures de travail de l'organe, aux responsabilités définies par le Règlement d'organisation ainsi qu'aux thèmes clés et objectifs de l'exercice sous revue. Le Conseil d'administration et les différents comités discutent ensuite en séance des résultats de l'évaluation et fixent des objectifs et des mesures pour l'année suivante ou pour l'année en cours. Le président mène en outre avec chaque membre un entretien annuel personnel, durant lequel les possibilités de développement sont évoquées.

Une formation continue obligatoire d'une journée est organisée une fois par an, les deux dernières fois en janvier 2021 et 2022. Au moins quatre fois par an, les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs la possibilité, lors des «Company Experience Days», de se familiariser avec les défis qui attendent les divisions du groupe, les divisions opérationnelles et les filiales. La plupart d'entre eux saisissent régulièrement ces opportunités. Enfin, les membres du Conseil d'administration prennent part, dans la mesure du possible, à la réunion annuelle des cadres du groupe Swisscom. Les nouveaux membres du Conseil d'administration sont initiés à leurs fonctions de manière ciblée. La conduite du groupe, l'activité et les enjeux opérationnels du moment leur sont exposés lors d'une journée d'introduction. Ils sont en

autre informés en détail des défis liés à la filiale italienne Fastweb S.p.A. et suivent des formations liées à leurs tâches.

#### 4.8 Président du Conseil d'administration

Ayant atteint la durée de mandat maximale de douze ans prévue par les statuts, Hansueli Loosli a quitté la présidence du Conseil d'administration le 31 mars 2021. L'Assemblée générale a élu Michael Rechsteiner pour lui succéder. Les fonctions et les attributions du président sont fixées dans le Règlement d'organisation. En cas d'empêchement du président ou en présence d'un éventuel conflit d'intérêts, c'est le vice-président, Frank Esser, qui les assume.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

#### 4.9 Organisation interne et mode de fonctionnement

Le Conseil d'administration est chargé de la conduite financière et stratégique de Swisscom et de la surveillance de la gestion des affaires. Il prend les décisions en tant qu'organe suprême, pour autant que la loi ne confère pas cette compétence à l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration se réunit en général une fois par mois (sauf en juillet et en novembre), pour une séance d'un ou deux jours, ou davantage si la marche des affaires l'exige (réunions ad hoc), sur convocation du président ou du vice-président en cas d'empêchement du président. Le président établit l'ordre du jour des séances, mais tous les membres peuvent également proposer d'y inscrire des points supplémentaires. Une dizaine de jours avant les séances, les membres du Conseil d'administration en reçoivent l'ordre du jour et

des documents complémentaires afin de pouvoir s'y préparer. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services participent toujours aux séances du Conseil d'administration. Lors de chaque séance, le président, le CEO et le Chief Personnel Officer rendent compte au Conseil d'administration de la survenance d'événements particuliers, de la marche générale des affaires, des principales transactions du groupe et des mesures prises. Pour veiller à la présentation de rapports circonstanciés à ses membres, le Conseil d'administration peut inviter aux séances, en fonction des thèmes traités, des membres de la Direction du groupe, des cadres de Swisscom, des membres de l'organe de révision ainsi que d'autres experts internes et externes à l'entreprise. En concertation avec le Conseil d'administration et en raison des pannes de réseau survenues en juillet 2021, le CEO a commandité un audit de suivi externe portant sur les audits réalisés après les dérangements survenus l'année précédente sur le réseau.

Les tâches, les attributions et les méthodes de travail du Conseil d'administration de même que l'attitude à adopter en cas de conflits d'intérêts sont définies dans le Règlement d'organisation ainsi que dans les règlements des comités permanents.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire du Conseil d'administration en 2021. En raison des mesures décidées par les autorités dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le Conseil d'administration a tenu certaines réunions par visioconférence. Les membres ont été invités à participer à certaines réunions par visioconférence.

	Séances	Séances ad hoc	Décisions prises par circulaire
Total	13	2	1
Durée médiane (en h.)	07:21	02:10	–
Participation:			
Michael Rechsteiner, président <sup>1</sup>	13	2	1
Hansueli Loosli, président <sup>2</sup>	3	2	1
Roland Abt	13	2	1
Alain Carrupt	13	2	1
Guus Dekkers <sup>3</sup>	10	2	1
Frank Esser, vice-président	13	2	1
Barbara Frei	13	2	1
Sandra Lathion-Zweifel	13	2	1
Anna Mossberg	12	2	1
Renzo Simoni	13	2	1

<sup>1</sup> Président depuis le 31 mars 2021.

<sup>2</sup> A quitté le Conseil d'administration le 31 mars 2021.

<sup>3</sup> Élu au Conseil d'administration le 31 mars 2021.

## 4.10 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a délégué certaines attributions à des comités. Au 31 décembre 2021, les comités permanents du Conseil d'administration de Swisscom SA se composent comme suit:



<sup>1</sup> Jusqu' à la fin de l'année 2021 nommé Comité Révision

<sup>2</sup> Président(e) du comité du Conseil d'administration

<sup>3</sup> Sans droit de vote

Le Conseil d'administration procède à l'examen approfondi de thèmes importants au travers des trois comités permanents Finances, Révision & ESG Reporting et Rémunération et du comité ad hoc Nomination. Conformément aux règlements respectifs, les comités se composent de trois à six membres. En principe, chaque administrateur siège au sein d'un comité permanent au moins. Sous réserve de son élection au comité Rémunération (sans droit de vote), le président du Conseil d'administration est membre de tous les comités permanents. La présidence des comités permanents est toutefois exercée par d'autres membres du Conseil d'administration. Les présidents présentent un compte rendu oral des réunions des comités lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Tous les administrateurs reçoivent en outre les procès-verbaux des comités Finances et Révision & ESG Reporting. Sur demande, les autres membres du Conseil d'administration reçoivent également les procès-verbaux du comité Rémunération et du comité Nomination.

### Comité Finances

Le comité Finances prépare à l'intention du Conseil d'administration toutes les questions relatives aux transactions. En font partie la fondation et la dissolution de sociétés importantes du groupe, l'acquisition et la cession de participations clés ou encore la conclusion et la révocation d'alliances stratégiques. Il se penche également à titre préliminaire sur les investissements et désinvestissements importants à réaliser et travaille de façon approfondie sur certains sujets d'actualité. Le comité Finances détient la compétence décisionnelle finale lors de la publication de règlements et de directives en matière de fusions et acquisitions et de corporate venturing. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Finances.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le comité Finances se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres, autant de fois que les affaires l'exigent, en général cependant une fois par trimestre, pour une séance d'une demi-journée. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services participent toujours à ses séances. En 2021, d'autres membres de la Direction du groupe, des membres de la Direction des filiales stratégiques du groupe ou des responsables de projets ont participé aux séances, selon l'ordre du jour. Au cours de l'exercice, le comité Finances n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire du comité Finances en 2021. En raison des mesures décidées par les autorités dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le

comité a tenu ses réunions par visioconférence. Les membres ont été invités à participer à certaines réunions par visioconférence.

	Réunions	Séances ad hoc	Décisions prises par circulaire
Total	5	–	–
Durée médiane (en h.)	03:40	–	–
Participation:			
Frank Esser, président	5	–	–
Alain Carrupt	5	–	–
Guus Dekkers <sup>1,2</sup>	4	–	–
Anna Mossberg	5	–	–
Michael Rechsteiner	5	–	–
Hansueli Loosli <sup>3</sup>	1	–	–

1 Élu au Conseil d'administration le 31 mars 2021.

2 Membre au comité depuis le 31 mars 2021.

3 A quitté le Conseil d'administration le 31 mars 2021.

### Comité Révision & ESG Reporting

Le comité Révision & ESG Reporting traite tous les thèmes relevant de la gestion financière (comme la comptabilité, le contrôle financier, la planification financière, la stratégie fiscale et le financement), de l'assurance (la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et l'audit interne), de la protection des données, de la Security et de la révision externe. Au sein du Conseil d'administration, il s'occupe en outre des questions qui requièrent une expertise financière spécifique (comme la politique de distribution). En 2021, le comité a en outre étudié attentivement le reporting dans le domaine ESG (Environment, Social et Governance). Le comité Révision & ESG Reporting, qui est le principal instrument de contrôle du Conseil d'administration, est chargé de la surveillance des fonctions d'assurance à l'échelle du groupe. Il prend position sur des affaires qui relèvent de la compétence décisionnelle du Conseil d'administration et tranche en dernier ressort dans celles pour lesquelles il dispose des compétences nécessaires. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Révision & ESG Reporting.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le comité Révision & ESG Reporting se compose de quatre administrateurs indépendants. Le président du comité est un expert financier, la majorité des membres du comité étant expérimentés dans le domaine des finances et de la comptabilité. Le comité Révision & ESG Reporting se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent mais au moins une fois par trimestre ainsi qu'en décembre. Les réunions durent généralement de trois à six heures. Sont toujours présents aux séances le CEO, le CFO, le responsable de Group Strategy & Board Services, le responsable d'Accounting, le responsable d'Internal Audit ainsi que l'organe de révision externe. En 2021, le Conseil d'administration y a invité d'autres membres de la Direction du groupe et représentants du management de Swisscom en fonction de l'ordre du jour. Le comité Révision & ESG Reporting est par ailleurs habilité à convier des tiers indépendants tels que des avocats, des experts-comptables et des experts fiscaux. Au cours de l'exercice sous revue, le comité a fait appel à des conseillers externes lors d'une réunion.

Parallèlement aux réunions, le président du comité travaille en étroite collaboration avec les responsables de l'audit interne et de l'Accounting ainsi qu'avec les représentants de l'audit externe de Swisscom. Par ailleurs, une fois par an, il rencontre avec certains membres du comité Révision & ESG Reporting les responsables interne et externe de Fastweb pour résoudre les problèmes rencontrés par la filiale italienne.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire du comité Révision & ESG Reporting en 2021. En raison des mesures administratives prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19,

le comité a tenu une réunion en visioconférence. Les membres ont été invités à participer à une réunion par visioconférence.

	Réunions	Séances ad hoc	Décisions prises par circulaire
Total	6	–	–
Durée médiane (en h.)	04:25	–	–
Participation:			
Roland Abt, président <sup>1</sup>	6	–	–
Sandra Lathion-Zweifel	6	–	–
Renzo Simoni	6	–	–
Michael Rechsteiner <sup>2</sup>	5	–	–
Hansueli Loosli <sup>1,3</sup>	1	–	–

1 Expert financier.

2 Membre au comité depuis le 31 mars 2021.

3 A quitté le Conseil d'administration le 31 mars 2021.

### Comité Rémunération

Des informations détaillées sur le comité Rémunération figurent dans le rapport de rémunération.

□ Voir rapport page 97

### Comité Nomination

Cet organe ad hoc est constitué pour préparer, le cas échéant, l'élection de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Sa présidence est assurée par le président du Conseil d'administration et sa composition varie au cas par cas. Pour accomplir son travail, le comité se réfère à un profil d'exigences spécifique énumérant les qualifications et expériences requises et défini par le Conseil d'administration. Il soumet ensuite à ce dernier des candidats appropriés mais ne dispose d'aucune compétence décisionnelle à cet égard. Le Conseil d'administration élit les membres de la Direction du groupe et décide des candidatures qui seront proposées à l'Assemblée générale en vue d'une élection au Conseil d'administration. Le comité Nomination se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent. Lors de l'exercice 2021, le comité Nomination composé de Michael Rechsteiner (Présidence), Frank Esser, Barbara Frei et Anna Mossberg, s'est réuni à quatre reprises. Les réunions ont duré en moyenne 1 heure et 45 minutes et tous les membres y ont pris part.

### Modifications au 1<sup>er</sup> janvier 2022

En 2021, le Conseil d'administration a revu la gouvernance en matière de Corporate Responsibility. Le Conseil d'administration assume, depuis 2022, la responsabilité générale pour les questions d'ESG (Environnemental, Social et Gouvernance), approuve la stratégie en matière de développement durable, qui fait partie de la stratégie d'entreprise, et en vérifie le respect. Le comité Révision & ESG Reporting joue un rôle prépondérant dans l'éta-

blissement du rapport de développement durable. C'est la raison pour laquelle le comité Révision a été renommé «comité Révision et ESG Reporting» au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La nouvelle gouvernance ESG est décrite en détail dans le rapport de développement durable.

🔗 Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

### 4.11 Réglementation des compétences

Concernant les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration de Swisscom SA, la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) renvoie au Code des obligations. Conformément à l'art. 716a CO, il incombe au Conseil d'administration d'exercer la haute direction de la société et la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion. Le Conseil d'administration nomme et révoque les membres de la Direction du groupe. Il définit en outre les lignes directrices en matière de stratégie, d'organisation, de planification financière et de comptabilité, y compris la stratégie fiscale. Pour ce faire, il tient compte des objectifs que la Confédération, en sa qualité d'actionnaire majoritaire de l'entreprise, se propose d'atteindre et que le Conseil fédéral lui assigne tous les quatre ans conformément à la LET.

🔗 Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2018-2021](http://www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021)

🔗 Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2022-2025](http://www.swisscom.ch/objectifs_2022-2025)

Se fondant sur la LET et les statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO. Parallèlement à ses attributions inaliénables définies par la loi, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les affaires d'importance cruciale pour le groupe. En font notamment partie les achats et les ventes d'entreprises d'un montant supérieur à CHF 20 mio. ou encore les investissements et désinvestissements d'un montant supérieur à CHF 50 mio. Le Règlement d'organisation et son annexe 2 Règlement

sur l'organisation et les attributions («ROA») détaillent les compétences du Conseil d'administration et celles du CEO (organigramme des fonctions).

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

#### 4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Le Conseil d'administration requiert des informations complètes pour assumer ses attributions et compétences. Le président du Conseil d'administration et le CEO se rencontrent au moins une fois par mois afin de discuter de questions essentielles pour Swisscom SA et les sociétés du groupe. Une fois par an au moins, le président s'entretient personnellement avec chaque membre de la Direction du groupe et les responsables de divisions, opérationnelles ou du groupe, pour obtenir des informations approfondies sur des thèmes d'actualité.

Lors de chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le CEO informe ce dernier en détail sur la marche des affaires, les projets et événements importants ainsi que les mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois un rapport comportant l'ensemble des chiffres clés du groupe et des secteurs. Il dispose en outre chaque trimestre d'un rapport sur la marche des affaires et sur la situation du groupe et des secteurs en termes de patrimoine, de finances, de performance et de risques. Enfin, il obtient une projection de l'évolution opérationnelle et financière pour l'exercice en cours. Le management reporting est établi selon les mêmes principes comptables que les rapports financiers externes. Il englobe également des chiffres clés non financiers, déterminants pour la gestion et le contrôle. Le Conseil d'administration est informé en continu et sans délai par écrit de tout autre thème d'actualité ou d'une importance centrale. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à tout moment des informations sur les affaires qui concernent le groupe, à condition qu'aucun devoir de récusation ou qu'aucune obligation de garder le secret ne s'y oppose. Le Conseil d'administration est informé sans délai de tout événement extraordinaire.

Il incombe au Conseil d'administration de mettre en place et de surveiller les fonctions d'assurance à l'échelle du groupe que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et la révision interne (Internal Audit) et d'obtenir des informations complètes à ce sujet au moins une fois par an.

#### Gestion des risques

Le Conseil d'administration s'est fixé comme objectif de préserver la valeur de l'entreprise en appliquant une gestion des risques à l'ensemble du groupe. Une culture

d'entreprise favorisant une gestion responsable des risques doit contribuer à la réalisation de cet objectif. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion des risques à l'échelle du groupe, lequel se fonde sur la norme ISO 31000 et prend en considération les événements internes et externes. Swisscom veille à l'établissement de rapports complets et adaptés aux échelons hiérarchiques ainsi qu'à l'élaboration d'une documentation appropriée. L'objectif étant une identification, une évaluation et un traitement précoces des risques majeurs et des principales opportunités, l'unité d'organisation centrale chargée de la gestion des risques, subordonnée au CFO et à la division Controlling, travaille en étroite collaboration avec le service de controlling, le service stratégique, d'autres fonctions d'assurance et des unités opérationnelles. Le système de gestion des risques est vérifié périodiquement par un auditeur externe. Swisscom évalue les risques en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur incidence quantitative et qualitative s'ils se réalisent. Elle gère ces risques en s'appuyant sur une stratégie de risque qui met en relation leur impact avec les principaux indicateurs. Swisscom procède à un contrôle et à une mise à jour trimestriels de son profil de risques. Le comité Révision & ESG Reporting et la Direction du groupe sont informés chaque trimestre sur les risques dans un rapport. En avril et en décembre, ils sont renseignés de manière détaillée sur les principaux risques, leurs incidences possibles et sur les mesures. En cas d'urgence, le président du comité Révision & ESG Reporting est averti immédiatement de nouveaux risques importants. Les facteurs de risques sont décrits au chapitre Risques.

☐ Voir rapport page 66

#### Système de contrôle interne du rapport financier

Le système de contrôle interne (SCI) garantit, avec une assurance raisonnable, la fiabilité du rapport financier. Il doit permettre de prévenir, de déceler et de corriger des erreurs significatives dans les comptes consolidés, dans les comptes annuels des sociétés du groupe et dans le rapport de rémunération. Le SCI englobe les éléments constitutifs de l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques liés à la présentation des comptes, les activités de contrôle, la surveillance des contrôles ainsi que l'information et la communication. L'unité Accounting subordonnée au CFO contrôle et surveille le SCI. L'unité Internal Audit vérifie périodiquement l'existence et l'efficacité du SCI. Si des lacunes importantes sont décelées dans le SCI à cette occasion, elles sont signalées et complétées par des mesures correctives dans le rapport d'état adressé deux fois par an au comité Révision & ESG Reporting et une fois par an au Conseil d'administration. Lorsque des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques selon le SCI, le président du comité Révision & ESG Reporting en est immédiatement



informé. La correction des lacunes à l'aide des mesures citées fait l'objet d'une surveillance par l'unité Accounting. Le comité Révision & ESG Reporting évalue le bon fonctionnement du SCI sur la base des rapports périodiques qui lui sont remis.

### **Compliance Management**

En veillant au respect de la conformité à l'échelle du groupe, le Conseil d'administration entend protéger le groupe Swisscom, ses organes et ses collaborateurs contre des sanctions juridiques, pertes financières et atteintes à la réputation. Une culture d'entreprise qui incite au respect des prescriptions doit contribuer à atteindre l'objectif fixé. Les principes applicables sont inscrits dans le code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion de la conformité à l'échelle du groupe. Dans le cadre de ce système, l'unité Group Compliance identifie chaque année, sur la base des risques, les domaines juridiques qu'il convient de surveiller au moyen du système central. Les activités des sociétés du groupe relevant de ces domaines juridiques sont vérifiées périodiquement et de manière proactive afin de déceler les risques suffisamment tôt et de définir les mesures requises. Les mesures élaborées sont communiquées aux collaborateurs concernés et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance. Subordonnées à Group Compliance, les fonctions Compliance décentralisées surveillent en toute autonomie le respect des règles dans les domaines juridiques relevant de leur compétence. Group Compliance vérifie une fois par an le bien-fondé et l'efficacité du système. Dans certains domaines, des auditeurs externes procèdent au contrôle annuel des mesures prises (intermédiation financière, selon la loi sur le blanchiment d'argent). Group Compliance établit un rapport annuel sur l'activité et l'évaluation des risques à l'intention du comité Révision & ESG Reporting et du Conseil d'administration. Si des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques ou si des manquements graves sont constatés, le président du comité Révision & ESG Reporting en est immédiatement informé.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

### **Révision interne**

La révision interne est assurée, à l'échelle du groupe, par la division Internal Audit, qui assiste le Conseil d'administration de Swisscom SA et le comité Révision & ESG Reporting dans l'accomplissement des obligations de surveillance et de contrôle légales et réglementaires. Internal Audit soutient en outre la direction en lui signalant les possibilités d'amélioration des processus métiers et des fonctions d'assurance. L'unité documente aussi les résultats des révisions et surveille par ailleurs la mise en œuvre des mesures prises.

Chargée à l'échelle du groupe de la planification et de la réalisation d'audits conformément aux directives de la profession, l'unité dispose d'un très haut degré d'indépendance. Directement subordonnée au président du Conseil d'administration, elle rend compte de ses activités au comité Révision & ESG Reporting. Sur le plan administratif, Internal Audit rapporte au responsable de Group Strategy & Board Services.

Internal Audit privilégie une collaboration étroite et l'échange d'informations avec l'organe de révision externe, qui bénéficie d'un accès illimité à ses rapports et documents d'audit. S'appuyant sur une analyse des risques et en étroite collaboration avec l'organe de révision, Internal Audit établit chaque année le plan de révision stratégique intégré, puis le présente au comité Révision & ESG Reporting pour approbation. Indépendamment de ces activités, le comité Révision & ESG Reporting peut demander la réalisation de contrôles spéciaux pour donner suite à des informations transmises via la plateforme de «whistleblowing» exploitée par Internal Audit. Cette procédure de notification approuvée par le comité Révision & ESG Reporting permet la communication anonyme d'irrégularités concernant l'information financière externe et le rapport financier à Internal Audit, qui se charge alors de leur traitement. Lors de ses séances, organisées au moins une fois par trimestre, le comité Révision & ESG Reporting est informé des résultats des audits, des alertes réceptionnées sur la plateforme de «whistleblowing» et de l'état d'avancement des mesures prévues. Le responsable de l'organe de révision interne a participé aux six séances du comité Révision & ESG Reporting en 2021. Il a présenté des résultats d'audits à une séance du Conseil d'administration.



## 5 Direction du groupe

### 5.1 Membres de la Direction du groupe

Conformément aux statuts, la direction se compose d'un ou de plusieurs membres qui ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. Il n'est permis de déroger à cette règle que dans des cas exceptionnels et pour une durée limitée. Le Conseil d'administration a confié au CEO l'intégralité de la gestion des activités de Swisscom SA. Le CEO est habilité à déléguer ses pouvoirs à des postes subordonnés, en premier lieu aux autres membres de la Direction du groupe. Les membres de la Direction du groupe sont nommés par le Conseil d'administration. Le 1<sup>er</sup> février 2021, le Conseil d'administration a nommé Klementina Pejic responsable Human Resources (CPO) et membre de la Direction du groupe. Elle succède à Hans

Werner qui a quitté ses fonctions le 31 janvier 2021. Le 1<sup>er</sup> mars 2021, le Conseil d'administration a confié à Eugen Stermetz la fonction de Chief Financial Officer (CFO), responsable Group Business Steering et membre de la Direction du groupe. L'ancien CFO, Mario Rossi, a quitté ses fonctions le 28 février 2021. Des informations complémentaires sur Hans Werner et Mario Rossi figurent dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise 2020.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/rapport2020](http://www.swisscom.ch/rapport2020)

▢ Voir rapport page 70

Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 31 décembre 2021.

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à la Direction du groupe
Urs Schaeppi <sup>1</sup>	Suisse	1960	CEO Swisscom SA	Mars 2006
Eugen Stermetz	Autriche	1972	CFO Swisscom SA	Mars 2021
Klementina Pejic	Allemagne	1974	CPO Swisscom SA	Février 2020
Urs Lehner	Suisse	1968	Responsable Business Customers	Juin 2017
Christoph Aeschlimann	Suisse	1977	Responsable IT, Network & Infrastructure	Février 2019
Dirk Wierzbitzki	Allemagne	1965	Responsable Residential Customers	Janvier 2016

1 CEO depuis novembre 2013.

## 5.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres de la Direction du groupe renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes de chacun d'eux. Conformément aux statuts, aucun membre de la Direction du groupe ne peut détenir plus d'un mandat supplémentaire dans une entreprise cotée en Bourse, ni plus de deux mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse. Ils ne peuvent pas exercer au total plus de deux mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Le nombre de mandats exercés sur ordre de Swisscom est limité à dix, les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel sont limités à sept. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et d'autres activités en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre de la Direction du groupe ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats. Les membres de la Direction du groupe exercent principalement leurs autres activités importantes sur ordre de Swisscom.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres de la Direction du groupe sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si un conflit d'intérêts devait néanmoins apparaître, le membre concerné doit en informer le CEO ou le président immédiatement. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.



**Urs Schaeppi**

**Diplôme d'ingénieur EPF, lic. ès sc. éco. HSG**

### **Parcours professionnel**

1994–1998 Fabrique de papier de Biberist, responsable d'exploitation; 1998–2006 Swisscom Mobile, responsable Commercial Business; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, CEO; 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes Entreprises; depuis janvier 2013 responsable de Swisscom (Suisse) SA; 23 juillet au 6 novembre 2013 Swisscom SA, CEO par intérim, depuis le 7 novembre 2013 CEO et depuis mars 2006 membre de la Direction du groupe Swisscom

### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Membre du comité directeur de l'Association Suisse des Télécommunications (asut), Berne; membre du Foundation Board, International Institute for Management Development, Lausanne; membre du conseil de fondation de Swiss Entrepreneurs Foundation

### **Autres activités importantes**

Membre du conseil d'administration de la Swiss-American Chamber of Commerce, Zurich; membre du directoire de Fibre optique Suisse, Berne; membre du conseil consultatif du département d'économie de l'Université de Zurich; membre du steering committee de digitalswitzerland, Zurich (auparavant Digital Zurich 2025); membre du conseil consultatif international de la ZHAW School of Management and Law, Winterthur



### **Eugen Stermetz**

**Lic. sc. éco. de l'Université de Saint-Gall;  
Dr ès sc. soci. et sc. éco. de l'Université de sciences  
économiques de Vienne**

#### **Parcours professionnel**

1996–2000 The Boston Consulting Group, Munich et Vienne; 2001–2005 Chief Financial Officer, Comité financier, Igeneon AG, Vienne; 2006–2008 CFO et directeur F-star GmbH, Vienne; 2009–2011 CFO et membre de la direction SVOX AG, Zurich; depuis 2012 Swisscom SA: jusqu'en 2017 CFO Participations, 2017–2018 CFO Participations et Head of M&A, 2018–février 2021 Group Treasurer (Treasury, Insurance et M&A), depuis mars 2021 Chief Financial Officer (CFO) et membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Depuis mars 2021, vice-président du conseil de fondation de la caisse de pensions comPlan, Berne

#### **Autres activités importantes**

–



### **Klementina Pejic**

**Université des Sciences Appliquées, Dortmund;  
École Supérieure des Sciences Économiques  
et Commerciales ESSEC, Cergy-Pontoise,  
International Business M. A.**

#### **Parcours professionnel**

2001–2002 Watson Wyatt AG, Zurich, Consultant; 2003–2020 Clariant International AG: 2003–2004 Divisional HR Manager, 2005–2007 Global HR Business Partner, 2008–2009 Head Management Development Europe, 2009–2011 Head Global Talent Management, 2012–2013 Head Senior Management Development, 2014–2017 Head SMD & People Excellence, 2018–janvier 2021 Head Human Resources, depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, Swisscom SA, Chief Personnel Officer (CPO) et membre de la Direction du groupe

#### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Depuis février 2021, membre du conseil de fondation de la caisse de pensions comPlan, Berne

#### **Autres activités importantes**

–



### **Urs Lehner**

**Ingénieur ETS en informatique, Executive MBA en Business Engineering, Haute école de Saint-Gall**

#### **Parcours professionnel**

1997–2013 groupe Trivadis: 2004–2008 en dernier lieu Solution Portfolio Manager, membre de la direction du groupe Trivadis, 2008–2011 Chief Operating Officer (COO) du groupe Trivadis, 2011–2013 membre du conseil d'administration de Trivadis Holding SA; juillet 2011–juin 2017 Swisscom (Suisse) SA: juillet 2011–décembre 2013 responsable Marketing & Sales Corporate Business, 2014–2015 responsable Marketing & Sales Enterprise Customers, 2016–juin 2017 responsable Sales & Services Enterprise Customers; depuis juin 2017 responsable Business Customers (appelée Enterprise Customers jusqu'en 2019) et membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats**

–

#### **Autres activités importantes**

Conseil consultatif de BKW Innovation GmbH, Berlin



### **Christoph Aeschlimann**

**Ingénieur diplômé en informatique EPFL; MBA université McGill (Canada)**

#### **Parcours professionnel**

2001–2004 Odyssey Asset Management Systems, Software Development Manager; 2006–2007 Zühlke Group, Business Unit Manager; 2007–2011 Odyssey Financial Technologies: 2007–2008 Area Services Manager, 2008–2011 Senior Account Manager EMEA; 2011–2012 BSB, Head of Switzerland et General Manager D-A-CH & CIS; 2012–2018 ERNI Group: 2012–2014 Business Area Manager, 2014–2017 Managing Director Suisse, 2017–2018 CEO; depuis février 2019 Swisscom SA, responsable de la division opérationnelle IT, Network & Infrastructure et membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats**

–

#### **Autres activités importantes**

Membre du CIO Advisory Board de Dell; depuis janvier 2022 membre du Cisco Global Customer Advisory Board, San José



**Dirk Wierzbitzki**  
Ingénieur diplômé en électrotechnique

#### Parcours professionnel

1994–2001 Mannesmann (aujourd'hui Vodafone Allemagne), divers postes de direction au sein du Product Management; 2001–2010 Vodafone Group: 2001–2003 Director Innovation Management, Vodafone Global Products and Services, 2003–2006 Director Terminals Commercial, 2006–2008 Director Consumer Internet Services and Platforms, 2008–2010 Director Communications Services; 2010–2015 Swisscom (Suisse) SA: membre de la direction Clients privés, 2010–2012 responsable Customer Experience Design Clients privés; 2013–2015 responsable Activité réseau fixe & TV Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom SA: jusqu'en 2019 responsable Products & Marketing et depuis 2020 responsable Residential Customers; depuis 2016 membre de la Direction du groupe Swisscom

#### Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du conseil d'administration d'a de SoftAtHome, Paris

#### Autres activités importantes

–

### 5.3 Contrats de management

Ni Swisscom SA ni les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation n'ont conclu de contrats de management avec des tiers.

## 6 Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe Swisscom SA figurent dans le rapport de rémunération séparé.

▢ Voir rapport page 97

## 7 Droits de participation des actionnaires

### 7.1 Restrictions et représentations du droit de vote

Chaque action nominative donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtient au final plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. La restriction du droit de vote vaut également en cas d'acquisition d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription préférentiels, de droits d'option ou de droits de conversion. Pour le calcul de la limite de pourcentage, la clause du groupe définie au chiffre 3.5.1 des statuts s'applique.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

La restriction des droits de vote de 5% ne vaut pas pour la Confédération qui, conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Par ailleurs, le Conseil d'administration peut, à titre exceptionnel, reconnaître un acquéreur possédant plus de 5% de toutes les actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, notamment lorsque:

- l'acquisition d'actions résulte d'une fusion ou d'un regroupement d'entreprises;
- l'acquisition d'actions résulte d'un apport en nature ou de l'échange d'actions;
- il s'agit d'établir une collaboration durable ou une alliance stratégique par une participation.

Outre la limite de pourcentage du droit de vote, le Conseil d'administration peut refuser la reconnaissance et l'inscription comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote si, malgré la demande de la société, l'acquéreur ne déclare pas expressément avoir acquis les actions ou le droit d'usufruit les grevant en son propre nom et pour son propre compte. S'il omet de faire cette déclaration, l'acquéreur des actions est inscrit comme actionnaire sans droit de vote.

Le Conseil d'administration peut, après audition de la personne concernée, radier du registre des actions l'inscription comme actionnaire avec droit de vote s'il s'avère que celle-ci repose sur de fausses indications données par l'acquéreur, et inscrire ce dernier comme actionnaire sans droit de vote. L'acquéreur doit en être informé immédiatement.

Les restrictions du droit de vote prévues dans les statuts peuvent être levées par une décision de l'Assemblée générale. Une telle décision requiert la majorité absolue des voix valables exprimées.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a reconnu aucun acquéreur détenant plus de 5% d'actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, n'a refusé aucune demande de reconnaissance ou d'inscription et n'a radié aucun actionnaire avec droit de vote du registre des actions en raison de fausses indications.

## 7.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale de Swisscom SA prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix exprimées en bonne et due forme. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées. En complément des quorums particuliers prévus par le Code des obligations, la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour les cas suivants:

- introduire des restrictions du droit de vote;
- convertir des actions nominatives en actions au porteur;
- apporter des modifications à la disposition des statuts relative aux quorums particuliers.

## 7.3 Convocation de l'Assemblée générale et inscription à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date de la réunion par annonce dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut aussi s'effectuer au moyen de lettres, recommandées ou non, envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives. Un ou plusieurs actionnaires qui représentent ensemble au moins 10%

du capital-actions peuvent demander par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire en indiquant l'objet à porter à l'ordre du jour ainsi que leur proposition et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés.

Il incombe au Conseil d'administration d'établir l'ordre du jour. Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'au moins CHF 40 mille peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La requête doit être adressée par écrit au Conseil d'administration au moins 45 jours avant la tenue de l'Assemblée générale et doit indiquer l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition (chiffre 5.4.3 des statuts).

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

## 7.4 Représentations à l'Assemblée générale

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire avec droit de vote ou par le représentant indépendant élu par l'Assemblée générale. Le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte à Zurich est élu comme représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale en mars 2022. Les sociétés de personnes et les personnes morales peuvent se faire représenter par des personnes ayant droit de signature; les mineurs et les personnes sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, même si celui-ci n'est pas actionnaire.

La procuration peut être donnée par écrit ou par voie électronique via le portail des actionnaires exploité par Computershare Suisse SA. Les actionnaires qui se font représenter peuvent donner des instructions relatives à chaque point porté à l'ordre du jour ainsi qu'aux objets et propositions ne figurant pas à l'ordre du jour, et indiquer s'ils votent pour ou contre une proposition ou s'ils s'abstiennent de voter. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires. À défaut d'instructions, il s'abstient de voter. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées (chiffre 5.7.4 des statuts).

Sur la base des mesures édictées par le Conseil fédéral pour lutter contre le coronavirus (Ordonnance 3 Covid-19), l'Assemblée générale du 31 mars 2021 s'est tenue sans la présence physique des actionnaires. Les actionnaires pouvaient donner procuration au représentant indépendant pour exprimer leur vote et leurs instructions. Lors de l'Assemblée générale, le représentant indépendant a exercé personnellement les mandats de vote dont il était porteur.

## 7.5 Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'Assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le Conseil d'administration fixe pour la vérification du droit de vote une date de référence, à sa libre appréciation, qui précède généralement de trois jours ouvrables la tenue de l'Assemblée générale. Des inscriptions et des suppressions sont en tout temps possibles indépendamment de la date de référence. La date de référence est publiée dans le calendrier financier sur le site Internet de Swisscom et envoyée avec l'invitation à l'Assemblée générale. Les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote à la date du 26 mars 2021, 17 h 00, sont assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2021. Les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote le 25 mars 2022, 17 h 00, sont assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 30 mars 2022.

## 8 Prise de contrôle et mesures de défense

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Ce principe figure également dans les statuts. L'obligation d'établir une offre d'achat au sens de la loi sur les infrastructures des marchés financiers n'existe donc pas puisqu'elle entrerait en contradiction avec la LET.

Des informations détaillées sur les clauses de prise de contrôle figurent dans le rapport de rémunération.

▢ Voir rapport page 97

## 9 Organe de révision

### 9.1 Processus de sélection, durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision est élu chaque année par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration. Une réélection est possible. Le comité Révision & ESG Reporting a défini les principes régissant l'attribution d'un mandat à l'organe de révision. Le mandat d'organe de révision fait l'objet d'un appel d'offres tous les dix à quatorze ans au minimum. La durée du mandat de l'organe de révision est limitée à vingt ans. Le réviseur responsable peut exercer le mandat pendant sept ans au plus conformément aux dispositions du droit des obligations. Un appel d'offres pour le mandat d'organe de révision a été lancé en 2018. Ce mandat est exercé par PricewaterhouseCoopers (PwC), Zurich, depuis l'exercice 2019. Peter Kartscher assume le rôle de réviseur responsable.

### 9.2 Honoraires de révision

Les honoraires versés à PwC en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2021 s'élèvent à CHF 3 084 mille (exercice précédent: CHF 2 989 mille).

### 9.3 Honoraires supplémentaires

Pour l'exercice sous revue, les honoraires de PwC pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit (Audit Related Services) se sont élevés à CHF 701 mille (exercice précédent: CHF 802 mille) et les honoraires pour d'autres services (Other Services) à CHF 120 mille (exercice précédent: CHF 34 mille).

Les services connexes en matière d'audit comprennent les services d'audit liés aux engagements des clients commerciaux en matière d'externalisation informatique, les projets informatiques, les exigences du reporting concernant l'émission de Green Bonds et la communication d'informations financières. Les autres services comprennent des services de conseil liés à la cybersécurité, aux taxes sur la valeur ajoutée étrangères dans le domaine de l'itinérance, à la communication d'informations financières et à l'analyse des écarts pour une certification internationale en matière de développement durable.

### 9.4 Instruments de surveillance et de contrôle dans le domaine de la révision

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité Révision & ESG Reporting contrôle l'agrément de l'organe de révision en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat, son indépendance et vérifie la qualité de ses prestations et sa rétribution. La compétence et la disponibilité de l'équipe d'audit, le processus d'audit ainsi que les rapports et la communication constituent les critères d'évaluation. Il veille au respect du principe légal de rotation s'appliquant au réviseur responsable et assume la responsabilité de la vérification et de l'appel à candidature pour un nouveau mandat de révision. Le comité Révision & ESG Reporting entérine le plan de révision stratégique intégré, qui englobe le plan de révision annuel des organes de révision interne et externe. Il approuve en outre chaque année les honoraires versés pour les prestations de révision du groupe et des sociétés du groupe. Afin d'assurer l'indépendance de l'organe de révision, le comité Révision & ESG Reporting a défini des principes pour l'octroi de prestations supplémentaires à cet organe, qui englobent également une liste des prestations non autorisées. Afin de garantir l'indépendance de l'organe de révision, il incombe au comité Révision & ESG Reporting (pour les honoraires supérieurs à CHF 300 mille) d'autoriser les mandats de prestations supplémentaires. Le comité Révision & ESG Reporting requiert du CFO et de l'organe de révision des informations respectivement trimestrielles et annuelles sur les mandats en cours de l'organe de révision, répartis



par services d'audit, services connexes en matière d'audit et services ne relevant pas de l'audit, ainsi que sur leur indépendance.

L'organe de révision, représenté par le réviseur responsable et son suppléant, participe généralement à toutes les séances du comité Révision & ESG Reporting. Il informe en détail le comité de l'avancement de ses travaux et des résultats obtenus, en particulier pour ce qui est de l'audit des états financiers. Il remet en outre chaque année un rapport écrit au Conseil d'administration et au comité Révision & ESG Reporting portant sur la réalisation et le résultat de l'audit des états financiers ainsi que sur les constatations ayant trait à l'information financière et au système de contrôle interne. Enfin, le président du comité veille à un échange étroit d'informations avec le réviseur responsable de l'organe de révision en dehors des séances du comité Révision & ESG Reporting, et remet régulièrement un rapport d'activité au Conseil d'administration. En 2021, les représentants de l'organe de révision PwC étaient présents aux six séances du comité Révision & ESG Reporting. Ils n'ont pas participé aux séances du Conseil d'administration. Le responsable de l'organe de révision interne a participé aux six séances du comité Révision & ESG Reporting en 2021. Il a présenté des résultats d'audits à une séance du Conseil d'administration.

## 10 Politique d'information

Swisscom privilégie une politique d'information ouverte et active vis-à-vis des actionnaires, du public et du marché des capitaux. Les informations et les communiqués à l'intention des actionnaires ont lieu conformément au chiffre 12 des statuts par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Swisscom publie chaque trimestre des informations financières globales, cohérentes et transparentes. Chaque année, elle publie aussi un rapport de durabilité établi selon la Global Reporting Initiative (GRI) et un rapport de gestion comprenant un rapport annuel, un rapport sur le gouvernement d'entreprise, un rapport de rémunération ainsi qu'un rapport sur les comptes annuels consolidés et une version condensée des comptes annuels de Swisscom SA. Les rapports financiers intermédiaires, le rapport de gestion et les comptes annuels de Swisscom SA peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom, à la rubrique «Investisseurs», ou peuvent être commandés directement auprès de Swisscom. Le rapport de durabilité peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Entreprise».

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/financialreports](http://www.swisscom.ch/financialreports)

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent régulièrement des rencontres avec les investisseurs, présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs et informent en continu les actionnaires et tout autre intéressé sur la marche des affaires par le biais de communiqués de presse.

Les présentations et le communiqué de presse ad hoc de Swisscom sont disponibles sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs». Il est possible de s'abonner aux communications ad hoc par voie électronique.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/adhoc](http://www.swisscom.ch/adhoc)

Le procès-verbal détaillé de l'Assemblée générale du 30 mars 2021 et les procès-verbaux précédents sont publiés sur ce même site.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/assembleegenerale](http://www.swisscom.ch/assembleegenerale)

Les responsables d'Investor Relations peuvent être contactés via Internet, par e-mail, par téléphone ou par courrier. Les données de contact et l'adresse du siège principal figurent dans l'impressum.

☐ Voir rapport page 191

## 11 Calendrier financier

- Assemblée générale de l'exercice 2021: 30 mars 2022, à Volketswil, sans participation personnelle des actionnaires
- Rapport intermédiaire du 1<sup>er</sup> trimestre: 28 avril 2022
- Rapport intermédiaire du 2<sup>e</sup> trimestre: 4 août 2022
- Rapport intermédiaire du 3<sup>e</sup> trimestre: 27 octobre 2022
- Rapport de gestion 2022: 9 février 2023

Le calendrier financier détaillé est publié sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs» et actualisé en permanence.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/calendrierfinancier](http://www.swisscom.ch/calendrierfinancier)

# Lettre de la présidente du comité Rémunération

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Au nom du Conseil d'administration et du comité Rémunération, je me réjouis de vous présenter notre rapport de rémunération pour l'exercice 2021.

L'exercice sous revue a été marqué par les mesures visant à endiguer la pandémie de Covid-19 et par la lente reprise de l'économie. Swisscom a réussi à tirer son épingle du jeu sur un marché des télécommunications et de l'informatique saturé, caractérisé par une forte pression tarifaire et promotionnelle. Elle y est parvenue grâce à ses réseaux haut débit et mobiles hors pair, ses produits innovants et ses prestations de services plusieurs fois primées. La transformation numérique et la simplification ont en outre permis de réduire la base de coûts et d'améliorer la compétitivité. Pour garantir une qualité de réseau élevée, Swisscom a investi, l'an dernier également, CHF 1,6 mrd dans la maintenance et l'extension de ses réseaux en Suisse. Le groupe y a poursuivi sa croissance sur le marché de la clientèle commerciale grâce aux services informatiques et sur le marché des clients privés grâce à la mise en réseau domestique. De son côté, Fastweb s'est à nouveau imposée sur le marché italien et enregistre une croissance de son chiffre d'affaires, de son EBITDA et de son portefeuille de clients. Swisscom joue plus que jamais un rôle pionnier en matière de protection du climat, son objectif étant d'atteindre la neutralité climatique en Suisse sur toute la chaîne de création de valeur en Suisse d'ici 2025.

Le comité Rémunération a vérifié le système de rémunération variable appliqué à la rémunération de la Direction du groupe et proposé quelques ajustements au Conseil d'administration. Les modifications approuvées par le Conseil d'administration lient davantage la rémunération à la mise en œuvre de la stratégie. En outre, les critères de rémunération durables et à long terme se voient attribuer une pondération supérieure. La part variable liée au résultat attribuée aux membres de la Direction du groupe continue d'être versée sous forme d'espèces et d'actions bloquées. Comme par le passé, les critères de succès financiers déterminent dans une large mesure la réalisation globale des objectifs. Un nouveau critère, qui fixe un EBITDA minimal, complète désormais les critères de rémunération. De plus, le Conseil d'administration a défini les objectifs relevant de la Business Transformation et y a ajouté des éléments de durabilité. Parallèlement aux indicateurs de performance financière, des indicateurs relatifs à la performance opérationnelle, aux clients, à la croissance et au développement durable sont ainsi intégrés dans le système de rémunération. Ce dernier tient ainsi compte de la responsabilité qui nous incombe

d'apporter une contribution essentielle à la protection de l'environnement et à l'évolution positive de la société. Des informations complémentaires sur notre engagement figurent dans le rapport de développement durable.

© Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

L'exercice sous revue affiche non seulement un excellent résultat financier, mais aussi et surtout une performance extraordinaire en matière de durabilité et de satisfaction de la clientèle. Le Conseil d'administration en a tenu compte lors de son évaluation globale, alors même que la performance opérationnelle (pannes de réseau) n'est pas aussi satisfaisante. La réalisation globale des objectifs des membres de la Direction du groupe oscille ainsi entre 118% et 120% selon la fonction exercée. Comme expliqué dans le présent rapport de rémunération, la rémunération globale des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021 se situe dans les limites fixées par l'Assemblée générale 2020. De même, la rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe est conforme au cadre approuvé par l'Assemblée générale 2020.

À l'occasion de l'Assemblée générale 2022, comme chaque année, vous aurez la possibilité, Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires, de donner votre avis sur les principes de rémunération et le système de rémunération de Swisscom lors d'un vote consultatif. La rémunération globale maximale pouvant être attribuée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe pour l'exercice 2023 fera également l'objet d'un vote. Les montants que le comité propose d'accorder à chacun de ces organes restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Conformément à ses responsabilités, le comité Rémunération continuera de vérifier régulièrement la stratégie de rémunération et le système de rémunération durant l'exercice à venir, afin de s'assurer que ces principes sont alignés sur les intérêts des actionnaires et des autres parties prenantes et que les prestations sont honorées de manière appropriée et durable. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre soutien constant et vous remercions de votre confiance.

Avec mes meilleures salutations



Barbara Frei  
Présidente du comité Rémunération

# Rapport de rémunération

La rémunération versée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe dépend de la réalisation de bénéfices durables. Elle crée ainsi une incitation à contribuer au succès de l'entreprise sur le long terme et à générer une valeur ajoutée pour les actionnaires.

## 1 Governance

### 1.1 Principes généraux

Le rapport de rémunération se réfère aux chiffres 3.5 et 5 de l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange et aux art. 13 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb). Swisscom respecte les dispositions de l'ORAb et suit également les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse.

Les principes internes de détermination des rémunérations sont définis avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans le Règlement du comité Rémunération. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes», où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le rapport de rémunération sera soumis à l'Assemblée générale du 30 mars 2022 pour un vote consultatif.

### 1.2 Répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice suivant. Les détails de la réglementation ainsi que la procédure suivie en cas de rejet de la proposition par l'Assemblée générale sont précisés aux chiffres 5.7.7 et 5.7.8 des statuts. Le chiffre 7.2.2 des statuts définit également les conditions et le montant complémentaire maximal qui peut être versé à un membre de la Direction du groupe nouvellement nommé au cours d'une période pour

laquelle l'Assemblée générale a déjà approuvé l'enveloppe de rémunération. Les statuts comprennent par ailleurs les dispositions suivantes liées à la politique de rémunération:

- Rémunération du Conseil d'administration (chiffres 6.4 et 8.1)
- Comité Rémunération (chiffre 6.5)
- Rémunération de la Direction du groupe (chiffres 7.2 et 8.1)
- Contrats du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (chiffre 8.2)
- Nombre de mandats externes pour le Conseil d'administration et la Direction du groupe (chiffre 8.3)

Le Conseil d'administration approuve notamment la politique du personnel et la politique de rémunération du groupe ainsi que les conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe. Il fixe la rémunération du Conseil d'administration et décide de la rémunération du CEO (Chief Executive Officer) ainsi que de la rémunération globale de la Direction du groupe. À cet effet, il doit tenir compte du montant global maximal approuvé par l'Assemblée générale pour la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice correspondant.

Le comité Rémunération traite toutes les affaires du Conseil d'administration liées à la rémunération, lui soumet des propositions et a la compétence de fixer la rémunération des membres de la Direction du groupe (à l'exception du CEO) dans les limites du montant global approuvé. Le CEO et les autres membres de la Direction du groupe ne participent pas aux séances durant lesquelles un changement de leur rémunération est discutée ou décidée.

Les compétences décisionnelles sont fixées dans les statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le tableau ci-après présente un aperçu de la répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération.

Objet	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Montants globaux maximaux de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	V <sup>1</sup>	A <sup>2</sup>	G <sup>3</sup>
Montant complémentaire destiné à la rémunération des membres de la Direction du groupe nouvellement nommés (statuts)	V	A	G
Politique du personnel et politique de rémunération	V	G <sup>4</sup>	–
Principes des plans du résultat et de participation du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (statuts)	V	A	G
Principes des prestations de prévoyance et cotisations sociales	V	G	–
Plans du résultat et de participation du groupe	V	G <sup>4</sup>	–
Conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe	V	G <sup>4</sup>	–
Fixation des objectifs de performance pour la part variable liée au résultat	V	G <sup>4</sup>	–
Concept de rémunération du Conseil d'administration	V	G <sup>4</sup>	–
Rémunération du Conseil d'administration	V	G <sup>5</sup>	–
Rémunération du CEO Swisscom SA	V	G <sup>5</sup>	–
Rémunération globale de la Direction du groupe	V	G <sup>5</sup>	–
Rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe (sans le CEO)	G <sup>5,6</sup>	–	–
Rapport de rémunération	V	A	G <sup>7</sup>

1 V signifie préparation et proposition au Conseil d'administration.

2 A signifie proposition à l'Assemblée générale.

3 G signifie autorisation.

4 Dans le cadre des statuts.

5 Dans le cadre du montant maximal fixé par l'Assemblée générale.

6 Dans le cadre de la rémunération totale fixée par le Conseil d'administration.

7 Vote consultatif.

### 1.3 Élection, composition et méthode de travail du comité Rémunération

Le comité Rémunération est composé de trois à six membres, chacun élu annuellement par l'Assemblée générale. Si le nombre de membres devient inférieur à trois, le Conseil d'administration nomme, en son sein, le ou les membres qui manquent pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le Conseil d'administration désigne la présidente ou le président du comité qui, pour le reste, se constitue lui-même. Si l'Assemblée générale élit le président du Conseil d'administration au comité Rémunération, il n'a alors pas de droit de vote. De plus, le président du Conseil d'administration se retire des débats dès lors qu'une adaptation de sa rémunération est discutée et décidée. Le CEO, la CPO (Chief Personnel Officer), le responsable Group Strategy & Board Services et la responsable Rewards & HR Analytics assistent aux séances à titre consultatif, mais le CEO et le CPO n'y sont pas admis lorsque les points à l'ordre du jour regardent exclusivement le Conseil d'administration ou traitent d'une adaptation des rémunérations du CEO et du CPO. D'autres membres du Conseil d'administration, des membres de l'organe de révision ou des spécialistes peuvent être amenés à prendre part aux séances en disposant d'une voix consul-

tative. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé et remis aux membres du comité et, sur demande, à d'autres membres du Conseil d'administration. La présidente rend compte oralement des activités menées par le comité lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Les séances du comité Rémunération ont généralement lieu en février, juin et décembre. Au besoin, des séances supplémentaires peuvent être convoquées. Au cours de l'exercice, le comité Rémunération n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Des informations détaillées figurent au chiffre 6.5 des statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

☞ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres du comité Rémunération n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'ont jamais exercé de telle fonction par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

☞ Voir rapport page 172

Le tableau ci-après présente la composition du comité, un récapitulatif des réunions et des décisions prises par circulaire en 2021.

	Réunions	Séances ad hoc	Décisions prises par circulation
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	01:10	–	–
Participation:			
Barbara Frei, présidente	3	–	–
Roland Abt	3	–	–
Frank Esser	3	–	–
Renzo Simoni <sup>1</sup>	3	–	–
Michael Rechsteiner <sup>2,3</sup>	2	–	–
Hansueli Loosli <sup>2,4</sup>	1	–	–

1 Représentant de la Confédération.

2 Participation sans droit de vote.

3 Élu au comité le 31 mars 2021.

4 A quitté le Conseil d'administration le 31 mars 2021.

## 2 Rémunération du Conseil d'administration

### 2.1 Principes

Le système de rémunération appliqué aux membres du Conseil d'administration doit permettre d'attirer et de retenir des personnalités expérimentées et motivées, disposées à assumer une fonction au sein de cet organe. Il vise en outre à faire concorder les intérêts des membres du Conseil d'administration avec ceux des actionnaires. La rémunération tient compte de la responsabilité et de l'activité exercée par les membres du Conseil d'administration. Les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et à l'octroi de titres de participation figurent aux chiffres 6.4 et 8.1 des statuts.

🔗 Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

La rémunération se compose d'honoraires fixes liés à la fonction (qui comprennent des honoraires de base et des suppléments de fonction), de cotisations légales ou réglementaires de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle, ainsi que d'éventuelles prestations supplémentaires. La participation aux réunions ne fait l'objet d'aucune rémunération supplémentaire. Aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de per-

cevoir une part de leurs honoraires sous forme d'actions et de respecter les exigences relatives à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Ils sont ainsi directement intéressés à l'évolution de la valeur financière de l'action Swisscom.

L'adéquation de la rémunération est en principe vérifiée chaque année en décembre pour l'année suivante. En décembre 2020, le Conseil d'administration a évalué l'adéquation de la rémunération dans le cadre d'une décision d'appréciation. Il a comparé la rémunération attribuée par Swisscom à celle versée par d'autres entreprises suisses cotées en Bourse qui, comme elle, sont soumises aux exigences légales suisses et internationales, incluant une responsabilité personnelle complète. Les rémunérations de Compagnie Financière Richemont, Geberit, Givaudan, Lonza, SGS, Sika et Swatch Group ont été prises comme critères de comparaison. Le Conseil d'administration n'a fait appel à aucun conseiller externe pour fixer la rémunération et en vérifier le caractère approprié.

## 2.2 Éléments de la rémunération

### Honoraires des membres du Conseil d'administration

Les honoraires des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires de base et de suppléments de fonction visant à rétribuer les fonctions exercées. Les montants versés par an sont les suivants:

en CHF	2021 Brut	2020 Brut
<b>Honoraires de base chaque membre</b>	146 000	146 000
<b>Suppléments de fonction<sup>1</sup></b>		
Présidence	308 000	308 000
Vice-présidence	25 000	25 000
Représentant de la Confédération	48 000	48 000
Comité Révision & ESG Reporting, présidence	61 000	61 000
Comité Révision & ESG Reporting, membre	17 000	17 000
Comité Finances, présidence	25 000	25 000
Comité Finances, membre	17 000	17 000
Comité Rémunération, présidence	25 000	25 000
Comité Rémunération, membre	15 000	15 000

1 Aucun supplément de fonction n'est versé aux membres d'un comité ad hoc.

Conformément au Management Incentive Plan, les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions d'un tiers de leurs honoraires. Font exception les membres du Conseil d'administration qui démissionnent lors de l'Assemblée générale annuelle, dont les honoraires sont remis intégralement en espèces pro rata temporis. Le nombre d'actions remises est calculé sur la base de la valeur fiscale et arrondi à un nombre entier d'actions. Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de départ de l'entreprise durant une période de blocage. Les actions, remises en avril de l'exercice pour l'exercice sous revue, sont calculées à leur valeur de marché le jour de l'attribution. La rémunération en actions attribuée est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. En avril 2021, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 512 actions (exercice précédent: 1 548 actions) présentant une valeur fiscale de CHF 423 (exercice précédent: CHF 439) et une valeur de marché de CHF 504 (exercice précédent: CHF 522.80) chacune.

### Cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle et prestations supplémentaires

Swisscom paie sur les honoraires les cotisations légales ou réglementaires de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle. Les cotisations sont indiquées séparément et figurent dans le total des rémunérations.

Dans la mesure où les prescriptions légales l'exigent, les membres du Conseil d'administration sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès pour leurs honoraires de base auprès de l'institution de prévoyance comPlan (voir le règlement sur [www.pk-complan.ch](http://www.pk-complan.ch)) et pour leurs suppléments de fonction, dans le cadre d'un plan 1e, auprès de la fondation collective VZ. Les prestations de prévoyance citées englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance.

Pour la publication des prestations de services et des prestations en nature ainsi que des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Swisscom n'accorde aucune prestation ou avantage en nature significatif. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Par conséquent, ni les prestations de services et les prestations en nature ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée.

## 2.3 Rémunération globale

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des indemnités versées à chaque membre du Conseil d'administration pour les exercices 2020 et 2021, réparties par composantes. La rémunération globale supérieure attribuée

en 2021 s'explique principalement par le versement de cotisations plus élevées au titre de la prévoyance professionnelle.

2021, en milliers de CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction		Cotisations versées par l'employeur aux CP	Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2021
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions			
Michael Rechsteiner, président <sup>1</sup>	279	167	47	25	518
Hansueli Loosli, président <sup>2</sup>	126	–	–	–	126
Roland Abt	159	95	35	15	304
Alain Carrupt	109	65	–	8	182
Guus Dekkers <sup>3</sup>	82	49	–	8	139
Frank Esser <sup>4</sup>	152	91	–	–	243
Barbara Frei	124	74	–	12	210
Sandra Lathion-Zweifel	109	65	22	10	206
Anna Mossberg <sup>5</sup>	109	65	–	32	206
Renzo Simoni	151	90	33	14	288
<b>Rémunération du Conseil d'administration</b>	<b>1 400</b>	<b>761</b>	<b>137</b>	<b>124</b>	<b>2 422</b>

1 Élu président le 31 mars 2021.

2 A quitté le Conseil d'administration le 31 mars 2021.

3 Élu au Conseil d'administration le 31 mars 2021.

4 Frank Esser est assujettie aux assurances sociales en Allemagne. Aucune cotisation n'est versée par l'employeur.

5 Anna Mossberg est assujettie aux assurances sociales en Suède.

2020, en milliers de CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction		Cotisations versées par l'employeur aux CP	Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	Total 2020
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions			
Hansueli Loosli	335	200	–	23	558
Roland Abt	159	95	35	15	304
Alain Carrupt	109	65	7	8	189
Frank Esser <sup>1</sup>	152	91	–	–	243
Barbara Frei	124	74	–	12	210
Sandra Lathion-Zweifel	109	65	22	10	206
Anna Mossberg <sup>2</sup>	109	65	–	32	206
Michael Rechsteiner	109	65	–	10	184
Renzo Simoni	151	90	33	14	288
<b>Rémunération du Conseil d'administration</b>	<b>1 357</b>	<b>810</b>	<b>97</b>	<b>124</b>	<b>2 388</b>

1 Frank Esser est assujettie aux assurances sociales en Allemagne.

2 Anna Mossberg est assujettie aux assurances sociales en Suède.

La rémunération globale versée aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2021 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 2,5 mio. approuvé par l'Assemblée générale 2020 pour l'année 2021.

## 2.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres du Conseil d'administration ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalant au montant des honoraires annuels (honoraires de base plus suppléments de fonction). En règle générale, ils disposent d'un délai de quatre ans à compter de leur entrée en fonction ou changement de fonction pour le constituer. Pour ce faire, ils utilisent les actions bloquées versées avec leurs honoraires et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en tenant compte des restrictions de négoce légales et internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, en raison d'une baisse du cours de l'action,

le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

## 2.5 Droits de participation des membres du Conseil d'administration

Aux 31 décembre 2020 et 2021, les membres du Conseil d'administration et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2021	31.12.2020
Michael Rechsteiner	565	233
Hansueli Loosli <sup>1</sup>	–	3 856
Roland Abt	915	726
Alain Carrupt	692	563
Guus Dekkers <sup>2</sup>	148	–
Frank Esser	1 152	972
Barbara Frei	1 336	1 189
Sandra Lathion-Zweifel	367	238
Anna Mossberg	475	346
Renzo Simoni	831	652
<b>Total des actions des membres du Conseil d'administration</b>	<b>6 481</b>	<b>8 775</b>

1 A quitté le Conseil d'administration le 31 mars 2021.

2 Élu au Conseil d'administration le 31 mars 2021.

## 3 Rémunération versée à la Direction du groupe

### 3.1 Principes

La politique de rémunération que Swisscom applique à l'égard de la Direction du groupe vise à attirer et à retenir à long terme des cadres et spécialistes motivés et hautement qualifiés et à les inciter à prendre une part active à l'augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Définie de manière systématique, transparente et durable, elle repose sur les principes suivants:

- La rémunération globale est compétitive et en adéquation tant avec le marché qu'avec la structure salariale interne.
- La rémunération dépend de la prestation et du résultat de Swisscom.
- La participation directe à l'évolution de la valeur de Swisscom a pour effet de lier les intérêts de la Direction à ceux des actionnaires.

La rémunération des membres de la Direction du groupe comprend un dosage équilibré d'éléments fixes et variables. La rémunération fixe inclut le salaire de base,

les prestations supplémentaires (en premier lieu, un véhicule de fonction) et les prestations de prévoyance. La rémunération variable se compose d'une part liée au résultat, versée en espèces et en actions.

Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions. Cette exigence vise à les intéresser directement à l'évolution à moyen terme de la valeur de l'action Swisscom et rapproche leurs intérêts de ceux des actionnaires. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de percevoir sous forme d'actions jusqu'à 50% de la part variable liée au résultat.

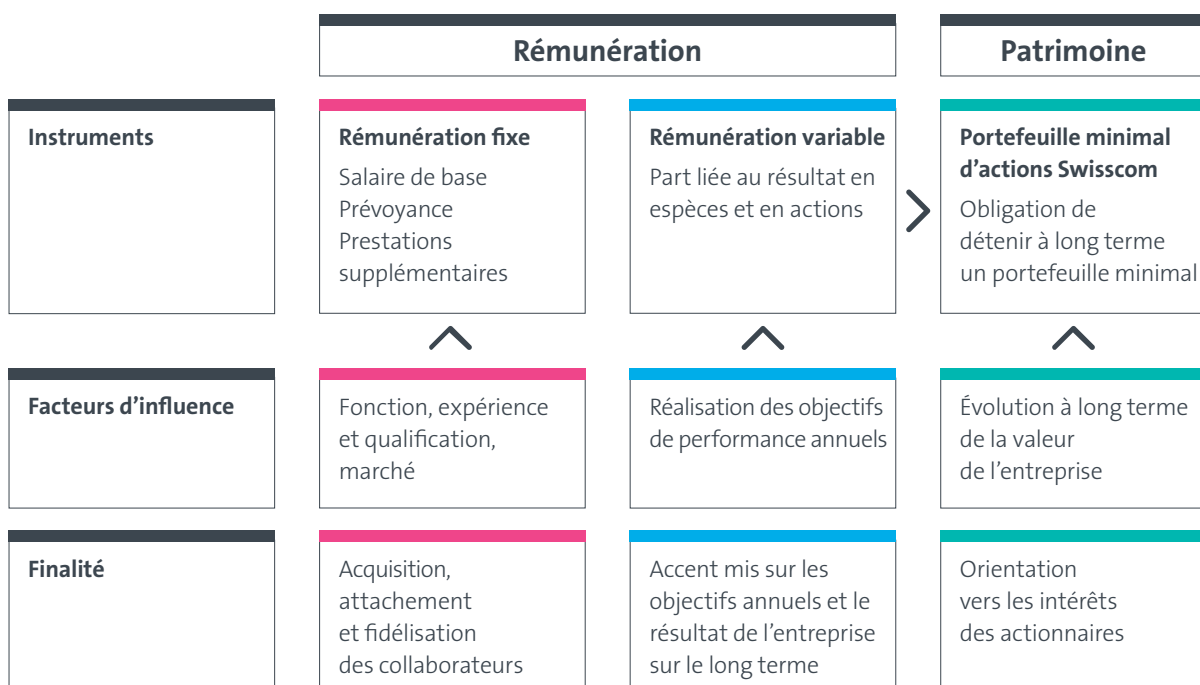
Les principes relatifs à la rémunération liée au résultat et aux plans de résultat et participation de la Direction du groupe sont définis au chiffre 8.1 des statuts.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)



# Système de la rémunération

Éléments de la rémunération et leurs facteurs d'influence



La détermination de la rémunération fait l'objet d'une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction, du rapport à l'échelle interne des salaires et de la prestation individuelle.

Pour évaluer la valeur de marché, Swisscom se fonde sur des comparaisons transsectorielles avec des entreprises suisses ainsi que sur des comparaisons sectorielles internationales. Ces deux formes de comparaison permettent de représenter au mieux le marché du travail pertinent pour Swisscom en termes de postes d'encadrement. Au cours de l'exercice, Swisscom a consulté une étude comparative nationale et internationale réalisée par Willis Towers Watson en 2020. La comparaison avec le marché suisse englobe douze grandes entreprises domiciliées en Suisse opérant dans différents secteurs, à l'exception toutefois des secteurs financier et pharmaceutique. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires médian de CHF 14,63 mrd et emploient 16 403 collaborateurs. La comparaison sectorielle internationale englobe des entreprises de télécommunication de huit pays d'Europe occidentale générant un chiffre d'affaires médian de CHF 7,5 mrd et employant en moyenne 19 500 collaborateurs. Lors de l'analyse de ces deux études comparatives, il est tenu compte de la comparabilité de la responsabilité en termes de chiffre d'affaires, d'effectif du personnel et de dimension internationale. En 2020, le comité Rémunération et le Conseil d'administration se sont longuement penchés sur le perfectionnement du système de

rémunération. Une société de conseil, qui n'a pas assumé d'autres mandats pour Swisscom, a été mandatée pour vérifier le système de rémunération et tenir compte des derniers développements. Au cours de l'exercice, le comité Rémunération n'a fait appel à aucun conseiller externe.

En règle générale, le comité Rémunération vérifie la rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe tous les trois ans à compter de l'engagement. Le Conseil d'administration n'a adapté le salaire d'aucun membre de la Direction du groupe au cours de l'exercice.

## 3.2 Éléments de la rémunération

### Salaire de base

Le salaire de base rémunère chaque membre de la Direction du groupe au regard de sa fonction, de ses prestations et de ses qualifications. Il est fixé par une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction et du rapport avec l'échelle des salaires attribués aux fonctions dirigeantes les plus élevées du groupe. Le salaire de base est versé en espèces.

### Part variable liée au résultat

Les membres de la Direction du groupe ont droit à une part variable liée au résultat qui peut aller jusqu'à 70% du salaire de base (part cible liée au résultat) lorsque les objectifs sont atteints à 100%. Le montant de la part liée au résultat versée dépend du degré de réalisation des

objectifs; il est défini par le comité Rémunération sur la base de l'évaluation des objectifs effectuée par le CEO. Si les objectifs sont dépassés, la part liée au résultat atteint au maximum 130% de la part cible liée au résultat. Autrement dit, la part maximale liée au résultat est limitée à 91% du salaire de base. Ainsi, la part liée au résultat ne dépasse jamais un salaire annuel de base, même si l'on considère la valeur de marché de la part versée en actions.

### Objectifs et réalisation des objectifs pour la part variable liée au résultat

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a adapté les objectifs à remplir pour la part variable liée au résultat. Ce faisant, il visait:

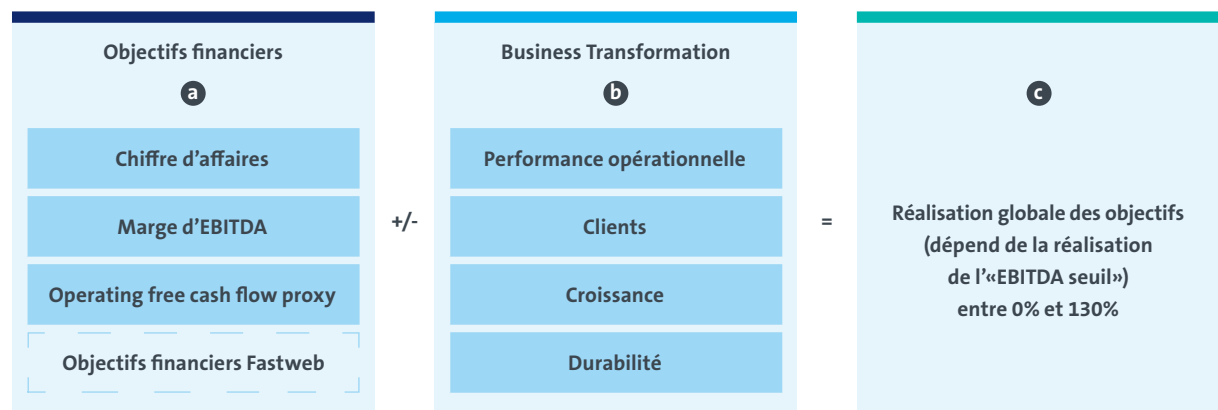
- une réduction de la complexité,
- une plus forte orientation sur les intérêts des actionnaires,
- la prise en compte concrète d'aspects durables et à long terme.

Les objectifs pour les membres de la Direction du groupe se composent d'objectifs financiers et de thèmes liés à la Business Transformation. La structure des objectifs ancre ainsi plus solidement les visées stratégiques à long terme comme la consolidation de l'activité principale grâce à des expériences clients et à une infrastructure hors pair, l'exploitation de nouvelles opportunités de croissance et le développement continu de l'excellence opérationnelle.

La réalisation globale des objectifs dépend en outre de la réalisation d'un EBITDA minimal, appelé EBITDA seuil. L'EBITDA seuil est fixé chaque année par le Conseil d'administration sur la base de l'objectif EBITDA du groupe. Si l'EBITDA seuil est atteint, la réalisation globale des objectifs se mesure à la réalisation des objectifs financiers et des thèmes liés à la Business Transformation (0–130%). Si l'EBITDA seuil n'est pas atteint, la réalisation globale des objectifs pour les membres de la Direction du groupe s'élève à 0% et aucune part variable liée au résultat n'est versée.

## Établissement de la structure des objectifs

Sont déterminants pour le versement de la part liée au résultat



### a) Objectifs financiers

Chaque année, en décembre, le Conseil d'administration approuve, sur proposition du comité Rémunération, les objectifs financiers déterminants pour le calcul de la part variable liée au résultat pour l'exercice suivant. Les objectifs pertinents pour l'exercice sous revue n'ont pas été adaptés par le comité Rémunération dans le cadre de la poursuite de la stratégie d'entreprise. Les valeurs cibles reposent sur les valeurs de planification de l'exercice considéré.

Les objectifs financiers comprennent le chiffre d'affaires net, le résultat opérationnel avant intérêts, impôts et amortissement par rapport aux produits des activités ordinaires (marge EBITDA) ainsi qu'un indicateur des flux

de trésorerie disponibles (operating free cash flow proxy). Les membres de la Direction du groupe invités par Swisscom à siéger au Conseil d'administration de la filiale italienne Fastweb S.p.A. (Fastweb) sont, en outre, évalués sur la base des objectifs financiers de cette dernière.

Le comité Rémunération détermine la réalisation des objectifs financiers à l'aide d'une échelle définie pour chaque objectif, qui met en évidence le dépassement des valeurs cibles ou leur non-atteinte. La réalisation d'un seul objectif peut varier entre 0% et 200%. La réalisation des objectifs financiers se détermine au moyen de la pondération des différents objectifs et ne peut dépasser 200% au total.

## Pondération des objectifs financiers

Objectifs financiers	Pondération CEO, CFO et responsable IT, Network & Infrastructure	Pondération autres membres de la Direction du groupe
Chiffre d'affaires net	24%	30%
Marge d'EBITDA	24%	30%
Free cash flow proxy	32%	40%
Objectifs financiers Fastweb	20%	0%

### b) Business Transformation

Les thèmes pertinents pour le succès à long terme de Swisscom sont regroupés sous l'appellation «Business Transformation». Ces thèmes, qui tiennent compte plus globalement de la performance à long terme de Swisscom, conduisent à une orientation accrue de la rémunération sur les intérêts des actionnaires. L'évaluation de la performance opérationnelle intègre ainsi des indicateurs quantitatifs relatifs à la part de marché, à la stabilité du service et du réseau ainsi qu'à la réputation. Le thème Clients englobe la satisfaction de la clientèle, privée et commerciale, mesurée à l'aide du Net Promoter Score – un indicateur reconnu qui évalue la fidélité de la clientèle. La croissance est évaluée au moyen d'indicateurs d'innovation et de la mise en œuvre de projets stratégiques; enfin, le nouveau thème Durabilité contient des indicateurs relatifs à la satisfaction des collaborateurs et à la contribution de Swisscom à la protection de l'environnement (réduction

des émissions de CO<sub>2</sub> – critère ESG). Le système de rémunération reflète ainsi la responsabilité qui incombe à Swisscom de contribuer au développement positif de la société et à la protection de l'environnement. Des informations complémentaires sur la satisfaction de la clientèle figurent dans le rapport annuel. Des informations détaillées sur la contribution de Swisscom en faveur de la société et de l'environnement sont présentées dans le rapport sur le développement durable.

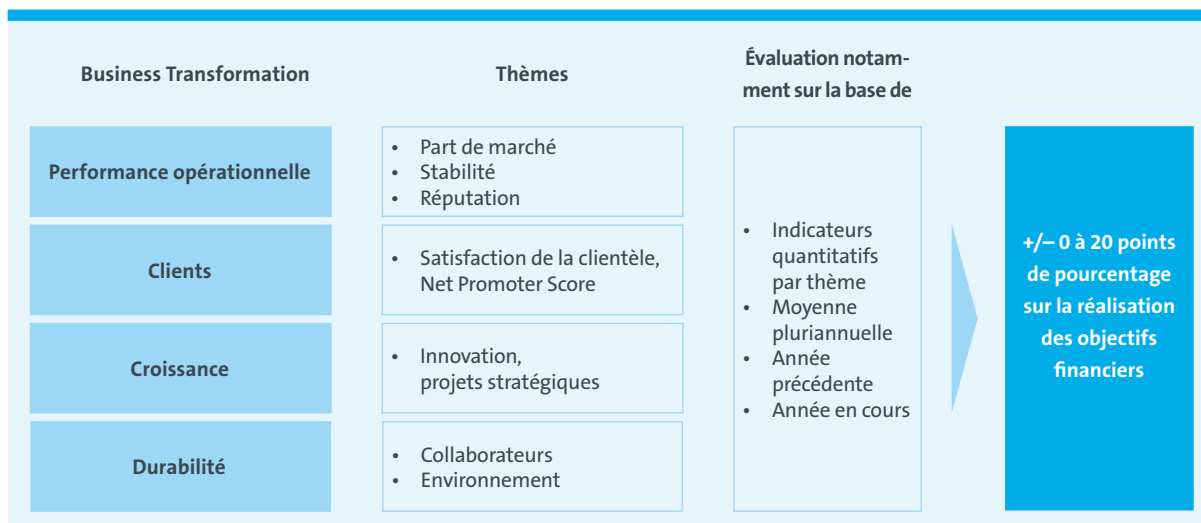
□ Voir rapport page 42

© Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021)

Le comité Rémunération délibère sur la performance de la Business Transformation en s'appuyant sur les indicateurs et sur les écarts constatés par rapport à l'exercice précédent ou à la moyenne de plusieurs exercices. Il évalue le résultat selon sa propre appréciation, sur une échelle de +/- 0 à 20 points de pourcentage.

## Thèmes Business Transformation

Assurer le succès à long terme

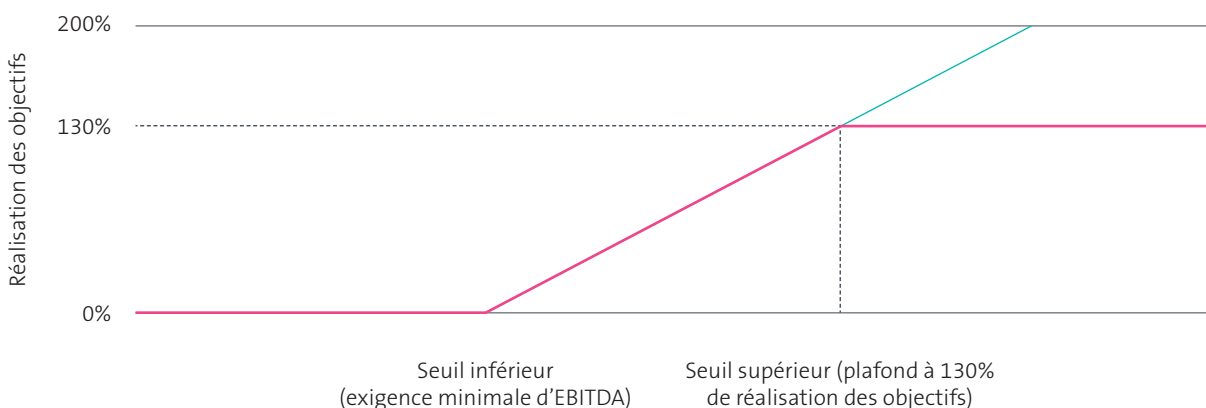


### c) Réalisation globale des objectifs

La réalisation globale des objectifs se calcule au moyen de la réalisation des objectifs financiers plus ou moins l'évaluation de la Business Transformation. Afin de s'assurer que la réalisation globale des objectifs définie reflète correctement la prestation du groupe et les intérêts des actionnaires en termes de création de valeur à long terme, le comité Rémunération peut, dans des situations extraordinaires, se fonder sur sa propre appréciation pour évaluer la prestation effective du manage-

ment. Il peut tenir compte de facteurs particuliers, comme des fluctuations monétaires, des effets financiers exceptionnels ou une évolution imprévisible du secteur ou du marché. La réalisation de l'ensemble des objectifs est limitée à 130% au maximum. Sur la base de la réalisation globale des objectifs, le comité Rémunération soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le montant de la part liée au résultat à verser à la Direction du groupe et au CEO.

## Seuils de réalisation globale des objectifs



### Versement de la part variable liée au résultat

La part variable liée au résultat est versée en avril de l'année suivante, à hauteur de 25% en actions Swisscom, dans le cadre du «Management Incentive Plan». Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% au maximum. La part restante liée au résultat est versée en espèces. En cas de départ de la Direction du groupe en cours d'année, la part liée au résultat pour l'exercice en cours est généralement versée intégralement en espèces. La part versée en actions doit être communiquée avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication du résultat du troisième trimestre. Au cours de l'exercice, deux membres de la Direction ont opté pour une part plus élevée en actions. Le nombre d'actions attribuées est calculé sur la base de la valeur fiscale et arrondi à un nombre entier. Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de résiliation des rapports de travail durant une période de blocage. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. La valeur du marché est calculée le jour de l'attribution. L'attribution pour l'exercice sous revue sera effectuée en mars 2022.

En avril 2021, les membres de la Direction du groupe se sont vu attribuer un total de 1 454 actions (année précédente: 1 452 actions) pour l'exercice 2020 à une valeur fiscale de CHF 423 (année précédente: CHF 439) par action, alors que la valeur de marché s'établissait à CHF 504 (année précédente: CHF 522.80).

### Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Les membres de la Direction du groupe sont assurés auprès de l'institution de prévoyance comPlan contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, à l'instar de tous les collaborateurs y ayant droit en Suisse (voir le règlement sur [www.pk-complan.ch](http://www.pk-complan.ch)). Les prestations de prévoyance citées englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Elles comprennent en outre les coûts pro rata temporis de la rente AVS transitoire versée par comPlan en cas de retraite anticipée et la prime d'une assurance risque décès conclue pour les cadres de Swisscom en Suisse. Des informations complémentaires figurent dans la note 4.3 jointe aux comptes consolidés.

□ Voir rapport pages 156-161

Concernant la publication des prestations de services, des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Les membres de la Direction du groupe ont droit à un forfait de véhicule. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération.

### 3.3 Rémunération globale

Le tableau ci-après présente la rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour les exercices 2020 et 2021, répartie selon les différentes composantes, et précise le montant le plus élevé revenant à un membre. Les objectifs financiers ont été nettement dépassés au cours de l'exercice. Il en va de même des attentes liées à la Business Transformation et plus parti-

culièrement aux thèmes Clients et Durabilité. L'EBITDA seuil a été atteint. La réalisation globale des objectifs pertinente pour le versement de la part liée au résultat se monte pour le CEO à 118% et oscille pour les autres membres de la Direction du groupe entre 118% et 120% de la part cible liée au résultat. Le Conseil d'administration a tenu compte des pannes de réseau pour fixer la réalisation des objectifs. Au cours de l'exercice sous revue, la part variable liée au résultat (total CHF 2 769 000) a atteint env. 88% du salaire de base (total CHF 3 165 000). Le total des indemnités versées au membre de la Direction du groupe percevant la rémunération la plus élevée (CEO, Urs Schaeppi) a augmenté de 5,7% par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de la rémunération globale versée à la Direction du groupe et au CEO s'explique essentiellement par la part plus élevée de la rémunération variable par rapport à l'année précédente.

En milliers CHF

Salaire de base fixe en espèces	3 165	3 221	882	882
Part variable liée au résultat en espèces	1 916	1 708	547	477
Part variable liée au résultat en actions <sup>1</sup>	853	731	217	189
Prestations de services et prestations en nature	118	109	17	18
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales <sup>2</sup>	526	510	146	139
Prestations de prévoyance	766	796	149	148
<b>Rémunération globale</b>	<b>7 344</b>	<b>7 075</b>	<b>1 958</b>	<b>1 853</b>
Rémunération après le départ de la Direction du groupe <sup>3</sup>	1 026	190	–	–
<b>Total des rémunérations des membres de la Direction du groupe, y compris des prestations accordées après le départ de la Direction du groupe</b>	<b>8 370</b>	<b>7 265</b>	<b>1 958</b>	<b>1 853</b>

1 Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

2 Les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont incluses dans la rémunération globale.

Total Direction du groupe 2021	Total Direction du groupe 2020	Dont Urs Schaeppi 2021	Dont Urs Schaeppi 2020
3 165	3 221	882	882
1 916	1 708	547	477
853	731	217	189
118	109	17	18
526	510	146	139
766	796	149	148
<b>7 344</b>	<b>7 075</b>	<b>1 958</b>	<b>1 853</b>
1 026	190	–	–
<b>8 370</b>	<b>7 265</b>	<b>1 958</b>	<b>1 853</b>

3 Rémunérations selon les obligations contractuelles versées aux membres de la Direction du groupe ayant quitté cette dernière durant l'exercice sous revue ou l'exercice précédente et en respectant le délai de résiliation.

La rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour l'exercice 2021 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 8,7 mio. approuvé par l'Assemblée générale 2020.

### 3.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions Swisscom. Ce portefeuille doit être équivalent à deux salaires annuels de base pour le CEO et à un salaire annuel de base pour les autres membres de la Direction du groupe. Le portefeuille prescrit est constitué sur quatre périodes d'attribution pour les membres de la Direction du

groupe. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leur rémunération et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en tenant compte des restrictions de négoce internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une adaptation de salaire ou à une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

### 3.5 Droits de participation des membres de la Direction du groupe

Aux 31 décembre 2020 et 2021, les membres de la Direction du groupe et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées

indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2021	31.12.2020
Urs Schaeppli (CEO)	5 445	5 069
Eugen Stermetz <sup>1</sup>	–	–
Mario Rossi <sup>2</sup>	–	1 897
Klementina Pejic <sup>3</sup>	–	–
Hans C. Werner <sup>4</sup>	–	1 588
Urs Lehner	1 019	821
Christoph Aeschlimann	422	145
Dirk Wierzbitzki	1 323	1 122
<b>Total des actions des membres de la Direction du groupe</b>	<b>8 209</b>	<b>10 642</b>

1 Élu à la Direction du groupe le 1<sup>er</sup> mars 2021.

2 A quitté la Direction du groupe le 28 février 2021.

3 Élu à la Direction du groupe le 1<sup>er</sup> février 2021.

4 A quitté la Direction du groupe le 31 janvier 2021.

### 3.6 Contrats de travail

Les contrats de travail des membres de la Direction du groupe peuvent être résiliés moyennant un délai de douze mois. Abstraction faite du salaire à payer pendant douze mois au maximum, aucune indemnité de départ n'est due. Les contrats de travail prévoient que Swisscom peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contrairement aux dispositions légales et réglementaires. Ils ne comportent pas de clause de prohibition de concurrence ni de clause de prise de contrôle.

### 4.2 Rémunérations versées à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe et à des parties liées

Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération en rapport avec des activités passées au sein des organes de la société ou non conformes aux pratiques du marché n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration. De même, aucune rémunération de ce type n'a été attribuée à d'anciens membres de la Direction du groupe. En outre, Swisscom n'a accordé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

## 4 Autres rémunérations

### 4.1 Indemnités pour activités supplémentaires

Swisscom peut attribuer des rémunérations aux membres du Conseil d'administration pour des activités menées dans des sociétés du groupe et pour des activités exercées sur ordre de Swisscom (chiffre 6.4 des statuts). Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération de ce type n'a été versée.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres de la Direction du groupe n'ont pas droit à des rémunérations supplémentaires pour l'exercice de mandats d'administrateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe Swisscom.

### 4.3 Octroi de prêts et de crédits

Swisscom SA ne dispose d'aucune base statutaire concernant l'octroi de prêts, de crédits et de prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe.

En 2021, Swisscom n'a accordé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit de quelque sorte que ce soit à des membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou à des parties qui leur sont liées, ni à des membres, anciens ou actuels, de la Direction du groupe ou à des parties qui leur sont liées. Il n'existe par conséquent aucune créance de ce genre en suspens.

# Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale Swisscom SA

Ittigen

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Notre audit s'est ainsi limité aux indications visées aux art. 14 à 15 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux chiffres 2.3, 2.5, 3.3, 3.5 et 4.1 en 4.3 des pages 97 à 108 du rapport de rémunération.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

## Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux art. 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les art. 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées aux éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 est conforme à la loi et aux art. 14 à 16 de l'ORAb.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Kartscher  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Petra Schwick  
Expert-réviseur

Zürich, le 2 février 2022

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich  
Telefon: +41 58 792 44 00, Telefax: +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

# Comptes annuels consolidés



<b>Comptes consolidés</b>	Compte de résultat global consolidé .....	<b>112</b>
	État consolidé de la situation financière .....	<b>113</b>
	Tableau des flux de trésorerie consolidé .....	<b>114</b>
	État consolidé de la variation des capitaux propres ....	<b>115</b>
<b>Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>1 Performance opérationnelle</b>	
	1.1 Informations sectorielles .....	<b>118</b>
	1.2 Charges d'exploitation .....	<b>124</b>
	<b>2 Gestion de capitaux et du risque financier</b>	
	2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres.....	<b>126</b>
	2.2 Passifs financiers .....	<b>128</b>
	2.3 Contrats de location .....	<b>131</b>
	2.4 Résultat financier.....	<b>135</b>
	2.5 Gestion des risques financiers .....	<b>136</b>
	<b>3 Actifs et passifs opérationnels</b>	
	3.1 Actif circulant net opérationnel.....	<b>144</b>
	3.2 Immobilisations corporelles .....	<b>147</b>
	3.3 Immobilisations incorporelles .....	<b>149</b>
	3.4 Goodwill .....	<b>150</b>
	3.5 Provisions et passifs éventuels.....	<b>152</b>
	<b>4 Collaborateurs</b>	
	4.1 Effectifs et charges de personnel .....	<b>155</b>
	4.2 Rémunérations des principaux dirigeants.....	<b>156</b>
	4.3 Régimes à prestations définies .....	<b>156</b>
	<b>5 Périmètre de consolidation</b>	
	5.1 Structure du groupe.....	<b>163</b>
	5.2 Modifications du périmètre de consolidation .....	<b>163</b>
	5.3 Participations comptabilisées	
	selon la méthode de la mise en équivalence .....	<b>164</b>
	5.4 Sociétés du groupe.....	<b>166</b>
	<b>6 Autres informations</b>	
	6.1 Impôt sur le résultat.....	<b>168</b>
	6.2 Parties liées .....	<b>172</b>
	6.3 Autres principes comptables .....	<b>173</b>
	Rapport de l'organe de révision .....	<b>174</b>

# Compte de résultat global consolidé

En mio. CHF, sauf indications par action	Notes	2021	2020
<b>Compte de résultat</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>	1.1	<b>11 183</b>	<b>11 100</b>
Charges directes	1.2	(2 779)	(2 669)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 667)	(2 717)
Autres charges d'exploitation	1.2	(1 857)	(1 798)
Prestations propres activées et autres produits	1.2	598	466
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements</b>		<b>4 478</b>	<b>4 382</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 131)	(2 149)
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	(281)	(286)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2 066</b>	<b>1 947</b>
Produits financiers	2.4	269	41
Charges financières	2.4	(173)	(193)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(10)	4
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>2 152</b>	<b>1 799</b>
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(319)	(271)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 833</b>	<b>1 528</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	638	261
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	71	(9)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>		<b>709</b>	<b>252</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(75)	(5)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	2.1	(6)	(3)
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	2	(5)
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>		<b>(79)</b>	<b>(13)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>630</b>	<b>239</b>
<b>Résultat global</b>			
Bénéfice net		1 833	1 528
Autres éléments du résultat global		630	239
<b>Résultat global</b>		<b>2 463</b>	<b>1 767</b>
<b>Parts au bénéfice net et résultat global</b>			
Actionnaires de Swisscom SA		1 832	1 530
Participations ne donnant pas le contrôle		1	(2)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 833</b>	<b>1 528</b>
Actionnaires de Swisscom SA		2 462	1 769
Participations ne donnant pas le contrôle		1	(2)
<b>Résultat global</b>		<b>2 463</b>	<b>1 767</b>
<b>Bénéfice par action</b>			
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	2.1	<b>35,37</b>	<b>29,54</b>

# État consolidé de la situation financière

En mio. CHF	Notes	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs</b>			
Liquidités		401	340
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	2 315	2 132
Créances au titre des contrats de location-financement	2.3	33	33
Autres actifs opérationnels	3.1	1 179	1 029
Autres actifs financiers		93	137
Actifs d'impôt exigible	6.1	2	4
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 023</b>	<b>3 675</b>
Immobilisations corporelles	3.2	10 771	10 725
Immobilisations incorporelles	3.3	1 714	1 745
Goodwill	3.4	5 157	5 162
Droits d'utilisation	2.3	2 134	2 138
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	30	155
Créances au titre des contrats de location-financement	2.3	66	54
Autres actifs financiers		691	425
Actifs de prévoyance	4.3	11	–
Actifs d'impôt différé	6.1	204	183
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>20 778</b>	<b>20 587</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>24 801</b>	<b>24 262</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Passifs financiers	2.2	559	792
Engagements de leasing	2.3	217	226
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 600	1 525
Autres passifs opérationnels	3.1	1 617	1 269
Provisions	3.5	118	144
Passifs d'impôt exigible	6.1	230	186
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 341</b>	<b>4 142</b>
Passifs financiers	2.2	5 886	6 250
Engagements de leasing	2.3	1 800	1 762
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	24	795
Provisions	3.5	1 031	1 072
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	95	106
Passifs d'impôt différé	6.1	811	644
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>9 647</b>	<b>10 629</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>13 988</b>	<b>14 771</b>
Capital-actions		52	52
Réserves de capital		136	136
Bénéfices reportés	2.1	12 485	11 085
Différences de change	2.1	(1 864)	(1 791)
Réserves de couverture	2.1	2	8
<b>Capitaux propres des actionnaires de Swisscom SA</b>		<b>10 811</b>	<b>9 490</b>
Intérêts minoritaires		2	1
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>10 813</b>	<b>9 491</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>24 801</b>	<b>24 262</b>

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio. CHF	Notes	2021	2020
Bénéfice net		1 833	1 528
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	319	271
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	10	(4)
Produits financiers	2.4	(269)	(41)
Charges financières	2.4	173	193
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	2 131	2 149
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	281	286
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(10)	(10)
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	1
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement		(120)	(101)
Encaissements résultant de contrats de location-financement		112	100
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	(11)	(16)
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	65	178
Variation des provisions	3.5	(73)	(22)
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	(9)	65
Paiements d'intérêts perçus		14	24
Paiements de dividendes perçus	5.3	1	15
Paiements d'intérêts de passifs financiers	2.2	(81)	(93)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	2.3	(44)	(45)
Paiements d'impôt sur le résultat	6.1	(279)	(309)
<b>Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>4 044</b>	<b>4 169</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 270)	(2 188)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		17	16
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	5.2	(42)	(39)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	5.2	1	–
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(3)	(15)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	149	–
Dépenses pour autres actifs financiers		(73)	(121)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		120	20
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(19)	(4)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(2 120)</b>	<b>(2 331)</b>
Constitution de passifs financiers	2.2	350	732
Remboursement de passifs financiers	2.2	(792)	(1 110)
Remboursement d'engagements de leasing	2.3	(259)	(287)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux intérêts minoritaires		(1)	(1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		–	(1)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		(14)	(17)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>(1 856)</b>	<b>(1 824)</b>
<b>Augmentation nette des liquidités</b>		<b>68</b>	<b>14</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		340	328
Effet de conversion de la trésorerie en monnaies étrangères		(7)	(2)
<b>Liquidités au 31 décembre</b>		<b>401</b>	<b>340</b>

# État consolidé de la variation des capitaux propres

En mio. CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Capitaux propres actionnaires Swisscom	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 872</b>	<b>3</b>	<b>8 875</b>
Bénéfice net	–	–	1 530	–	–	1 530	(2)	1 528
Autres éléments du résultat global	–	–	252	(10)	(3)	239	–	239
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 782</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 769</b>	<b>(2)</b>	<b>1 767</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(11)	–	–	(11)	1	(10)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>11 085</b>	<b>(1 791)</b>	<b>8</b>	<b>9 490</b>	<b>1</b>	<b>9 491</b>
Bénéfice net	–	–	1 832	–	–	1 832	1	1 833
Autres éléments du résultat global	–	–	709	(73)	(6)	630	–	630
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 541</b>	<b>(73)</b>	<b>(6)</b>	<b>2 462</b>	<b>1</b>	<b>2 463</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(1)	–	–	(1)	1	–
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>12 485</b>	<b>(1 864)</b>	<b>2</b>	<b>10 811</b>	<b>2</b>	<b>10 813</b>

# Annexe aux comptes consolidés

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

## Informations générales et modifications des principes comptables

### Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui commercialise des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes consolidés le 2 février 2022. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 30 mars 2022.

### Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio. de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans l'annexe.

### Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Ceci s'applique particulièrement aux postes suivants:

Description	Autres informations
Contrats de location	Note 2.3
Immobilisations corporelles	Note 3.2
Immobilisations incorporelles	Note 3.3
Goodwill	Note 3.4
Provisions pour démantèlement et remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Régimes à prestations définies	Note 4.3

## Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois au cours de l'exercice sous revue

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	Réforme IBOR: phase 2

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Swisscom applique différents amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe. D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2022 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3.

### Changements dans la présentation

Pour illustrer le caractère opérationnel des encaissements résultant de contrats de location-financement, ceux-ci sont présentés dans les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles à partir de 2021. Ils étaient auparavant présentés dans les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. L'exercice précédent a été ajusté en conséquence. En raison de cette modification, le montant des entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles et celui des sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement ont augmenté chacun de CHF 100 mio. pour l'exercice 2020.

## 1 Performance opérationnelle

Ce chapitre explique la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

### 1.1 Informations sectorielles

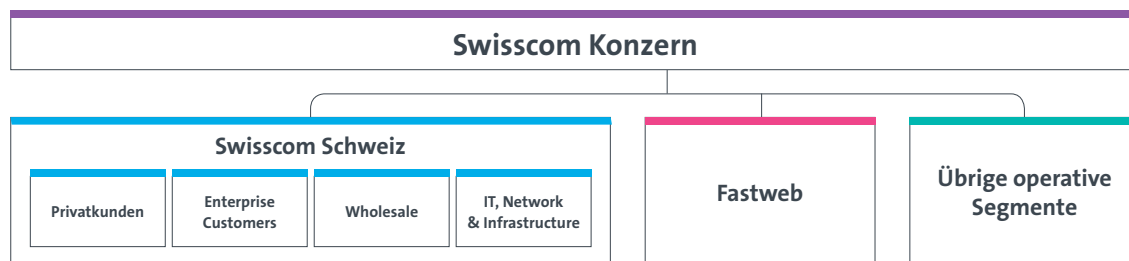
#### Changements dans le compte rendu des secteurs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Swisscom a adapté son organisation en Suisse et a renommé l'actuel secteur «IT, Network & Infrastructure» en «Infrastructure & Support Functions». Les unités ayant des fonctions transversales ont été regroupées sur le plan organisationnel dans Swisscom Suisse. Ainsi, la division Group Headquarters ne sera plus présentée séparément dans le compte rendu des secteurs. De plus, Swisscom a déplacé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 différentes divisions entre les secteurs de Swisscom Suisse et les Autres secteurs opérationnels. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés comme suit:

En mio. CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
<b>Exercice 2020</b>			
Residential Customers	4 564	(4)	4 560
Business Customers	3 100	–	3 100
Wholesale	976	–	976
Infrastructure & Support Functions (auparavant IT, Network & Infrastructure)	85	(2)	83
Élimination	(450)	(19)	(469)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>8 275</b>	<b>(25)</b>	<b>8 250</b>
Fastweb	2 470	–	2 470
Autres secteurs opérationnels	1 020	(6)	1 014
Élimination	(665)	31	(634)
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 100</b>	<b>–</b>	<b>11 100</b>
<b>Résultat sectoriel</b>			
<b>Exercice 2020</b>			
Residential Customers	2 586	(2)	2 584
Business Customers	1 235	3	1 238
Wholesale	523	–	523
Infrastructure & Support Functions (auparavant IT, Network & Infrastructure)	(2 556)	(64)	(2 620)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 788</b>	<b>(63)</b>	<b>1 725</b>
Fastweb	166	–	166
Autres secteurs opérationnels	111	(1)	110
Group Headquarters	(64)	64	–
Élimination	(99)	–	(99)
<b>Total résultat sectoriel</b>	<b>1 902</b>	<b>–</b>	<b>1 902</b>



## Informations générales



Secteur	Activité
<b>Residential Customers</b>	Le segment des Residential Customers fournit des services basés sur les réseaux mobiles et fixes en Suisse, tels que la téléphonie, le haut débit, la télévision et les offres de communications mobiles. Le secteur comprend en outre la vente d'équipements terminaux.
<b>Business Customers</b>	Le segment Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les grandes entreprises et les clients des petites et moyennes entreprises en Suisse. Son offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.
<b>Wholesale</b>	Ce segment comprend l'utilisation du réseau fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. Le marché Wholesale comprend également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau mobile de Swisscom, ainsi que les services à haut débit et les services d'accès réglementés au réseau d'accès.
<b>Infrastructure &amp; Support</b>	Le secteur Infrastructure & Support Functions est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. Infrastructure & Support Functions englobe également les fonctions de support Finances, Ressources humaines et Stratégie de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
<b>Functions</b>	
<b>Fastweb</b>	Fastweb fournit des services à haut débit et mobiles à des clients privés, commerciaux et Wholesale en Italie. L'offre comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de téléphonie mobile. Pour les clients commerciaux, Fastweb propose des solutions TIC complètes.
<b>Autres secteurs opérationnels</b>	Les autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localsearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne et des annuaires téléphoniques. Participations se compose pour l'essentiel des filiales cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

La présentation se décompose entre les secteurs Residential Customers, Business Customers, Wholesale et Infrastructure & Support Functions – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que Fastweb et Autres secteurs opérationnels.

Pour ses prestations, la division opérationnelle Infrastructure & Support Functions ne facture pas de frais de réseau ni de commissions de gestion à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent ainsi à une marge de couverture avant frais de réseau.

Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et des autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Élimination». Le résultat sectoriel de la colonne «Élimination» de CHF –20 mio. (exercice précédent: CHF –99 mio.) contient un produit de CHF 14 mio. (exercice précédent: charges de CHF 65 mio.) au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19.

Les contrats de location-financement entre les secteurs ne sont pas comptabilisés au bilan conformément à l'IFRS 16. Les charges de location-financement des secteurs englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissements de CHF 23 mio. (exercice précédent: CHF 24 mio.) sur les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) versés d'avance, les dépréciations des droits d'utilisation de CHF 1 mio. (exercice précédent: CHF 7 mio.) ainsi que le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. Les charges de location-financement des actifs de peu de valeur sont présentées comme charges directes.

Les investissements comprennent les dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements pour les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de la période d'utilisation. Si les critères selon IFRS 16 sont remplis, ils sont classés comme contrat de location. Les paiements de droits d'usage (IRU) versés d'avance sont considérés comme des investissements dans les informations sectorielles compte tenu de la prééminence de la réalité sur l'apparence. En 2021, des paiements d'IRU de CHF 16 mio. (exercice précédent: CHF 41 mio.) sont compris.

Dans certains cas, Swisscom Suisse vend des téléphones cellulaires à un tarif subventionné dans le cadre d'une offre combinée avec un contrat Mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), des chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'en suit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Dans le compte rendu des secteurs de Swisscom Suisse, la constitution et la dissolution de ces actifs contractuels sont indiquées au titre d'autre chiffre d'affaires. Les montants facturés sont présentés comme chiffre d'affaires des services de télécommunications ou des marchandises commerciales.

## Informations sectorielles 2021

2021, en mio. de CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Élimination	Total
Clients privés	4 515	1 233	–	–	5 748
Grandes entreprises	3 004	1 057	431	–	4 492
Clients Wholesale	658	285	–	–	943
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 177</b>	<b>2 575</b>	<b>431</b>	<b>–</b>	<b>11 183</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	56	8	602	(666)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 233</b>	<b>2 583</b>	<b>1 033</b>	<b>(666)</b>	<b>11 183</b>
Charges directes	(1 826)	(933)	(72)	52	(2 779)
Charges indirectes	(2 954)	(758)	(795)	581	(3 926)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 453</b>	<b>892</b>	<b>166</b>	<b>(33)</b>	<b>4 478</b>
Charges de location	(232)	(58)	(11)	–	(301)
Amortissements	(1 475)	(637)	(56)	13	(2 155)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 746</b>	<b>197</b>	<b>99</b>	<b>(20)</b>	<b>2 022</b>
Intérêts sur engagements de leasing					44
<b>Résultat d'exploitation</b>					<b>2 066</b>
Produits financiers et charges financières, nets					96
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					(10)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>					<b>2 152</b>
Charge d'impôt sur le résultat					(319)
<b>Bénéfice net</b>					<b>1 833</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 453	892	166	(33)	4 478
Investissements	(1 642)	(649)	(41)	46	(2 286)
Charges de location	(232)	(58)	(11)	–	(301)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 579</b>	<b>185</b>	<b>114</b>	<b>13</b>	<b>1 891</b>

## Informations sectorielles 2021 de Swisscom Suisse

2021, en mio. de CHF	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	Infrastructure & Support Functions	Élimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	1 987	927	–	–	–	2 914
Mobile	1 854	710	–	–	–	2 564
<b>Services de télécommunications</b>	<b>3 841</b>	<b>1 637</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 478</b>
Services de solutions	–	1 111	–	–	–	1 111
Marchandises	548	228	–	–	–	776
Wholesale	–	–	658	–	–	658
Autres chiffres d'affaires	126	6	–	22	–	154
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>4 515</b>	<b>2 982</b>	<b>658</b>	<b>22</b>	<b>–</b>	<b>8 177</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	77	76	313	54	(464)	56
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 592</b>	<b>3 058</b>	<b>971</b>	<b>76</b>	<b>(464)</b>	<b>8 233</b>
Charges directes	(1 135)	(821)	(426)	(7)	563	(1 826)
Charges indirectes	(686)	(950)	(20)	(1 200)	(98)	(2 954)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>2 771</b>	<b>1 287</b>	<b>525</b>	<b>(1 131)</b>	<b>1</b>	<b>3 453</b>
Charges de location	(40)	(31)	(1)	(160)	–	(232)
Amortissements	(55)	(67)	–	(1 353)	–	(1 475)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 676</b>	<b>1 189</b>	<b>524</b>	<b>(2 644)</b>	<b>1</b>	<b>1 746</b>
Investissements	(40)	(42)	–	(1 560)	–	(1 642)

## Informations sectorielles 2020

2020, en mio. CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Élimination	Total
Clients privés	4 484	1 214	–	–	5 698
Grandes Entreprises	3 048	973	445	–	4 466
Wholesale clients	661	275	–	–	936
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 193</b>	<b>2 462</b>	<b>445</b>	<b>–</b>	<b>11 100</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	57	8	569	(634)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 250</b>	<b>2 470</b>	<b>1 014</b>	<b>(634)</b>	<b>11 100</b>
Charges directes	(1 772)	(887)	(70)	60	(2 669)
Charges indirectes	(3 012)	(743)	(760)	466	(4 049)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 466</b>	<b>840</b>	<b>184</b>	<b>(108)</b>	<b>4 382</b>
Charges de location	(232)	(56)	(12)	–	(300)
Amortissements	(1 509)	(618)	(62)	9	(2 180)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 725</b>	<b>166</b>	<b>110</b>	<b>(99)</b>	<b>1 902</b>
Intérêts sur engagements de leasing					45
<b>Résultat d'exploitation</b>					<b>1 947</b>
Produits financiers et charges financières, nets					(152)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					4
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>					<b>1 799</b>
Charge d'impôt sur le résultat					(271)
<b>Bénéfice net</b>					<b>1 528</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 466	840	184	(108)	4 382
Investissements	(1 599)	(629)	(44)	43	(2 229)
Charges de location	(232)	(56)	(12)	–	(300)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 635</b>	<b>155</b>	<b>128</b>	<b>(65)</b>	<b>1 853</b>

## Informations sectorielles 2020 de Swisscom Suisse

2020, en mio. CHF, ajusté	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	Infrastructure & Support Functions	Élimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 012	960	–	–	–	2 972
Mobile	1 934	761	–	–	–	2 695
<b>Services de télécommunications</b>	<b>3 946</b>	<b>1 721</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 667</b>
Services de solutions	–	1 058	–	–	–	1 058
Marchandises	524	235	–	–	–	759
Wholesale	–	–	661	–	–	661
Autres chiffres d'affaires	14	12	–	22	–	48
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>4 484</b>	<b>3 026</b>	<b>661</b>	<b>22</b>	<b>–</b>	<b>8 193</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	76	74	315	61	(469)	57
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 560</b>	<b>3 100</b>	<b>976</b>	<b>83</b>	<b>(469)</b>	<b>8 250</b>
Charges directes	(1 088)	(810)	(433)	(8)	567	(1 772)
Charges indirectes	(774)	(942)	(19)	(1 179)	(98)	(3 012)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>2 698</b>	<b>1 348</b>	<b>524</b>	<b>(1 104)</b>	<b>–</b>	<b>3 466</b>
Charges de location	(43)	(33)	(1)	(155)	–	(232)
Amortissements	(71)	(77)	–	(1 361)	–	(1 509)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 584</b>	<b>1 238</b>	<b>523</b>	<b>(2 620)</b>	<b>–</b>	<b>1 725</b>
Investissements	(27)	(40)	–	(1 532)	–	(1 599)

## Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio. CHF	2021		2020	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	8 579	15 984	8 614	15 814
Italie	2 575	3 811	2 462	4 044
Autres pays	29	11	24	67
Non attribué	–	972	–	662
<b>Total</b>	<b>11 183</b>	<b>20 778</b>	<b>11 100</b>	<b>20 587</b>

## Informations relatives aux produits et services

En mio. CHF	2021	2020
Services de télécommunications	7 673	7 770
Services de solutions	1 111	1 058
Marchandises	851	828
Wholesale	942	936
Autres chiffres d'affaires	606	508
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 183</b>	<b>11 100</b>

## Principes comptables

### Services de télécommunications

Les services de télécommunications englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales effectuées par les clients de Swisscom en Suisse et à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont aussi réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de 12 ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Les contrats à composantes multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composantes multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. À cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service. Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose, en outre, des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision, ainsi qu'en option un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Les frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de douze mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires des communications téléphoniques sont comptabilisés au moment où elles ont lieu.

### Solutions de télécommunications

Les prestations liées aux solutions de communications et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre trois et sept ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance. Les contreparties variables sont seulement prises en compte dans le prix de transaction s'il est fortement probable qu'aucune annulation significative de chiffre d'affaires n'aura lieu dans le futur.

### Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses services. Étant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunications, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et comptabilisé sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

### Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

## 1.2 Charges d'exploitation

### Charges directes

En mio. CHF	2021	2020
Appareils de télécommunications et marchandises diverses	1 035	980
Services acquis	730	646
Coûts d'obtention de contrats	219	285
Coûts d'exécution de contrats	31	20
Coûts d'accès au réseau des filiales suisses	338	344
Coûts d'accès au réseau des filiales étrangères	426	394
<b>Total charges directes</b>	<b>2 779</b>	<b>2 669</b>

### Charges indirectes

En mio. CHF	2021	2020
Charges salariales et sociales	2 580	2 657
Autres charges de personnel	87	60
<b>Total charges de personnel<sup>1</sup></b>	<b>2 667</b>	<b>2 717</b>
Charges informatiques	257	255
Charges d'entretien	284	267
Charges d'énergie	120	116
Charges de publicité et de vente	201	186
Charges de conseil et collaborateurs externes	127	130
Services call center acquis	139	136
Charges administratives	59	57
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	64	94
Autres charges d'exploitation	606	557
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>1 857</b>	<b>1 798</b>
Prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées	(432)	(359)
Prestations propres pour coûts de contrat activés	(60)	(40)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(11)	(11)
Autres produits	(95)	(56)
<b>Total prestations propres activées et des autres produits</b>	<b>(598)</b>	<b>(466)</b>
<b>Total charges indirectes</b>	<b>3 926</b>	<b>4 049</b>

1 Voir note 4.1.

Les prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

## Principes comptables

---

### Coûts d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. De plus, Swisscom rembourse au distributeur les subventions sur les équipements terminaux que le distributeur accorde au client lorsque celui-ci souscrit en même temps un abonnement de communication mobile Swisscom. Les frais concernés sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts marginaux d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

### Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box de Swisscom afin d'utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés dans le résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de réalisation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

## 2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux et des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées dans le chapitre suivant. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

### 2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres

#### Rapport entre l'endettement net et l'EBITDA après charges de location

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent une notation de crédit Single A. Elle s'emploie à conserver cette notation de crédit Single A. Le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA (résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements) après charges de location (EBITDA AL) est un critère quantitatif important pour la notation de crédit ainsi que pour l'évaluation et la gestion de la situation en termes de financement par la Direction. L'endettement net se compose des passifs financiers, déduction faite des liquidités, des instruments de dette cotés, des certificats de dépôt, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change des passifs financiers ainsi que des autres passifs financiers à court terme. Les charges de location englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissement sur les droits d'usage inaliénables (Infeasible Rights of Use, IRU) versés d'avance et les dépréciations. Le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA AL se présente comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>Endettement net</b>	<b>5 689</b>	<b>6 218</b>
EBITDA après charges de location (EBITDA AL)	4 177	4 082
<b>Ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA AL</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>

#### Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux propres	10 813	9 491
Total des actifs	24 801	24 262
<b>Quote-part des capitaux propres en %</b>	<b>43,6</b>	<b>39,1</b>

#### Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable en tenant compte de la situation en termes de financement et de la génération de cash flow. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 4 691 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2020 et 2021, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En mio. CHF ou selon indication	2021	2020
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio. d'unités)	51,802	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
<b>Dividendes versés</b>	<b>1 140</b>	<b>1 140</b>

Pour l'exercice 2021, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 30 mars 2022. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 mio. au total. Le versement du dividende est prévu pour le 5 avril 2022.



## Bénéfice par action

En mio. CHF ou selon indication	2021	2020
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 832	1 530
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 334	51 800 587
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	<b>35,37</b>	<b>29,54</b>

## Informations complémentaires sur les capitaux propres

### Évolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2021

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>11 085</b>	<b>(1 791)</b>	<b>8</b>	<b>9 302</b>	<b>1</b>	<b>9 303</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 832</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 832</b>	<b>1</b>	<b>1 833</b>
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	777	–	–	777	–	777
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	84	–	–	84	–	84
Impôt sur le résultat	(152)	–	–	(152)	–	(152)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>709</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>709</b>	<b>–</b>	<b>709</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(107)	–	(107)	–	(107)
Pertes issues de la conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères reclassés dans le compte de résultat	–	25	–	25	–	25
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	(7)	(7)	–	(7)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	–	7	1	8	–	8
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>–</b>	<b>(73)</b>	<b>(6)</b>	<b>(79)</b>	<b>–</b>	<b>(79)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>709</b>	<b>(73)</b>	<b>(6)</b>	<b>630</b>	<b>–</b>	<b>630</b>
<b>Résultat global</b>	<b>2 541</b>	<b>(73)</b>	<b>(6)</b>	<b>2 462</b>	<b>1</b>	<b>2 463</b>
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(1)	–	–	(1)	1	–
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>12 485</b>	<b>(1 864)</b>	<b>2</b>	<b>10 623</b>	<b>2</b>	<b>10 625</b>

## Évolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2020

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 684</b>	<b>3</b>	<b>8 687</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 530</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 530</b>	<b>(2)</b>	<b>1 528</b>
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	330	–	–	330	–	330
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	(10)	–	–	(10)	–	(10)
Impôt sur le résultat	(68)	–	–	(68)	–	(68)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>252</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>252</b>	<b>–</b>	<b>252</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	(3)	(3)	–	(3)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	(5)	–	(5)	–	(5)
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>–</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>(13)</b>	<b>–</b>	<b>(13)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>252</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>239</b>	<b>–</b>	<b>239</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 782</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 769</b>	<b>(2)</b>	<b>1 767</b>
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(11)	–	–	(11)	1	(10)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>11 085</b>	<b>(1 791)</b>	<b>8</b>	<b>9 302</b>	<b>1</b>	<b>9 303</b>

## 2.2 Passifs financiers

En mio. CHF	2021	2020
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>7 042</b>	<b>7 460</b>
Constitution de prêts bancaires	221	2
Constitution d'emprunts obligataires	100	719
Constitution d'autres passifs financiers	29	11
<b>Constitution de passifs financiers</b>	<b>350</b>	<b>732</b>
Remboursement de prêts bancaires	(192)	(557)
Remboursement d'emprunts obligataires	(544)	(540)
Remboursement d'autres passifs financiers	(56)	(13)
<b>Remboursement de passifs financiers</b>	<b>(792)</b>	<b>(1 110)</b>
Charges d'intérêts	63	75
Paiements d'intérêts	(81)	(93)
Conversion de monnaies étrangères	(88)	(41)
Variation de la juste valeur	(25)	6
Recettes concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	6	–
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises <sup>1</sup>	(10)	(26)
Autres variations	(20)	39
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>6 445</b>	<b>7 042</b>
Prêts bancaires	488	484
Emprunts obligataires	5 564	6 110
Placements privés	151	151
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	64	90
Autres passifs financiers	178	207
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>6 445</b>	<b>7 042</b>
Dont passifs financiers courants	559	792
Dont passifs financiers non courants	5 886	6 250

1 Présentation dans le tableau des flux de trésorerie en tant que sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement. Voir note 5.2.

2 Voir note 2.5.

## Limites de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit garanties. En 2021, une limite de crédit de CHF 1 000 mio. a été augmentée à CHF 1 200 mio. et sa durée a été prolongée jusqu'à 2026. La deuxième limite de crédit de CHF 1 000 mio. a été convertie en 2021 en un prêt lié au développement durable (Sustainability Linked Loan) d'une durée allant jusqu'à 2026. Le niveau de la marge de ce crédit est corrélé à la réalisation d'objectifs de développement durable définis pour Swisscom. Les deux limites de crédit garanties sont concernées par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). La Suisse passe du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON. Dans le cadre du renouvellement ou de la transformation des limites de crédit, le taux de référence pour le CHF est dans les deux cas passé du LIBOR au SARON. Au 31 décembre 2021, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

## Prêts bancaires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2021	31.12.2020
Prêts bancaires en CHF <sup>1</sup>	2020–2021	199	0,00%	0,00%	–	199
Prêts bancaires en EUR <sup>1,3</sup>	2021–2023	200	Euribor +0,63%	0,10%	207	–
Prêts bancaires en EUR <sup>2,3</sup>	2017–2024	150	0,67%	0,67%	155	163
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	58	8,30%	4,62%	68	66
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	51	7,65%	4,63%	58	56
<b>Total des prêts bancaires</b>					<b>488</b>	<b>484</b>

1 À taux d'intérêt variable.

2 À taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2021, Swisscom n'a contracté aucun prêt bancaire à court terme sur une base hebdomadaire ou mensuelle (exercice précédent: CHF 199 mio.). Au deuxième trimestre 2021, Swisscom a contracté un prêt bancaire à hauteur de EUR 200 mio. (CHF 207 mio.) d'une durée allant jusqu'à 2023. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Le remboursement des prêts bancaires d'un montant de EUR 350 mio. (CHF 362 mio.) peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

## Emprunts obligataires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2021	31.12.2020
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1051076922) <sup>1</sup>	2014–2021	500	1,88%	2,06%	–	542
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	503	503
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174) <sup>2</sup>	2015–2023	250	0,25%	–0,38% <sup>3</sup>	252	255
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691)	2015–2025	500	1,75%	–0,06% <sup>4</sup>	537	578
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	202	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557) <sup>1</sup>	2018–2026	500	1,13%	1,25%	515	538
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783) <sup>2</sup>	2016–2027	200	0,38%	–0,37% <sup>3</sup>	203	208
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,39%	351	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	202	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	151	151
Emprunt obligataire en EUR (ISIN: XS21692434791) <sup>1</sup>	2020–2028	500	0,38%	0,53%	511	534
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0419040982)	2019–2029	200	0,50%	0,43%	201	201
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0515152467)	2020–2031	100	0,13%	0,15%	100	100
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	299	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017/ 2019–2033	230	0,75%	0,66%	233	233
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH1112455766)	2021–2033	100	0,25%	0,27%	100	–
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0580291968)	2020–2034	100	0,25%	0,27%	100	100
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182) <sup>2</sup>	2015/ 2018–2035	300	1,00%	0,26% <sup>3</sup>	314	323
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0494734335)	2019–2044	125	0,00%	0,00%	125	125
<b>Total des emprunts obligataires</b>					<b>5 564</b>	<b>6 110</b>

1 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

2 Dont CHF 575 mio. destinés à la comptabilité de couverture de la juste valeur.

3 Après couverture par des swaps de taux d'intérêt.

4 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au deuxième trimestre 2021, Swisscom a contracté un Green Bond d'un montant nominal de CHF 100 mio., avec un coupon de 0,25% et une échéance de 2033. Les fonds obtenus ont été utilisés dans le cadre du Green Bond Framework de Swisscom. Au troisième trimestre 2021, Swisscom a remboursé un emprunt de EUR 500 mio. (CHF 544 mio.) à son échéance.

Au deuxième trimestre 2020, Swisscom est devenue la première société cotée en Suisse à contracter un Green Bond en EUR. La valeur obtenue s'élève à EUR 500 mio. (CHF 519 mio.). Le coupon s'élève à 0,375% et la durée est de 8,5 ans. Les fonds obtenus sont utilisés dans le cadre du Green Bond Framework de Swisscom. Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. au troisième trimestre 2020 avec une durée de 11 ans et un coupon de 0,125%. Au quatrième trimestre 2020, Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. pour une durée de 14 ans et un coupon de 0,245%. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2020, Swisscom a remboursé un emprunt de EUR 500 mio. (CHF 540 mio.) à son échéance.

### **Placements privés**

Le placement privé restant de CHF 150 mio. a une durée allant jusqu'à 2031. Son remboursement peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

### **Autres passifs financiers**

Au 31 décembre 2021, la valeur comptable des autres passifs financiers s'élevait à CHF 178 mio. (exercice précédent: CHF 207 mio.), qui se compose principalement de prêts.

## **2.3 Contrats de location**

### **Preneur de leasing**

Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antennes et d'infrastructure de réseau. En outre, les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) sont classés comme contrats de location selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation. La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau fixe et utilise leurs lignes d'accès aux clients finaux. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès sont comptabilisés comme charges directes. Aucune dette essentielle résultant d'opérations de crédit-bail n'a été contractée depuis la clôture de l'exercice.

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 95 mio. (exercice précédent: CHF 106 mio.). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat.

## Droits d'utilisation

En mio. CHF	Terrains et bâtiments	Installations techniques	Autres droits d'utilisation	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>1 999</b>	<b>1 006</b>	<b>8</b>	<b>3 013</b>
Acquisitions	202	53	3	258
Cessions	(29)	(9)	(1)	(39)
Regroupements d'entreprises	1	–	–	1
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(4)	–	(5)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 172</b>	<b>1 046</b>	<b>10</b>	<b>3 228</b>
Acquisitions	261	47	9	317
Cessions	(78)	(12)	(1)	(91)
Vente de filiales	(1)	–	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(13)	(43)	–	(56)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>2 341</b>	<b>1 038</b>	<b>18</b>	<b>3 397</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>(393)</b>	<b>(442)</b>	<b>(1)</b>	<b>(836)</b>
Amortissements	(223)	(53)	(3)	(279)
Dépréciations	(7)	–	–	(7)
Cessions	22	9	–	31
Conversion de monnaies étrangères	–	1	–	1
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(601)</b>	<b>(485)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1 090)</b>
Amortissements	(223)	(53)	(4)	(280)
Dépréciations	(1)	–	–	(1)
Cessions	71	12	1	84
Conversion de monnaies étrangères	3	21	–	24
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>(751)</b>	<b>(505)</b>	<b>(7)</b>	<b>(1 263)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2021</b>	<b>1 590</b>	<b>533</b>	<b>11</b>	<b>2 134</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>1 571</b>	<b>561</b>	<b>6</b>	<b>2 138</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>1 606</b>	<b>564</b>	<b>7</b>	<b>2 177</b>

## Engagements de leasing

En mio. CHF	2021	2020
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 988</b>	<b>2 027</b>
Acquisitions	317	258
Charges d'intérêts	44	45
Paiements	(303)	(332)
Cessions	(7)	(8)
Regroupements d'entreprises	–	1
Conversion de monnaies étrangères	(22)	(3)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>2 017</b>	<b>1 988</b>
Terrains et bâtiments	1 653	1 624
Installations techniques	349	356
Autres contrats de location	15	8
<b>Total des engagements de leasing<sup>1</sup></b>	<b>2 017</b>	<b>1 988</b>
Dont engagements de leasing courants	217	226
Dont engagements de leasing non courants	1 800	1 762

1 L'analyse des échéances des engagements de leasing figure à la note 2.5.

## Produits et charges provenant des contrats de location

En mio. CHF	2021	2020
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Produits résultant des contrats de location excl. contrats de sous-location	189	187
Produits résultant des contrats de sous-location	6	7
<b>Autres produits</b>		
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	11	16
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'intérêts sur contrats de location-financement	2	2
<b>Charges directes</b>		
Charges de location d'actifs de faible valeur	(110)	(134)
<b>Amortissements et dépréciations</b>		
Amortissement des droits d'utilisation	(280)	(279)
Dépréciation des droits d'utilisation	(1)	(7)
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(45)

## Bailleur

Swisscom cède à d'autres opérateurs de services de télécommunications des lignes d'accès à utiliser, dont certaines sont classées comme des contrats de location simple ou comme des contrats de location-financement. Swisscom loue également des locaux dans des immeubles d'exploitation et administratifs et sur des emplacements d'antennes qui sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements futurs au titre de la location découlant de créances de contrats de location-financement se composent au 31 décembre 2020 et 2021 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Dans un délai d'1 an	33	34
Entre 1 et 2 ans	24	22
Entre 2 et 3 ans	7	6
Entre 3 et 4 ans	6	4
Entre 4 et 5 ans	4	3
Après 5 ans	26	19
<b>Total des paiements futurs au titre des contrats de location-financement</b>	<b>100</b>	<b>88</b>
Produits d'intérêts futurs	(1)	(1)
<b>Total des créances au titre des contrats de location-financement</b>	<b>99</b>	<b>87</b>
Dont créances courantes des contrats de location-financement	33	33
Dont créances non courantes des contrats de location-financement	66	54

Les paiements futurs pour la location découlant de contrats de location simple se composent comme suit au 31 décembre 2020 et 2021:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Dans un délai d'1 an	44	62
Entre 1 et 2 ans	40	41
Entre 2 et 3 ans	39	39
Entre 3 et 4 ans	39	38
Entre 4 et 5 ans	38	15
Après 5 ans	38	16
<b>Total des paiements futurs au titre des contrats de location simple</b>	<b>238</b>	<b>211</b>

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Lors de la fixation des échéances des contrats de location, la Direction analyse tous les faits et circonstances qui peuvent comprendre une incitation économique à exercer les options de prolongation ou à ne pas exercer les options de résiliation. Les options de prolongation et de résiliation ne sont incluses dans les durées contractuelles que lorsqu'il existe une certitude suffisante qu'elles seront exercées. L'évaluation est vérifiée lorsqu'un événement important ou une modification importante des circonstances, susceptible d'avoir une incidence sur l'estimation actuelle, survient, pour autant que cet événement ou cette modification relève de la sphère de contrôle du preneur de leasing.

### Principes comptables

#### Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Contrats de location

Un contrat de location est un contrat ou une partie de contrat qui octroie le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifiable pendant une période convenue, en échange d'une contrepartie. Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne, ainsi que d'infrastructures de réseau et de droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En tant que preneur, Swisscom comptabilise, pour chaque contrat de location, une obligation locative pour les paiements futurs au titre de la location ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Les paiements au titre de la location sont subdivisés en une part de remboursement et une part d'intérêts. La part d'intérêts est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Le droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée du contrat de location. En tant que bailleur, Swisscom est tenue d'établir une distinction entre un contrat de location-financement et un contrat de location simple. Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété de l'actif loué sont transférés au preneur de leasing. Sauf indication contraire implicite dans le contrat de location, le taux d'intérêt appliqué pour l'évaluation des droits d'utilisation et des engagements de leasing est le taux d'emprunt marginal. Dans le domaine des services d'accès au réseau, Swisscom applique une clause d'exception pour certains contrats de location en ce qui concerne la distinction entre les composants relevant de la location et les autres composants. Les composants ne faisant pas l'objet d'une location sont comptabilisés au bilan conformément à d'autres normes. Swisscom achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation. La clause d'exception pour les contrats de location de courte durée n'est pas appliquée. Une série de contrats de location pour la location d'immeubles de bureaux et de bâtiments d'exploitation comprend des options de prolongation et de résiliation qui sont prises en compte en fonction du type de bâtiment lors de la comptabilisation initiale. Les contrats de location d'emplacements d'antenne sont conclus pour une durée minimale de 10 à 15 ans. Les contrats de location comprennent en règle générale des options de prolongation ainsi que des droits de résiliation mutuels. Pour ces contrats de location, il n'est pas suffisamment certain que les options de prolongation seront exercées. En conséquence, aucune option de prolongation ne sera prise en compte lors de la comptabilisation initiale de contrats de location d'emplacements d'antenne. Les paiements supplémentaires non actualisés des options de renouvellement, qui ne sont actuellement pas compris dans les engagements de leasing, ne peuvent être estimés – en raison de l'horizon de planification de Swisscom de cinq ans au maximum et des développements technologiques.



## 2.4 Résultat financier

En mio. CHF	2021	2020
Produits d'intérêts des actifs financiers	3	6
Gains de change	14	–
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1</sup>	21	–
Bénéfice résultant de la cession des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence <sup>2</sup>	219	–
Bénéfice résultant de l'échange d'actifs financiers	–	31
Autres produits financiers	12	4
<b>Total des produits financiers</b>	<b>269</b>	<b>41</b>
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(63)	(75)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(45)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle <sup>3</sup>	(1)	(2)
Pertes de change	–	(5)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1</sup>	–	(9)
Ajustements de la valeur actuelle des provisions <sup>4</sup>	(32)	(39)
Autres charges financières	(33)	(18)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(173)</b>	<b>(193)</b>
<b>Produits financiers et charges financières, nets</b>	<b>96</b>	<b>(152)</b>
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(44)	(45)
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(60)	(69)

1 Voir note 2.5.

2 Voir note 5.3.

3 Voir note 4.3.

4 Voir note 3.5.

Au troisième trimestre 2020, Swisscom a échangé des certificats de dépôt contre des US Treasury Bond Strips (instruments d'emprunt cotés). L'échange des placements financiers a généré une différence d'évaluation de CHF 31 mio. qui a été comptabilisée comme produits financiers.

## 2.5 Gestion des risques financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après:

Risque	Source	Réduction des risques
<b>Risques de change</b>	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le flux de trésorerie, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de la volatilité du flux de trésorerie au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel)</li> <li>Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting)</li> <li>Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change</li> </ul>
<b>Risques de taux d'intérêt</b>	Les risques de taux d'intérêt résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le flux de trésorerie et la situation financière de Swisscom.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des swaps de taux d'intérêt pour contrôler la part fixe/variable de la dette financière</li> </ul>
<b>Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières</b>	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directive sur les exigences relatives aux contreparties</li> <li>Limites désignées par contrepartie</li> <li>Utilisation de contrats de compensation selon l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association)</li> <li>Utilisation de collateral agreements</li> </ul>
<b>Risque de liquidité</b>	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes</li> <li>Deux limites de crédit bancaire garanties pour un montant total de CHF 2 200 mio.</li> </ul>

### Risques de change

Au 31 décembre 2020 et 2021, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En mio. CHF	31.12.2021		31.12.2020	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	11	14	30	19
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	6	7	(15)	9
Autres actifs financiers	13	403	30	315
Passifs financiers	(1 931)	(217)	(2 350)	(221)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(60)	(41)	(37)	(49)
<b>Exposition nette aux valeurs comptables</b>	<b>(1 961)</b>	<b>166</b>	<b>(2 342)</b>	<b>73</b>
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(15)	(219)	2	(307)
<b>Exposition nette avant opérations de couverture</b>	<b>(1 976)</b>	<b>(53)</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(234)</b>
Contrats à terme sur devises	–	219	–	307
Swaps de devises	131	(36)	86	(34)
Swaps de change	517	–	540	–
<b>Opérations de couverture</b>	<b>648</b>	<b>183</b>	<b>626</b>	<b>273</b>
<b>Exposition nette</b>	<b>(1 328)</b>	<b>130</b>	<b>(1 714)</b>	<b>39</b>

Au 31 décembre 2021, Swisscom détient en outre des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1 350 mio. (CHF 1 395 mio.) (exercice précédent: EUR 1 650 mio.; CHF 1 782 mio.), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un résultat de CHF 61 mio. (exercice précédent: CHF 9 mio.) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2021 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2021, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 304 mio.

### Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de résultat d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. L'analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio. CHF	Incidence avec effet sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture relatives aux postes de l'état de la situation financière	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
<b>31.12.2021</b>				
Volatilité EUR 5,02%	98	(32)	1	–
Volatilité USD 6,24%	(10)	2	14	(14)
<b>31.12.2020</b>				
Volatilité EUR 5,14%	120	(32)	–	–
Volatilité USD 6,39%	(5)	2	20	(22)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

### Risques de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 050	6 565
Passifs financiers portant intérêt variable	230	274
<b>Total des passifs financiers portant intérêt</b>	<b>6 280</b>	<b>6 839</b>
Actifs financiers portant intérêt fixe	(275)	(271)
Actifs financiers portant intérêt variable	(584)	(561)
<b>Total des actifs financiers portant intérêt</b>	<b>(859)</b>	<b>(832)</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>5 421</b>	<b>6 007</b>
Portant intérêt variable	(354)	(287)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 092	1 115
<b>Portant intérêt variable, net</b>	<b>738</b>	<b>828</b>
Portant intérêt fixe	5 775	6 294
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 092)	(1 115)
<b>Portant intérêt fixe, net</b>	<b>4 683</b>	<b>5 179</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>5 421</b>	<b>6 007</b>

### Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base a une influence de CHF 7 mio. sur le compte de résultat (exercice précédent: CHF 8 mio.) et aucune influence sur les capitaux propres aux 31 décembre 2020 et 2021.

## Risques de crédit

### Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances clients et des actifs sur contrat) se décompose de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités	401	340
Actifs évalués au coût amorti	356	391
Instruments financiers dérivés	19	79
Autres actifs évalués à la juste valeur	2	1
<b>Valeur comptable totale des actifs financiers</b>	<b>778</b>	<b>811</b>

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
AAA	118	87
AA- à AA+	530	441
A- à A+	75	218
BBB- à BBB+	11	40
Sans notation	44	25
<b>Total</b>	<b>778</b>	<b>811</b>

## Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, pour des actifs contractuels ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation entre Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des secteurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à minimiser les défaillances. La solvabilité des nouveaux clients est vérifiée et les échéances de paiement maximales sont prescrites pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, les clients sont répartis dans des groupes en fonction de leur solvabilité. À cet égard, une distinction est opérée entre les clients privés et les clients commerciaux. Sont également pris en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné opère. La répartition des créances clients et des actifs sur contrat entre les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>Valeur nominale</b>		
Residential Customers	868	1 003
Business Customers	559	421
Wholesale	186	141
Infrastructure & Support Functions	36	22
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 649</b>	<b>1 587</b>
Fastweb	821	643
Autres secteurs opérationnels	170	219
<b>Total de la valeur nominale</b>	<b>2 640</b>	<b>2 449</b>
<b>Corrections de valeur</b>		
Residential Customers	(51)	(59)
Business Customers	(22)	(14)
Wholesale	(4)	(2)
Infrastructure & Support Functions	(1)	(2)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>(78)</b>	<b>(77)</b>
Fastweb	(48)	(60)
Autres secteurs opérationnels	(25)	(27)
<b>Total des corrections de valeur</b>	<b>(151)</b>	<b>(164)</b>
<b>Total de la valeur nominale moins corrections de valeur</b>	<b>2 489</b>	<b>2 285</b>

Au 31 décembre 2021, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,30%	1 657	(5)
Échues jusqu'à 3 mois	3,80%	789	(30)
Échues 4 à 6 mois	40,82%	49	(20)
Échues 7 à 12 mois	45,83%	48	(22)
Échues plus de 1 an	76,29%	97	(74)
<b>Total</b>	<b>5,72%</b>	<b>2 640</b>	<b>(151)</b>

Au 31 décembre 2020, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,65%	1 681	(11)
Échues jusqu'à 3 mois	6,82%	513	(35)
Échues 4 à 6 mois	42,31%	52	(22)
Échues 7 à 12 mois	27,88%	104	(29)
Échues plus de 1 an	67,68%	99	(67)
<b>Total</b>	<b>6,70%</b>	<b>2 449</b>	<b>(164)</b>

Les corrections de valeur sur les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et sur les actifs contractuels ont évolué comme suit:

En mio. CHF	2021	2020
	<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>164</b>
Constitution de corrections de valeur	87	97
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(66)	(74)
Reprise de corrections de valeur non nécessaires	(23)	(3)
Vente de filiales	(9)	–
Conversion de monnaies étrangères	(2)	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>151</b>	<b>164</b>

## Risque de liquidité

### Échéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Échéance jusqu'à 1 an	Échéance 1 à 2 ans	Échéance 3 à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
<b>31.12.2021</b>						
Prêts bancaires	488	526	7	214	173	132
Emprunts obligataires	5 564	5 779	556	293	1 832	3 098
Placements privés	151	158	1	1	2	154
Instruments financiers dérivés	64	61	(1)	(3)	28	37
Autres passifs financiers	178	178	27	45	20	86
Engagements de leasing	2 017	2 680	261	245	600	1 574
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 600	1 600	1 517	70	13	–
<b>Total</b>	<b>10 062</b>	<b>10 982</b>	<b>2 368</b>	<b>865</b>	<b>2 668</b>	<b>5 081</b>

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Échéance jusqu'à 1 an	Échéance 1 à 2 ans	Échéance 3 à 5 ans	Échéance plus de 5 ans
<b>31.12.2020</b>						
Prêts bancaires	484	526	206	7	181	132
Emprunts obligataires	6 110	6 356	606	556	1 409	3 785
Placements privés	151	159	1	1	2	155
Instruments financiers dérivés	90	83	14	3	11	55
Autres passifs financiers	207	207	11	93	24	79
Engagements de leasing	1 988	2 653	271	233	560	1 589
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 525	1 525	1 502	15	8	–
<b>Total</b>	<b>10 555</b>	<b>11 509</b>	<b>2 611</b>	<b>908</b>	<b>2 195</b>	<b>5 795</b>

## Instruments financiers dérivés

En mio. CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	575	19	37	–	–
Swaps de devises en EUR	517	540	–	41	(2)	–
<b>Total des couvertures de juste valeur</b>	<b>1 092</b>	<b>1 115</b>	<b>19</b>	<b>78</b>	<b>(2)</b>	<b>–</b>
Contrats à terme sur devises en USD	166	90	–	–	(2)	(3)
<b>Total des couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>166</b>	<b>90</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(2)</b>	<b>(3)</b>
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(58)	(79)
Swaps de devises en USD	36	34	–	1	–	–
Swaps de devises en EUR	131	87	–	–	(1)	(1)
Contrats à terme sur devises en USD	53	216	–	–	(1)	(7)
<b>Total des autres instruments financiers dérivés</b>	<b>420</b>	<b>537</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>(60)</b>	<b>(87)</b>
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>1 678</b>	<b>1 742</b>	<b>19</b>	<b>79</b>	<b>(64)</b>	<b>(90)</b>
Dont des instruments financiers dérivés courants			1	1	(4)	(11)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			18	78	(60)	(79)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de change, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD, et qui ont été désignés comme couvertures d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent, en outre, des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change souscrits par Swisscom sont concernés par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). La Suisse passe du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON. L'EURIBOR a été réformé dans la zone euro, et l'ESTR doit remplacer l'EONIA. En 2021, Swisscom a modifié le taux d'intérêt de référence pour des swaps de taux d'intérêt à hauteur de CHF 775 mio. et pour des swaps de change à hauteur de EUR 500 mio.

## Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, des créances et des dettes résultant de la vente ou du l'achat de biens et de prestations de services ni d'autres créances et passifs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En mio. CHF	31.12.2021		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	57	57	2
Instruments d'emprunt cotés	278	273	1
Prêts	21	21	2
<b>Au coût amorti</b>	<b>356</b>	<b>351</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	26	26	1
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	381	381	3
<b>À la juste valeur sans effet sur le résultat</b>	<b>407</b>	<b>407</b>	
Prêts	2	2	2
Instruments financiers dérivés	19	19	2
<b>Comptabilisés en résultat à la valeur vénale</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>784</b>	<b>779</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	488	514	2
Emprunts obligataires	5 564	5 717	1
Placements privés	151	154	2
Instruments financiers dérivés	64	64	2
Autres passifs financiers	178	187	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>6 445</b>	<b>6 636</b>	

En mio. CHF	31.12.2020		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	107	107	2
Instruments de dette cotés	271	277	1
Prêts	13	13	2
<b>Au coût amorti</b>	<b>391</b>	<b>397</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	91	91	3
<b>À la juste valeur sans effet sur le résultat</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	79	79	2
<b>Comptabilisés en résultat à la valeur vénale</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>562</b>	<b>568</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	484	519	2
Emprunts obligataires	6 110	6 381	1
Placements privés	151	160	2
Instruments financiers dérivés	90	90	2
Autres passifs financiers	207	223	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 042</b>	<b>7 373</b>	

Il n'est pas possible de disposer librement d'actifs financiers pour un montant de CHF 284 mio. (exercice précédent: CHF 277 mio.), car ceux-ci servent de couverture à des engagements.



## Principes comptables

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de résultat dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur ce dernier. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de résultat de façon analogue aux flux de trésorerie liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

### Évaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- **Niveau 1:** cours de bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes du niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. Leur juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

### 3 Actifs et passifs opérationnels

Ce chapitre présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient en outre des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Cette partie présente également l'évolution des provisions et passifs éventuels.

#### 3.1 Actif circulant net opérationnel

##### Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	01.01.2021	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2021
<b>Exercice 2021</b>				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 132	269	(86)	2 315
Autres actifs opérationnels	1 029	161	(11)	1 179
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 525)	(110)	35	(1 600)
Autres passifs opérationnels	(1 269)	(385)	37	(1 617)
<b>Total des actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>367</b>	<b>(65)</b>	<b>(25)</b>	<b>277</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En mio. CHF	01.01.2020	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2020
<b>Exercice 2020</b>				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 183	(54)	3	2 132
Autres actifs opérationnels	1 156	(127)	–	1 029
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 614)	86	3	(1 525)
Autres passifs opérationnels	(1 194)	(83)	8	(1 269)
<b>Total actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>531</b>	<b>(178)</b>	<b>14</b>	<b>367</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales

##### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Chiffre d'affaires facturé	2 335	2 180
Chiffre d'affaires pas encore facturé	131	116
Corrections de valeur	(151)	(164)
<b>Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services <sup>1</sup></b>	<b>2 315</b>	<b>2 132</b>

1 Risques de crédit. Voir note 2.5.

## Autres actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>Autres actifs opérationnels</b>		
Actifs contractuels	174	153
Coûts de contrat	263	224
Autres créances	84	79
Stocks	114	120
Charges payées d'avance	430	349
Acomptes versés	38	17
Avoirs de TVA	22	27
Autres actifs non financiers	54	60
<b>Total des autres actifs opérationnels</b>	<b>1 179</b>	<b>1 029</b>
<b>Autres passifs opérationnels</b>		
Passifs contractuels	1 012	737
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	172	160
Dettes de TVA	68	100
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	43	45
Passifs résultant d'activités d'encaissement	19	12
Autres passifs	303	215
<b>Total des autres passifs opérationnels</b>	<b>1 617</b>	<b>1 269</b>

## Actifs et passifs contractuels

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	113	89
Autres	61	64
<b>Total des actifs contractuels</b>	<b>174</b>	<b>153</b>
<b>Passifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	559	535
Fastweb	379	122
Autres	74	80
<b>Total des passifs contractuels</b>	<b>1 012</b>	<b>737</b>

Les actifs contractuels de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs contractuels englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 305 mio. a été comptabilisé en 2021 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 31 décembre 2020 comme passif contractuel. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 613 mio. (2022: CHF 462 mio.; 2023: CHF 151 mio.).

## Coûts de contrats

Les coûts de contrats englobent des coûts différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>Coûts d'obtention de contrats</b>		
Swisscom Suisse	39	42
Fastweb	54	25
Autres	45	41
<b>Total des coûts d'obtention de contrats</b>	<b>138</b>	<b>108</b>
<b>Coûts d'exécution de contrats</b>		
Routeurs et TV-Box	34	44
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	91	72
<b>Total des coûts d'exécution de contrats</b>	<b>125</b>	<b>116</b>
<b>Total des coûts de contrats</b>	<b>263</b>	<b>224</b>

## Principes comptables

### Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances clients sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de corrections de valeur individuelles ou de portefeuille qui couvrent le risque de défaut attendu. Dans le cadre de corrections de valeur de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

## 3.2 Immobilisations corporelles

En mio. CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>27 955</b>	<b>1 684</b>	<b>4 614</b>	<b>484</b>	<b>34 737</b>
Acquisitions	1 241	2	209	229	1 681
Cessions	(1 042)	(10)	(110)	–	(1 162)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	46	–	18	–	64
Reclassements	135	(1)	70	(205)	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(18)	–	–	–	(18)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>28 317</b>	<b>1 675</b>	<b>4 801</b>	<b>508</b>	<b>35 301</b>
Acquisitions	1 020	4	197	489	1 710
Cessions	(946)	(15)	(444)	–	(1 405)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	15	–	(36)	–	(21)
Reclassements	158	15	97	(270)	–
Regroupements d'entreprises	–	–	1	–	1
Vente de filiales	–	–	(1)	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(248)	(4)	(1)	(2)	(255)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>28 316</b>	<b>1 675</b>	<b>4 614</b>	<b>725</b>	<b>35 330</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>(19 548)</b>	<b>(1 390)</b>	<b>(3 270)</b>	<b>–</b>	<b>(24 208)</b>
Amortissements	(1 198)	(18)	(303)	–	(1 519)
Dépréciations	(8)	–	–	–	(8)
Cessions	1 038	8	103	–	1 149
Conversion de monnaies étrangères	10	–	–	–	10
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(19 706)</b>	<b>(1 400)</b>	<b>(3 470)</b>	<b>–</b>	<b>(24 576)</b>
Amortissements	(1 215)	(17)	(298)	–	(1 530)
Dépréciations	(3)	–	(4)	–	(7)
Cessions	943	14	438	–	1 395
Vente de filiales	–	–	1	–	1
Conversion de monnaies étrangères	156	2	–	–	158
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>(19 825)</b>	<b>(1 401)</b>	<b>(3 333)</b>	<b>–</b>	<b>(24 559)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2021</b>	<b>8 491</b>	<b>274</b>	<b>1 281</b>	<b>725</b>	<b>10 771</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>8 611</b>	<b>275</b>	<b>1 331</b>	<b>508</b>	<b>10 725</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>8 407</b>	<b>294</b>	<b>1 344</b>	<b>484</b>	<b>10 529</b>

### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2021, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 899 mio. (exercice précédent: CHF 800 mio.).

### Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Suite à des hypothèses modifiées pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une baisse de CHF 21 mio. (exercice précédent: augmentation de CHF 64 mio.) a été comptabilisée sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 3.5.

## Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels à l'égard de développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

### Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'acquisition et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Canaux <sup>1</sup>	40
Câbles <sup>1</sup>	15 bis 30
Installations de transmission et de commutation <sup>1</sup>	4 à 15
Autres installations techniques <sup>1</sup>	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

1. Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

### 3.3 Immobilisations incorporelles

En mio. CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licences	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>2 143</b>	<b>1 404</b>	<b>949</b>	<b>461</b>	<b>284</b>	<b>5 241</b>
Acquisitions	190	145	61	–	114	510
Cessions	(16)	(26)	(2)	–	(7)	(51)
Reclassements	34	79	–	–	(112)	1
Regroupements d'entreprises	2	–	–	–	16	18
Vente de filiales	–	(2)	–	–	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	(6)	–	(1)	(1)	–	(8)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 347</b>	<b>1 600</b>	<b>1 007</b>	<b>460</b>	<b>295</b>	<b>5 709</b>
Acquisitions	210	194	83	–	78	565
Cessions	(10)	(111)	(26)	(67)	(35)	(249)
Reclassements	11	107	–	–	(118)	–
Regroupements d'entreprises	–	–	–	29	2	31
Vente de filiales	(13)	–	–	–	(1)	(14)
Conversion de monnaies étrangères	(80)	(8)	(12)	(13)	(2)	(115)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>2 465</b>	<b>1 782</b>	<b>1 052</b>	<b>409</b>	<b>219</b>	<b>5 927</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>(1 696)</b>	<b>(955)</b>	<b>(246)</b>	<b>(381)</b>	<b>(121)</b>	<b>(3 399)</b>
Amortissements	(229)	(252)	(98)	(32)	(8)	(619)
Dépréciations	–	(1)	–	(2)	–	(3)
Cessions	16	26	2	–	7	51
Conversion de monnaies étrangères	5	–	–	–	1	6
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(1 904)</b>	<b>(1 182)</b>	<b>(342)</b>	<b>(415)</b>	<b>(121)</b>	<b>(3 964)</b>
Amortissements	(229)	(221)	(113)	(21)	(9)	(593)
Dépréciations	(1)	–	–	–	–	(1)
Cessions	10	110	26	67	35	248
Reclassements	14	(14)	–	–	–	–
Vente de filiales	6	–	–	–	–	6
Conversion de monnaies étrangères	69	6	3	12	1	91
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>(2 035)</b>	<b>(1 301)</b>	<b>(426)</b>	<b>(357)</b>	<b>(94)</b>	<b>(4 213)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2021</b>	<b>430</b>	<b>481</b>	<b>626</b>	<b>52</b>	<b>125</b>	<b>1 714</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>443</b>	<b>418</b>	<b>665</b>	<b>45</b>	<b>174</b>	<b>1 745</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>447</b>	<b>449</b>	<b>703</b>	<b>80</b>	<b>163</b>	<b>1 842</b>

Au 31 décembre 2021, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 107 mio. (exercice précédent: CHF 150 mio.).

#### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2021, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 63 mio. (exercice précédent: CHF 54 mio.).

#### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

## Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats. Ils débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

### 3.4 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En mio. CHF	Residential Customers Swisscom Suisse	Business Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie <sup>1</sup>	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>1 922</b>	<b>403</b>	<b>6 547</b>
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(7)	–	(7)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>1 915</b>	<b>403</b>	<b>6 540</b>
Acquisitions	–	9	–	9	18
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(83)	–	(83)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>2 769</b>	<b>1 462</b>	<b>1 832</b>	<b>412</b>	<b>6 475</b>
<b>Cumul des dépréciations</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 384)</b>	<b>–</b>	<b>(1 384)</b>
Conversion de monnaies étrangères	–	–	6	–	6
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 378)</b>	<b>–</b>	<b>(1 378)</b>
Conversion de monnaies étrangères	–	–	60	–	60
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 318)</b>	<b>–</b>	<b>(1 318)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2021</b>	<b>2 769</b>	<b>1 462</b>	<b>514</b>	<b>412</b>	<b>5 157</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>537</b>	<b>403</b>	<b>5 162</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>538</b>	<b>403</b>	<b>5 163</b>

<sup>1</sup> Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse et Swisscom Directories.



## Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwill ont été réalisés au quatrième trimestre 2021, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont, en règle générale, basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction, qui, en principe, couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a toutefois été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés. Dans ce cas, un taux de croissance constant à long terme correspondant aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés, est appliqué. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'État (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

### Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2021			2020		
	CMPC avant impôt	CMPC après impôt	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôt	CMPC après impôt	Taux de croissance à long terme
Residential Customers Swisscom Suisse	5,01%	4,09%	0%	5,25%	4,30%	0%
Business Customers Swisscom Suisse	4,99%	4,09%	0%	5,25%	4,30%	0%
Fastweb	7,21%	5,36%	0,8%	6,91%	5,13%	0,5%
Autres unités génératrices de trésorerie	5,01– 9,64%	4,09– 8,28%	0– 1,0%	5,25– 7,27%	4,30– 5,84%	0%

## Résultats et sensibilité des tests de dépréciation

### Residential Customers et Business Customers Swisscom Suisse

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels n'entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

### Fastweb

À la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse de EUR 641 mio. (CHF 680 mio.) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 2 241 mio. (CHF 2 398 mio.). Les modifications suivantes des hypothèses clés auraient pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2021		2020	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2026 (2025) pour une marge EBITDA inchangée par rapport au plan d'affaires	6,6%	5,6%	8,8%	5,6%
Marge EBITDA normalisée	31%	30%	33%	28%
Taux d'investissement normalisé	21%	22%	20%	25%
Taux d'intérêt après impôt	5,36%	6,27%	5,13%	8,10%
Taux de croissance à long terme	0,8%	-0,4%	0,5%	-3,3%

## Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

## Principes comptables

Afin de pouvoir vérifier le maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use).

## 3.5 Provisions et passifs éventuels

### Provisions

En mio. CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réductions de postes <sup>1</sup>	Autres	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>741</b>	<b>233</b>	<b>63</b>	<b>179</b>	<b>1 216</b>
Constitution de provisions	–	63	30	88	181
Ajustements enregistrés dans les immobilisations corporelles	(21)	–	–	–	(21)
Ajustements de la valeur actuelle	4	28	–	–	32
Reprise de provisions non utilisées	–	–	(17)	(26)	(43)
Utilisation	(12)	(148)	(21)	(31)	(212)
Vente de filiales	–	–	–	(4)	(4)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>712</b>	<b>176</b>	<b>55</b>	<b>206</b>	<b>1 149</b>
Dont provisions courantes	–	–	44	74	118
Dont provisions non courantes	712	176	11	132	1 031

1. Voir note 4.1.

### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 0,91% (exercice précédent: 0,58%). En 2021, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF –21 mio. ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles sans influence sur le résultat. Il en a résulté CHF –45 mio. induits par les ajustements de taux d'intérêt, CHF 9 mio. induits de l'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement et CHF 15 mio. pour d'autres effets. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 69 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une augmentation des provisions de CHF 41 mio.

### Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En février 2019, la ComCom a revu les prix des services d'accès contestés pour les années 2013 à 2016, décision contre laquelle Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral. Dans son jugement du 16 juillet 2021, le Tribunal administratif fédéral a statué sur le recours et a renvoyé l'affaire à la ComCom pour qu'elle soit réexaminée sur de nombreux points. Les procédures visant la fixation des prix pour les années 2013 et au-delà sont encore en cours auprès de la ComCom. En février 2020, un opérateur de services de télécommunications a demandé à la ComCom que la rémunération des rembourse-

ments dans les procédures d'accès soit basée sur le coût moyen pondéré du capital (Weighted Average Cost of Capital, WACC). Cela a conduit à une réévaluation de l'effet de l'intérêt, qui a été comptabilisé à hauteur de CHF 15 mio. comme ajustement de la valeur actuelle. En juin 2021, la ComCom a confirmé cette réglementation sur les taux. Swisscom a déposé un recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. Cette procédure est en cours.

En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la Commission de la concurrence (COMCO) est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le segment de la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre la décision de la COMCO concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste. En juin 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé en grande partie la décision de la COMCO et prononcé contre Swisscom une sanction de CHF 7 mio. Swisscom a fait appel de cette décision auprès du Tribunal fédéral. En cas de jugement entré en force établissant un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires.

En 2009, la COMCO a sanctionné Swisscom pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'en 2007. Swisscom a contesté la sanction en dernière instance devant le Tribunal fédéral. En décembre 2019, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de Swisscom et a confirmé la sanction. Suite à la constatation définitive de l'abus de position dominante, deux revendications de droit civil ont été déposées au deuxième trimestre 2020 par des opérateurs de services de télécommunication. Aux troisième et quatrième trimestres 2021, des négociations ont eu lieu avec les opérateurs de télécommunications, qui ont pu se conclure par un accord extrajudiciaire.

Le 17 décembre 2020, la COMCO a ouvert une enquête sur l'extension du réseau à fibre optique de Swisscom et a pris des mesures préventives. Swisscom a recouru contre les mesures préventives. Dans son jugement du 30 septembre 2021, le Tribunal administratif fédéral a confirmé les mesures préventives prises par la COMCO et rejeté le recours de Swisscom. Swisscom a déposé un recours contre ce jugement auprès du Tribunal fédéral. La procédure reste en cours.

Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence. En raison de la réévaluation de ces procédures, des provisions de CHF 63 mio. ont été constituées et des ajustements de valeur actuelle de CHF 28 mio. ont été comptabilisés en 2021. Les éventuels paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

#### Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques contractuels. Les éventuels paiements nécessaires de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement dans les trois ans.

#### **Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence**

La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert différentes procédures contre Swisscom. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. Le 25 août 2020, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom pour abus de position dominante dans le domaine des raccordements à haut débit pour l'interconnexion des sites des entreprises. Swisscom estime actuellement qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a, une fois encore, enregistré aucune provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunications et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et relevant du droit de la concurrence concernent les procédures liées aux services d'accès réglementés fournis par Swisscom et les procédures engagées par la COMCO. L'évaluation juridique et comptable de ces procédures comporte des incertitudes importantes relatives aux estimations et marges d'appréciation quant à la probabilité de leur survenance et au montant d'une éventuelle sortie de trésorerie. Les provisions constituées correspondent à la meilleure appréciation possible de l'obligation. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

### Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

#### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunications installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions non courantes. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

#### Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réductions de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réductions de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réductions de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

## 4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 000 collaborateurs en équivalent plein temps, dont près de 16 000 en Suisse. Ce chapitre fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

### 4.1 Effectifs et charges de personnel

#### Effectifs

En équivalents plein temps	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Residential Customers	2 875	3 082	-6,7%
Business Customers	5 045	4 931	2,3%
Wholesale	81	83	-2,4%
Infrastructure & Support Functions	4 888	4 749	2,9%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>12 889</b>	<b>12 845</b>	<b>0,3%</b>
Fastweb	2 753	2 703	1,8%
Autres secteurs opérationnels	3 263	3 514	-7,1%
<b>Total effectif</b>	<b>18 905</b>	<b>19 062</b>	<b>-0,8%</b>
Dont Suisse	15 882	16 048	-1,0%
Dont à l'étranger	3 023	3 014	0,3%
Effectif moyen	19 099	19 095	0,0%

#### Charges de personnel

En mio. CHF	2021	2020
Charges salariales	2 060	2 065
Charges sociales	248	243
Charges pour régimes à prestations définies <sup>1</sup>	260	338
Charges pour régimes à cotisations définies	11	10
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	1
Charges de réductions de postes	13	(1)
Autres charges de personnel	74	61
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>2 667</b>	<b>2 717</b>
Dont Suisse	2 399	2 493
Dont à l'étranger	268	224

1 Voir note 4.3.

#### Charges de réductions de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. En plus d'autres avantages, les prestations du plan social comprennent la poursuite du versement du salaire au-delà du délai de résiliation contractuel pendant une période maximale qui dépend de l'ancienneté et de l'âge du collaborateur concerné. Sous certaines conditions, des collaborateurs âgés concernés par la réduction de postes peuvent rejoindre la filiale Worklink AG. Ils bénéficient de la garantie de poursuite de paiement d'un salaire réduit. Worklink AG vise à placer les participants auprès de tiers pour des affectations temporaires, les participants percevant une part du chiffre d'affaires à titre de supplément de salaire. Les charges nettes de réductions de postes s'élèvent à CHF 13 mio. (exercice précédent: CHF 1 mio.). Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 30 mio. diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 17 mio. Comme cela a déjà été annoncé, les mesures de réductions de postes sont en rapport avec l'objectif de Swisscom de réduire la base de coûts d'environ CHF 100 mio. supplémentaires en 2022, comme les années précédentes.

## 4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En milliers CHF	2021	2020
Rémunération en cours	1 400	1 357
Rémunération en actions	761	810
Cotisations de prévoyance	137	97
Cotisations de sécurité sociale	124	124
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration</b>	<b>2 422</b>	<b>2 388</b>
Rémunération en cours	5 199	5 038
Rémunération en actions	853	731
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	1 026	190
Cotisations de prévoyance	766	796
Cotisations de sécurité sociale	526	510
<b>Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe</b>	<b>8 370</b>	<b>7 265</b>
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et à la Direction du groupe</b>	<b>10 792</b>	<b>9 653</b>

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction. Un tiers de la rémunération totale du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de services et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

## 4.3 Régimes à prestations définies

### Régimes de retraite

#### comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan. Organe suprême de cette institution, le Conseil de fondation est composé à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance et les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle constituent les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour chaque assuré, un avoir de vieillesse individuel est géré, auquel sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts. Le taux d'intérêt sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance et de la rémunération minimale légale. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés. L'employeur paie, en outre, des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité.

L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse au moment du départ à la retraite se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut, en outre, être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les assurés et l'employeur. En cas de découvert calculé conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), le Conseil de fondation prend des mesures afin de

résorber ce découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent inclure une rémunération diminuée ou nulle de l'avoire de vieillesse, la réduction des prestations contractuelles, la perception de cotisations d'assainissement ou une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable au taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite qui dépasse l'obligation juridique de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de découvert et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Au deuxième trimestre 2021, le Conseil de fondation de comPlan a pris différentes mesures pour améliorer l'adaptation à chaque génération. Ces mesures comprennent essentiellement une baisse du taux de conversion légal par étapes mensuelles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 et une augmentation des cotisations d'épargne. Pour amortir la baisse du taux de conversion, des versements spéciaux sont crédités chaque mois sur les avoirs de vieillesse individuels des assurés actifs. Ces versements spéciaux seront entièrement financés par les réserves de comPlan. En outre, les rentes de conjoint ou de partenaire contractuelles ou futures seront uniformisées à 60% des rentes de vieillesse à partir de 2023. La modification du plan entraîne une diminution nette des engagements de prévoyance de CHF 45 mio au deuxième trimestre 2021. Un montant de CHF 60 mio. a été comptabilisé comme coût des services passés négatif dans le compte de résultat et un montant de CHF 15 mi. comme perte actuarielle résultant de changements d'hypothèses dans les autres éléments du résultat global. Ce montant a été calculé sur la base d'une réévaluation de l'engagement net avec les valeurs de marché actuelles des actifs de prévoyance à la date de la modification apportée au régime et les hypothèses actuarielles actuelles avec prise en compte des caractéristiques de partage des risques. Le coût des services passés correspond à la différence entre l'évaluation avec les prestations et cotisations réglementaires antérieures et l'évaluation avec les prestations et cotisations réglementaires modifiées.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), comPlan affichait au 31 décembre 2021 un degré de couverture de 120% (exercice précédent: 112%). La principale différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside dans l'utilisation d'un taux d'escompte plus élevé ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

### Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies. Le taux d'actualisation utilisé s'élevait à 0,34% (exercice précédent: 0,77%).

### Charges de prévoyance

En mio. CHF	comPlan		Autres régimes	2021	Autres régimes		2020
	comPlan	Autres régimes			comPlan	Autres régimes	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	312	4		316	326	3	329
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–		–	5	–	5
Modification du plan	(60)	–		(60)	–	–	–
Coût d'administration	3	1		4	3	1	4
<b>Total enregistré dans les charges de personnel</b>	<b>255</b>	<b>5</b>		<b>260</b>	<b>334</b>	<b>4</b>	<b>338</b>
Coût financier de l'engagement net	1	–		1	2	–	2
<b>Total enregistré dans les charges financières</b>	<b>1</b>	<b>–</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>2</b>
<b>Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de résultat</b>	<b>256</b>	<b>5</b>		<b>261</b>	<b>336</b>	<b>4</b>	<b>340</b>

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2021	comPlan	Autres régimes	2020
<b>Gains (pertes) actuariel(le)s résultant de</b>						
Changement des hypothèses démographiques	(250)	–	(250)	(114)	–	(114)
Changement des hypothèses financières	23	–	23	44	–	44
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	127	(1)	126	41	1	42
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	455	–	455	107	–	107
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(1 161)	–	(1 161)	(409)	–	(409)
Plafonnement des actifs	30	–	30	–	–	–
<b>Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistré(e)s dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(776)</b>	<b>(1)</b>	<b>(777)</b>	<b>(331)</b>	<b>1</b>	<b>(330)</b>

## Statut des institutions de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2021	comPlan	Autres régimes	2020
<b>Engagement de prévoyance</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12 740</b>	<b>42</b>	<b>12 782</b>	<b>12 664</b>	<b>38</b>	<b>12 702</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	312	4	316	326	3	329
Charges d'intérêt de l'engagement de prévoyance	39	–	39	29	–	29
Cotisations versées par les employés	175	–	175	177	–	177
Prestations de prévoyance payées	(509)	–	(509)	(537)	–	(537)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	355	(1)	354	78	1	79
Modification du périmètre de consolidation	–	3	3	–	(1)	(1)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–	–	5	–	5
Modification du plan	(60)	–	(60)	–	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	(1)	(1)
Transfert de régimes de retraite	1	(1)	–	(2)	2	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>13 053</b>	<b>47</b>	<b>13 100</b>	<b>12 740</b>	<b>42</b>	<b>12 782</b>
<b>Fortune de prévoyance</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>11 968</b>	<b>19</b>	<b>11 987</b>	<b>11 627</b>	<b>17</b>	<b>11 644</b>
Charges d'intérêt de la fortune de prévoyance	38	–	38	27	–	27
Cotisations versées par l'employeur	264	5	269	268	4	272
Cotisations versées par les employés	175	–	175	177	–	177
Prestations de prévoyance payées	(509)	–	(509)	(537)	–	(537)
Produit (charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	1 161	–	1 161	409	–	409
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	(1)	(1)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>13 094</b>	<b>23</b>	<b>13 117</b>	<b>11 968</b>	<b>19</b>	<b>11 987</b>
<b>Engagement (actif) net</b>						
Engagement (actif) net avant plafonnement de l'actif	(41)	24	(17)	772	23	795
Plafonnement des actifs	30	–	30	–	–	–
<b>Engagement (actif) de prévoyance net au 31 décembre</b>	<b>(11)</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>772</b>	<b>23</b>	<b>795</b>
Dont actifs de prévoyance	(11)	–	(11)	–	–	–
Dont engagement de prévoyance	–	24	24	772	23	795



Les engagements (avoirs) de prévoyance professionnelle figurant au bilan ont évolué comme suit:

En mio. CHF			2021			2020
	comPlan	Autres régimes		comPlan	Autres régimes	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>772</b>	<b>23</b>	<b>795</b>	<b>1 037</b>	<b>21</b>	<b>1 058</b>
Charges de prévoyance, nettes	256	5	261	336	4	340
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(264)	(5)	(269)	(268)	(4)	(272)
Modification du périmètre de consolidation	–	3	3	–	–	–
(Produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(776)	(1)	(777)	(331)	1	(330)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite	1	(1)	–	(2)	2	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>(11)</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>772</b>	<b>23</b>	<b>795</b>

La durée moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance de comPlan est de 16 ans (exercice précédent: 17 ans).

### Répartition de la fortune de prévoyance de comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2021			31.12.2020		
		Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Obligations d'État Suisse	5,0%	2,0%	2,9%	4,9%	1,1%	3,6%	4,7%
Obligations d'entreprises Suisse	7,0%	5,5%	0,0%	5,5%	5,8%	0,0%	5,8%
Obligations d'État monde developed markets	5,0%	4,6%	0,0%	4,6%	5,4%	0,0%	5,4%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	9,8%	0,0%	9,8%	9,9%	0,0%	9,9%
Obligations d'État monde emerging markets	8,0%	7,7%	0,0%	7,7%	7,9%	0,0%	7,9%
Dettes privées	5,0%	0,0%	4,8%	4,8%	0,0%	5,0%	5,0%
<b>Instruments d'emprunt</b>	<b>40,0%</b>	<b>29,6%</b>	<b>7,7%</b>	<b>37,3%</b>	<b>30,1%</b>	<b>8,6%</b>	<b>38,7%</b>
Actions Suisse	7,0%	7,5%	0,0%	7,5%	7,1%	0,0%	7,1%
Actions monde developed markets	13,0%	14,3%	0,0%	14,3%	13,6%	0,0%	13,6%
Actions monde emerging markets	5,0%	5,3%	0,0%	5,3%	6,7%	0,0%	6,7%
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>25,0%</b>	<b>27,1%</b>	<b>0,0%</b>	<b>27,1%</b>	<b>27,4%</b>	<b>0,0%</b>	<b>27,4%</b>
Immeubles Suisse	14,5%	6,9%	7,6%	14,5%	7,2%	6,7%	13,9%
Immeubles monde	7,0%	0,7%	6,7%	7,4%	1,0%	5,2%	6,2%
<b>Immeubles</b>	<b>21,5%</b>	<b>7,6%</b>	<b>14,3%</b>	<b>21,9%</b>	<b>8,2%</b>	<b>11,9%</b>	<b>20,1%</b>
Commodities	3,5%	1,5%	1,9%	3,4%	1,7%	2,2%	3,9%
Private markets	9,0%	0,0%	9,3%	9,3%	0,0%	9,4%	9,4%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	1,0%	1,0%	0,0%	0,5%	0,5%
<b>Liquidités et placements alternatifs</b>	<b>13,5%</b>	<b>1,5%</b>	<b>12,2%</b>	<b>13,7%</b>	<b>1,7%</b>	<b>12,1%</b>	<b>13,8%</b>
<b>Total de la fortune de prévoyance</b>	<b>100,0%</b>	<b>65,8%</b>	<b>34,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>67,4%</b>	<b>32,6%</b>	<b>100,0%</b>

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 7,9 ans (exercice précédent: 7,8 ans) avec une notation moyenne de BBB+ (exercice précédent: A–). Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire afin d'atteindre la quote-part prescrite de 85% (CHF ou couverture contre le CHF). Sur la base de cette stratégie, comPlan table, dans ses comptes établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 18,4% du total des actifs.

## Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2021, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 12 mio. (exercice précédent: CHF 10 mio.). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2021 à CHF 1 199 mio. (exercice précédent: CHF 436 mio.). Swisscom prévoit d'effectuer en 2022 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 268 mio.

## Hypothèses actuarielles de comPlan

Hypothèses	2021	2020
Taux d'actualisation	0,30%	0,19%
Évolution des salaires	1,23%	1,08%
Augmentations de rentes	–%	–%
Intérêts comptes d'épargne jusqu'à 5 ans	1,54%	0,36%
Intérêts comptes d'épargne après 5 ans	0,54%	0,36%
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	40%
Cotisations des employés à l'excédent	50%	n.a.
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,09	22,40
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,83	24,20

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'une notation AA. L'évolution des salaires correspond à la valeur moyenne des dernières années. Aucune augmentation future des rentes n'est prévue car en vertu du droit de la prévoyance, comPlan ne dispose pas de réserves de fluctuation de valeur suffisantes à cet effet. Le taux d'intérêt sur les avoirs d'épargne individuels a été déterminé sur la base du taux d'intérêt minimal LPP pour le régime obligatoire LPP. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) et fondée sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration de la mortalité à long terme de 1,75%. Le gain actuariel de CHF 250 mio. suisses résultant de la modification des hypothèses démographiques en 2021 est principalement dû à l'application de nouvelles tables de mortalité. Les assurés peuvent toucher la prestation de retraite en tout ou en partie au moyen d'un versement unique en capital. Sur la base de valeurs tirées de l'expérience, l'hypothèse du ratio d'achat de capital est portée à 24% (exercice précédent: 22%).

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert et qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse qu'une réduction par étapes des rentes futures de 3,0% (9,7% selon l'hypothèse de l'exercice précédent) sera décidée sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement due aux taux d'intérêt. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le calcul est établi avec un taux d'actualisation de 0,30%. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées lors de la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. La variation de la part des collaborateurs est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. En présence d'un excédent selon les IFRS, aucune limitation de la participation de l'employeur à une lacune de financement n'est effectuée dans la deuxième étape. En revanche, l'excédent brut est réduit d'une part des collaborateurs de 50%. Au 31 décembre 2021, l'excédent brut a été diminué de la part des collaborateurs de CHF 31 mio. L'exercice précédent, la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement avait entraîné une réduction des engagements de prévoyance de CHF 423 mio. La variation de la participation des collaborateurs à la lacune ou à l'excédent de financement est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

## Analyse de sensibilité comPlan

### Analyse de sensibilité 2021

En mio. CHF	Engagement de prévoyance		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(431)	467	(34)	41
Évolution des salaires (variation +/-0,5%)	32	(25)	6	(6)
Augmentations des rentes (variation +0,5%/-0,0%)	368	–	6	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	53	(46)	7	(7)
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	–	–	–	–
Cotisations des employés à l'excédent (variation +/-10%)	6	(6)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	108	(103)	5	(5)

### Analyse de sensibilité 2020

En mio. CHF	Engagement de prévoyance		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(573)	668	(35)	41
Évolution des salaires (variation +/-0,5%)	39	(37)	6	(6)
Augmentations des rentes (variation +0,5%/-0,0%)	558	–	26	–
Intérêts comptes d'épargne (variation +/-0,5%)	21	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	106	(106)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	142	(143)	4	(4)

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification de l'engagement de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des rentes actuelles. L'hypothèse d'une réduction progressive des taux de conversion demeure inchangée dans les sensibilités du taux d'actualisation indiqué. Une augmentation du taux d'actualisation de 0,5% dans le calcul de la réduction du taux de conversion n'entraîne pas d'augmentation des engagements de prévoyance en raison de la limitation de l'actif.

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'une notation AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

## Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de résultat présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, sans les montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, et en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber des découverts. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain. Un éventuel actif net issu d'un régime à prestations définies est comptabilisé à la valeur la plus faible entre l'excédent de couverture et la valeur actuelle d'un avantage économique sous forme de remboursements ou de diminutions de cotisations futures, dans la mesure où la réserve de fluctuation de valeur fixée comme objectif par le Conseil de fondation est dépassée.

## 5 Périmètre de consolidation

Le chapitre suivant présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Il fournit, en outre, des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur les incidences correspondantes sur les comptes consolidés.

### 5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe. Elle possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, blue Entertainment AG, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA, sise au Liechtenstein, est la propre réassurance du groupe. Swisscom contracte un financement en EUR par l'intermédiaire de Swisscom Finance B.V. aux Pays-Bas.

### 5.2 Modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit:

En mio. CHF	2021	2020
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(32)	(13)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(10)	(26)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	1	–
Dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(3)	(15)
Vente de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence <sup>1</sup>	149	–
Acquisition d'intérêts minoritaires	–	(1)
<b>Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net</b>	<b>105</b>	<b>(55)</b>

<sup>1</sup> Voir note 5.3.

Les acquisitions et cessions de filiales effectuées en 2021 sont peu significatives. En 2021, les regroupements d'entreprises comprennent l'acquisition de 100% de Webtiser AG et de JLS Digital AG et de 90% du groupe Innovative Web. Après son acquisition, la société Webtiser AG a été fusionnée avec Swisscom (Suisse) SA. De plus, en 2021, Swisscom a cédé toutes ses parts dans la société local.fr SA et sa position de contrôle de la société Custodigit SA.

Par ailleurs, Swisscom a vendu toutes ses parts dans les participations mises en équivalence Belgacom International Carrier Services SA, Medgate SA, SEC Consult (Suisse) SA, SmartLife Care SA, SwissSign Group SA et tiko Energy Solutions SA en 2021. Pour des informations complémentaires, voir la note 5.3.

## Principes comptables

### Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les pertes et profits latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les intérêts minoritaires dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de résultat consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. À la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires.

## 5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2021	2020
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>155</b>	<b>156</b>
Acquisitions	18	16
Cessions	(131)	–
Dividendes	(1)	(15)
Quote-part au résultat net	(5)	9
Quote-part aux autres éléments du résultat global	(2)	(5)
Dépréciations	(5)	(5)
Conversion de monnaies étrangères	1	(1)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>30</b>	<b>155</b>

Fastweb a transféré sa participation dans Flash Fiber à l'entreprise de fibre optique FiberCop, nouvellement créée, à titre d'apport en capital dans le cadre du partenariat stratégique avec TIM. En échange de sa part de 20% dans Flash Fiber, Fastweb a reçu une part de 4,5% dans FiberCop. La transaction a été finalisée en mars 2021. La juste valeur de la participation dans FiberCop s'élève à EUR 210 mio. (CHF 232 mio.). La transaction a conduit à un gain sur la participation dans Flash Fiber de CHF 169 mio., qui a été comptabilisé dans le résultat au premier trimestre 2021. De plus, Swisscom a cédé sa participation dans Belgacom International Carrier Services SA (BICS) pour un prix de vente de EUR 115 mio. (CHF 126 mio.) au premier trimestre 2021. Swisscom a réalisé un gain de CHF 38 mio. sur la vente de BICS.

### Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2021	2020
<b>Compte de résultat</b>		
Chiffre d'affaires net	368	1 614
Charges d'exploitation	(369)	(1 541)
Résultat d'exploitation	(1)	73
<b>Bénéfice net</b>	<b>(34)</b>	<b>41</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(9)</b>	<b>(23)</b>
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre</b>		
Actifs courants	158	820
Actifs non courants	19	1 343
Passifs courants	(69)	(951)
Passifs non courants	(30)	(594)
<b>Capitaux propres</b>	<b>78</b>	<b>618</b>

## 5.4 Sociétés du groupe

### Sociétés du groupe en Suisse

Société	Siège	31.12.2021 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devises	Secteur <sup>4</sup>
<b>Suisse</b>					
AdUnit SA <sup>2</sup>	Zurich	100	100	0,1 CHF	AUT
Ajila AG <sup>2</sup>	Sursee	60	60	0,1 CHF	AUT
Artificialy SA <sup>2,3</sup>	Lugano	18	18	1,1 CHF	AUT
autoSense SA <sup>2,3</sup>	Zurich	33	33	0,3 CHF	AUT
Billag SA en liquidation <sup>1</sup>	Fribourg	100	100	0,1 CHF	AUT
Blue Entertainment SA <sup>1</sup>	Zurich	100	100	0,5 CHF	SCS
cablex SA <sup>2</sup>	Muri Berne	100	100	5,0 CHF	AUT
Credit Exchange SA <sup>2,3</sup>	Zurich	25	25	0,1 CHF	AUT
Custodigit SA <sup>2,3</sup>	Zurich	41	75	1,8 CHF	AUT
daura sa <sup>2,3</sup>	Zurich	26	31	0,4 CHF	AUT
ecmt AG <sup>2,3</sup>	Embrach	20	20	0,1 CHF	AUT
Entertainment Programm SA <sup>2,3</sup>	Zurich	33	33	0,6 CHF	SCS
finnova sa bankware <sup>2,3</sup>	Lenzburg	9	9	0,5 CHF	SCS
Global IP Action SA <sup>2</sup>	Freienbach	68	79	0,2 CHF	AUT
Innovative Government SA <sup>1</sup>	Freienbach	90	–	0,1 CHF	AUT
Innovative Web SA <sup>1</sup>	Freienbach	90	–	0,1 CHF	AUT
Innovative Web Marketing & Service SA <sup>1</sup>	Zurich	90	–	0,1 CHF	AUT
itnetX (Switzerland) AG <sup>2</sup>	Rümlang	100	100	0,1 CHF	SCS
JLS Digital AG <sup>2</sup>	Lucerne	100	–	1,0 CHF	SCS
Kitag Kino-Theater SA <sup>2</sup>	Zurich	–	100	1,0 CHF	SCS
Medgate SA <sup>2,3</sup>	Bâle	–	40	0,7 CHF	AUT
Medgate Technologies SA <sup>2,3</sup>	Bâle	–	40	0,1 CHF	AUT
Mona Lisa Capital AG en liquidation <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	5,0 CHF	AUT
SEC consult (Suisse) SA <sup>2,3</sup>	Zurich	–	47	0,1 CHF	AUT
SmartLife Care SA <sup>2,3</sup>	Wangen	–	48	0,2 CHF	AUT
Swisscom Blockchain SA <sup>2</sup>	Zurich	–	100	0,1 CHF	AUT
Swisscom Broadcast SA <sup>1</sup>	Berne	100	100	25,0 CHF	AUT
Swisscom Digital Technology SA <sup>1</sup>	Genève	75	75	0,1 CHF	SCS
Swisscom Directories SA <sup>1</sup>	Zurich	100	100	2,2 CHF	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	1,4 CHF	AUT
Swisscom Health SA <sup>2</sup>	Ittigen	–	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Immeubles SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	100	100,0 CHF	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA <sup>2</sup>	Oltén	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom (Suisse) SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	100	1 000,0 CHF	SCS
Swisscom Services SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Trust Services SA <sup>2</sup>	Zurich	100	–	1,0 CHF	AUT
Swisscom Ventures SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	2,0 CHF	AUT
SwisSign Group SA <sup>2,3</sup>	Opfikon	–	10	12,5 CHF	AUT
Teleclub SA <sup>2</sup>	Zurich	–	100	1,2 CHF	SCS
tiko Energy Solutions SA <sup>2,3</sup>	Ittigen	–	29	13,3 CHF	AUT
United Security Provider SA <sup>2</sup>	Berne	100	100	0,5 CHF	SCS
Worklink AG <sup>1</sup>	Berne	100	100	0,5 CHF	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fasweb, AUT = Autres



## Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	31.12.2021 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devises	Secteur <sup>4</sup>
<b>Belgique</b>					
Belgacom International Carrier Services SA <sup>2,3</sup>	Bruxelles	–	22	1,5 EUR	SCS
<b>Allemagne</b>					
Swisscom Telco GmbH <sup>2</sup>	Leipzig	100	100	– EUR	AUT
<b>France</b>					
local.fr SA <sup>2</sup>	Bourg-en-Bresse	–	86	1,0 EUR	AUT
SoftAtHome SA <sup>2,3</sup>	Colombes	10	10	6,5 EUR	SCS
<b>Grande-Bretagne</b>					
Ajila UK Ltd <sup>2</sup>	Londres	60	60	– GBP	AUT
<b>Italie</b>					
7Layers Group S.r.l. <sup>2</sup>	Porcari	–	70	– EUR	FWB
7Layers S.r.l. <sup>2</sup>	Florence	70	70	0,2 EUR	FWB
Fastweb S.p.A. <sup>2</sup>	Milan	100	100	41,3 EUR	FWB
Fastweb Air S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	100	– EUR	FWB
Flash Fiber S.r.l. <sup>2,3</sup>	Milan	–	20	– EUR	FWB
Swisscom Italia S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	100	505,8 EUR	SCS
<b>Lettonie</b>					
Swisscom DevOps Latvia SIA <sup>2</sup>	Riga	100	100	– EUR	SCS
<b>Liechtenstein</b>					
Swisscom Re AG <sup>1</sup>	Vaduz	100	100	5,0 CHF	SCS
<b>Luxembourg</b>					
DTF GP S.A.R.L. <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
DTF GP II S.A.R.L. <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Carried Partner SCSp <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCSp <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
<b>Pays-Bas</b>					
NGT International B.V. <sup>2</sup>	Capelle a/d IJssel	100	100	– EUR	SCS
Swisscom DevOps Center B.V. <sup>2</sup>	Rotterdam	–	100	– EUR	SCS
Swisscom Finance B.V. <sup>1</sup>	Rotterdam	100	100	– EUR	AUT
<b>Autriche</b>					
Swisscom IT Services Finance SE <sup>2</sup>	Vienne	100	100	3,3 EUR	SCS
<b>Singapour</b>					
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd <sup>2</sup>	Singapour	100	100	0,1 SGD	SCS
<b>Espagne</b>					
Webtiser Spain SA <sup>2</sup>	Madrid	100	–	0,1 EUR	SCS
<b>USA</b>					
Swisscom Cloud Lab Ltd <sup>2</sup>	Delaware	100	100	– USD	AUT

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fasweb, AUT = Autres

## 6 Autres informations

Ce chapitre contient des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Il comprend, par exemple, des informations concernant l'impôt sur le résultat et les parties liées.

### 6.1 Impôt sur le résultat

#### Charge d'impôt sur le résultat

En mio. CHF	2021	2020
Charge d'impôt exigible	337	325
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(3)	(5)
Charge d'impôt différé	(15)	(49)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de résultat</b>	<b>319</b>	<b>271</b>
Dont Suisse	339	242
Dont à l'étranger	(20)	29

Les autres éléments du résultat global comprennent, en outre, des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	2021	2020
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(7)	–
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	139	69
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	13	(1)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	(1)	–
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>144</b>	<b>68</b>

## Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 18,3% (exercice précédent: 18,7%). La diminution du taux d'imposition applicable résulte d'une réduction des barèmes d'impôt dans différents cantons suisses.

En mio. CHF	2021	2020
Résultat avant impôt sur le résultat en Suisse	1 827	1 669
Résultat avant impôt sur le résultat à l'étranger	325	130
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>2 152</b>	<b>1 799</b>
Taux d'imposition sur le résultat applicable	18,3%	18,7%
<b>Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable</b>	<b>394</b>	<b>336</b>
<b>Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée</b>		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	(2)
Effet des modifications de la législation fiscale en Suisse	5	(29)
Effet des modifications de la législation fiscale à l'étranger	(57)	–
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	1	7
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	6	1
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	1	3
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	–	(14)
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(30)	(26)
Effet d'impôt sur le résultat d'exercices précédents	(3)	(5)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>319</b>	<b>271</b>
Taux effectif d'imposition sur le résultat	14,8%	15,1%

Suite à une modification de la législation fiscale en Italie, Fastweb a pu réévaluer son propre goodwill à sa valeur comptable à des fins fiscales au troisième trimestre 2021. Cette réévaluation a eu un effet fiscal positif de CHF 57 mio.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, divers amendements relatifs à la fiscalité des entreprises sont entrés en vigueur en Suisse. Ces amendements ont essentiellement entraîné l'abolition des privilèges fiscaux pour les entreprises, comme l'imposition des bénéficiaires privilégiés des sociétés de portefeuille. En contrepartie, la plupart des cantons ont décidé d'abaisser leurs taux d'imposition sur le bénéfice. Cela a conduit en 2020 à des effets fiscaux positifs de CHF 29 mio. provenant de la réévaluation des passifs d'impôt différé sur le résultat.

## Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio. CHF	2021	2020
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>182</b>	<b>170</b>
Enregistrés dans le compte de résultat	334	320
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	(9)	1
Paiements d'impôt sur le résultat en Suisse	(264)	(298)
Paiements d'impôt sur le résultat à l'étranger	(15)	(11)
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre</b>	<b>228</b>	<b>182</b>
Dont actifs d'impôt exigible	(2)	(4)
Dont passifs d'impôt exigible	230	186
Dont Suisse	222	182
Dont à l'étranger	6	–

## Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio. CHF	31.12.2021			31.12.2020		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	50	(611)	(561)	45	(617)	(572)
Immobilisations incorporelles	12	(62)	(50)	–	(82)	(82)
Provisions	102	(93)	9	91	(87)	4
Engagements de prévoyance professionnelle	–	(24)	(24)	118	–	118
Reports de pertes fiscales	12	–	12	57	–	57
Autres	140	(133)	7	117	(103)	14
<b>Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)</b>	<b>316</b>	<b>(923)</b>	<b>(607)</b>	<b>428</b>	<b>(889)</b>	<b>(461)</b>
Dont actifs d'impôt différé			204			183
Dont passifs d'impôt différé			(811)			(644)
Dont Suisse			(629)			(443)
Dont à l'étranger			22			(18)

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
Échéance dans un délai d'1 an	–	–
Échéance dans un délai de 2 à 7 ans	18	26
Échéance illimitée	5	20
<b>Total des reports de pertes fiscales non enregistrés</b>	<b>23</b>	<b>46</b>
Dont Suisse	18	26
Dont à l'étranger	5	20

### **Autres informations**

Sur les bénéfices non distribués des filiales, des passifs d'impôt sur le résultat différé de CHF 6 mio. ont été comptabilisés au 31 décembre 2021 (exercice précédent: CHF 6 mio.). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2021 s'élèvent à CHF 2 838 mio. (exercice précédent: CHF 2 102 mio.). En 2021, l'administration fiscale a définitivement comptabilisé certains exercices. Les comptabilisations ont eu pour effet qu'il ne subsiste aucune position fiscale incertaine significative au 31 décembre 2021.

### **Principes comptables**

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont, en principe, comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être compensés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat, qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe, ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. S'il est probable que les autorités fiscales acceptent le traitement fiscal choisi, le montant de l'impôt comptabilisé dans les états financiers consolidés est celui figurant sur la déclaration fiscale transmise. Dans le cas contraire, les montants sont différents. L'incertitude est prise en compte dans le calcul qui doit fournir la meilleure estimation possible de la sortie de trésorerie à attendre. Si le nombre de résultats possibles du traitement fiscal est faible, le résultat le plus probable est utilisé pour déterminer le passif d'impôt. S'il existe plusieurs conséquences possibles, le calcul de la valeur attendue s'effectuera sur la base d'un calcul de probabilité. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

## 6.2 Parties liées

### Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

#### Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2021, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit, en premier lieu, des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunications à la Confédération et lui achète, en outre, des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales ainsi que d'autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels entre clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue, avec la Poste, des transactions financières aux conditions du marché.

#### Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

#### Transactions et soldes

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
<b>Exercice 2021</b>				
Confédération	186	69	278	159
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	18	50	6	4
<b>Total 2021/solde au 31 décembre 2021</b>	<b>204</b>	<b>119</b>	<b>284</b>	<b>163</b>

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
<b>Exercice 2020</b>				
Confédération	181	80	187	359
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	62	111	22	22
<b>Total 2020/solde au 31 décembre 2020</b>	<b>243</b>	<b>191</b>	<b>209</b>	<b>381</b>

### Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont présentées dans la note 4.2.

## 6.3 Autres principes comptables

### Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. À la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont, quant à elles, converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de résultat ainsi que le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de résultat sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

### Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	2021	2020
1 EUR	1,033	1,080	1,085	1,080	1,072
1 USD	0,912	0,880	0,966	0,912	0,937

### Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2021, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2022:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IFRS 3	Renvoi au cadre de référence	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Amendements apportés à IAS 16	Immobilisations corporelles: produits avant l'utilisation prévue	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Amendements apportés à IAS 37	Contrats déficitaires: coûts d'exécution du contrat	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Divers	Amendements aux normes IFRS 2018–2020	1 <sup>er</sup> janvier 2022
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 <sup>er</sup> janvier 2023
Amendements apportés à IAS 1	Classification des engagements à court ou à long terme	1 <sup>er</sup> janvier 2023
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés.

# Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom AG

Ittigen

## Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat global consolidé, l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 112 à 173) ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

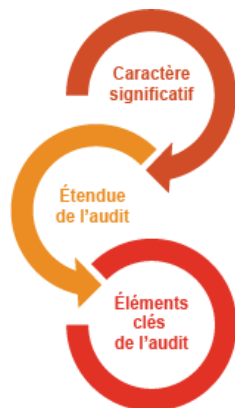
### Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse, les International Standards on Auditing (ISA) et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Notre approche d'audit

#### Vue d'ensemble



Caractère significatif global: CHF 80 millions

Nous avons effectué des contrôles (« full scope audit ») auprès de quatre sociétés du groupe dans deux pays. Ainsi, l'étendue de notre audit porte sur plus de 90 % du chiffre d'affaires du groupe. En outre, des procédures d'audit spécifiques ont été effectuées pour des postes sélectionnés du bilan et du compte de résultat pour une autre société du groupe située en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb
- Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions
- Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles
- Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich  
 Telefon: +41 58 792 44 00, Telefax: +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



### Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.

---

<b>Caractère significatif global pour le groupe</b>	CHF 80 millions
-----------------------------------------------------	-----------------

---

<b>Grandeur de référence</b>	Résultat avant impôts consolidé
------------------------------	---------------------------------

---

<b>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</b>	Nous avons choisi le résultat avant impôts consolidé comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence la plus communément utilisée pour mesurer la performance du groupe et elle est généralement reconnue en tant qu'indice de référence.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

Nous avons convenu avec le Comité d'audit de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 4 millions avec effet sur le compte de résultat que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

### Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à mettre en œuvre des procédures d'audit appropriées pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à la présentation des comptes et le secteur d'activité du groupe.

Le groupe est composé de trois segments principaux (Swisscom Suisse, Fastweb, autres segments opérationnels) et opère majoritairement en Suisse et en Italie. La plus grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par Swisscom (Suisse) SA. Nous avons identifié Fastweb S.p.A. (Fastweb) comme autre société significative.

Les audits de Swisscom (Suisse) SA et de Swisscom SA sont effectués par l'équipe d'audit du groupe. L'audit de Fastweb est effectué par l'auditeur de composants de PwC en Italie qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers afin de nous accorder sur la manière de traiter les transactions significatives pour les comptes annuels consolidés et d'aborder les questions d'évaluation et de publication. Nous participons également à des entretiens importants avec la Direction de Fastweb. L'audit de ces trois sociétés couvre la plus grande partie des comptes annuels consolidés. Une autre société en Suisse est couverte par un auditeur de composants de PwC Suisse qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers. Nous avons par ailleurs identifié une autre filiale avec des positions bilantielles et du compte de résultat significatives, dont l'audit a été couvert par l'équipe d'audit du groupe en vue de répondre à des risques spécifiques. Nous gérons et surveillons ces procédures d'audit de manière centralisée. Les thèmes à aborder à l'échelle du groupe, comme la trésorerie, les impôts, les engagements de prévoyance et les participations (y compris le goodwill) ou encore l'introduction de nouvelles dispositions en matière de présentation des comptes, sont couverts par l'équipe d'audit du groupe.

### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le



cadre de l'audit des comptes annuels consolidés et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

#### Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb

##### Élément clé de l'audit

Nous considérons l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Le goodwill porté au bilan au 31 décembre 2021 pour la division opérationnelle Fastweb, qui se monte à CHF 514 millions (2020 : CHF 537 millions), constitue un montant important.
- Dans le cadre du contrôle de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb devant être réalisé chaque année, la Direction bénéficie d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs escomptés, le taux d'actualisation appliqué (WACC) et la croissance prévue.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.4 Goodwill (page 150) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

##### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué si, pour le contrôle d'actualité de valeur, la méthode d'évaluation sélectionnée était correcte, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses posées étaient appropriées.

Ce faisant, nous avons procédé à un examen critique en particulier des données d'entrée et des hypothèses émises pour les flux de trésorerie sous-jacents du contrôle d'actualité de valeur, ainsi que des taux de croissance futurs.

Nous avons également comparé les résultats de l'exercice sous revue avec les prévisions de l'année précédente afin d'évaluer le caractère approprié des hypothèses de l'année précédente.

Concernant le taux d'actualisation appliqué, nous avons analysé, avec notre équipe de spécialistes de l'évaluation, comment il avait été déterminé et comparé le résultat obtenu avec notre propre calcul.

Nous avons aussi vérifié si les informations relatives au contrôle d'actualité de valeur fournies dans l'annexe aux comptes annuels consolidés étaient reproduites correctement et si les analyses de sensibilité décrites identifiaient de manière adéquate les risques liés à l'actualité de valeur.

Nous considérons que le processus d'évaluation et les hypothèses appliquées par la Direction sont appropriés pour la vérification de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb.



## Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions

### Élément clé de l'audit

Swisscom affiche un chiffre d'affaires net de CHF 11 183 millions pour l'exercice 2021 (2020 : CHF 11 100 millions). De ce montant, CHF 1 111 millions (2020 : CHF 1 058 millions) proviennent du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions. Le secteur des solutions avec Business Customers comprend des solutions globales de communication (comme l'externalisation de l'informatique) pour les grandes entreprises en Suisse.

Nous considérons l'enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Les différents projets du secteur des solutions sont basés sur des contrats individuels complexes qui prévoient parfois de nombreuses obligations de prestations. Le traitement comptable de ces contrats requiert une évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires des obligations de prestations individuelles.
- En règle générale, la durée de ces projets est de trois à sept ans. Afin de garantir une évaluation sans pertes des projets en cours, la Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation des coûts à couvrir par mandat.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 1.1 Informations sectorielles (page 118) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place en vue de l'enregistrement correct du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions.

Par ailleurs, nous avons réalisé des procédures d'audit analytiques. Dans cette optique, nous avons défini nos attentes sur la base de rapports internes et externes et soumis les écarts par rapport à ces attentes à une appréciation critique.

Pour un échantillon de nouveaux contrats conclus durant l'exercice 2021, nous avons contrôlé l'évaluation comptable de Swisscom. Dans le cadre de cette vérification, nous avons examiné si l'évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires de certaines obligations de prestations était appropriée.

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne l'appréciation de charges futures pour garantir une évaluation exempte de pertes, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation des développements futurs dans le secteur des solutions et avons soumis ce processus à un examen critique.
- Nous avons discuté avec Swisscom de l'estimation de l'évolution future de projets individuels et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements.
- Au moyen d'un échantillon de projets, nous avons comparé les prévisions d'évolution de Swisscom de l'année précédente avec l'évolution effective au cours de l'exercice actuel et analysé les écarts constatés.

Enfin, nous avons vérifié, grâce à un échantillon, que les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Business Customers avaient été saisis correctement. À cet effet, nous avons contrôlé les paiements entrants pour certaines transactions sur le chiffre d'affaires et nous sommes procuré des confirmations de soldes externes de clients de Swisscom.

Nous considérons que l'évaluation de la Direction du groupe concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires dans le secteur des solutions avec Business Customers est appropriée.



### Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles

#### Élément clé de l'audit

Nous considérons l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Au 31 décembre 2021, Swisscom inscrit à son actif des installations techniques d'une valeur comptable résiduelle de CHF 8 491 millions (2020 : CHF 8 611 millions) et des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable résiduelle de CHF 1 714 millions (2020 : CHF 1 745 millions). Il s'agit là de deux montants importants.
- La Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation et la détermination de la durée d'utilisation des technologies employées.

Nous renvoyons aux explications fournies aux paragraphes 3.2 Immobilisations corporelles (page 147) et 3.3 Immobilisations incorporelles (page 149) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

#### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place pour l'évaluation correcte de l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles.

Nous avons discuté avec la Direction du groupe de l'estimation de la durée d'utilisation future des technologies existantes et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements chez Swisscom et d'autres entreprises de télécommunication.

Nous avons vérifié l'exhaustivité et l'adéquation des changements de durées d'utilisation et des amortissements non planifiés saisis pendant l'exercice 2021.

Nous considérons que la procédure appliquée en matière d'estimation de la Direction concernant la durée escomptée pendant laquelle Swisscom bénéficiera d'avantages économiques résultant de l'utilisation des technologies existantes est appropriée.



## Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

### Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, Swisscom inscrit à son bilan des provisions d'une valeur de CHF 1 149 millions (2020 : CHF 1 216 millions). De ce montant, CHF 176 millions (2020 : CHF 233 millions) se rapportent à des provisions pour litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles.

Conformément à la loi sur les télécommunications, Swisscom fournit des services d'accès réglementés à d'autres opérateurs télécom. Les prix facturés par Swisscom pour ces services sont soumis à des procédures de vérification de la Commission fédérale de la communication (ComCom). En cas de décision négative concernant Swisscom, les prix facturés devraient être réduits avec effet rétroactif.

Swisscom est partie dans des procédures de la Commission de la concurrence (Comco). En cas de constatation entrée en force d'abus de marché de la part de Swisscom, la Comco peut infliger des sanctions. Suite à une constatation entrée en force d'abus de marché par la Comco, des plaignants pourraient faire valoir des prétentions de droit civil à l'encontre de Swisscom.

Nous considérons l'évaluation comptable des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles comme un élément clé de l'audit, car la Direction dispose d'une forte marge d'appréciation en ce qui concerne son estimation de la probabilité de survenance, de la date et de l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.5 Provisions et passifs éventuels (page 152) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne la probabilité de survenance, la date et l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges, nous avons réalisé, avec le concours d'un expert juridique interne, les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons discuté des litiges en cours avec la Direction et des représentants juridiques internes de Swisscom.
- Nous nous sommes procuré des prises de position écrites des représentants juridiques externes et internes de Swisscom.
- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction et des contrôles effectués pour identifier, évaluer et consigner les litiges en cours et avons soumis ces éléments à un examen critique.

Afin de contrôler le montant des provisions constituées, nous avons examiné si les données sur lesquelles se fonde ce montant ont été intégrées correctement dans le calcul des provisions.

Enfin, nous avons contrôlé la saisie et la publication des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés.

Nous considérons que la procédure appliquée par la Direction en matière de traitement des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés est appropriée.

### Autres informations du rapport de gestion

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés, des états financiers individuels, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés, il est de notre devoir de lire les autres informations du rapport de gestion et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons communiquer ce fait. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.



### Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les états financiers, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques afin de réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'administration du principe de la continuité de l'exploitation pour les comptes annuels consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux comptes annuels consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités et celles des activités du groupe, pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.



Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives de contrôle interne constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou à son comité compétent une déclaration, dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

### **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Kartscher  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Petra Schwick  
Expert-réviseur

Zürich, le 2 février 2022



# Informations complémentaires



<b>Informations complémentaires</b>	<b>Comptes annuels de Swisscom SA</b>
	Informations générales ..... <b>184</b>
	Compte de résultat ..... <b>184</b>
	Bilan ..... <b>185</b>
	Informations complémentaires ..... <b>185</b>
	Proposition concernant l'emploi du bénéfice ..... <b>185</b>
	<b>Glossaire</b>
	Termes techniques ..... <b>186</b>
	Autres termes ..... <b>188</b>
	<b>Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom</b> ..... <b>189</b>

# Comptes annuels de Swisscom SA

## Informations générales

Les comptes annuels de Swisscom SA présentés ci-après sont une version condensée. La version intégrale ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés sur le site web de Swisscom.

☞ Voir sous [www.swisscom.ch/comptesannuels2021](http://www.swisscom.ch/comptesannuels2021)

Swisscom SA est une société holding de droit suisse. Au 31 décembre 2021, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

Les comptes annuels de Swisscom SA ont été établis conformément aux dispositions légales et aux statuts. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres figurant dans les comptes annuels de Swisscom SA (états financiers individuels) et non des capitaux propres dans les comptes consolidés. Les capitaux propres de Swisscom SA s'élèvent à CHF 4 753 mio. dans les comptes annuels 2021. En vertu des règles de comptabilisation découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2021, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA, en vertu du droit des sociétés anonymes, s'élevait à CHF 4 691 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA du 30 mars 2022 pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

## Compte de résultat

En mio. CHF	2021	2020
Produits nets de la vente de biens et des prestations de services	19	100
Autres produits	16	29
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>35</b>	<b>129</b>
Charges de personnel	(33)	(62)
Autres charges d'exploitation	(12)	(75)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(45)</b>	<b>(137)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(10)</b>	<b>(8)</b>
Charges financières	(37)	(107)
Produits financiers	73	150
Rendement des participations	163	62
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>189</b>	<b>97</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(4)	(8)
<b>Bénéfice net</b>	<b>185</b>	<b>89</b>

## Bilan

En mio. CHF	31.12.2021	31.12.2020
<b>Actifs</b>		
Liquidités	337	217
Immobilisations financières	4 217	6 080
Participations	8 222	8 196
Autres actifs	56	82
<b>Total des actifs</b>	<b>12 832</b>	<b>14 575</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
Passifs portant intérêt	7 944	8 693
Autres passifs	135	175
<b>Total des passifs</b>	<b>8 079</b>	<b>8 868</b>
Capital-actions	52	52
Réserve légale issue du capital/réserves issues d'apports de capital	21	21
Réserves issues du bénéfice	4 680	5 635
Parts propres de capital	-	(1)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 753</b>	<b>5 707</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>12 832</b>	<b>14 575</b>

## Informations complémentaires

Les informations relatives aux droits de participation détenus par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont en outre publiées dans le rapport de rémunération (chiffres 2.5 et 3.5).

Au 31 décembre 2021, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 275 mio. (exercice précédent: CHF 253 mio.) et il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 155 mio. (exercice précédent: CHF 149 mio.). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

Conformément à la loi sur l'égalité, Swiscom SA a réalisé une analyse de l'égalité salariale au moyen de l'outil d'analyse standard Logib et l'a fait contrôler par PwC. Dans son rapport, PwC affirme ne pas avoir rencontré, lors du contrôle formel de l'analyse de l'égalité salariale, d'éléments qui l'amèneraient à conclure que l'analyse de l'égalité salariale ne répond pas en tous points aux exigences légales.

## Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 30 mars 2022, d'affecter le bénéfice résultant du bilan de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, soit CHF 4 680 mio., comme suit:

En mio. CHF	31.12.2021
<b>Affectation du bénéfice</b>	
<b>Résultat accumulé non distribué de l'exercice précédent</b>	<b>5 634</b>
Dividende ordinaire	(1 140)
<b>Report de solde</b>	<b>4 494</b>
Bénéfice net de l'exercice	185
Variation des parts capitaux propres	1
<b>Résultat accumulé à disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>4 680</b>
Dividende ordinaire de CHF 22,00 par action	(1 140)
<b>Report à nouveau</b>	<b>3 540</b>

Si l'Assemblée générale accepte la proposition, un dividende de CHF 22 par action sera versé aux actionnaires le 5 avril 2022.

# Glossaire

## Termes techniques

**4G/LTE (Long Term Evolution):** 4G/LTE désigne la quatrième génération de communication mobile. Cette technologie permet d'assurer une transmission mobile à haut débit pouvant atteindre actuellement 150 Mbit/s.

**4G+/LTE Advanced:** 4G/LTE+ offre une bande passante théorique de 700 Mbit/s via le réseau mobile. Les fréquences 4G/LTE sont groupées afin d'atteindre la capacité nécessaire.

**5G:** 5G est la technologie de la dernière génération dans le réseau mobile. La 5G offre davantage de capacités, des temps de réaction très courts et des bandes passantes élevées. Elle facilite la numérisation de l'économie et de l'industrie suisses. Il en existe deux formes: la 5G (parfois appelée 5G-wide) et la 5G+ (également appelée 5G-fast). Ces deux formes sont plus efficaces que les technologies précédentes, tant en termes de consommation d'énergie que d'utilisation des champs électromagnétiques.

**5G (5G-wide):** Cette forme s'appuie depuis longtemps sur les fréquences attribuées à la communication mobile et sur des antennes existantes. Pour le dire simplement, il s'agit d'une mise à jour logicielle. Elle permet de couvrir l'ensemble du territoire avec un débit de données allant jusqu'à 1 Gbit/s.

**5G+ (5G-fast):** elle s'appuie sur les nouvelles fréquences. Elle offre des capacités très importantes et des vitesses très élevées, mais des portées plus courtes. Elle seule permet d'utiliser toutes les possibilités de la 5G et nécessite pour cela des antennes de la dernière génération.

**All IP (tout IP):** abréviation signifiant que tous les services (télévision, Internet ou le téléphone fixe) utilisent le même réseau. A fin 2019, Swisscom avait transféré tous les services existants vers la technologie IP. Les services IP fonctionnent ainsi sur le propre réseau de Swisscom en Suisse, ce qui garantit une sécurité et une disponibilité élevée par rapport à d'autres prestataires de services vocaux sur le World Wide Web.

**Bande passante:** désigne la capacité de transmission d'un canal, appelée également débit. Plus la bande passante est large, plus elle peut transmettre d'unités d'information (bits) par unité de temps (seconde) (bit/s, kbit/s, Mbit/s).

**Cloud:** le Cloud Computing, ou «informatique en nuage», permet de se procurer des infrastructures IT telles que la capacité de calcul, les supports de données, les logiciels prêts à l'emploi et les plateformes via Internet, le tout adapté de manière dynamique aux besoins de l'utilisateur. Les centres de calcul de même que les ressources et les données sont stockées dans le cloud. La notion de nuage s'apparente ainsi à des équipements matériels difficilement localisables.

**Connectivité:** utilisé comme terme générique pour les services IP ou le raccordement à Internet, ce terme désigne la possibilité d'échanger des données avec le partenaire de son choix sur le réseau.

**Convergence (technologie Bonding):** dans la branche des télécommunications, le terme de convergence désigne souvent une interaction entre les technologies de réseau fixe et mobile ou entre des produits englobant aussi bien des services de téléphonie mobile et que des services de téléphonie fixe.

**Convergence réseau:** la convergence réseau désigne la dissolution et réorganisation de réseaux précédemment séparés pour former un grand réseau convergent, tel que les réseaux fixe et mobile de Swisscom par exemple.

**Fibre optique:** les câbles à fibre optique permettent la transmission de données par la lumière, alors que les câbles de cuivre utilisent des signaux électriques pour acheminer les informations.

**FTTH (Fibre to the Home):** cette abréviation désigne le raccordement de bout en bout d'habitations et de locaux à usage professionnel au moyen de la fibre optique en lieu et place des lignes de cuivre traditionnelles.

**FTTH topologies P2P et P2MP:** dans un réseau à fibres optiques, il existe deux topologies courantes: soit Point-to-Point (P2P) soit Point-to-Multipoint (P2MP). Dans le cas du P2P, une fibre optique distincte est posée entre chaque logement et le nœud le plus proche (en général, un central local). Si dix logements sont équipés dans un quartier, dix fibres optiques sont présentes au niveau du nœud. Dans le cas de Point-to-Multipoint, en revanche, un seul câble à fibre optique part du nœud pour arriver à

proximité des logements. Sur place, un «splitter» divise le signal lumineux et le répartit sur plusieurs fibres optiques qui mènent ensuite jusqu'aux logements.

**FTTS (Fibre to the Street) / FTTB (Fibre to the Building) / FTTC (Fibre to the Curb):** les sigles FTTS, FTTB et FTTC désignent les technologies hybrides de raccordement à haut débit (fibre optique et cuivre). La fibre optique est posée aussi près que possible des bâtiments ou, dans le cas de la technologie FTTB, jusque dans les caves. Le câble de cuivre existant est utilisé pour couvrir le tronçon restant.

**IoT/IdO (Internet of Things, Internet des objets):** interconnexion d'objets, d'appareils et de machines pour saisir des données d'état et des données environnementales. A l'aide de ces données, des processus sont optimisés, afin de détecter en amont une panne affectant les composants d'une machine par exemple. L'IoT autorise de nouveaux modèles commerciaux basés sur ces données, ce qui ouvre également la voie à de nouvelles possibilités d'interaction avec les clients.

**IoT-NB (Narrow Band IoT):** IoT-NB est une technologie de raccordement destinée à l'Internet des objets IoT. Elle a été conçue pour une portée maximale, une consommation d'énergie minimale, et une forte densité d'appareils, tout en renonçant en contrepartie à certaines caractéristiques du LTE. IoT-NB est surtout employée pour les applications grand public comme les compteurs d'eau et d'électricité, ou pour les capteurs de surveillance (applications IoT grand public).

**Itinérance:** possibilité pour un abonné de téléphoner ou profiter d'autres services de communication mobile et d'utilisation données hors de son réseau domestique, généralement à l'étranger. Cela exige la compatibilité entre le téléphone mobile et le réseau d'itinérance.

**LAN (Local Area Network):** un LAN est une interconnexion locale d'ordinateurs reposant aujourd'hui le plus souvent sur Ethernet.

**LTE-M:** technologie de raccordement destinée à l'Internet des objets IoT. Celle-ci renonce à certaines fonctions de LTE pour augmenter l'efficacité d'une part, et réduire les coûts et la complexité de l'autre. Cette technologie se prête ainsi

à toutes les applications IoT conventionnelles et permet, contrairement à la Narrow Band IoT (IoT-NB), aussi la transmission vocale, pour les téléphones d'ascenseur par exemple. La LTE-M convient tout particulièrement pour les applications très exigeantes, comme les solutions de surveillance et de sécurité (applications Critical IoT).

**MVNO (Mobile Virtual Network Operator):** cette abréviation désigne un modèle commercial utilisé dans la communication mobile. Avec ce modèle, la société concernée (le MVNO, opérateur mobile virtuel) ne dispose pas de sa propre infrastructure de réseau ou uniquement d'une infrastructure de réseau restreinte. Elle a donc recours à l'infrastructure d'autres entreprises de communication mobile.

**OTT (Over the Top):** ce terme se rapporte à des fournisseurs (et des services) qui utilisent une infrastructure de réseau existante sans l'exploiter eux-mêmes. Les entreprises OTT proposent leurs propres services sur la base d'infrastructures d'autres entreprises, afin d'atteindre un nombre élevé d'utilisateurs rapidement et à moindre coût.

**Pétaoctet:** unité de mesure de la quantité de données. 1 pétaoctet correspond à environ 1 000 téraoctet, 1 000 000 gigaoctets ou 1 000 000 000 mégaoctets.

**Routeur:** un routeur est un appareil qui couple ou sépare différents réseaux d'ordinateurs. Le routeur analyse les paquets de données entrant en fonction de l'adresse du destinataire, les bloque ou les redirige plus loin. Il en existe différents types, allant des petits appareils utilisés par les clients privés aux grandes machines exploitées sur le réseau.

**Streaming:** désigne la transmission de signaux audio ou vidéo via un réseau ou Internet sans qu'il soit nécessaire de sauvegarder les données sur l'appareil local.

**TDM (Time Division Multiplex):** le multiplexage consiste à faire passer de manière simultanée plusieurs types d'informations à travers un seul support de transmission (ligne, câble ou liaison radio), pour la téléphonie traditionnelle par exemple (avec raccordement ISDN ou analogique). Souvent, les modes de multiplexage sont combinés pour atteindre une utilisation plus élevée. Le groupement intervient une fois que les données à trans-

mettre ont été modulées (codées) sur un signal. A l'arrivée, chez le destinataire, ces données sont décodées après dégroupage (démultiplexage). Les procédés TDM arrivent au terme de leur cycle de vie.

**Téraoctet:** unité de mesure de la quantité de données. 1 téraoctet correspond à environ 1 000 gigaoctets ou 1 000 000 de mégaoctets.

**TIC (technologies de l'information et de la communication):** l'association des deux concepts technologiques de l'information et de la communication est apparue dans les années quatre-vingt. Elle reflète le rapprochement des technologies de l'information (traitement des informations et des données, et matériel informatique requis) et des technologies de la communication (communication à l'aide de moyens techniques).

**Très haut débit:** par très haut débit, on entend les débits supérieurs à 50 Mbit/s, à la fois sur le réseau fixe et le réseau mobile.

## Autres termes

**COMCO (Commission de la concurrence):** la COMCO veille à l'application de la loi sur les cartels (LCart). La LCart vise à prévenir les conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et, partant, à promouvoir la concurrence. La COMCO lutte contre les cartels nuisibles et les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Elle est chargée d'exercer un contrôle lors de regroupements d'entreprises. En outre, la COMCO prend position sur les dispositions édictées par les autorités qui influent sur la concurrence.

**ComCom (Commission fédérale de la communication):** la ComCom est l'autorité de décision dans le domaine des télécommunications. Elle attribue les concessions pour l'utilisation du spectre des fréquences de radiocommunication ainsi que la concession de service universel. Elle fixe également les conditions d'accès (dégroupage, interconnexion, lignes louées, etc.), approuve les plans

nationaux de numérotation, et spécifie les modalités d'application de la portabilité des numéros et du libre choix du fournisseur.

**Dégroupage (unbundling):** le dégroupage du dernier kilomètre (Unbundling of the Local Loop, ULL) offre aux opérateurs de téléphonie fixe concurrents sans infrastructure de raccordement propre un accès direct à la clientèle à des conditions non discriminatoires alignées sur les coûts. Cette situation implique l'existence d'un opérateur occupant une position dominante sur le marché. Il existe deux types de dégroupage: d'une part, le dégroupage au central (unbundling of the local loop, ULL ou LLU, appelé TAL en Suisse) avec actuellement quelque 600 sites dégroupés et d'autre part, le dégroupage au répartiteur de quartier (sub-loop unbundling appelé T-TAL en Suisse). Cette solution n'a suscité l'intérêt d'aucun concurrent jusqu'à présent.

**Interconnexion:** l'interconnexion désigne la liaison des installations et des services de deux fournisseurs de services de télécommunication qui permet leur intégration fonctionnelle grâce à des systèmes logiques et à des techniques de télécommunication, et ouvre l'accès à des tiers. L'interconnexion permet par exemple aux clients d'un opérateur de communiquer avec les abonnés d'un autre opérateur. En vertu de la loi sur les télécommunications, les opérateurs qui dominent le marché des services de télécommunication sont tenus d'offrir à leurs concurrents l'interconnexion à des prix alignés sur les coûts.

**OFCOM (Office fédéral de la communication):** l'OFCOM est chargé des questions liées aux télécommunications et à la radiodiffusion (radio et télévision). Dans ces domaines, il s'occupe de toutes les tâches de régulation et d'autorité nationale. Par ailleurs, l'OFCOM prépare les décisions du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de même que celles de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

**Postes à plein temps:** ce terme est synonyme d'équivalents plein temps.

# Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom

En mio. CHF ou comme indiqué	2017	2018 <sup>1</sup>	2019 <sup>2</sup>	2020	2021
<b>Chiffre d'affaires et résultats</b>					
Chiffre d'affaires net	11 662	11 714	11 453	11 100	11 183
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 295	4 213	4 358	4 382	4 478
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	36,8	36,0	38,1	39,5	40,0
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 131	2 069	1 910	1 947	2 066
Bénéfice net	1 568	1 521	1 669	1 528	1 833
Bénéfice par action	30,31	29,48	32,28	29,54	35,37
<b>Etat de la situation financière et flux de trésorerie</b>					
Capitaux propres	7 645	8 208	8 875	9 491	10 813
Quote-part de capitaux propres	34,7	36,3	36,6	39,1	43,6
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 091	3 720	4 019	4 169	4 044
Investissements	2 378	2 404	2 438	2 229	2 286
Endettement net	7 447	7 393	6 758	6 218	5 689
<b>Collaborateurs</b>					
Effectif en équivalents plein temps	20 506	19 845	19 317	19 062	18 905
Effectif moyen en équivalents plein temps	20 836	20 083	19 561	19 095	19 099
<b>Données opérationnelles</b>					
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	2 047	1 788	1 594	1 523	1 424
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	2 014	2 033	2 058	2 043	2 037
Raccordements mobiles en Suisse	6 637	6 370	6 333	6 224	6 177
Raccordements TV en Suisse	1 467	1 519	1 555	1 588	1 592
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) en Suisse	12 165	11 710	11 540	11 378	11 230
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	107	87	70	56	41
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	435	481	515	555	596
Raccordements à haut débit en Italie	2 451	2 547	2 637	2 747	2 750
Raccordements réseau mobile en Italie	1 065	1 432	1 746	1 961	2 472
<b>Action Swisscom</b>					
Nombre d'actions émises	51,802	51,802	51,802	51,802	51,802
Capitalisation boursière	26 859	24 331	26 554	24 715	26 657
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	518,50	469,70	512,60	477,10	514,60
Cours de l'action haut	527,00	530,60	523,40	577,80	562,40
Cours de l'action bas	429,80	427,00	441,10	446,70	456,30
Dividende ordinaire par action	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 <sup>3</sup>
Ratio distribution/bénéfice par action	72,59	74,63	68,16	74,48	62,20
<b>Informations Suisse</b>					
Chiffre d'affaires net	9 476	9 274	8 969	8 614	8 579
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	3 451	3 419	3 508	3 522	3 569
Investissements	1 678	1 645	1 770	1 596	1 634
Effectif en équivalents plein temps	17 688	17 147	16 628	16 048	15 882

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Swisscom applique la norme IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

<sup>2</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Swisscom applique la norme IFRS 16 «Contrats de location». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

<sup>3</sup> Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

## Déclarations prospectives

Le présent Rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Dans ce Rapport de gestion, de telles déclarations prospectives incluent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre situation financière, les résultats d'opérations et d'activités et certains de nos plans et objectifs stratégiques.

Ces déclarations prospectives étant exposées à des risques et à des incertitudes, les résultats futurs réels peuvent être sensiblement différents de ceux ressortant expressément ou implicitement de ces déclarations. Nombre de ces risques et incertitudes concernent des facteurs que Swisscom n'a pas la capacité de contrôler ou d'estimer précisément, tels que les futures conditions du marché, les fluctuations monétaires, le comportement des autres participants au marché, les interventions des régulateurs de l'Etat et d'autres facteurs de risque détaillés dans les dossiers et rapports passés et futurs de Swisscom et Fastweb, y compris ceux déposés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine et dans les dossiers, communiqués de presse, rapports et autres informations passés et futurs placés sur les sites Internet des sociétés du groupe Swisscom.

Les lecteurs sont invités à ne pas s'appuyer à l'excès sur les déclarations prospectives, qui ne valent qu'à la date de la présente communication.

Swisscom écarte toute intention ou obligation de mettre à jour et revoir ses déclarations prospectives, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement.



# Impressum

## Dates importantes

- **3 février 2022**  
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2021
- **30 mars 2022**  
Assemblée générale
- **1<sup>er</sup> avril 2022**  
Ex-dividende
- **5 avril 2022**  
Versement du dividende
- **28 avril 2022**  
Résultat intermédiaire du 1<sup>er</sup> trimestre 2022
- **4 août 2022**  
Résultat intermédiaire du 2<sup>e</sup> trimestre 2022
- **27 octobre 2022**  
Résultat intermédiaire du 3<sup>e</sup> trimestre 2022
- **9 Février 2023**  
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2022

## Edition et réalisation

Swisscom SA, Berne

### Traduction

Lionbridge Switzerland AG, Glattbrugg

### Production

MDD Management Digital Data AG, Lenzbourg

### Impression

Stämpfli SA, Berne

### Photographe

Manuel Rickenbacher, Zurich  
Johannes Diboky, Zurich

Imprimé sur papier blanchi sans chlore

© Swisscom SA, Berne

Le rapport de gestion est publié en allemand, en anglais et en français.

### La version en ligne du rapport de gestion est disponible sous

Allemand: [www.swisscom.ch/bericht2021](http://www.swisscom.ch/bericht2021)  
Anglais: [www.swisscom.ch/report2021](http://www.swisscom.ch/report2021)  
Français: [www.swisscom.ch/rapport2021](http://www.swisscom.ch/rapport2021)

«2021 en bref», une synthèse du rapport de gestion, est également disponible en allemand, en anglais, en français et en italien.

[www.swisscom.ch/enbref2021](http://www.swisscom.ch/enbref2021)

Le rapport de développement durable 2021 est publié sur [www.swisscom.ch/cr-report2021](http://www.swisscom.ch/cr-report2021).

### Informations générales

Swisscom SA  
Siège principal  
CH-3050 Berne  
Téléphone: + 41 58 221 99 11

### Informations financières

Swisscom SA  
Investor Relations  
CH-3050 Berne  
Téléphone: + 41 58 221 99 11  
E-mail: [investor.relations@swisscom.com](mailto:investor.relations@swisscom.com)  
Internet: [www.swisscom.ch/investor](http://www.swisscom.ch/investor)

### Informations sociales et environnementales

Swisscom SA  
Group Communications & Responsibility  
CH-3050 Berne  
E-mail: [corporate.responsibility@swisscom.com](mailto:corporate.responsibility@swisscom.com)  
Internet: [www.swisscom.ch/responsabilite](http://www.swisscom.ch/responsabilite)

### Des informations actualisées sont également disponibles sur notre site Internet

[www.swisscom.ch](http://www.swisscom.ch)



[myclimate.org/01-22-797764](http://myclimate.org/01-22-797764)

